« Sans visa » : Calcutta, le médecin des trottoirs

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14843 7 F

SAMEDI 17 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Votes aléatoires en Afrique

LE mouvement devait être irrésistible : sous l'effet, tout à la fois, de l'effondrement soviétique, de l'émergence des oppositions et de l'usure des équipes en place, la grâce de la démocratie allait enfin pouvoir toucher l'Afrique, après trois décennies de parti unique et de coups d'Etat à répétition. Au bout du chemin se profilait, peut-être, outre la liberté politique, une reprise du développement économique.

Tel était le rêve, il y a peu, de nombre d'observateurs esquissant la perspective d'une ère nouvelle dans un continent menacé par le naufrage. Et, de fait, comme en témoigna la multiplication des « conférences nationales », de nouvelles voix se firent entendre, soulevant de nouveaux espoirs.

SI le mouvement est loin de s'essouffler définitivement, on sait maintenant que le chemin sera bien plus tortueux que prévu. Réunis lors du récent sommet de Libreville, des dirigeants africains ont, à juste titre, souligné combien la catastrophe économique qui frappait leurs pays hypothéquait lourdement les chances de la démocratisation. Tout aussi néfastes, les vieilles structures politico-ethniques freinent encore l'apparition d'une Afrique nouvelle, comme on le voit actuellement en Angola et au Cameroun.

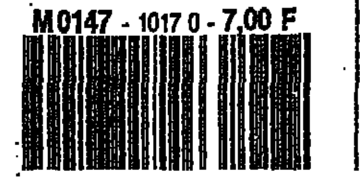
Ces deux pays viennent de vivre leurs premières élections présidentielles pluralistes depuis l'indépendance. Le scrutin à peine clos, voilà que s'accumulent les difficultés. A Luanda, M. Jonas Savimbi conteste la victoire du président sortant, M. José Eduardo Dos Santos, arguant d'irrégularités « massives » que les nombreux observateurs de l'ONU dépêchés sur place ne semblent pas avoir remarquées. Scénario quasi identique à Yaoundé, où le challenger de l'opposition, M. Ni John Fru Ndi, met en doute la victoire annoncée du président sortant, M. Paul Biya, et dénonce des fraudes qui, elles, n'ont échappé à personne. Dans les deux pays, si aucun compromis n'est trouvé, les conséquences risquent d'être lourdes : la reprise des affrontements armés en Angola, une vague d'agitation pouvant conduire à une intervention militaire au Cameroun.

BREF, il ne suffit pas de voter : encore faut-il pouvoir mettre en œuvre les conditions d'un scrutin honnête, en accepter loyalement le résultat, et que la majorité respecte les droits de la minorité. C'est ici que l'Histoire, les intérêts et toutes sortes d'aléas pèsent de tout leur poids. Des situations angolaise et camerounaise, les Africains attentifs à la chose publique tireront au moins la conclusion que leur avenir, aujourd'hui encore, dépend moins du contenu des urnes que d'arrangements postélectoraux et, surtout, des rapports de forces préexistants. Ainsi, en jouant avec les résultats, décidera-t-on peut-être d'un deuxième tour en Angola pour ménager M. Savimbi.

Pour n'être pas neuve, la leçon est amère. Elle risque aussi de se répéter dans les pays où des élections générales sont en préparation. Dans les semaines et les mois qui viennent, on votera en effet en Centrafrique, au Ghana, au Kenya, au Nigéria et en Guinée. Plus tard encore, si le calendrier des récents accords de paix signés entre la RENAMO et le gouvernement de Maputo est respecté, ce sont les Mozambicains qui seront appelés aux urnes. Mais, à des degrés divers, aucun de ces pays ne peut aujourd'hui garantir que le processus sera mené à bonne fin.

Lire nos informations pages 4 et 5

M0147 - 1017 0 - 7,00 F



Tandis que M. Bush multiplie les pressions sur le dossier commercial

A Birmingham, les Douze veulent restaurer la confiance dans la construction européenne

Dans une lettre adressée aux chefs d'Etat et de gouvernement des douze pays de la Communauté, à la veille de leur réunion de Birmingham, vendredi 16 octobre, le président George Bush les presse d'accepter les récentes propositions américaines pour débloquer les négociations du GATT. Différer la conclusion d'un accord équivaudrait à « la perte d'une occasion historique », estime le président américain, qui se refuse à toute nouvelle concession. Les Douze n'entendaient cependant pas étaler leurs divergences sur ce dossier, ni sur d'autres, au sommet de Birmingham. Ils comptaient surtout réaffirmer leur cohésion et restaurer la confiance pour que soit mené à bien le processus de ratification du traité de Maastricht.



Lire l'article de PIERRE SERVENT page 6. Lire aussi l'article de PIERRE-ANGEL GAY : « Le textile européen face à la forteresse Amérique », et nos informations page 17

La guerre des archives en Russie

Les millions de documents laissés par le régime soviétique sont loin d'avoir livré leurs secrets

par Michel Tatu

Au-delà de l'affrontement entre les autorités russes et M. Gorbatchev, les dernières révélations et polémiques sur les responsabilités du PC soviétique dans le massacre des Polonais en 1940 et la destruction du Boeing de la KAL (*le Monde* du 16 octobre) illustrent la confusion qui règne dans la gestion de l'énorme fonds documentaire laissé derrière lui par le régime déchu.

Ce régime cachait beaucoup de choses, mais il les conservait tout de même, le totalitarisme allant de pair avec un bureaucratisme tatillon et des scrupules de notaire. Les seules archives du comité central du PC comptent au moins 75 millions de documents, dont beaucoup, il est vrai, n'ont guère d'intérêt. On trouve par exemple dans le « fonds Molotov » des dizaines de coupures de toutes sortes de journaux régionaux soviétiques annonçant, sous le même format et dans les mêmes termes, la nomination de l'ancien chef du gouvernement au poste d'ambassadeur en Mongolie après sa disgrâce en 1957...

Lire la suite et l'article de JAN KRAUZE page 3

Mme Rigoberta Menchu prix Nobel de la paix

Le Comité Nobel du Parlement norvégien a attribué, vendredi 16 octobre, à Oslo, le prix Nobel de la paix 1992 à Mme Rigoberta Menchu. Agée de trente-trois ans, cette militante de la cause des Amérindiens dirige le Comité de l'unité paysannne (CUC), qui lutte, au Guatemala, pour les droits de la population indienne.

Elle vit, depuis 1981, en exil au Mexique. Cette récompense a été décernée quelques jours après les cérémonies controversées du cinq centième anniversaire de la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb.

Normalisation de façade au Liban

Le nouveau Parlement entre en fonctions avec le handicap d'une représentativité très partielle

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Apparemment, tout est désormais en place pour une reprise normale de la vie politique. Fort de cent vingt-huit membres, le nouveau Parlement libanais, où chrétiens et musulmans se trouvent à parité, est entré en fonctions vendredi 16 octobre, alors que le gouvernement de M. Rachid Solh présentait, conformément à la Constitution, sa démission au chef de l'Etat, M. Elias Hraoui.

Après vingt ans d'activités, couvrant seize ans d'une guerre qui a ravagé et bouleversé le Liban, le Parlement élu en 1972 avait terminé jeudi son mandat. La première tâche de la nouvelle Assemblée, qui devrait se réunir mardi prochain, sera d'élire son président. Après le renoncement de M. Hussein Husseini à un nouveau mandat, ce sera, selon toute vraisemblance, M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, qui sera élu.

Le fonctionnement inexorable des institutions laisse un goût amer au sein du camp politique chrétien, qui, après avoir choisi de boycotter les élections législatives, se trouve aujourd'hui *de facto* hors du jeu politique. Car, si le Parlement compte bien une moitié de députés chrétiens, conformément à l'accord conclu à Taëf en octobre 1989 pour mettre fin à la guerre civile, ces députés ne sont pas, à quelques exceptions près, représentatifs du « camp chrétien ».

Mais, quelles que soient les conditions, contestables et contestées, dans lesquelles se sont déroulées ces élections, le Parlement est là et, contrairement aux calculs de certains dirigeants chrétiens qui avouent avoir fait l'« *erreur* » de croire que le boycottage « *chrétien* » *suffirait* à annuler les élections, aucun pays ne semble vouloir le mettre en cause, car ce serait alors condamner l'Etat libanais.

Le seul gain du camp chrétien, pour reprendre la formule d'un dirigeant, est « *la réorganisation d'une présence* » mise à mal par la guerre inter-chrétienne en 1990 entre l'armée du général Michel Aoun et la milice des Forces libanaises de M. Samir Geagea, mais elle reste fragile.

L'opposition chrétienne regroupée autour du patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, ne voit pas d'un même œil l'avenir.

FRANCOISE CHIPAUX

Lire la suite page 8

M. Milan Panic au Kosovo

Dans un souci de détente, le premier ministre de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), s'est rendu, jeudi 15 octobre, au Kosovo, où les tensions sont vives entre Serbes et Albanais de souche. Il y a rencontré les dirigeants kosovars, dont le principal, M. Ibrahim Rugova. M. Milan Panic a notamment promis à son interlocuteur de lever les mesures discriminatoires qui frappent la communauté albanaise majoritaire depuis la suppression, en 1990, de l'autonomie de la province. Toutefois, les dirigeants de la Serbie pourraient s'opposer à ces gestes de bonne volonté.

Lire l'article de FLORENCE HARTMANN et nos informations page 4

La lutte contre la corruption

En accord avec le gouvernement, les députés autorisent les dons des entreprises aux partis à condition qu'ils soient publics et plafonnés.

page 9

Baisse des taux en Grande-Bretagne

La Banque d'Angleterre a annoncé, vendredi 16 octobre en milieu de journée, qu'elle réduisait de 1 point à 8 % son taux sur le marché monétaire.

Le sommaire complet se trouve page 24

La haine du samedi soir

Se proclamant hooligans, des supporters du Paris-SG rêvent de football, de bagarre et de nationalisme

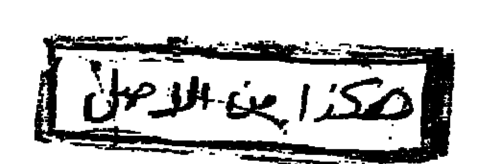
par Philippe Broussard

Les coupures de presse s'alignent sur le mur de la chambre comme autant de trophées. Des articles de journaux, comptes rendus d'émeutes dans les stades d'Europe, histoires de sang et de haine. Des photos, aussi, clichés noir et blanc de l'Internationale des affreux : des durs et des tatoués, des casseurs « propres sur eux » et des crânes rasés, des Français, quelques Allemands, un Luxembourgeois. Marc, un chômeur d'une vingtaine d'années, a tout affiché avec amour, sous une écharpe du Paris SG et un portrait du joueur bosniaque Safet Susic. Ainsi décorée, sa chambre est un musée. Un musée intime du « hooliganisme », cette « guerre du foot » qu'il pratique volontiers, avec quelques centaines de copains, le samedi soir, du côté du Parc des Princes.

Son appartement de célibataire, égaré dans une cité sans joie de la banlieue sud, sert parfois de point de ralliement à quelques-uns de ces jeunes gens de France, ni cas sociaux ni marginaux, simplement « *hooligans pour le plaisir* ». Ils viennent ici une dizaine, étudiants, chômeurs ou chauffeurs-livreurs, pour discuter des bagarres passées et des matches à venir. Outre le football, qu'ils aiment sincèrement et connaissent en experts, les sujets de conversation ne manquent pas. A les entendre, en effet, la violence est devenue un rituel. Echauffourées avec les CRS, voitures incendiées et, parfois, agressions racistes...

Lire la suite page 12

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



هكذا من الامل

AU COURRIER DU Monde

HISTOIRE

Céline face à Rajchman

C'EST avec grand intérêt que j'ai lu votre critique de la pièce de Céline, *l'Église* (*le Monde* daté du 4-5 octobre), et notamment les passages que vous consacrez à Ludwik Rajchman, dont je suis en train d'achever la biographie. En tant qu'arrière-petite-fille de Rajchman, je me permets cependant d'apporter ces quelques précisions sur les relations entre Ludwick Rajchman et Céline.

Vous avez parfaitement raison de dire qu'à l'acte III Céline fait *« une satire effrayante »* de son chef Rajchman, directeur de l'organisation d'hygiène de la Société des nations. Il est vrai aussi que le manuscrit de *l'Église* a été lu, sur l'invitation de Céline, aussi bien par Rajchman que par sa femme ; en revanche, il n'est pas vrai que Céline fut *« bien sûr... licencié »*.

Revenons un peu sur les faits, afin d'entrevoir l'épisode curieux que constitue l'amitié Céline-Rajchman. C'est en effet Selskar Gunn, qui dirigeait la division médicale de la Fondation Rockefeller en Europe, qui introduisit Destouches (Céline) auprès de son ami polonais Ludwik Rajchman en 1924. Le jeune docteur Destouches, voyant sans doute, dans l'organisation d'hygiène, avant tout la possibilité de voyager, écrivit plusieurs fois à Rajchman, avec des offres de candidature, et finit par être embauché. Lorsque Destouches n'était pas en mission à l'étranger, il était un habitué de la maison des Rajchman, à Genève, où il allait souvent déjeuner, amenant parfois avec lui sa petite fille Colette (il était déjà séparé de sa femme, dont le père, le docteur Athanase Follet, professeur de médecine à l'université de Rennes, lui avait rendu de grands services). La fille de Rajchman, âgée alors d'une quinzaine d'années, se souvient de Céline comme d'un *« bel homme »* et surtout comme d'un homme drôle qui faisait rire sans cesse les enfants. Leur mère, Marja Rajchman, appréciait les échanges littéraires qu'elle pouvait avoir avec le jeune homme, et aussi bien elle que son mari étaient particulièrement impressionnés par le fait qu'il avait travaillé dans un dispensaire parisien (ils avaient tous les deux été très actifs dans les œuvres sociales et bénévoles en Pologne avant la première guerre mondiale).

Quand Céline, dans les premiers mois de 1927, écrivait à Genève *l'Église*, il venait la lire, par petits bouts, à Marja Rajchman, qui, un beau jour, put entendre une description caricaturale, nettement antisémite, d'un protagoniste de la pièce, membre de la Société des nations, appelé « Yudenzweck » ; compte tenu de son activité, que précisait le manuscrit, ce personnage ne pouvait être que Ludwik Rajchman, tourné par l'auteur en ridicule, et méprisé.

Pourtant, après avoir fait lire sa pièce par son supérieur, et une fois sa mission technique à la SDN achevée (Céline ne faisait pas partie de la section permanente d'hygiène qui comptait une douzaine de membres, y compris Rajchman et les secrétaires, et ses missions étaient donc d'une durée limitée), Céline ne cessait d'écrire à Rajchman en lui demandant des bourses d'études. *« Cher directeur et ami,* écrit-il par exemple le 20 août 1932, *toujours soucieux de me tenir à l'avant-garde du progrès sanitaire, anxieux d'être prêt en toutes circonstances à répondre à l'organisation d'hygiène pour toutes les tâches qu'il lui plairait de me confier, je viens vous demander de me permettre d'entreprendre un voyage dont j'ai depuis longtemps le dessein... »* Une fois, il voulait partir pour la Scandinavie, une autre fois pour Dresde, Prague, Vienne, une autre fois encore pour Nancy, Berlin et Breslau... et toujours Rajchman donnait son aval. Cette volonté de Rajchman paraît d'autant plus surprenante que Céline s'était montré plutôt distrait au cours de ses missions (une fois il avait non seulement oublié un grand nombre de ses affaires personnelles à Genève, mais aussi les adresses des banques où il devait toucher l'argent nécessaire à sa mission et à celle de ses collègues), et qu'il avait contracté des dettes que Rajchman a remboursées de sa propre poche.

En octobre 1932 paraissait *Voyage au bout de la nuit*. Céline envoya à Genève un exemplaire hors commerce sur papier de luxe, *« imprimé spécialement pour le docteur et M*me *Ludwik Rajchman »*, avec la dédicace : *« A Ludwik Rajchman, grand humain voyageur. »* A l'un des journalistes venus l'interviewer, Merry Bromberger, il déclara : *« Mes maîtres ? Des médecins. Follet, d'abord, de l'université de Rennes, un grand bonhomme ; Rajchman ensuite, qui dirige à la Société des nations la lutte contre les épidémies, qui m'aime comme son fils et m'a fait voyager. » (L'Intransigeant,* 8 décembre 1932.)

Et pourtant, le portrait de Rajchman que Céline avait fait dans *l'Église* n'est rien, si l'on ose dire, en comparaison de celui qu'il réitéra, en 1937, sous le pseudonyme cette fois de « Yubelblat », dans *Bagatelles pour un massacre*. Ludwik Rajchman, ici, devient tout à fait monstrueux ; la violence antisémite se donne libre cours, comme dans l'ensemble du livre. Alors que la famille du docteur Rajchman eut à subir les pires retombées de l'antisémitisme nazi en Pologne, il est frappant de lire encore, dans le carnet d'adresses de 1944 de Ludwik Rajchman, à la lettre D : *« Louis Destouches, 98, rue Lepic, Paris 18*e. *»*

Loin de vouloir se venger, Rajchman a constamment protégé le jeune médecin qui allait devenir l'écrivain renommé. ■

MARTA ALEXANDRA BALINSKA

[Céline, en effet, ne fut pas *« licencié »* par la SDN. Il ne la quitta pas non plus de son propre gré, sur un coup de tête, comme il le prétend dans *Bagatelles pour un massacre : « Un matin, je claquai la porte... C'est dans un coup d'héroïsme que j'ai quitté la SDN. »* Plus simplement, il avait, en juin 1924, signé un contrat qui venait à expiration le 31 décembre 1927, et ce contrat ne fut pas renouvelé. – M. C.]

RÉFÉRENDUM

Un miracle encourageant

JE ne partage pas du tout la réaction dominante, toutes opinions confondues, à propos du résultat prétendu « étriqué » du référendum.

L'objet d'un référendum populaire n'est pas de solliciter un jugement d'ordre technique. Combien en 1958 avaient lu et analysé les articles de la Constitution, en 1962 ceux des accords d'Evian, en 1969 ceux de la réforme constitutionnelle et administrative proposée ? Il s'agit tout au contraire d'obtenir une sorte d'aval émotionnel à un projet engageant la nation dans ses profondeurs. Or, lors du dernier référendum, il ne s'agissait de rien de moins que d'obtenir des détenteurs de la souveraineté dans le plus vieil Etat souverain d'Europe qu'ils consentent à la voir amputée à terme d'un de ses attributs les plus lourds de symboles : celui de battre monnaie. Les chantres (et la chantresse) du « non » ne s'y sont pas trompés en insistant sur ce point et en l'assortissant, pour faire bonne mesure, d'une abdication de fait entre les mains de l'« ennemi héréditaire ». Quand on ajoute à cela les peurs devant l'inconnu (elles aussi savamment exploitées) et la tentation de dire « non » à un président majoritairement rejeté, que le oui puisse l'emporter, ne fût-ce que d'une seule voix, relevait du miracle. Or le miracle s'est produit, et à plusieurs centaines de milliers de voix.

On nous a dit que les ouvriers et les paysans avaient voté « non ». Ce n'est pas exact : il ne s'est agi que de la majorité d'entre eux. Et c'est parce qu'il y en eut suffisamment, et avec eux d'autres citoyens, pour délibérément voter à l'encontre de leur intérêt personnel ou de leurs réflexes ataviques que le « oui » a finalement gagné. C'est là tout le mystère et tout l'honneur du suffrage universel. Les partisans du « oui », plutôt que de pleurnicher, et ceux du « non », plutôt que de ricaner, devraient s'accorder sur ce point et y puiser des raisons de confiance dans notre système de gouvernement et dans l'avenir de notre nation. ■

JEAN-PIERRE MARTY
Azille

EUROPE

Frontalière licenciée

JE travaille depuis treize ans comme frontalière, au service douane de l'entreprise Eurotransit à Kehl en Allemagne. Le 30 septembre 1992, j'ai reçu ma lettre de licenciement et mon patron m'a informée que je n'avais droit à aucune indemnité, vu que mon licenciement était dû à une décision de Bruxelles et non du patron.

En France, les employés dans mon cas bénéficient d'un bon plan social. En Belgique, pareil. En Allemagne, rien n'est prévu ! Est-ce là l'*Europe prônée par le chancelier* Kohl lors du référendum français ?

Les Allemands dans la même situation, mais travaillant en France, bénéficieraient du plan. Il est incroyable qu'à la fin du vingtième siècle l'Europe traite avec autant de désinvolture les personnes victimes de ses réformes. Il est à noter que sur les sept licenciés de mon entreprise, six sont français.

Mon plus grand regret est d'avoir voté « oui » comme la majorité des Alsaciens en septembre. Que compte faire le gouvernement français pour que chaque victime des décisions de Bruxelles ait un minimum de droit ? ■

ANNETTE STRUB
Lyon

APARTHEID

Se priver de rugby

CONTRAIREMENT à l'auteur de l'article sur la tournée de l'équipe sud-africaine en France (*le Monde* daté 4-5 octobre), je ne pense pas que Mme Frédérique Bredin soit « tombée dans un piège » en marquant sa désapprobation par son absence au premier match organisé en France. En effet, il lui était difficile de s'opposer à une tournée que les organisations anti-apartheid de l'intérieur avaient accepté de ne pas remettre en question afin de favoriser la poursuite des négociations avec le président De Klerk. En revanche, l'argument du choix des joueurs sur le seul critère du mérite ne tient absolument pas si l'on prend en compte au moins les quelques éléments d'information suivants : conditions de vie profondément inégales depuis des décennies entre les Noirs et leurs homologues blancs, et placées en outre sous le signe de l'insécurité ; moyens inexistants ou largement inférieurs tant au niveau des écoles que des équipements sportifs, de l'entraînement, de la compétition..., cela sur des critères exclusivement raciaux.

Dois-je rappeler encore que, jusque récemment, les Africains étaient limités dans leurs déplacements dans le pays et soumis à des conditions vexatoires ; qu'ils ne sont toujours pas citoyens, ne disposent pas du droit de vote ni de moyens d'expression au Parlement ou dans quelque autre instance gouvernementale ? On pourra reparler de « mérite » dans une dizaine d'années, si les choses changent vraiment à la base. En attendant, j'approuve entièrement la position prise par Mme Bredin et m'abstiendrai moi-même, pourtant fervent adepte de rugby, d'assister aux matches prévus ou à leur retransmission télévisée. ■

JACQUES ALVAREZ-PÉREYRE
Grenoble

PRISONS

L'heure de la promenade

TIRER sur les hélicoptères qui viennent indûment se poser dans l'enceinte des prisons semble un jeu fort dangereux. Chacun le reconnaît, même monsieur le garde des sceaux, une fois apaisé un mouvement de colère au demeurant compréhensible.

Tisser des réseaux de filins protecteurs au-dessus des cours intérieures de toutes les prisons de France semble une entreprise follement onéreuse, à laquelle d'ailleurs la ruse des délinquants ne tardera guère à opposer quelque parade. Ne serait-il pas mille fois plus simple, plus économique et plus efficace de prescrire aux responsables de nos maisons d'arrêt de dérégler l'horaire des promenades et des exercices physiques de leurs hôtes, celui-ci variant d'un jour sur l'autre et d'une semaine à la suivante ? Le directeur de la prison serait le seul maître d'une chronologie désormais imprévisible pour tout autre que lui.

Il se peut bien que cette mesure entraîne quelques difficultés pratiques de mise en œuvre. Mais l'enjeu est tel qu'il mérite largement de la part des exécutants un petit effort d'imagination et d'adaptation. ■

GÉRALD ANTOINE
Paris

ŒCUMÉNISME

De Taizé à Vatican I

DANS sa *Lettre aux évêques de l'Eglise catholique sur certains aspects de l'Eglise comprise comme communion)* datée du 28 mai 1992, le cardinal Joseph Ratzinger *« fixe de nouvelles limites au dialogue œcuménique »* (*le Monde* du 16 juin). Cette lettre a consterné ceux qui œuvrent pour la réconciliation des chrétiens et la conversion des Eglises parce qu'elle met comme condition à l'unité la reconnaissance de la primauté de Rome.

Il vient un moment où il faut prendre position. Je le fais d'autant mieux que je sais que mes amis du Groupe des Dombes (1) se trouvent dans la même situation que moi.

Mais la coupe a débordé en apprenant que le Père Max Thurian devient membre de la commission théologique internationale qui assiste la Congrégation pour la doctrine de la foi que préside au Vatican le cardinal Ratzinger (*le Monde* du 2 octobre).

Frère Max, pasteur de l'Eglise réformée suisse, cofondateur de la Communauté de Taizé, théologien œcuménique de premier plan, maître à penser de plusieurs générations de théologiens, pilier depuis des décennies du Groupe des Dombes, avait discrètement été ordonné prêtre en 1987. Cette décision personnelle avait été respectée par tous.

Mais le voici arrivé à ce qui me paraît être aux antipodes de ce qu'il a enseigné et publié. Le voici publiquement aux côtés du cardinal Ratzinger, donc solidaire de sa *Lettre aux évêques* évoquée ci-dessus.

Frère Max, le Père Max Thurian, ne rend pas service à la cause qu'il a défendue durant toute sa vie. Il ne rend service ni à l'Eglise, ni à la *communauté de Taizé, ni au* Groupe des Dombes. Son tête-à-queue spectaculaire lui fera lire Vatican II, concile auquel il a assisté comme observateur, à la lumière du concile Vatican I, comme le cardinal Ratzinger. J'ai tant aimé Frère Max. Qui est le Père Thurian ? ■

Pasteur DANIEL FRICKER

(1) Le Groupe des Dombes réunit plusieurs dizaines de philosophes catholiques et protestants français.

TRAIT LIBRE



FRANCOPHONIE

Météo linguistique

AYANT participé récemment à Toulouse à un congrès sur la météorologie alpine, j'ai été très choqué, par l'usage presque exclusif de la langue anglaise. Vingt-quatre nationalités étaient représentées ; parmi les 162 participants, on comptait 63 francophones, dont 40 Français, mais aucun Britannique et seulement... 4 Américains. Pourtant, toutes les annonces écrites et orales y ont été faites en anglais, et plusieurs conférenciers français se sont exprimés dans cette langue. En revanche, de nombreux étrangers ont présenté leur communication en français et se sont vivement étonnés de la place tenue par l'anglais dans un congrès organisé en France par des Français... ■

GUY BLANCHET
Villeurbanne

CHÔMAGE

Onze ans de socialisme

C'EST fait ! J'ai cinquante-deux ans et me voilà « chômeur économique », je viens de recevoir de l'ASSEDIC mon inscription et j'apprends que je vais recevoir pendant cent vingt-deux jours 57 % de mon dernier salaire ; et encore, je recevrai le premier versement le 27 décembre (deux mois après la fin de mon préavis.)

Voilà bien à mes yeux le résultat de onze ans de socialisme. Quand nous avions un gouvernement de droite, un chômeur économique recevait 90 % de son dernier salaire pendant un an et sans restrictions.

Après la nuit, la lumière ? Je crois que je suis devenu un antisocialiste primaire. ■

JEAN MARCEL
Paris

UN LIVRE

Ceux du dehors

LES QUARTIERS D'EXIL
de François Dubet et Didier Lapeyronnie.
Le Seuil, 246 p., 110 F.

VAULX-EN-VELIN vient se rappeler à notre bon souvenir, de la manière la plus triste – et la plus banale – qui soit : coup de feu mortel, jets de pierres, vitrines brisées, « rodéos » nocturnes, voitures incendiées... Les commentaires sont prudents, et sans passion. Impression de déjà vu, de déjà dit. Et, surtout, grand désarroi : comment soigner les banlieues malades, alors que tous les remèdes semblent avoir été déjà essayés ?

Deux sociologues, François Dubet et Didier Lapeyronnie, nous entraînent sur le terrain, pour observer et comprendre ces explosions périphériques dans lesquelles des enfants d'immigrés jouent souvent les artificiers. Un livre dense sans être indigeste, avec un joli titre, ambigu à souhait, *les Quartiers d'exil*.

Au cours des vingt dernières années, un glissement essentiel s'est produit en France : le travail n'est plus au cœur de l'organisation sociale. C'est la ville qui a pris le relais. Les grèves ouvrières cèdent *la place aux émeutes urbaines. La* « question sociale » s'estompe au profit des problèmes sociaux. Dans les banlieues, de nouvelles « classes dangereuses » ont fait leur apparition : elles ne se plaignent pas d'être exploitées, mais marginalisées, méprisées, ignorées. Entre les *« exclus » et les « inclus », entre ceux* du dehors et ceux du dedans, il n'y a même pas de réelle confrontation : les deux composantes de la société française vivent côte à côte, dans deux univers différents, sans se combattre ni même se rencontrer.

Est-ce un hasard si une bonne partie de l'ouvrage traite des immigrés et de leurs enfants ? Cette population est concentrée dans des cités, des immeubles, voire de simples cages d'escalier où sont relégués tous les « problèmes ». Il arrive alors que la marginalité culturelle *s'additionne à l'exclusion sociale,* donnant lieu à des situations inextricables.

Mais les vrais révoltés sont ceux, au contraire, qui connaissent une assimilation culturelle forte. Parfaitement francisés, ils participent à la culture de masse sans avoir les *moyens de s'en procurer les objets* fétiches. Les vols, rackets, trafics en tout genre ressemblent alors à *« une stratégie d'intégration illégale »* dans cette société qui leur est fermée.

Plus l'assimilation culturelle est forte, plus l'exclusion sociale est difficile à vivre. On assiste alors à des phénomènes irrationnels : des jeunes détruisent des équipements sociaux alors qu'ils en réclament ; ils se retournent contre leur propre quartier alors qu'ils souffrent de le voir montré du doigt. Ce sont des émeutes sans lendemain, qui ne débouchent sur rien mais permettent d'être « vus », sinon reconnus.

Comment en sortir ? Il n'appartient pas aux sociologues de définir une politique. Les dernières pages de François Dubet et Didier Lapeyronnie, dans lesquelles ils souhaitent un retour à *« l'intégration par le conflit »*, sont d'ailleurs un peu compliquées... Au moins nous ont-ils offert une grille de lecture de la France d'aujourd'hui, et c'est déjà beaucoup. ■

ROBERT SOLÉ

RUSSIE : mis en cause par M. Eltsine

M. Gorbatchev s'interroge sur la publication tardive du document concernant le massacre de Katyn

MOSCOU

de notre correspondant

Accusé par Boris Eltsine d'avoir dissimulé la vérité sur le massacre de Katyn, Mikhaïl Gorbatchev, ulcéré, à cran, accuse à son tour : pourquoi l'actuel président russe a-t-il lui-même attendu si longtemps avant de publier l'extraordinaire document portant la signature de Staline et ordonnant de fusiller les prisonniers polonais (*le Monde* du 16 octobre) ? Et pourquoi n'en a-t-il soufflé mot lorsque Lech Walesa est venu en visite officielle à Moscou, au printemps dernier ?

La question, de fait, mérite d'être posée : que l'on accepte ou non la version de M. Gorbatchev, qui affirme avoir pris connaissance de ce document quelques heures seulement avant de transmettre à Boris Eltsine le contenu du fameux « dossier numéro un », le plus secret des archives secrètes, il est incontestable que l'actuel président russe l'avait lui-même en sa possession depuis le mois de décembre 1991. Or il a attendu le mardi 14 octobre pour en faire part à Varsovie, en même temps qu'il le portait à la connaissance du Tribunal constitutionnel : après bien des détours, l'avocat de la *« partie présidentielle »* au procès sur le PC soviétique, M. Makarov, *nous a* indiqué qu'un pli contenant ce *document avait été remis le même* jour au tribunal.

Il est bien difficile de ne pas en conclure que M. Eltsine avait gardé cette « bombe » en réserve – avec peut-être quelques autres, à utiliser plus tard – et qu'il a choisi de la lâcher au moment jugé le plus opportun, en même temps qu'il remettait de manière aussi spectaculaire que possible aux Sud-Coréens et aux Américains des documents, par ailleurs assez décevants, sur l'affaire du Boeing abattu en 1983 par la chasse soviétique. Se donner le beau rôle tout en accusant M. Gorbatchev de dissimulation, sinon de mensonge : l'opération aurait pu être habile, si elle n'avait été si lourdement orchestrée. A trop vouloir ternir la réputation de son ex-rival, M. Eltsine, cette fois, n'a pas grandi la sienne.

« Un procès de merde ! »

Sans doute conscient que l'affaire prenait un tour déplaisant, M. Sergueï Chakhraï, le représentant personnel du président au procès sur le PCUS, s'est donc efforcé jeudi de remettre les choses à leur place, de concentrer l'attention sur les documents eux-mêmes : en plus des ordres portant la signature de Staline et des autres dirigeants de l'époque, on a ainsi pu prendre connaissance d'un texte manuscrit (manière d'éviter que même une secrétaire puisse en prendre connaissance) adressé en 1959 à Khrouchtchev par Alexandre Chelepine, alors chef du KGB. Il y faisait état du nombre exact de représentants de *« l'élite de la Pologne bourgeoise »* fusillés en application de l'ordre de Staline (21 857), et suggérait de détruire tous les documents concernant ces faits. En effet, expliquait tranquillement le chef du KGB, *« ils ne présentent pas d'intérêt pour les historiens soviétiques »*, et *« il est douteux qu'ils présentent un intérêt réel pour nos camarades polonais »*, *« d'autant qu'il existe une version officielle, largement acceptée par l'opinion mondiale »*, qui attribue les exécutions aux Allemands...

Ce cynisme absolu se retrouve dans les instructions données, en 1971 et en 1972, par le bureau politique à l'ambassade soviétique à Londres : ordre était donné de protester contre une *« émission calomniatrice »* alors préparée par la BBC sur Katyn, et de dénoncer l'utilisation par *« les milieux réactionnaires »* de la *« propagande de Goebbels »* dans le but de *« salir la réputation »* du pays qui avait *« sauvé l'Europe du fascisme »*...

D'autres documents apportent des précisions sur la manière dont fut décidée l'intervention soviétique en Afghanistan (dans la datcha de Brejnev, où s'étaient retrouvés la plupart des membres du bureau politique) : une preuve supplémentaire d'une réalité dont personne, pendant plus de soixante-dix ans d'histoire de l'URSS, n'avait jamais douté le moindre instant, à savoir que le PC, ou plus exactement le bureau politique du comité central, dirigeait le pays. Etablir cette évidence, et donc justifier la thèse de l'*« inconstitutionnalité »* du parti, et par-là même le bien-fondé de la décision prise par M. Eltsine de l'interdire, tel reste en effet l'objet théorique du procès devant le Tribunal constitutionnel.

« Un procès de merde », comme l'a dit récemment M. Gorbatchev, dans un de ses – nombreux – moments d'énervement. A la suite de quoi le président du Tribunal, M. Zorkine, s'est à son tour mis en colère et a annoncé à l'ex-président qu'une *procédure judiciaire pour « offense à la Cour »* allait être *ouverte contre lui...* Le feuilleton continue.

JAN KRAUZE

La guerre des archives

Suite de la première page

Entre ces inutiles « documents » et celui de Katyn, il y a donc un énorme travail de tri à réaliser. Et celui-ci s'effectue dans un flou artistique où les considérations d'opportunité – politique mais aussi financière – prennent souvent le pas sur la recherche de la vérité historique.

A l'heure actuelle, les archives soviétiques se répartissent, selon leurs origines et les thèmes traités, en au moins cinq « fonds » bien distincts :

1) Les archives du comité central du PC, déjà évoquées, sont pour l'essentiel celles *qui ont été confisquées* dans les immeubles de la Vieille Place de Moscou au lendemain du putsch manqué de 1991. Elles sont abritées au Centre de conservation des archives contemporaines, ouvert en février dernier à Moscou sous la direction de Rudolf Pikhoïa, chef des archives d'Etat de Russie. Ce centre est en principe ouvert au public, mais l'accès aux dossiers se fait sur demande motivée : le chercheur doit préciser son thème de recherche, et les journalistes, selon *plusieurs témoignages, n'y sont pas* particulièrement bienvenus... De toute manière, les *« sensations »* qu'on leur reproche de rechercher ne se trouvent pas là, dans le fouillis des innombrables instructions et notes que s'adressaient les divers départements du comité central : ceux-ci ne faisaient qu'appliquer les décisions prises « en haut ».

2) Le « fonds présidentiel » contient précisément ces décisions venues d'en haut. C'est le nouveau nom donné aux archives du Politburo au printemps 1990, lorsque, après que le PC eut renoncé en principe à son rôle dirigeant, M. Gorbatchev en prit le contrôle en tant que président de l'URSS. M. Eltsine, qui a hérité de ce fonds en décembre 1991 (en totalité ou après *quelques « prélèvements »*, il est bien difficile de le savoir), y *puise aujourd'hui les munitions* dont il a besoin contre son prédécesseur ou pour les intérêts de sa diplomatie.

Le gardien de ce trésor est le *même M. Pikhoïa, mais, plus haut*, M. Mikhaïl Poltoranine, un ancien *journaliste devenu vice-président* du gouvernement, supervise son travail en tant que président de la commission présidentielle des archives. Et ce dernier ne cache pas la couleur : dans un entretien publié par *l'Unita* du 9 juin dernier, il se vantait de pouvoir *« abattre Gorbatchev d'un seul coup »* et *« faire trembler le monde entier d'indignation »* par la révélation de ce qu'il trouvait...

Des archives « ouvertes à un seul homme »

3) Les archives du KGB sont également fermées au public, malgré *la promesse qu'avait faite Boris* Eltsine au lendemain du putsch. Plus précisément, elles sont utilisées, comme les autres, de manière sélective, selon les besoins des institutions héritières de l'appareil policier soviétique, essentiellement le ministère russe de la sécurité.

4) Les archives de l'armée sont dans le même cas, *d'autant que* cette institution est la seule qui soit restée pratiquement intacte après son passage sous la coupe du ministère russe de la défense. L'homme fort en la matière est le général Dmitri Volkogonov, ancien directeur de l'Institut d'histoire militaire et aujourd'hui membre du *conseil consultatif du président de* Russie. A ce titre, M. Volkogonov bénéficie également d'un accès privilégié aux archives du Politburo. Il a publié nombre de documents inédits dans ses ouvrages sur Staline et plus récemment sur Trotski, mais cela ne va pas sans susciter des jalousies. Dans une lettre ouverte adressée à leurs collègues, les historiens Pierre Broué (français) et Alexandre Pantsov (russe), spécialistes de Trotski, contestent non seulement le dernier ouvrage du général, mais aussi le fait que les archives aient été ouvertes *« à un seul homme »* dont *« on ne peut vérifier les citations »*.

5) Le « fonds étranger » touche beaucoup *moins directement* à la politique russe, mais il suscite aussi beaucoup d'intérêt. Il s'agit d'abord de très volumineuses archives de divers partis et mouvements ouvriers d'Europe occidentale que leurs responsables avaient *volontairement confiées* dans les années 20 au Komintern et à la patrie du socialisme : *là encore*, divers groupes et chapelles se disputent le butin. Mais l'on trouve aussi dans ce fonds les prises de guerre ramenées par l'armée rouge après sa victoire de 1945.

La curiosité de l'étranger

C'est là qu'ont été exhumés le journal de Goebbels, acquis – moyennant finances – par divers journaux occidentaux, ou encore les archives du 2e bureau français, *saisies en France par les Allemands*, puis en Allemagne par l'armée *soviétique. Bien que Moscou* en ait promis la restitution à Paris, celle-ci n'a toujours pas eu lieu. Bien sûr, il ne faut pas sous-estimer les progrès accomplis. Quoi que l'on puisse penser de ses motivations, Boris Eltsine n'en a pas *moins produit des documents capitaux* pour la connaissance du passé, comme on l'a vu avec Katyn. Les nouveaux journalistes de Moscou font également un précieux travail d'investigation, à base de témoignages et de documents recueillis par leurs propres moyens : en particulier les *Izvestia*, dans une série d'articles remarqués, avaient déjà fait faire de sérieux progrès à *l'enquête sur le Boeing* sud-coréen.

Il reste que d'autres chercheurs, étrangers notamment, éprouvent maintes frustrations devant les *barrages rencontrés. Tel professeur se* voit communiquer un document sur une session du Politburo, *mais* il constate qu'il ne s'agit que d'un très bref ordre du jour, mentionnant une *« intervention »* de telle ou telle personne, mais n'en donnant pas le texte : cela figure dans un autre document, qui se trouve *« ailleurs »*, on ne sait où.

Les Américains, sous la direction de M. Billington, « patron » de la Bibliothèque du Congrès et soviétologue lui-même, s'intéressent d'autant plus au problème que leur aide avait été sollicitée pour le microfilmage et l'emploi des méthodes modernes d'archivage (*le Monde* du 27 mars 1992). Mais la commission internationale qui *devait être constituée sous sa présidence* n'a toujours pas vu le jour. M. Billington a en revanche obtenu de M. Pikhoïa, au terme de négociations parfois difficiles, une sélection de divers documents significatifs qui ont été exposés l'été dernier à Washington. On y trouvait notamment les lettres échangées entre Khrouchtchev et Kennedy pendant la crise des missiles de Cuba, une savoureuse autobiographie de Mikhaïl Souslov, le futur idéologue du brejnévisme, écrite pour le service des cadres du parti en 1952, enfin un calendrier *des événements et anniversaires à* connotation anti-américaine à célébrer dans la presse, calendrier établi au début des années 70 par... Alexandre Iakovlev, celui qui *devait devenir, la décennie suivante*, l'associé de M. Gorbatchev et le père de la glasnost.

De toutes manières, il faudra des dizaines d'années et des trésors de patience de la part de centaines de chercheurs pour écrire l'histoire du régime soviétique. Ce travail a déja commencé, mais il irait plus vite si l'accès aux archives était normalisé, soumis à des règles sans doute limitatives (la notion de secret d'Etat n'est pas abolie, et des délais seront nécessaires), mais du moins égales pour tous, à l'instar *de ce qui a été fait en Allemagne* à propos des archives de la Stasi et du SED. Cela est une partie de l'« Etat de droit » qui reste encore très largement à créer, mais aussi affaire de génération, car les révélations à venir peuvent atteindre bien d'autres personnes que M. Gorbatchev. Après tout, Boris Eltsine et la plupart des gens qui l'entourent sont eux aussi d'anciens communistes...

MICHEL TATU

□ **RECTIFICATIF.** – Dans l'article *de notre correspondant* à Moscou consacré aux révélations sur le massacre de Katyn et le Boeing sud-coréen, publié dans nos éditions du 16 octobre, il était écrit *par erreur* qu'en septembre 1983M. Iouri Andropov était chef du KGB. Il était en réalité déjà secrétaire général du PCUS, ayant succédé à ce poste à Leonid Brejnev en novembre 1982.

Reconnu coupable de 52 meurtres

Le « tueur de Rostov » a été condamné à mort

MOSCOU

de notre envoyé spécial

C'est la bave aux lèvres et en criant des propos incohérents – *« Ukraine libre ! »*, *« Je n'ai pas volé le linoléum ! »* – qu'Andreï Tchikatilo a accueilli, jeudi 15 octobre, le verdict du tribunal de Rostov-sur-le-Don, dans le sud de la Russie, le condamnant à mort.

Reconnu coupable de cinquante-deux crimes particulièrement atroces *commis en* majorité sur des enfants et des adolescents, Andreï Tchikatilo, cinquante-six ans, était docteur en philologie et ancien enseignant.

Devant la commission des grâces

Arrêté, après douze ans de recherches, en novembre 1990 *il avait été* reconnu sain d'esprit à l'issue de deux analyses psychiatriques.

Il avait fait, indirectement, une cinquante-troisième victime puisqu'un suspect avait été appréhendé à sa place et condamné à mort il y a quelques années.

Le « tueur de Rostov » sera-t-il exécuté ou bénéficiera-t-il d'une grâce, que, seul, le président Boris Eltsine est en droit d'accorder, après l'avis de la commission des grâces ?

Celle-ci est composée en majeure partie de personnalités, désignées par le président russe, opposées à la peine de mort.

Ainsi, sur les quatre-vingt-quinze condamnés à mort qui attendent dans les prisons du pays, un seul a été exécuté cette année. En 1991, il y avait eu trente-trois exécutions, contre plus de cinq cents il y a dix ans. Le nombre des crimes d'Andreï Tchikatilo et leur sauvagerie *donnent toutefois* à penser que la sentence devrait être, dans son cas, appliquée.

J.-A. F.

GÉORGIE

Echec des discussions sur l'Abkhazie

Les ministres des affaires étrangères russe et géorgien, MM. Andreï Kozyrev et Alexandre Tchikvaïdze, se sont entretenus, jeudi 15 octobre, pour préparer la rencontre de leurs chefs d'Etat respectifs, MM. Boris Eltsine et Edouard Chevardnadze, à propos de la guerre en Abkhazie, mais ne sont pas parvenus à dégager de *« formules de règlement acceptables par les deux parties »*.

« Je n'ai pas l'impression que l'Abkhazie et la Géorgie soient décidées à régler le conflit par des moyens politiques, a déclaré M. Kozyrev à la presse. *Les deux parties continuent de jouer au plus fort. »* – (*AFP, Reuter, Itar-Tass.*)

□ **ITALIE : M. Craxi entend rester à son poste.** – Le secrétaire du Parti socialiste, M. Bettino Craxi, a annoncé, jeudi 15 octobre à Rome, son intention de *« rester fermement à son poste »*. M. Craxi, qui dirige le PSI depuis 1976, répondait ainsi à des rumeurs de changement à la tête du deuxième parti de la coalition gouvernementale. Un vent de contestation souffle sur le PSI, à la suite de scandales de corruption qui ont touché des responsables locaux socialistes, notamment à Milan (*le Monde* du 7 octobre). – (*AFP.*)

EUROPE

La rencontre entre le premier ministre yougoslave et les dirigeants albanais du Kosovo

Offensive de charme de M. Panic à Pristina

Le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, a réussi, lors de la visite qu'il a faite, *jeudi 15 octobre, au Kosovo*, à nouer le dialogue avec les Albanais de souche qui constituent 90 % de la population de cette province du sud de la Serbie. Le fossé qui s'était creusé au fil des années entre Serbes et Albanais en raison de l'oppression permanente du pouvoir de Belgrade et de la suppression, en 1990, de l'autonomie du Kosovo semblait avoir rendu toute négociation impossible.

PRISTINA (Kosovo)

de notre envoyée spéciale

A la volonté de domination serbe, les Albanais répondaient par le séparatisme. Privés de leurs droits civiques et sociaux, ils ont unilatéralement proclamé une «République du Kosovo», dont les responsables ont été élus en mai 1992. Or c'est justement le «président» de cette «République», M. Ibrahim Rugova, qui a accepté, jeudi, la main que M. Panic était venu tendre à la communauté albanaise. Déterminé à régler le problème du Kosovo et à prévenir une nouvelle vague de violences, M. Panic est le premier dirigeant serbe *à avoir gagné la confiance* des représentants des Albanais de souche.

M. Panic a fait moult promesses. Certes, elles ne seront peut-être jamais tenues, mais elles marquent un premier pas dans l'assouplissement des relations entre Belgrade et Pristina. Personne ne se leurre : le processus sera lent avant de parvenir à un règlement de la question albanaise au Kosovo. Favorable à *«un débat politique»* pour éviter la rupture totale avec Belgrade, M. Rugova n'avait jamais trouvé d'interlocuteur dans le camp adverse. L'intransigeance à laquelle il s'était heurté l'avait rendu réticent devant les premières approches de M. Panic. La persévérance du premier ministre semble l'avoir convaincu. Et c'est dans *le bâtiment de l'ancien gouvernement* autonome du Kosovo, désormais sous la coupe des autorités serbes, que M. Rugova a accepté de s'asseoir à la table des négociations avec M. Panic.

Levée des mesures discriminatoires

Le débat – qualifié de *«sérieux»* par le leader albanais et qui s'est conclu par une accolade – a fait naître une lueur d'espoir chez les partisans de la réconciliation. Certes, nombreux seront ceux qui la déploreront et verront dans l'entente subite entre les deux hommes un acte de trahison. Mais, comme l'a souligné M. Panic, *«le problème a été cerné et les modalités du règlement de la crise ont été établies»*. Les négociations se sont déroulées sans grande difficulté, M. Panic ayant décidé d'attaquer le problème sans faire référence au passé. Cette approche toute nouvelle a permis aux délégations yougoslave et albanaise de convenir de la création de plusieurs groupes de travail. Ces commissions mixtes seront notamment chargées de régler des *«problèmes concrets et urgents»* dans les domaines de la justice, de l'enseignement, de la presse et des relations économiques.

L'objectif premier de M. Panic est de réintégrer les Albanais de souche dans la vie politique yougoslave. En signe de bonne volonté, il a promis de contribuer à la levée des mesures discriminatoires afin de permettre notamment aux quelque 124 000 salariés albanais licenciés depuis 1990 de retrouver leur emploi et aux 400 000 élèves et étudiants albanais de suivre un enseignement reconnu officiellement dans leur langue maternelle et selon un programme choisi par les spécialistes de leur communauté. M. Panic n'a toutefois pas été en mesure de fixer la date de la réouverture des écoles et de l'université de Pristina, sachant qu'une telle décision dépendait en grande partie du bon vouloir des autorités de Serbie. Le premier ministre yougoslave est enfin convenu du droit des Albanais à disposer de media dans leur langue, tout en admettant que, pour la radio et la télévision, il était impuissant. M. Panic se heurte lui-même à Belgrade au problème de la liberté des media, maintenus sous la férule de M. Slobodan Milosevic, le président de Serbie.

En échange de ces concessions, M. Rugova s'est engagé à convaincre sa communauté de participer, dans l'avenir, aux élections serbes et fédérales, boycottées par les Albanais de souche depuis la suppression de l'autonomie du Kosovo. M. Ymer Yaka, chef du Parti démocrate-chrétien et responsable du Comité des droits de l'homme au Kosovo, qui a assisté aux négociations, ne doutait pas, jeudi soir, de la bonne volonté de M. Panic, mais restait sceptique en raison des pouvoirs trop limités dont dispose actuellement le premier ministre yougoslave.

Reste le problème politique du statut du Kosovo. Et là, chacun campe sur ses positions. M. Panic conçoit une forme d'autonomie de la région mais s'oppose à la création d'une entité séparée de la Serbie. M. Rugova, pour sa part, ne renonce pas à la «République» qu'il préside. Les leaders albanais, dont la revendication maximaliste est la fusion du Kosovo et de l'Albanie, se disent cependant prêts à faire un compromis, à savoir accepter le maintien du Kosovo, en tant qu'État indépendant au sein de la Yougoslavie.

FLORENCE HARTMANN

□ **Les Douze et l'aide aux réfugiés.** – Les ministres des affaires étrangères des pays de la Communauté, réunis jeudi 15 octobre à Birmingham, ont approuvé les mesures budgétaires présentées par la Commission en faveur des réfugiés de l'ex-Yougoslavie. A la fin de l'année, 468 millions de dollars (soit plus de 2,3 milliards de francs) auront été débloqués pour cette aide, dont 300 millions affectés au budget de la Communauté et 168 millions répartis entre les pays membres et les autres pays du G 24 (le groupe de 24 Etats chargé de coordonner l'aide à l'Europe centrale et orientale). Le chancelier Helmut Kohl avait adressé une lettre à MM. Jacques Delors et John Major avant le sommet de Birmingham pour attirer leur attention sur l'urgence de ce problème à l'approche de l'hiver.

BIBLIOGRAPHIE

«L'Europe à l'épreuve des Balkans» de Xavier Gautier

Histoire d'une impuissance



Que voilà donc un livre à la fois inconfortable et salutaire! Xavier Gautier, journaliste au *Figaro*, pose, sans tourner autour du pot, la question qui nous hante depuis l'effondrement de l'empire soviétique : la libération des nationalismes. Qu'a fait l'Europe, celle des Douze, pour enrayer le mal qui met à feu et à sang la Yougoslavie et menace – pour commencer? – l'est et le centre du continent? Que peut-elle, que doit-elle faire pour rattraper le temps perdu? Résumons la pensée de notre confrère : l'Europe pourrit par les Balkans. Il le dit un peu moins crûment en paraphrasant Churchill : *«Se replier et oublier les Balkans pour sauver l'Europe communautaire? Nous perdrions les Balkans et nous perdrions l'Europe.»*

L'auteur est manifestement de ceux qui ont fait du rapprochement franco-allemand une de leurs raisons de vivre et de l'Europe leur espérance. Ce qui ne l'empêche pas d'envoyer, à propos de la Yougoslavie, une volée de bois vert aux dirigeants français, allemands, et à l'Europe *communautaire en son ensemble*. L'histoire des quelque quinze mois passés depuis la proclamation des indépendances slovène et croate est ainsi retracée. Histoire d'une guerre que l'on n'ose pas dire civile. Histoire d'une impuissance européenne, et singulièrement de la disjonction de la mécanique franco-allemande.

Xavier Gautier n'est évidemment pas tendre pour le Serbe Slobodan Milosevic qui a déchaîné les éléments pour accéder au pouvoir et s'y maintenir. Ni pour les chefs de l'armée *fédérale*. Il n'est guère plus indulgent pour le président croate Tudjman. Mais dans le dossier, d'ailleurs fort bien documenté, qu'il présente, c'est surtout le rôle des petits et moyens chefs de bande qu'il met en lumière. Donc, il faut les mettre hors d'état de nuire par une intervention rapide que souhaiteraient les ex-Yougoslaves car, pour les populations, l'intolérable, c'est que *«l'Europe cède chaque jour du terrain aux bandes armées»*. Et quelle intervention? Une opération conjointe dont la France et l'Allemagne seraient les auteurs *«pour reconstruire le pays des Slaves du Sud»*.

Il était bon que ces choses-là, si souvent sous-entendues, fussent enfin dites et fissent l'objet de discussions sérieuses. Les constats de carence que dresse Xavier Gautier ne souffrent pas de discussion, *ni même ses pronostics* pour les lendemains dramatiques qui attendent tout le monde si un cessez-le-feu définitif n'est pas imposé, et très vite, sur le territoire yougoslave.

Disparités économiques

Le doute commence à propos des moyens à employer. Suffirait-il d'envoyer trente mille hommes bien armés (selon lord Carrington) ou cent mille (selon des stratèges français) pour que canons et fusils soient *remisés* pour de bon?

Et quelle perspective la Communauté peut-elle offrir? Xavier Gautier critique fort justement les reconnaissances d'indépendance accordées au coup par coup, en commençant par la Slovénie et la *Croatie. Comme si la CEE* s'intéressait d'abord aux nations catholiques, au risque d'inciter ceux que l'on appelle Musulmans à chercher l'appui de puissances islamiques. L'auteur est moins convaincant lorsqu'il recommande *«l'intégration immédiate et sans conditions à la CEE»* (une formule que, d'ailleurs, il nuance dans la suite de son propos). Peut-être n'a-t-il pas attaché l'importance qu'il convient aux disparités économiques dans l'implosion de la Yougoslavie. Qui donc a donné le signal des indépendances? *La Slovénie*, qui n'avait guère de problèmes avec les autres nationalités, mais qui était la République la plus développée.

Les démonstrations de Xavier Gautier n'emportent pas toujours l'assentiment. Mais il crie juste.

BERNARD FÉRON

▶ ***L'Europe à l'épreuve des Balkans*, de Xavier Gautier, éditions Jacques Bertoin, 170 p., 125 F.**

Tandis que les Serbes sont divisés sur le retrait de leur aviation de Bosnie

Plusieurs dirigeants ex-yougoslaves vont se concerter à Genève

L'accord sur le retrait des forces aériennes serbes de Bosnie vers la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) sous contrôle de l'ONU est remis en question, le chef de ces forces, le général Zivomir Ninkovic, s'étant opposé, jeudi 15 octobre, à un tel retrait. Il est ainsi entré en conflit avec le leader des Serbes de Bosnie-Herzégovine, M. Radovan Karadzic, qui avait lui-même proposé cette solution.

«Nous ne partirons pas. Notre patrie est ici et nous n'en avons pas d'autre», a déclaré le général Ninkovic dans un appel aux unités de l'armée de l'air et de la défense anti-aérienne de la «République Serbe» (proclamée par les indépendantistes serbes en Bosnie) cité par l'agence Tanjug. A Genève, M. Karadzic a aussitôt annoncé qu'il se rendrait samedi en Bosnie pour expliquer au général la nécessité de respecter une promesse faite *«dans l'intérêt de la paix»*. Il a précisé qu'il comptait, au préalable, rencontrer, vendredi à Genève, le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, pour parachever l'accord sur le transfert des avions.

D'autres dirigeants politiques de l'ex-Yougoslavie sont attendus dans les jours prochains à Genève, où les deux coprésidents de la Conférence internationale, M. Cyrus Vance (ONU) et lord Owen (CEE), poursuivent leurs efforts diplomatiques en négociant sur plusieurs fronts. Outre M. Panic, le président de Macédoine, M. Kiro Gligorov, était attendu vendredi à Genève, où le président bosniaque Alija Izetbegovic rencontrera, lundi, M. Dobrica Cosic, le président de la nouvelle Yougoslavie. Le lendemain, M. Cosic verra son homologue croate Franjo Tudjman pour faire le point sur l'accord conclu le 30 septembre dernier et visant à normaliser les relations entre la Croatie et la Yougoslavie. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

GRANDE-BRETAGNE

Contre-attaque juridique des mineurs

Après l'annonce de la fermeture de 31 des 50 mines de charbon, les syndicats britanniques ont lancé, jeudi 15 octobre, une contre-attaque juridique. L'Union nationale des mineurs (NUM) a *décidé de saisir la Haute Cour de Londres* sur la légalité de la fermeture des puits. La British Coal aurait enfreint la législation sur la protection de l'emploi en ne procédant à aucune consultation préalable des représentants du personnel avant la présentation de son plan.

Dans cette affaire, le gouvernement est la cible de vives critiques, qui s'expriment jusque dans les rangs conservateurs. Ces critiques sont accentuées par la publication, le 15 octobre, des statistiques indiquant une hausse du *chômage en Grande-Bretagne*.

IRAK

L'ONU demande à Bagdad d'assurer la sécurité des experts en désarmement

Par la voix de son président en exercice, l'ambassadeur de France, M. Jean-Bernard Mérimée, le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé, jeudi 15 octobre, aux autorités irakiennes d'assurer la sécurité de la mission d'experts en désarmement qui était attendue vendredi à Bagdad et de *«coopérer pleinement»* avec elle.

Bagdad devrait saisir cette occasion pour *«démontrer sa disposition à s'acquitter intégralement des obligations qui lui incombent au titre des résolutions du Conseil»*, a déclaré M. Mérimée, après que le chef de la commission chargée de l'élimination des armes de destruction massive de l'Irak, M. Rolf Ekeus, eut exposé les buts et le cadre général de la mission d'inspection. M. Ekeus a *«attiré l'attention du Conseil sur les déclarations faites à haut niveau en Irak, susceptibles de constituer une menace pour la sécurité des inspecteurs des Nations unies»*. La semaine dernière, le président Saddam Hussein avait qualifié les inspecteurs de la commission spéciale de *«chiens errants»*.

MOZAMBIQUE

Attaque des rebelles en dépit de l'accord de paix

Selon le journal *Noticias* du jeudi 15 octobre, les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO) ont attaqué, la veille, une des positions de l'armée régulière, à Charre, dans la province de Tete (nord-ouest du pays). Le commandement militaire de la province a indiqué que l'initiative de ces affrontements pourrait revenir à une unité de la RENAMO qui a déjà pris pour cible un convoi humanitaire, le 6 octobre dernier.

Cette attaque, qui n'a pas causé de pertes dans les rangs de l'armée régulière, constitue une violation du cessez-le-feu conclu dans le cadre des accords de paix signés, le 4 octobre à Rome, par le président Joaquim Chissano et le chef de la RENAMO, M. Afonso Dhlakama.

SRI-LANKA

Le bilan du massacre de musulmans dépasserait 160 morts

Le bilan du massacre de villageois musulmans dans le nord de Sri-Lanka, attribué par l'armée aux séparatistes tamouls du LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul), jeudi matin 15 octobre, continue de s'alourdir (*le Monde* du 16 octobre). Selon des sources autorisées, ce sont 164 personnes – dont de nombreux enfants tués pendant leur sommeil, huit soldats et onze policiers – que les quelque 150 «Tigres» ont assassinés par balles ou à l'arme blanche. D'après des villageois, le bilan dépasserait les 180 morts, plusieurs blessés ayant succombé à leurs blessures à l'hôpital. – *(Reuter, AP.)*

Un entretien avec le premier ministre roumain

M. Stolojan estime qu'il faut accélérer «la construction de mécanismes de marché»

M. Theodor Stolojan avait déjà son billet d'avion en poche pour Washington, où il devait prendre son poste à la Banque mondiale, lorsque, en septembre 1991, les mineurs descendirent sur Bucarest, provoquant le départ du premier ministre, M. Petre Roman. M. Stolojan, alors chef de l'Agence pour les privatisations après avoir démissionné de son poste de ministre des finances à cause des réticences de M. Roman à imposer une politique économique radicale, fut chargé de former un nouveau gouvernement.

Un an plus tard, ce réformateur convaincu, sans affiliation politique, s'apprête à céder la place à un nouveau premier ministre – encore introuvable – après avoir, paradoxalement, atteint une popularité record. Dans un entretien accordé au *Monde* à Bucarest, il tire les leçons de son combat solitaire pour tenter d'imposer le passage à l'économie de marché.

BUCAREST

de notre envoyée spéciale

Très largement réélu président, mais handicapé par les résultats insuffisants de son parti aux élections législatives qui ne lui donnent pas de majorité au Parlement, M. Ion Iliescu a ressorti la carte du gouvernement *«d'experts»* dirigé par un premier ministre *«neutre»*. Reste à trouver l'homme de la situation...

Le premier ministre sortant, Theodor Stolojan, quarante-huit ans, a les qualités requises; mais pour lui, renouveler l'expérience de l'année écoulée à la tête du gouvernement est exclu : *«Ici*, nous a-t-il expliqué la semaine dernière, *il s'agit de construire un système démocratique, pas de sauver la situation au jour le jour. Ce système, il faut le mettre sur pied. Pour cela, il faut un gouvernement fort, qui jouisse d'un soutien clair au Parlement. Et puis, la transition c'est long. il faut de nouveaux visages.»*

Chef d'un gouvernement formé en pleine crise, *«avec la mission de mener le pays aux élections»*, M. Stolojan, lui, jette l'éponge – momentanément, du moins – avec de rudes souvenirs. Par exemple *«lorsque, le 1er septembre, j'ai dû procéder à la réduction de certaines subventions, les syndicats et les partis politiques se sont unis pour attaquer cette mesure. Je me suis retrouvé seul pour la défendre – et ça, on le fait une fois, pas deux. Vous savez, la transition, c'est un peu comme la guerre, et on ne fait pas la guerre sans appuis»*.

Seul le soir, dans son immense bureau au siège du gouvernement, dont les couloirs sont déjà tous éteints, M. Stolojan donne effectivement l'impression d'un homme éprouvé par l'âpreté de la bataille, et en même temps persuadé de la nécessité de la livrer. Le costume strict, le regard bleu acéré, il dégage une force de conviction qui rappelle la détermination d'autres architectes de la transition post-communiste, Leszek Balcerowicz en Pologne, Vaclav Klaus en Tchécoslovaquie. C'est en enseignant à l'université, sous Ceausescu, les *«finances publiques dans les pays non socialistes»*, avant de devenir responsable du secteur international au ministère des finances, qu'il a pu se familiariser avec l'économie de marché, puis observer attentivement les tentatives de réforme économique en Pologne et en Hongrie dans les dernières années du communisme.

Maintenant, estime-t-il, c'est aux partis politiques de jouer et surtout de mûrir un peu : *«Il faut qu'ils apprennent à faire des alliances et des compromis. Dans la transition d'une économie centralement planifiée vers une économie fondée sur la propriété privée, il y a des passages obligatoires. Par exemple, le 1er janvier 1993, nous avons prévu d'introduire la TVA; quel que soit le vainqueur des élections, il faut le faire! Il n'y a pas trente-six alternatives ici, la voie à suivre est très claire.»*

Thérapie de choc

Dans l'Europe post-communiste, la Roumanie, seul pays à avoir connu une fracture violente, est un cas à part. *«Ici*, remarque M. Stolojan, *la question «thérapie de choc» ou «transition graduelle» ne se pose pas. En Roumanie, il faut simplement construire très vite des mécanismes d'économie de marché, parce que le système tout entier s'est effondré en décembre 1989. A présent, il nous faut construire un système fondé sur la liberté. Et pour cela, il n'existe qu'une seule politique. En Pologne, ou même en Tchécoslovaquie, ils ont eu un peu plus de temps; ils pouvaient envoyer des étudiants apprendre à l'étranger, nous on ne pouvait pas. N'oubliez pas qu'ici, même l'expression «entreprise privée» était interdite!»*

Il faut donc aller de l'avant, et le plus vite possible. *«Si l'on ne fait pas les réformes structurelles nécessaires, le niveau de vie baissera de plus en plus vite. Si on les fait, on a au moins l'espoir d'une amélioration!* estime M. Stolojan. *Le problème n'est pas de risquer de retourner en arrière, mais de perdre un, deux, trois ans. Si nos partis politiques ne parviennent pas à un compromis, nous perdrons un an, comme la Pologne. Veut-on ralentir? Très bien, mais cela va coûter cher.»*

Le président Iliescu, pourtant, ne tient-il pas un discours différent? *«J'ai très bien travaillé avec lui,* répond le premier ministre. *Chaque fois que j'ai eu une décision à prendre dont je savais qu'elle aurait un impact important, je suis allé l'expliquer au président, au président du Sénat, au président de l'Assemblée...»* Avec M. Iliescu, *«nous avons discuté pendant sept heures de la dernière étape de la convertibilité du leu. Au bout de sept heures, il a accepté. Même chose pour la réduction des subventions. Il a compris, tout en sachant que cela nuirait à sa campagne électorale. Mais j'ai quand même dû réviser mes cibles à la baisse»*.

Il y a, bien sûr, des limites à la résistance de la société, et c'est pour cela que Theodor Stolojan a consacré beaucoup de temps aux syndicats, dont il a obtenu la paix sociale depuis un an. *«Personne ne croyait, en octobre 1991, que nous pourrions tenir l'économie pendant un an sans explosion. Pour atteindre mon but de maintenir la hausse des salaires en dessous de celle des prix, je peux jouer sur différents facteurs. Actuellement, le taux de chômage est de 7,6 %; on peut maintenant lever un peu la pression sur le dégraissage d'effectifs dans les entreprises, pour mettre l'accent sur les salaires. Les syndicats me pressent de garantir un salaire minimum, et je ne dois pas lutter constamment contre eux. Je crois qu'en Roumanie il nous faut un an de plus de politique monétaire dure. Après, nous pourrons relâcher un peu la pression.»*

SYLVIE KAUFFMANN

هكذا من الأصل

Un entretien
emier ministre roumain

هكذا من الاهل

DIPLOMATIE

Le sommet de Birmingham

Les dirigeants européens entendent afficher leur détermination à poursuivre à douze sur la voie de Maastricht

Lors d'une rencontre de deux heures et demie jeudi soir 15 octobre à Birmingham, le premier ministre britannique, M. John Major, et le chancelier Kohl sont convenus de la nécessité de « ratifier Maastricht à douze ». *« Le chancelier a souligné que la Communauté doit aller de l'avant à douze et M. Major l'a pleinement approuvé »*, ont indiqué des sources britanniques, qui y ont vu *« un rejet de l'idée d'une Europe à plusieurs vitesses »*. C'était le premier tête-à-tête Kohl-Major depuis la récente polémique germano-britannique consécutive à la crise monétaire. Au cours d'un entretien avec M. Major, le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, a émis des *« réserves »* sur le projet de déclaration élaboré par la présidence britannique à propos de la répartition des compétences entre les institutions européennes et les Etats membres.

La déclaration finale du sommet européen de Birmingham, dont les grandes lignes ont été dégagées ces derniers jours, doit avant tout adresser à l'opinion publique un *« signal de confiance »* pour *« dissiper le scepticisme ambiant »*, expliquait-on, jeudi 15 octobre, au ministère français des affaires européennes. Après des semaines de grande turbulence, les Douze entendaient afficher une solidarité sans faille et leur détermination à poursuivre le processus de ratification du traité de Maastricht. Les sujets par trop délicats (le SME, par exemple) ont donc été écartés. En outre, l'heure est à la pédagogie, et le jargon communautaire ne devrait pas trouver droit de cité, vendredi soir, au moment de la rédaction finale de la *« déclaration de Birmingham »*. La perestroïka européenne est en marche, et il est bon que l'opinion publique des Douze (a fortiori les Danois et les Britanniques) s'en convainque.

Il s'agit, comme l'explique en substance le ministre des affaires européennes, Mme Elisabeth Guigou, de préparer *« la mise en œuvre intelligente »* d'un traité qui n'est qu'une structure, en insistant tout particulièrement sur le rappel de *« la primauté du politique »*. Pour cela, *« il faut cadrer les choses »*, souligne-t-on à l'Elysée en mettant en avant le nécessaire travail pédagogique qui reste à accomplir, même si les ratifications à venir débouchaient toutes sur des succès.

Ce conseil devrait donc être plus celui du verbe que de la décision. Sur le fond, on estime en effet, dans les milieux diplomatiques français, n'avoir *« pas grand-chose »* à attendre d'un sommet qui est en fait un galop d'essai avant celui qui marquera la fin de la présidence britannique, à Edimbourg en décembre. La déclaration de Birmingham devrait toutefois permettre de mieux identifier les thèmes sur lesquels un effort d'explication est indispensable pour les pays qui n'ont pas encore ratifié le traité de Maastricht, au premier rang desquels la Grande-Bretagne, et pour ceux qui souhaitent adhérer à l'Union européenne. La subsidiarité, la recherche d'une plus grande transparence des prises de décision, un contrôle démocratique plus efficace, sont quelques-uns de ces thèmes.

Solidarité sur le GATT

S'agissant de la subsidiarité, la France devait insister auprès de ses partenaires sur le risque qu'il y aurait à faire de ce principe une sorte de « question préalable » systématique, brandie avant d'aborder un texte, comme cela se fait au Parlement français dans le cadre *des motions de procédure. La subsidiarité* pourrait alors se transformer en une sorte de droit de veto bloquant la machine communautaire. C'est un principe régulateur qui doit permettre à la Communauté d' *« agir moins pour agir mieux »*, rappelle Mme Guigou, en insistant sur le fait que les Douze doivent faire preuve d'imagination afin de produire sur ce thème *« un travail original »* qui ne soit pas la simple reproduction de ce qui peut exister ailleurs, par exemple dans les systèmes étatiques fédéraux. Le sommet d'Edimbourg permettra d'apprécier la qualité de la copie communautaire sur la subsidiarité.

D'autre part, la Commission présentera un rapport sur les négociations du GATT. Mais il n'est pas prévu de débat et aucune décision ne devrait être prise. M. Roland Dumas avait affirmé mercredi qu'il ne voulait pas que ce dossier vienne *« empoisonner »* le sommet de Birmingham. Du côté du ministère des affaires européennes, on comptait jeudi sur une solidarité sans faille des partenaires de la France. *« C'est cela, l'esprit communautaire*, affirmait Mme Elisabeth Guigou. *Il faut ensemble faire preuve de compréhension quand un pays rencontre des difficultés, même si cela en pose moins aux autres. »*

PIERRE SERVENT

Les mutations à l'ONU

La France et la francophonie absentes du secrétariat...

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Depuis l'arrivée à l'ONU de M. Boutros Boutros-Ghali, dont la candidature avait pourtant été fortement appuyée par Paris, la France et la francophonie brillent par leur absence au sein du secrétariat.

La réforme tant attendue du secrétariat a privé la France de postes-clés, et il n'y a plus un seul Français de rang élevé au 38e étage à New-York. Cela a commencé par le remplacement de M. Antoine Blanca au poste de responsable des affaires économiques, considéré comme le « numéro deux » des Nations unies. M. Blanca est devenu directeur général du palais des Nations à Genève – une nomination largement honorifique.

Après le départ de M. Blanca, il ne restait plus au secrétariat, pour défendre la langue française, que Mme Françoise Cestac, chargée du service des conférences et traductions à l'ONU. Mme Cestac serait remplacée par un Américain.

Le poste de sous-secrétaire général aux affaires humanitaires, créé grâce aux efforts de la France, en particulier de M. Bernard Kouchner, a été confié à un Suédois, M. Jan Eliasson. Selon des sources proches du secrétaire général, M. Boutros-Ghali ne voulait *« surtout pas »* avoir *M. Kouchner comme adjoint*, le considérant comme *« un missile sans système de guidage »*.

Autre coup dur pour la France et pour la presse française, pourtant nombreuse à l'ONU : le remplacement abrupt *du porte-parole*, M. François Giuliani, encore une fois par un Américain, M. Joe Sills, qui ne parle pas un mot de français.

Le secrétaire général s'apprête également à remplacer une autre porte-parole, Mme Nadia Younes, diplomate égyptienne, parfaitement francophone et surtout francophile. Selon des rumeurs, son poste serait offert à un Egyptien.

M. Boutros-Ghali avait eu le bon sens, il y a moins de six mois, de choisir pour mettre la main à ses discours une « plume » française, M. Paul-Marie Couteau, très apprécié pour ses talents d'écrivain. Coup de grâce pour la francophonie aux Nations unies : selon des rumeurs insistantes, compte tenu de l'éviction de la France du secrétariat, M. Paul Couteau envisagerait d'abandonner sa fonction avant la fin de l'année.

AFSANÉ BASSIR POUR

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la campagne pour l'élection présidentielle

Le candidat démocrate Bill Clinton conserve son avance

Les trois candidats à l'élection présidentielle ont offert aux téléspectateurs américains, jeudi 15 octobre, un débat moins incisif que prévu, dans un format pourtant plus direct. Toujours devancé par son rival démocrate dans les sondages, M. George Bush n'a pu asséner à M. Bill Clinton les coups qui pourraient *l'aider à combler son retard* : selon un sondage « express » de la chaîne CBS, 53 % des téléspectateurs ont estimé que M. Clinton était sorti gagnant des échanges.

WASHINGTON

de notre correspondant

Le spectacle se situait entre le show-biz, l'émission type Posez votre question, et l'exercice de démocratie directe, le « forum » ou l'« agora » à l'âge de la télévision. Les candidats étaient à moitié assis sur des tabourets de bar ou arpentaient le plateau, micro baladeur en *main, pour répondre*, « en direct », au public.

Si les Américains commencent à avoir l'habitude de voir les candidats au scrutin présidentiel du 3 novembre s'expliquer à la télévision – déjà deux débats en quatre jours, – la forme de la rencontre était, jeudi soir, assurément nouvelle. Elle avait lieu à Richmond, capitale de la Virginie. Gallup avait sélectionné 209 Américains parmi les électeurs dits « indécis » *de l'Etat. Réunis sur le campus de* l'université, ils pouvaient s'adresser directement au président George Bush, au candidat démocrate Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas, et à l'indépendant Ross Perot. A cet exercice-là, le maintien, la prestance, le contact avec le public comptent sans doute autant, pour les candidats, que leur connaissance des dossiers. Ils « jouent » le rôle dans lequel *ils* veulent être perçus, plus encore que derrière un pupitre, *lorsqu'ils* se contentent de répondre aux questions des journalistes, comme ce fut le cas lors du premier débat, dimanche 11 octobre.

M. Bush, presque discret, un peu absent parfois, se voulait « présidentiel », au-dessus de la mêlée, plus que jamais très patricien de la Nouvelle-Angleterre, paraissant ne pas très bien comprendre pourquoi il est si difficile de se faire réélire. Eminemment courtois, il donnait du *« gouverneur »* à M. Clinton et du *« mon ami Ross »* au milliardaire texan (qui déteste cordialement M. Bush). M. Clinton fut fidèle à lui-même : un mélange hyper-efficace de compétence technocratique et de pugnacité politique. Il a *« un plan » – « premièrement, deuxièmement »,...* – pour chaque problème et la bonhomie du visage plein et poupon ne cache pas longtemps le métier du professionnel. Il ne donne jamais du *« monsieur le président »* à son adversaire, mais dit *« lui »*, *« il »* ou, au mieux, *« M. Bush »* ; il surveille son temps de parole, s'approche du public, la voix douce-reuse, un peu cassée, micro entre les doigts, penché comme un chanteur de charme, *pour susurrer que* lui connaît les *« vrais problèmes »* des *« gens vrais »*.

Nouvelles « rumeurs »

L'exercice favorisait M. Perot. Populiste roublard, blagueur, formidable animal de scène télévisée, il est omniprésent sur le plateau et monopolise souvent la parole. Il fait rire le public aux dépens des deux « grands » qui l'entourent et qui, visiblement inquiets, n'ont cessé de le regarder, durant les quatre-vingt-dix minutes de l'émission, en paraissant se demander combien de voix il allait leur prendre avec son numéro très au point de bateleur-politicien. Le public résistait difficilement à sa prestation de maître du « n'y a qu'à » (il dit toujours : *« c'est simple »*) débitée avec l'accent texan. Il s'est taillé un franc succès en annonçant qu'élu il ne demanderait pas à être payé, pas plus qu'il ne solliciterait un second mandat, afin de ne pas gaspiller son temps en basses considérations électorales.

Le public était poli, discipliné, respectueux, et, encore plus, sérieux. Les questions posées furent le juste reflet des préoccupations manifestées par les Américains depuis le début de la campagne : l'économie, priorité numéro un, l'éducation, la santé, la criminalité. La politique étrangère eut droit à une question. Les réponses des candidats furent sans surprise. Au chapitre de l'économie, M. Bush et M. Clinton sont tous deux en faveur du libre-échange, pro-ALENA (la zone de libre-échange avec le Canada et le Mexique), pour un nouvel accord au sein du GATT. M. Perot est résolument protectionniste, *« pour reconstruire la base industrielle du pays »*. Au chapitre social, le républicain Bush ne jure que par des baisses sélectives de la fiscalité pour faciliter l'initiative privée, qu'il s'agisse de l'école ou de la santé ; MM. Clinton et Perot veulent une intervention plus volontaire *de l'Etat*.

Le président, en réponse à une question, a réitéré ses critiques du passé de l'étudiant Clinton, qui, boursier à Oxford, participa en Grande-Bretagne à des manifesta*tions contre la guerre du Vietnam*. Il n'insista pas longtemps. La salle fit rapidement savoir qu'elle abhorrait ce débat sur le *« caractère »* des aspirants à la présidence. Il y a deux jours, le vice-président Dan Quayle avait martelé ce thème, cependant que la Maison Blanche allait plus loin, enjoignant au département d'Etat de traquer le dossier Clinton, aux archives des passeports et dans les consulats européens des pays où le jeune *homme s'était rendu à la fin* des années 60. Il s'agissait de vérifier des rumeurs selon lesquelles M. Clinton aurait peut-être cherché à changer de nationalité pour échapper à la guerre du Vietnam.

Une bonne partie de la presse et les démocrates au Congrès ont *dénoncé cette nouvelle tentative* des républicains pour démolir la crédibilité de M. Clinton en insinuant qu'il aurait beaucoup à cacher sur cette période de sa vie. Pour l'heure, le FBI a fait savoir qu'il n'y avait rien de suspect dans le dossier Clinton aux archives des passeports. Les réactions de l'opinion sont difficiles à évaluer. Les spécialistes assurent que la campagne d'insinuations des républicains est sans effet, ou produit même un effet opposé à celui recherché par les amis du président.

De fait, au lendemain de l'offensive de M. Quayle, un sondage CBS-*New York Times* donnait M. Clinton toujours confortablement en tête (47 % des intentions de vote) devant M. Bush (34 %). *Mais* ABC *annonçait un net* resserrement de l'écart, avec 44 % des suffrages pour le gouverneur et 37 % pour le président sortant. Et les mêmes spécialistes de reparler de l'extrême volatilité de l'électorat de M. Clinton.

ALAIN FRACHON

CANADA : le débat télévisé entre M. Bourassa et M. Parizeau avant le référendum constitutionnel du 26 octobre

Le « combat des chefs » s'est terminé par un score nul

MONTRÉAL

correspondance

Pour la première fois depuis trente ans, les téléspectateurs québécois ont eu droit, lundi 12 octobre, à un « combat des chefs » opposant le premier ministre, M. Robert Bourassa, et le dirigeant de l'opposition, M. Jacques Parizeau, respectivement chefs de file du « oui » et du « non » dans la province pour le référendum du 26 octobre sur la réforme de la Constitution canadienne.

Ce débat télévisé fut très technique, mais la plupart des observateurs s'accordent à dire que M. Bourassa n'a pas réussi le KO dont il avait impérativement besoin pour stopper l'élan du « non », auquel les intentions de vote donnent, depuis le début du mois, une majorité absolue dans la Belle Province. *« Match nul »*, a titré le quotidien montréalais *la Presse*, tandis que son concurrent anglophone *The Gazette* estimait que M. Parizeau *« avait gagné en évitant de perdre »*.

Selon le plus récent sondage effectué du 7 au 10 octobre, 50 % des Québécois interrogés rejettent l'entente constitutionnelle conclue le 28 août dernier par les dirigeants politiques et les représentants des Amérindiens du pays, et 34 % l'approuvent. Les 16 % d'indécis n'auront sans doute guère été éclairés par des orateurs qui ont débattu pendant plusieurs minutes de *« la justiciabilité de l'article 36 B I »* en invoquant *« le jugement rendu en 1988 en Alberta sur la péréquation »*...

Doute et agressivité

Il est vrai que la règle du jeu limitait strictement leurs propos au contenu de l'entente. Malgré quelques allusions à la « souveraineté », M. Bourassa n'a donc pas pu entraîner son adversaire sur le terrain des conséquences économiques et politiques d'une victoire du « non ». M. Parizeau, chef du Parti québécois (PQ), s'est gardé de promouvoir l'indépendance du Québec. Il a continué à dénoncer le projet de réforme comme *« un brouillon »*, en soulignant les nombreux points qui doivent faire l'objet de pourparlers ultérieurs. Il a semé systématiquement le doute sur *« l'intérêt »* pour le Québec de *« signer ce contrat »* dangereux pour son avenir. M. Bourassa a contré point par point son interlocuteur avec beaucoup d'agressivité. *« Voter non, c'est prendre des risques, c'est perdre du temps, c'est un pas vers la rupture »*, a-t-il affirmé, alors que l'entente présente *« des gains majeurs »* sans *« aucun risque à les accepter »*.

CATHERINE LECONTE

□ **PÉROU : vers le rétablissement de la peine de mort.** – Le président péruvien, M. Alberto Fujimori, a annoncé, jeudi 15 octobre, son intention de rétablir la peine de mort et de dénoncer, pour ce faire, la Convention américaine sur les droits de l'homme que le Pérou a ratifiée en 1980. D'après la Constitution, cette peine ne pourrait cependant pas être appliquée rétroactivement au chef du Sentier lumineux, Abimaël Guzman, dont la condamnation à la prison à vie vient d'être confirmée par le Conseil suprême de la justice militaire. – *(Corresp.)*

هكذا من الأمل

AFRIQUE

ANGOLA

Un second tour serait organisé pour l'élection présidentielle

Le chef de l'Union nationale pour l'Indépendance totale de l'Angola (UNITA), M. Jonas Savimbi, aurait finalement accepté de rencontrer le président angolais, M. José Eduardo dos Santos, à la suite de la médiation du ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Roelof «Pik» Botha. *Cette rencontre*, qui, selon des sources informées à Luanda, devait avoir lieu vendredi ou samedi, permettrait de désamorcer la crise qui avait éclaté après la contestation par M. Savimbi du résultat des élections des 29 et *30 septembre* .

M. Savimbi, qui se trouve à Huambo, dans le centre de l'Angola, aurait aussi accepté, selon des informations de l'agence portugaise LUSA, un second tour de scrutin pour l'élection présidentielle, prévu par la loi électorale si aucun des candidats ne franchit la barre de 50 % des voix.

Les résultats n'ont pas encore été proclamés officiellement, mais les *derniers chiffres donneraient* 49,57 % des voix au président dos Santos contre 40 % environ à M. Savimbi. Au lendemain de l'élection présidentielle, M. Dos Santos était officieusement donné réélu avec plus de 50 % des suffrages, *mais le chef de l'UNITA, qui a* dénoncé des *«fraudes massives»*, a brandi la menace d'une reprise des combats si les résultats étaient publiés sans nouvelle vérification des bulletins.

En revanche, il n'avait pas contesté la victoire du Mouvement pour la Libération de l'Angola (MPLA), du président dos Santos, arrivé en tête, avec plus de 53 % des voix, aux législatives qui avaient lieu le même jour que l'élection présidentielle. Retiré dans son fief, M. Savimbi avait également, dans un premier temps, refusé de rentrer à Luanda, invoquant des raisons de sécurité, peu avant l'explosion d'un dépôt de munitions dans la nuit de *mercredi à jeudi près de l'aéroport.*

Le compromis politique qui a permis de désamorcer la crise a été élaboré, selon les dernières informations, avec la participation active, non seulement de M. Botha, mais *aussi des Nations unies et des membres* du Conseil de sécurité, en particulier les Etats-Unis et la Russie, garants des accords de paix. Il prévoit un second tour de scrutin pour l'élection présidentielle dans un délai qui varierait de 45 jours à deux ou trois mois, sous la supervision d'un plus grand nombre d'observateurs de l'ONU. Ceux-ci, au nombre de 400. lors du premier tour, n'avaient pas trouvé trace des fraudes dénoncées par M. Savimbi. La formation d'un gouvernement d'unité *nationale*, comprenant les principaux partis politiques, est également en discussion. – *(AFP.)*

LIBÉRIA : pour la première fois depuis deux ans

Des obus ont été tirés sur Monrovia

Pour la première fois depuis deux ans, *plusieurs obus tirés par* les forces rebelles se sont abattus, jeudi 15 octobre, sur des quartiers de la périphérie de Monrovia, où les combats ont repris. Ces affrontements ravivent les craintes des habitants de la capitale libérienne, encore *traumatisés par la guerre* civile de 1990 qui avait fait plus de 15 000 morts.

Le gouvernement intérimaire de M. Amos Sawyer – qui ne contrôle que la capitale – et les Forces armées du Libéria (AFL, de l'ex-président Samuel Doe) ont accusé le Front national patriotique du Libéria (FNPL), de M. Charles Taylor, d'avoir attaqué à l'aube le camp militaire de Schiefflin, à 20 kilomètres à l'est de Monrovia.

De son côté, le FNPL a imputé l'initiative du déclenchement des hostilités à ses rivaux du Mouvement uni de libération (ULIMO) et à la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG).

Une intense canonnade a eu lieu dans l'est de la capitale, dans le secteur de Mount-Barclay, bouclé par l'ECOMOG, dont les 7 000 hommes assurent la protection de la capitale depuis deux ans. Selon le gouvernement intérimaire, des obus se sont abattus à environ 5 kilomètres du centre-ville, à proximité de l'ambassade du Nigéria et de celle – inoccupée – d'Allemagne. Ces tirs visaient apparemment le quartier général de l'ECOMOG, implanté dans la zone portuaire.

Deux raids du FNPL contre des positions de la force ouest-africaine d'interposition avaient fait quatre morts et un disparu parmi les «casques blancs», les 31 août et 2 octobre. *«Je suis persuadé que cela va se transformer en une guerre totale»*, avait averti le porte-parole du FNPL, M. Tom Woewiyu, mercredi à Abidjan.

Un sommet de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur le Libéria doit avoir lieu, lundi et mardi, à Cotonou, capitale du Bénin. Treize Etats d'Afrique de l'Ouest ont été invités à y participer. – *(AFP.)*

Le conflit du Sahara occidental

Le plan de paix toujours dans l'impasse

Au cours d'une conférence de presse organisée, mercredi *14* octobre, dans un camp de réfugiés près de Tindouf, aux confins algéro-marocains, le secrétaire général du Polisario, M. Mohamed Abdelaziz, a exprimé sa *«déception»* devant la lenteur avec laquelle les Nations unies traitent le dossier du Sahara occidental. Cette remarque était adressée indirectement au représentant du secrétaire général de l'ONU, M. Yacoub Khan, en visite dans le même camp.

Le plan de paix de l'ONU, précédé, depuis le 6 septembre 1991, d'un cessez-le-feu entre l'armée marocaine et les troupes du Polisario, devait conduire, au début de l'année 1992, à un référendum d'autodétermination. Ce dernier a été, depuis, reporté *sine die*, les Marocains ayant remis en question les critères de définition du corps électoral.

Par ailleurs, l'émissaire de l'ONU au Sahara occidental a ouvert une enquête sur les violents incidents qui se seraient déroulés à Smara, capitale spirituelle de l'ancienne possession espagnole. La semaine dernière, le Polisario avait fait état de la mort de quinze personnes, tuées par la police marocaine au cours de la répression d'une manifestation. Le Maroc avait, pour sa part, démenti, ne reconnaissant que quelques brefs incidents liés au climat social et à la campagne électorale en cours pour les élections communales. – *(AFP, Reuter.)*

□ **NIGER : l'élection présidentielle prévue pour janvier.** – Les deux tours de l'élection présidentielle ont été fixés aux 2 et 23 janvier 1993, a annoncé, jeudi 15 octobre, le président de la commission chargée du contrôle et de la supervision des élections. Le calendrier initial prévoyait ce scrutin pour les 13 et 27 décembre 1992. Les Nigériens doivent se prononcer sur un projet de nouvelle Constitution, par référendum, le 28 novembre, et élire leurs représentants locaux le 5 décembre. La date des élections législatives n'a pas encore été fixée. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : la Conférence nationale ne se réunira qu'en janvier.** – La radio tchadienne a annoncé, jeudi 15 octobre, que la Conférence nationale, qui aurait dû être réunie dès le mois de mai, ne commencera que le 15 janvier prochain. Les différents reports de ces «états généraux» *avaient suscité de vives réactions du* Forum de l'opposition démocratique (FOD, coalition de quinze partis), qui avait exigé, dans un communiqué rendu public jeudi, la réunion *«effective d'une conférence nationale souveraine»* avant la fin de l'année. – *(Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD

La chambre métis rejette un amendement permettant aux Noirs de devenir ministres

La chambre métis du Parlement sud-africain a bloqué, jeudi 15 octobre, l'adoption d'un amendement à la Constitution qui aurait permis l'entrée de ministres noirs au gouvernement. La Constitution sud-africaine actuelle n'autorise pas la désignation d'un ministre s'il n'est pas député.

L'amendement constitutionnel, présenté par M. De Klerk, aurait permis d'accueillir au gouvernement *des Noirs qui*, contrairement aux Blancs, aux Métis et aux Indiens, ne sont pas représentés au Parlement. Il semble que le Parti démocrate (DP), qui est à l'origine du rejet de l'amendement, ait voulu par ce vote contraindre le gouvernement à *rester sur la voie* des négociations constitutionnelles globales et lui interdire des retouches partielles risquant de ralentir les réformes.

La violence qui sévit en Afrique du Sud suscite, par ailleurs, de multiples réactions. Jeudi 15 octobre, réunis à Gaborone (Botswana), les treize chefs d'Etat africains membres du Comité pour l'Afrique *australe de l'Organisation de* l'unité africaine (OUA) ont décidé l'envoi en Afrique du Sud d'une quinzaine d'observateurs. Ils ont également appelé l'ONU à envisager un déploiement d'une *«force de maintien de la paix»*.

Les observateurs de l'OUA collaboreront avec les cinquante observateurs permanents de l'ONU pour tenter de prévenir les violences et d'aider au processus de négocia*tions sur l'avenir du pays. L'OUA* a également confié au président du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, une mission de *«contacts avec les acteurs politiques en Afrique du Sud»*. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : le XIVe congrès du Parti communiste

La pensée de M. Deng Xiaoping nouveau «trésor» du peuple

On le disait prudent, voire modeste, refusant l'adulation *frénétique dont étaient entourés* le *«Grand Timonier»* et la *«pensée maotsétoung»*. En août dernier, selon des sources de Hongkong, M. Deng Xiaoping avait même mis en garde les dirigeants du PC chinois contre toute mention officielle de la *«pensée Deng Xiaoping»*, déclarant : *«A mon avis, il vaut mieux ne pas utiliser ce terme pour le moment. Il faudra le soumettre à l'épreuve du temps. Peut-être qu'après une dizaine d'années ou plus de pratique, si cette ligne fait ses preuves (...), le peuple la reprendra à son compte.»* Et d'ajouter – reprenant les termes de *l'Internationale* – qu'il n'y a pas de sauveur suprême, et que *«le marxisme-léninisme n'est pas une vérité éternelle»*.

Ce côté un peu iconoclaste du *«petit homme invincible»* vient d'être battu en brèche lors du *XIVe congrès du PCC, qui se* déroule actuellement à Pékin. Jeudi 15 octobre, le *Quotidien du peuple* a publié à la «une» un article intitulé *«Conservons notre trésor»*, qui dresse un parallèle entre le *«Grand»* et le *«Petit Timonier»*, et fait la part belle à ce dernier. *«La théorie du camarade Deng Xiaoping sur la construction d'un socialisme à la chinoise*, peut-on y lire, *est une arme magique des plus puissantes et notre parti tient cette arme bien en mains (...) Dans le passé, le peuple chinois avait la chance d'avoir le PCC et la pensée de Mao. Maintenant, dans ce monde instable et face aux difficultés et aux revers que rencontre le socialisme, il a encore plus de chance car il a la théorie du camarade Deng.»* Et de comparer les sept premiers congrès du PCC, dominés par Mao, aux sept suivants dominés par la sapience du *«Vieux Deng»* .

«Le peuple chinois est fier d'avoir eu ce grand fils», et il *«est encore plus heureux»* que sous Mao, ajoute le *Quotidien du peuple*, relayé par *Pékin Informations*, qui célèbre *«l'homme qui fait l'Histoire»*, dont la pensée *«n'a pas été puisée dans les livres mais s'est forgée dans les épreuves de la vie»*. C'est donc sous son auréole que devrait s'intensifier, au lendemain du congrès, la politique de réformes économiques à laquelle il a donné son nom. Et, étant donné l'influence *qui est la sienne à la* tête du régime communiste chinois, il est peu probable que ce panégyrique ait été publié à son insu, encore moins contre sa volonté.

En tout cas, cette «arme magique» – inhabituelle entre les mains de partisans du *«socialisme scientifique»* – devrait permettre à M. Deng de conforter les positions de l'équipe de réformistes qu'il compte mettre en selle et dont il souhaite qu'elle ait, enfin, une supériorité numérique confortable face aux partisans du conservatisme néo-maoïste. C'est dans ce contexte sans doute qu'il faut comprendre *l'annonce, faite vendredi par le* quotidien pro-communiste de Hongkong, *Wen Wei Po*, de la décision de huit hauts dirigeants du PCC de prendre leur retraite et de ne pas se représenter à l'élection des nouveaux membres du comité central.

Il s'agit du chef de l'État, M. Yang Shangkun (âgé de quatre-vingt-quatre ans), du président de l'Assemblée nationale, M. Wan Li (soixante-seize ans), du ministre de la défense, le général Qin Jiwei (soixante-dix-huit ans), de MM. Li Ximing (soixante-six ans), Song Ping (soixante-quinze ans), Wu Xueqian (soixante et onze ans), Yang Rudai et Yao Yilin (soixante-quinze ans), membres du bureau politique. M. Li Ximing, chef du parti de la capitale, *s'était fait remarquer pour* ses positions conservatrices extrémistes lors du printemps de Pékin, et son départ pourrait bien ne pas être uniquement dû à son âge : il est, en effet, né la même année que le secrétaire général du Parti, M. Jiang Zemin.

PATRICE DE BEER

PROCHE-ORIENT

Normalisation de façade au Liban

Suite de la première page

En ce sens, on ne peut d'ailleurs pas parler d'une opposition chrétienne mais de plusieurs, dans la mesure où se retrouvent dans le même camp les farouches détracteurs de l'accord de Taëf et de tout ce qui s'y rapporte, c'est-à-dire en gros les partisans du général Aoun – dont certains commencent à craindre le jusqu'au-boutisme sans issue, – et, de l'autre, les artisans de cet accord, qui ont refusé les élections au nom, comme le dit l'ancien ministre de l'éducation, M. Boutros Harb, dû *«refus d'une fausse interprétation de Taëf»*, qui était avant tout un projet de réconciliation.

Sortir de l'impasse ne sera pas facile car les demandes de certains opposants pour la limitation de la durée – quatre ans – ou des pouvoirs du Parlement sont inacceptables en droit, sans compter qu'il serait paradoxal pour des hommes qui rejettent ce Parlement d'en solliciter la confiance pour devenir ministres. Conscientes toutefois de la nécessité de trouver une solution à la crise causée par les élections, les parties en cause font aujourd'hui assaut de bonne volonté et, tout en soulignant que la balle est dans le camp du pouvoir, les opposants se déclarent prêts au dialogue.

La première étape sera la formation d'un nouveau gouvernement qui, dit-on, pourrait prendre du temps, le président Hraoui, en consultation avec le nouveau président de la Chambre, devant prendre contact avec le maximum de parlementaires, dont beaucoup sont des nouveaux venus. Or la nouvelle Assemblée n'est pas aussi monolithique que certains veulent le dire. En son sein se définissent déjà comme opposants ceux qui veulent avant tout en finir avec l'incapacité, l'immobilisme et la corruption des gouvernements précédents.

Un triumvirat plus homogène

Le changement de président de la Chambre, voulu avant tout par le président de la République – dont les divergences avec M. Husseini étaient notoires (et qui, dit-on, a mis sa démission en jeu pour obtenir de la Syrie qu'elle ne soutienne pas M. Husseini), – devrait contribuer à faciliter le fonctionnement des rouages de l'Etat. Car, avec la désignation parallèle d'un nouveau premier ministre, le triumvirat qui dirige le pays devrait être plus homogène que celui qui l'a précédé et pouvoir s'atteler à la tâche de remettre sur les rails le processus de Taëf tout en se penchant sur la crise économique et sociale.

S'il ne ravit pas *tout le* monde, le choix quasi certain – puisqu'il est seul candidat – du chef de la milice chiite Amal comme président du Parlement répond sans doute à plusieurs raisons, dont la moindre n'est pas qu'il soit un fidèle allié de Damas ; dans les circonstances actuelles, M. Berri est le plus représentatif d'une communauté qui est pratiquement la seule à avoir joué à fond le jeu électoral.

La présence de M. Berri pourrait *d'autre part se révéler utile au cas* où, en fonction de l'évolution du processus de paix, un désarmement des intégristes chiites du Hezbollah pro-iranien serait envisagé et aussi dans le cas d'un règlement au Liban sud qui nécessiterait des arrangements avec Israël.

Quant au choix du premier ministre, la nomination du milliardaire libano-saoudien Rafic Hariri, candidat préféré du président Hraoui, serait pour la première fois envisagée sérieusement. On laisse *entendre, en effet, que la Syrie*, inquiète de possibles dérapages dans une situation économique et sociale désastreuse, pourrait se résoudre à accepter un candidat qui a toujours eu contre lui d'être considéré comme proche de l'Arabie saoudite, donc d'une certaine façon des Etats-Unis. Damas, s'étant assuré d'un Parlement qui ne risque pas de remettre en cause ses intérêts stratégiques, pourrait lâcher du lest dans la gestion des affaires courantes. La Syrie serait désireuse de donner la preuve que ces élections sont pour le Liban un nouveau départ et que commence la vraie période de reconstruction.

Le choix du premier ministre risque toutefois de dépendre de l'évolution de la situation régionale, elle-même tributaire, dans une certaine mesure, des résultats des élections américaines. Une victoire éventuelle de M. Bill Clinton ouvrirait en effet une période d'incertitude peu propice aux expériences.

Auquel cas, la situation économique et sociale deviendrait une priorité au détriment des échéances politiques. Il demeure cependant que l'une de ces échéances, le repli des troupes syriennes sur la plaine libanaise de la Bekaa, serait une mesure de confiance propre à rassurer les dirigeants chrétiens. Coupé du camp politique chrétien, qui lui dénie en quelque sorte sa représentativité à la tête de l'Etat, le président Hraoui cherchera sans doute à inclure dans le cabinet des opposants chrétiens modérés ; mais, plus que le choix des hommes, c'est la politique du futur gouvernement qui intéresse au premier chef les chrétiens. Le futur cabinet devra en effet faire preuve d'ouverture et avant tout montrer son souci de réconcilier avec l'Etat une communauté qui, contrairement à toutes ses traditions, s'en est détachée lors des élections.

Comme l'affirme l'ancien premier ministre, M. Salim Hoss, le cadre politique accepté par la majorité, le processus de Taëf, existe. Reste au gouvernement – qui l'a enfreint lors des élections – à le faire appliquer dans son esprit et dans sa lettre. Et si ce processus prévoit bien un rééquilibrage du pouvoir en faveur de la communauté musulmane, il ne remet pas en cause celui de la communauté chrétienne, dont les dirigeants devront toutefois reconnaître les institutions *politiques en place* pour y participer.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **EGYPTE : quatre coptes tués par des islamistes.** – Pour venger l'un des leurs, battu à mort par des coptes dans la localité de Tama, en Haute-Egypte, des membres de l'organisation clandestine extrémiste islamiste Jamaa Islamiya ont tué, jeudi 15 octobre, quatre coptes du même village, a indiqué la police. Les extrémistes ont également incendié des commerces, deux églises et plusieurs voitures. La police, qui a imposé le couvre-feu, a annoncé plusieurs arrestations. – *(AFP, AP.)*

□ **IRAN : quatre blessés dans un attentat à la bombe.** – Dans une pension du centre de Téhéran, l'explosion d'une bombe, jeudi *15 octobre, a blessé au moins* quatre personnes, dont l'auteur de l'attentat, qui est dans un état critique, a indiqué l'agence officielle IRNA. Selon celle-ci, l'établissement est notamment fréquenté par *des familles pauvres de passage* dans la ville. C'est la première fois que l'explosion d'une bombe à Téhéran même est rapportée officiellement depuis la fin de la guerre irako-iranienne en 1988. – *(AFP.)*

Regain de violence en Israël et en Cisjordanie

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La grève de la faim de quelque trois mille détenus palestiniens, entamée à la fin de septembre (*le Monde* du 3 octobre), et partiellement suspendue dimanche dernier, a pris fin, jeudi 15 octobre, dans toutes les prisons israéliennes. Les représentants des prisonniers ont accepté les propositions du ministre de la police, M. Moshe Shahal, visant à améliorer leurs conditions de détention. *«M. Shahal a adopté une attitude positive à l'égard de nos revendications»*, ont fait savoir les avocats des détenus.

En dépit de cet accord, dont se félicitent les deux parties, les déte*nus d'un grand nombre* de centres de détention, dont ceux de Beershava, Nasha et Ashkelon, dans le sud d'Israël, ont repris jeudi, pour quelques heures, le mouvement de protestation après la mort de l'un des leurs, M. Hassan Assad Ibidad, la veille (*le Monde* du 16 octobre). L'annonce de ce décès a, d'autre part, provoqué une série d'émeutes à Jérusalem-Est, où la police a massé d'importants renforts.

Par ailleurs, le meurtre d'un Israélien à coups de couteau, près de la *ville de Jénine*, en Cisjordanie, a contribué à accroître la tension qui régnait dans les territoires occupés depuis le déclenchement de la grève des prisonniers. Le corps mutilé de Shimon Avraham, trente-trois ans, a été retrouvé dans les champs du *moshav* (coopérative agricole) Metav, en territoire israélien. Peu après, plusieurs autobus israéliens ont été lapidés par des manifestants palestiniens. Ces évènements ont provoqué la colère des colons des implantations de la région de Hébron et de Ramallah. Plusieurs Palestiniens ont été brutalisés et de nombreux véhicules immatriculés en Cisjordanie saccagés. Un climat de violence qui rappelait à s'y méprendre celui des premiers mois de l'Intifada. – *(Intérim.)*

POLITIQUE

Le financement des partis et des campagnes

Le gouvernement renonce à interdire les dons des entreprises à condition que ceux-ci soient publics et plafonnés

Les députés ont poursuivi, jeudi 15 octobre, l'examen du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques. Conformément au compromis trouvé entre le gouvernement et le Parti socialiste sur la question de la participation des entreprises au financement de la vie politique, les députés ont décidé de rendre obligatoire la publication des dons des entreprises aux candidats et aux partis, que le gouvernement se proposait d'interdire. Ces dispositions ont été adoptées par les seuls socialistes. L'UDC et l'UDF se sont abstenues ou n'ont pas participé au vote. Le RPR et le PC ont voté contre.

Depuis trois jours, il n'était question que de lui. M. Jean Auroux (Loire), président du groupe socialiste, avait commencé de l'évoquer dès mardi. *«Il existe»*, affirmait-il avec la foi du charbonnier dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Le lendemain, mercredi, on s'était donc mis à sa recherche. Signalé de bon matin entre Matignon et l'Elysée, *«il»* avait été vu ensuite, en fin d'après-midi, au siège du PS, avant de s'évanouir brusquement en début de soirée entre la rue de Solférino et le Parlement où les socialistes l'attendaient pourtant avec impatience sous les quolibets de l'opposition. *«Il»* a été finalement trouvé jeudi, en tout début d'après-midi, à l'Assemblée nationale par Pierre Bérégovoy, Laurent Fabius, Jean Auroux, et Yves Durand (Nord), rapporteur du projet de loi, qui en avait lui aussi beaucoup entendu parler. *«Il»* – le compromis entre le gouvernement et les socialistes sur la question des dons des entreprises, proche de celui présenté par le premier secrétaire du PS devant le bureau exécutif, la veille – a mis un terme à de longues tergiversations.

L'accord conclu, le débat a regagné l'hémicycle. Cela n'a pas été sans mal car les députés de l'opposition ne se sont pas privés de critiquer les atermoiements de la majorité, qui s'étaient traduits, au cours des dernières heures, par d'incessantes modifications de programme. *«On finira par ne plus s'y retrouver dans ce bazar»*, lançait dès le début de la séance, M. Jacques Barrot (Haute-Loire), le placide président du groupe UDC, pour donner le ton. La raillerie a rapidement pris le pas sur l'agacement lorsque le gouvernement a exposé les modalités du fameux compromis. *«C'est surréaliste»*, s'est exclamé M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), peu convaincu par les dénégations de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur. *Le gouvernement va faire échec à son propre texte.»*

Le RPR et l'UDF n'ont en effet rien trouvé de commun entre le texte du projet de loi, qui interdisait les dons des personnes morales (entreprises et sociétés) aux candidats et aux partis parce qu'elles *attendent généralement en retour* des «services» de leur part, et les ultimes amendements du gouvernement visant au contraire à les réglementer, en prévoyant la publicité, hautement dissuasive, de tous les dons, que ce soit pour les candidats ou pour les partis politiques, à *condition qu'ils n'excèdent pas, pour* une même année, 25 % du total des ressources de ces derniers. Les amendements stipulent que la liste de tous ces donateurs sera annexée au compte de campagne des candidats et au compte des partis.

En quête d'une majorité

La paix étant revenue du côté socialiste, où on avait, la veille encore, dangereusement louvoyé entre financement mixte (public et privé) et financement strictement public, le gouvernement s'est mis aussitôt en quête d'une majorité. Alors que les députés MRG choisissaient de s'abstenir pour montrer leur hostilité au financement par les entreprises des activités politiques, M. Quilès, ministre de l'intérieur préposé à la défense de ces dispositions, n'avait rien à attendre de ses anciens alliés communistes pour le vote de ces amendements. Le PC, favorable, tout comme le gouvernement initialement, au seul financement public de la vie politique, a vigoureusement protesté contre cet accord *«conforme aux vœux de la droite»*. *«Il s'agit d'une véritable capitulation du gouvernement qui est lourde de conséquence pour la vie politique et la démocratie»*, a déploré M. Jean-Claude Lefort (Val-de-Marne).

Un tantinet inquiet, M. Quilès, qui tenait absolument à ce qu'on en finisse, a alors regardé du côté du centre. Il s'est ainsi montré ouvert, contre l'avis de nombreux socialistes, à la proposition de M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne) de porter à 30 % le plafond des dons dans l'espoir d'amadouer les centristes. Divisés sur cet amendement et livrés à eux-mêmes, les députés de la majorité ont alors régalé les parlementaires présents d'une inoubliable «séance de clefs». Un magnifique ballet où des travées entières furent alternativement comptabilisées «pour», puis «contre», puis à nouveau «pour», sous les vivats des députés de l'opposition. La proposition de M. Hyest, commentée avec suspicion par M. Pascal Clément (UDF, Loire) – fusillé du regard par le député centriste – au nom de la transparence, a été repoussée par 176 voix contre 159, 113 députés PS votant pour, 143 contre.

Il n'y avait pourtant pas matière à affolement. En définitive, le vote des dispositions sur le financement des candidats et des partis a été largement acquis grâce à l'abstention de l'UDF et de l'UDC, qui ne s'est pas montrée rancunière, alors que le RPR et le PC ont voté contre.

Bonne volonté à l'égard du PC

En dépit des apparences, le gouvernement n'a pas économisé les gestes de bonne volonté à l'égard du PC pour gagner sa mansuétude au moment du vote final. Au cours de la discussion, en effet, les communistes ne se sont pas opposés à une des nouvelles dispositions du gouvernement qui précise que *«les dons»* des entreprises *«ne peuvent être versés aux mandataires des organisations territoriales ou spécialisées d'un parti ou d'un groupement politique»*. L'obligation faite aux entreprises de verser leurs dons aux instances nationales a dû combler nombre de trésoriers aux prises avec des fédérations trop indépendantes, y compris place du Colonel-Fabien...

Alors que le plafond des dépenses pour les législatives était abaissé *conformément au souhait de* Yves Durand, rapporteur de la commission des lois (1), M. Quilès a également fait un geste sans doute apprécié par les communistes en élevant du dixième au cinquième du plafond de dépense la part forfaitaire remboursée par l'Etat à tout candidat ayant obtenu au moins 5 % des suffrages à une élection.

Une fois ces mesures votées, la discussion a pris un tour plus paisible. Emportés par un unanime élan de transparence, les députés ont fait un sort *«aux associations d'auto-admiration ou d'admiration mutuelle»*, selon l'expression cinglante de M. Clément, c'est-à-dire aux associations que constituent certains parlementaires passablement mesquins, aux yeux de leurs collègues, pour récupérer à leur profit la part octroyée par l'Etat aux députés et sénateurs, qui est versée ordinairement aux partis ou aux groupes. Dans le système actuel, la première fraction de l'aide publique prévue par la loi de 1988 sur le financement des partis est attribuée aux partis ou groupements politiques qui ont présenté des candidats dans au moins soixante-quinze circonscriptions. La seconde est distribuée aux partis (les partis réels, ou les associations constituées par un ou plusieurs parlementaires) proportionnellement au nombre de leurs membres. Désormais, cette seconde fraction sera affectée toujours en fonction du nombre de membres, mais uniquement aux partis ayant présenté des candidats, comme pour la première fraction, dans au moins soixante-quinze circonscriptions.

Délais d'application

La discussion a enfin repris un tour plus vif lorsqu'il a été question de l'application de ces mesures. En commission des lois, M. Clément avait convaincu ses collègues qu'elles *ne pouvaient concerner les prochaines élections législatives*, les lois n'étant pas rétroactives, puisque de nombreux candidats avaient déjà commencé leur collecte de fonds. M. Bérégovoy voulait au contraire que ces mesures s'appliquent immédiatement.

Un moyen terme a été proposé par MM. Durand et Quilès, la publicité des dons sera obligatoire dès la promulgation de la loi. En revanche, l'abaissement du plafond ne sera appliqué qu'aux élections suivantes. La promulgation de la loi ne surviendra cependant pas avant la fin du mois de janvier 1993, à une date où les *candidats auront définitivement* constitué leur trésor de campagne. La portée de cette disposition sera donc très limitée.

Le chapitre du financement de la vie politique étant clos, M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, prenait le relais de M. Quilès pour défendre, vendredi 16 août, les dispositions du projet relatives à la publicité.

GILLES PARIS

(1) Le plafond passe de 500 000 francs (ou 400 000 francs selon que la circonscription compte plus ou moins de 80 000 habitants) à 250 000 francs par candidat plus une majoration de un franc par habitant (les circonscriptions comptent en moyenne 110 000 habitants).

L'analyse du scrutin

L'amendement du gouvernement prévoyant la publicité des versements des entreprises au compte de campagne d'un candidat a été adopté au scrutin public par 262 voix contre 157, sur 447 votants et 419 suffrages exprimés (l'Assemblée nationale compte actuellement 570 membres).

Ont voté «pour» : 255 socialistes (sur 267) et 8 non-inscrits : MM. Cambacérès, Charbonnel, Chermann, Daillet, Léontieff, Miqueu, Wacheux et Warhouver.

Ont voté «contre» : 119 RPR (sur 125); 26 communistes (sur 26); 2 UDF (sur 88) : MM. Mestre et Wolff; 10 non-inscrits : M. Bertrand, Mme Daugreilh, MM. Dubernard, Legros, Noir, Royer, Sergheraert, Spiller, Mme Stirbois, M. Thien Ah Koon.

Se sont abstenus : 10 UDF; les 9 radicaux de gauche (apparentés au groupe socialiste); 2 non-inscrits : MM. de Peretti della Rocca et Vidal.

N'ont pas pris part au vote : 76 UDF; 40 UDC (sur 40); 6 RPR : MM. Devedjian, Fillon, Galy-Dejean, Masdeu-Arus, Mme de Panafieu, M. Séguin; 3 socialistes : MM. Billardon, Dray et Kucheida; 4 non-inscrits : MM. Boucheron, Franchis, Hoerau et Pota.

PERDRE LES ÉLECTIONS, ÇA COÛTE COMBIEN ?

PESSIN

L'aide de l'Etat : 290 millions en 1993

Pour mettre un terme au conflit entre le gouvernement et les socialistes sur la question du financement exclusivement public de la vie politique, souhaité par MM. Pierre Bérégovoy et François Mitterrand, M. Yves Durand (PS, Nord), rapporteur de la commission des lois, avait souhaité, mercredi 15 octobre, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, que le gouvernement s'engage sur le principe d'une recherche progressive d'un financement exclusivement public. M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, n'a pas fait de déclaration en ce sens au cours de la séance du jeudi 15 octobre. Il a cependant indiqué que *«l'aide de l'Etat aux candidats pour les remboursements des campagnes légales s'est élevée entre 1988 et 1992 à 1,05 milliard»*. Il a ajouté que l'aide de l'Etat aux partis politiques a atteint 105 millions en 1989, et que *«la prévision dans le budget de 1993 est de 290 millions»*.

M. Jean-Michel Galabert est nommé président de la section du rapport et des études du Conseil d'Etat

Sur proposition de M. Michel Vauzelle, ministre de la justice, le conseil des ministres a nommé, mercredi 14 octobre, M. Jean-Michel Galabert président de la section du rapport et des études du Conseil d'Etat, en remplacement de M. Guy Braibant, qui exerçait cette fonction depuis 1985 et qui vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

[Né le 18 février 1931 à Paris, ancien élève de l'ENA, M. Galabert a fait la plus grande partie de sa carrière au Conseil d'Etat, comme auditeur de deuxième puis de première classe (en 1959), maître des requêtes (en 1963), conseiller d'Etat (en 1981), président de sous-section de la section du contentieux (depuis 1986). Il a été également conseiller juridique à l'ambassade de France au Maroc (de 1967 à 1970), chargé de mission au cabinet de Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation (en 1981), président de la commission consultative des radios locales privées (de 1982 à 1985), médiateur du cinéma (de 1982 à 1984), secrétaire général de l'Institut français des sciences administratives (de 1982 à 1985).]

M. Bérégovoy souhaite «un climat politique apaisé»

STRASBOURG

de notre correspondant

M. Pierre Bérégovoy a souhaité pour la France, jeudi 15 octobre à Sarre-Union (Bas-Rhin), *«un climat politique apaisé où l'on ne dit pas que tout est mal d'un côté et bien de l'autre»*. Selon le premier ministre, qui inaugurait la nouvelle usine du producteur de jus de fruits Les Vergers d'Alsace – contrôlé par le groupe suisse Hero après que M. Bérégovoy, alors chargé de l'économie et des finances, eut donné son autorisation en octobre 1990, – *«la grande leçon du référendum»* est que *«les Français ont besoin de plus d'explications»*. Il a ajouté : *«Il faut savoir écouter les autres, être à l'écoute du Parlement, du pays (...). Chaque fois que l'on essaie de se comprendre, d'écouter ceux qui ne pensent pas comme soi, alors on sait faire le rassemblement indispensable au succès du pays»*.

Poursuivant sur la voie de la recherche du consensus, le premier ministre a prôné un *«partenariat»* entre l'industrie et l'agriculture afin de *«ne pas laisser se creuser un fossé artificiel entre la France des villes et la France des campagnes»*. Soucieux de rassurer le monde agricole, il s'est engagé à *«répondre aux préoccupations des agriculteurs en poursuivant la démarche d'accompagnement de la réforme de la politique agricole commune par des mesures fiscales, sociales et financières»*. Sur sa lancée, M. Bérégovoy a affirmé que *«la France refusera tout accord au GATT qui diminuerait les chances de l'agriculture française»*.

Le premier ministre a néanmoins tenu à souligner que *«la France n'était pas seule en Europe et dans le monde»* et que, dans ces conditions, il valait mieux *«soutenir les efforts du gouvernement que les combattre»*. *«D'autant plus*, a-t-il dit, *que d'autres gouvernements européens ne partagent pas nos thèses.» «Aussi*, a-t-il conclu, *faut-il continuer à se battre d'arrache-pied. Je le fais parce que je crois en notre agriculture, à sa compétitivité et à sa contribution à la réalisation de nos équilibres sociaux.»*

MARCEL SCOTTO

M. Juppé estime que «les socialistes ont disjoncté»

PERPIGNAN

de notre correspondant

Venu prendre le pouls des viticulteurs des Pyrénées-Orientales, au lendemain de la journée nationale d'action des agriculteurs, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a évoqué, jeudi 15 octobre, la politique que soutiendrait son parti dans la perspective d'une victoire aux prochaines élections législatives. Il a notamment souligné la nécessité d'alléger les charges sociales et fiscales des agriculteurs, ainsi que leurs dettes. Selon lui, en juillet dernier, la France a accepté une réforme de la PAC *«inadmissible»*. Le secrétaire général du RPR a estimé qu'il serait préférable de pouvoir *«pratiquer, si nécessaire, la politique de la chaise vide face aux Américains»*. *«L'agriculture n'est pas la tasse de thé des socialistes»*, a-t-il poursuivi, précisant : *«Ce n'est pas non plus leurs fonds de commerce électoral.»* M. Juppé a ajouté que, pour défendre l'agriculture, il fallait aussi revenir à une politique d'aménagement du territoire, qui n'existe plus puisque, d'après lui, 40 % du territoire rural est aujourd'hui dévitalisé.

Dans le domaine de l'emploi, il a dénoncé *«le toilettage statistique du chômage par le gouvernement»*. *«Une croissance de 3 % par an*, a-t-il dit, *aurait pour effet de stabiliser le chômage, tout en créant un climat de confiance favorable à une reprise de l'économie.»* M. Juppé est revenu ensuite sur les propositions générales du RPR : favoriser le salaire direct, pratiquer la formation en alternance, baisser les charges des entreprises et rechercher de nouveaux emplois, notamment dans le domaine associatif et dans l'aide à domicile, qui mériteraient mieux que les termes de «petits boulots». *«Le pays ne peut plus continuer ainsi; les socialistes ont disjoncté»*, a affirmé M. Juppé, tout en indiquant que les résultats positifs d'une nouvelle politique ne pourront cependant pas se faire sentir avant trois ans.

JEAN-CLAUDE MARRE

Après la décision du bureau de l'Assemblée nationale

Le rapporteur du Sénat regrette que la Haute Cour ne soit pas saisie dans l'affaire du sang contaminé

A l'occasion de la sortie en librairie du rapport consacré à *«la crise du système transfusionnel français»* (1), établi par la commission d'enquête du Sénat que présidait par M. Jacques Sourdille (RPR) (*le Monde* du 19 juin), M. Claude Huriet (Union centriste), rapporteur de cette commission, est revenu, jeudi 15 octobre, sur les circonstances dans lesquelles le bureau de l'Assemblée nationale avait décidé, la veille, de ne pas retenir la proposition de mise en accusation de Mme Georgina Dufoix et MM. Laurent Fabius et Edmond Hervé devant la Haute Cour de justice dans l'affaire du sang contaminé. *«Il n'est pas possible que la justice s'arrête en chemin»*, a déclaré M. Huriet, ajoutant qu'il est *«évident»* que, dans cette affaire, *«des responsabilités administratives et politiques sont en jeu»*.

Selon M. Huriet, ce qui s'est produit le 14 octobre à l'Assemblée nationale *«donne l'impression d'un cinéma qui n'est pas digne de la fonction parlementaire»*. Mettant en cause indirectement les groupes UDF et RPR de l'Assemblée, le sénateur de Meurthe-et-Moselle a expliqué que l'on ne peut pas, *«à la fois, initier une démarche parlementaire et faire en sorte, ensuite qu'elle s'arrête»*. De deux choses l'une, a ajouté M. Huriet : *«ou bien l'on considère que les anciens ministres dont les noms ont été cités sont responsables, et ils doivent être jugés; ou bien l'on pense qu'ils n'ont rien à voir avec cette affaire, et il ne fallait pas les mettre en cause publiquement»*.

Enfin, M. Huriet souhaite que le rapport sur les collectes de sang effectuées dans les prisons jusqu'à la fin de 1985, demandé par trois ministres, MM. Michel Vauzelle, René Teulade et Bernard Kouchner, à l'IGAS et à l'inspection générale des services judiciaires, soit rendu public, sans tarder, dans son intégralité. Dans cette affaire, a-t-il expliqué, *«plus on fera de transparence, mieux cela vaudra pour tout le monde»*.

F. N.

(1) *La Crise du système transfusionnel français, rapport de la commission d'enquête du Sénat*, éditions Economica, 145 pages, 95 F.



□ **M. Pierre Mauger (RPR) démissionne du bureau de l'Assemblée nationale.** – Absent lors de la réunion du bureau de l'Assemblée nationale consacrée à l'examen des propositions de résolution portant mise en accusation de trois anciens ministres socialistes devant la Haute Cour de justice (*le Monde* du 15 octobre), M. Pierre Mauger, député RPR de Vendée, a présenté sa démission du bureau, où il occupait les fonctions de secrétaire. M. Mauger était en désaccord avec l'initiative prise par le président de son groupe, M. Bernard Pons. Agé de soixante-neuf ans, il a décidé de ne pas se représenter aux prochaines élections législatives.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

La Gauche socialiste envisage de rompre avec le PS

Les investitures pour les élections législatives mobilisent, ces jours-ci, les sections du Parti socialiste. Les directions de deux fédérations, celles de la Somme et de l'Essonne, ont été dissoutes. Le courant Gauche socialiste s'interroge sur une éventuelle rupture avec le PS.

Deux fédérations socialistes sont placées sous la tutelle directe du responsable des fédérations au secrétariat national, M. Daniel Vaillant. Il s'agit de celle de la Somme et de celle de l'Essonne. L'affaire a occupé longuement le bureau exécutif, réuni le 14 octobre. Elle révèle, dans les deux cas, la solidité de l'alliance entre les fabiusiens et les rocardiens, qui se sont entendus, dans la Somme, contre un premier secrétaire fédéral jospiniste et, dans l'Essonne, contre le courant Gauche socialiste, dont cette fédération était le bastion.

La décision prise pourrait entraîner une rupture avec ce courant, qui, dans l'Essonne, compte un député, M. Julien Dray, un sénateur, M. Jean-Luc Mélenchon, et, depuis le mois d'avril dernier, un membre du gouvernement, Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement. Les trois animateurs de la Gauche socialiste ont saisi l'occasion du débat sur la corruption (sujet sur lequel Mme Lienemann s'était illustrée en mettant en cause, en mai dernier, certains élus de son département) pour affirmer leur appui au président de la République et au premier ministre.

La bataille du dix-neuvième

Dans une lettre adressée jeudi à M. Laurent Fabius, Mme Lienemann, M. Mélenchon et M. Dray désapprouvent *« la pression exercée par la direction du PS »* pour modifier le projet de loi. Déplorant que *« la prééminence de moyens matériels considérables ait éliminé le rôle des militants »* et *« finalement creusé le fossé entre citoyens et élus ou dirigeants »*, ils affirment que *« la loi proposée par M. Bérégovoy permet de mettre un coup d'arrêt à cette évolution »* et *« peut contribuer à redonner sens aux combats collectifs plutôt qu'à la publicité individuelle »*.

Les investitures pour les prochaines élections législatives, qui sont dans leur première phase – celle des députés ou anciens députés élus sur leur nom en 1988, – préoccupent les différents courants du PS. Le rejet de la candidature de Mme Denise Cacheux par les militants de la cinquième circonscription du Nord a ému Mme Yvette Roudy, chargée des droits des femmes au secrétariat national du PS, qui a rappelé que la France est à l'avant-dernier rang des pays de la Communauté européenne pour la proportion de femmes au Parlement (5,7 %, chiffre qui n'est inférieur qu'en Grèce). M. Michel Delebarre, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique, maire de Dunkerque, a indiqué à l'AFP, de son côté, qu'il sera candidat aux élections législatives, mais qu'il hésite entre la treizième circonscription du Nord, où il avait été élu en juin 1988, et la douzième.

Celle-ci, plus sûre électoralement, est tenue par M. Albert Denvers, qui, bien qu'âgé de quatre-vingt-sept ans, a fait savoir à M. Fabius qu'il entend continuer *« le combat engagé dans sa jeunesse »*. A Paris, la désignation du candidat dans le dix-neuvième arrondissement ne dément pas les traditions. M. Jean-Christophe Cambadélis, député sortant, jospiniste, est contesté par M. Roger Madec, conseiller de Paris, proche de M. Georges Sarre mais ayant rejoint le club Espace socialiste, qui réunit d'anciens militants de Socialisme et République ayant rompu avec M. Chevènement. M. Madec reproche à M. Cambadélis le recrutement tardif, dans une des trois sections socialistes de l'arrondissement, de quarante-trois résidents d'un foyer de travailleurs africains. Selon le député, ces adhésions, échelonnées sur plusieurs mois, sont le fruit d'une action persévérante menée pour obtenir des travaux de réfection dans ce foyer.

Après intervention de la fédération, trente et un adhérents ont été « gelés » pour le vote de désignation du candidat aux élections législatives. Jeudi soir, un premier tour de scrutin, organisé dans les trois sections, a donné 64 voix à M. Madec, 56 à M. Cambadélis et 14 à un candidat fabiusien. Un second tour est prévu, dont la date n'est pas fixée.

P. J.

Après l'appel du secrétaire général du PCF aux autres formations de gauche

M. Bartolone (PS) : « M. Marchais essaie de nous jouer l'éternel retour »

M. Claude Bartolone, membre du secrétariat national du PS, en charge des relations extérieures, a opposé une fin de non-recevoir ironique, jeudi 15 octobre, à la lettre adressée la veille par le secrétaire général du PCF aux autres formations de gauche pour leur proposer un *« grand débat national »* (*le Monde* du 15 octobre). *« M. Marchais essaie de nous jouer l'éternel retour*, a-t-il déclaré sur Radio-Communautés judaïques FM, *mais ce n'est pas dans l'air du temps. » « Cette lettre, je n'y vois qu'un point positif*, a ajouté M. Bartolone, *c'est que M. Marchais reconnaît qu'il y a une différence entre la politique que pourrait pratiquer la droite et celle que pratique la gauche. Restons-en, dans un premier temps, à l'idée de désistement républicain pour le second tour des législatives. »*

M. Bartolone a ajouté qu'il voit *« mal comment M. Marchais peut demander aux socialistes de rencontrer les communistes dans chaque département et menacer à tout bout de champ de censurer le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy »*. Selon lui, *« les élections législatives approchent, et le Parti communiste n'a pas envie de se retrouver avec moins de dix députés »*.

Réplique de MM. Fiterman, Herzog et Rigout

L'initiative de M. Marchais a également suscité une réaction critique de la part de MM. Charles Fiterman, Philippe Herzog (tous deux membres du bureau politique du PCF) et Marcel Rigout, qui ont rédigé un communiqué commun indiquant notamment : *« Nous constatons que cette lettre n'a pas été adressée aux associations et formations suivantes : Refondations, Confrontations, Alternative-Démocratie-Socialisme. Or celles-ci ont été créées précisément pour favoriser des échanges, des rapprochements, susceptibles d'ouvrir de nouvelles perspectives. Elles ont su réunir, dans ce but, des communistes, des socialistes, des démocrates d'autres appartenances et sensibilités. En les excluant du dialogue qu'ils proposent, Georges Marchais et la direction du PCF mettent en lumière les limites et les contradictions de leur démarche, leur réticence à s'inscrire dans la construction d'un véritable rassemblement nouveau des forces de progrès, dégagé de tout* a priori, *de toute volonté d'hégémonie ou d'exclusive. »*

« Personne n'est exclu »

M. Marchais leur a rétorqué, jeudi soir, en soulignant, dans une déclaration, que sa lettre n'était pas *« destinée aux adhérents »*, *« qui sont tous*, a-t-il dit, *partie prenante de cette démarche, qu'ils soient en accord ou en désaccord avec la direction »*. Se défendant de tout *« ostracisme à l'égard de qui que ce soit »*, le secrétaire général du PCF a expliqué que sa proposition s'adressait *« aux autres forces qui s'opposent à la droite »*. *« Personne, absolument personne, n'est exclu du dialogue proposé, aucun communiste, aucune personnalité ou organisation de gauche ou de progrès, aucune association réunissant des communistes et des non-communistes »*, a-t-il ajouté. Au passage, M. Marchais a jugé *« dommage que des membres du bureau politique du PCF fassent connaître leur opinion par voie de presse »*, sans avoir fait *« aucune remarque, critique ou suggestion »* devant cette instance. *« Notre démarche est un appel au dépassement de l'esprit de boutique »*, a déclaré le secrétaire général du PCF, en précisant qu'il n'avait *« pas l'impression »* que la réaction de MM. Fiterman, Herzog et Rigout *« aille dans ce sens »*.

Deux députés socialistes lancent une pétition pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes

Deux députés socialistes, MM. Jean-Claude Boulard, président et rapporteur de la mission d'information sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes (*le Monde* du 6 juillet 1991), et Jean-Michel Belorgey, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, lancent une pétition nationale pour demander au gouvernement de déposer au Parlement, cette session, un projet de loi sur le financement de la dépendance des personnes âgées. En faisant part, jeudi 14 octobre, de leur initiative, les députés, qui étaient accompagnés de représentants d'associations et de députés de l'opposition, notamment MM. Jean-Yves Chamard, député RPR de la Vienne, et Denis Jacquat, député UDF de la Moselle, ont souligné la *« situation de blocage »* devant laquelle l'Assemblée se trouve sur un sujet qui fait pourtant l'unanimité.

Les élus invoquent les promesses faites par M. Michel Rocard en octobre 1990, alors qu'il était premier ministre, de créer un fonds de financement au profit des personnes âgées dépendantes, et par M. René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration, en avril 1992, de déposer un projet de loi à la session de printemps. Ils rappellent l'insistance de M. Laurent Fabius, au congrès de Bordeaux, en juillet 1992, sur l'urgence du dépôt d'un projet de loi traitant de ce sujet. M. Laurent Cathala, secrétaire d'Etat à la famille et aux personnes âgées, a fait état, dans *le Monde* du 7 août, du projet de loi préparé par son ministère, qui n'attend que le feu vert du gouvernement. Il y a quelques semaines, pressé d'intervenir, M. Pierre Bérégovoy s'est dit prêt à légiférer *« à condition que le financement soit assuré »*.

Plusieurs propositions ont été formulées tant par la commission Boulard que par le Commissariat général du Plan (*le Monde* daté 22-23 septembre 1991). La dépendance est déjà partiellement prise en charge par des institutions diverses. Les avis convergent pour réclamer une rationalisation et un regroupement des sommes déjà allouées ainsi qu'une augmentation des ressources par le biais de la plus-value fiscale dégagée avec l'instauration de la CSG et éventuellement une légère hausse de la cotisation maladie des retraités.

« Les parlementaires doivent de temps en temps faire preuve d'humilité et reconnaître les limites de leurs pouvoirs, a déclaré M. Boulard. *Nous ne sommes pas maîtres de l'ordre du jour de l'Assemblée, nous ne sommes pas maîtres des dépenses. Nous pourrions faire une proposition de loi, mais le Parlement est un cimetière de proposition de lois. » « Nous pourrions bien sûr ne pas voter le budget, mais outre le fait que nous estimons quand même ce gouvernement le plus apte à faire face aux problèmes actuels, nous n'avons certainement pas l'intention de le faire tomber sur ce sujet »*, a souligné M. Belorgey. *« Nous, parlementaires*, a reconnu M. Boulard, *ne pouvons que nous retourner vers les associations, les familles, pour leur demander de se joindre à nos efforts et faire circuler la pétition. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU

□ **M. Pasqua veut écarter MM. Cartigny et François-Poncet des réunions de la droite sénatoriale.** – M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a demandé, mercredi 14 octobre, que MM. Ernest Cartigny, président du groupe du Rassemblement démocratique et européen (RDE), et Jean François-Poncet, président (RDE) de la commission des affaires économiques, ne participent plus aux réunions de la majorité sénatoriale RPR-UDF, qui rassemble les Républicains et indépendants, l'Union centriste, le RDE et le RPR. M. Pasqua a invoqué notamment la réélection de M. François-Poncet, le 8 octobre, à la présidence de la commission des affaires économiques avec les voix socialistes, contre un candidat présenté par le RPR. Le groupe RDE, qui comprend vingt-deux membres, est composé pour deux tiers de sénateurs de droite et pour un tiers de membres de la majorité présidentielle.

M. Barre met en garde contre les risques d'une politique de relance

Dans sa lettre mensuelle *Faits et arguments* d'octobre, M. Raymond Barre affirme que la France ne pourra *« remplir ses obligations et exercer une influence »* au sein de l'Union européenne que *« si se poursuit sans relâche l'effort d'adaptation qu'elle a déjà entrepris »*. *« Il est regrettable*, ajoute-t-il, *que certains milieux économiques et politiques aient saisi l'occasion des controverses électorales récentes pour préconiser l'abandon de la politique du franc fort, le retour à une certaine inflation, l'adoption d'une politique de relance destinée à accélérer la croissance et réduire le chômage. N'ont-ils rien appris au cours de ces dernières années ? (...) Ce n'est pas le moment de jeter par-dessus bord les disciplines que la France observe désormais en matière de monnaie et de change, de budget, d'évolution des rémunérations. A la veille d'élections législatives, la plus grande circonspection s'impose en matière de programmes et de promesses. »*

« Les privatisations, précise M. Barre, *à condition que le marché financier permette de les réaliser, ne seront pas la panacée financière qui permettra de satisfaire les revendications multiples montant des diverses catégories socio-professionnelles. Désinflation, stabilité du franc, maîtrise des dépenses publiques et sociales, accroissement de l'épargne et de l'investissement, telles sont les exigences auxquelles sans tarder la France devra satisfaire. Il faut que les Français en soient avertis. »*

D'autre part, l'ancien premier ministre a indiqué, mercredi 14 octobre, sur France-Inter, qu'il ne serait *« pas hostile à voter la censure »* sur le projet de loi de finances pour 1993, qu'il ne juge *« pas tout à fait raisonnable »*. *« Il comporte une augmentation des dépenses que j'aurais souhaitée pour ma part moins forte*, a-t-il dit. *Le point que je conteste le plus est qu'il y a un certain nombre de dépenses de fonctionnement, plus exactement en faveur du chômage, qui seront financées par des ressources externes, c'est-à-dire attendues de la privatisation. »*

Cinquième jour de grève générale en Guyane

Les villes de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni isolées par des barrages

CAYENNE

de notre correspondant

La Guyane s'apprêtait à vivre, vendredi 16 octobre, son cinquième jour de grève générale. Des barrages d'engins de travaux publics, de camions et de voitures, surveillés par des piquets de grève du mouvement syndical unitaire (MSU), ont été de nouveau dressés aux entrées de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni.

Ces trois localités sont totalement isolées du reste du département. RFO observant le mot d'ordre, les radios privées s'en donnent à cœur joie. Le port de Degrad-de-Cannes reste également bloqué par les embarcations des artisans pêcheurs.

Quelques « dérapages »

Le MSU (formé par l'Union des travailleurs guyanais-FO Guyane, la Centrale démocratique des travailleurs guyanais-CFDT, *et la* fédération de l'éducation nationale-Guyane) et l'intersyndicale des socio-professionnels, non satisfaits des réponses du ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, à leurs revendications prioritaires, ont, en effet, décidé de poursuivre le mouvement entamé le 12 octobre pour *« amener l'Etat à négocier immédiatement »*. *« Notre refus des réponses de la lettre ministérielle est global »*, a déclaré M. Roger Hutchinson, délégué du MSU. Les grévistes demandent au gouvernement l'élaboration d'un *« plan d'urgence »* pour sortir la Guyane d'une crise économique *« extrêmement grave »*.

Selon certains témoignages, le déroulement de la grève aurait connu quelques « dérapages », surtout à Kourou, le jour où elle a commencé. Des enseignants auraient été menacés et parfois malmenés, au lycée et dans plusieurs écoles, par certains manifestants qui auraient également usé de la manière forte pour contraindre certains commerçants à fermer leurs boutiques. Le MSU a rappelé ses militants à l'ordre en soulignant que *« rien de définitif ne sera possible sans ordre, maîtrise et discipline »*.

EDMOND FRÉDÉRIC

Annulation de quatre élections cantonales

Le tribunal administratif de la Réunion a annulé, jeudi 15 octobre, l'élection des conseillers généraux des cantons de Saint-André-1, Saint-Denis-9 et Sainte-Suzanne. Dans le premier, le tribunal a estimé que M. Claude Hoarau (PCR), maire de Saint-Louis, qui avait devancé de 114 voix le 29 mars M. Louis Virapoullé, conseiller sortant (UDF-CDS), a dépassé d'environ 14 000 F le plafond de dépenses autorisé par la loi (130 365 F). Dans le deuxième, il a jugé le mandat de conseiller général de M. Nicolas Moutoussamy (div. d.), réélu le 22 mars, incompatible avec ses fonctions d'entrepreneur des services départementaux. Dans le troisième, il a reproché à M. Lucet Langenier (PCR), réélu le 22 mars, d'avoir obtenu de deux entreprises des dons supérieurs au plafond (10 % du total) fixé pour une personne morale.

D'autre part, le tribunal administratif de Nancy (Meurthe-et-Moselle) a annulé l'élection cantonale de Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle), qui avait vu la victoire, le 29 mars, de M. Robert Blaise (PS), maire de Dombasle, avec 108 voix d'avance sur M. Gilles Aubert, conseiller sortant (RPR), maire de Saint-Nicolas-de-Port. Le tribunal a jugé litigieux 170 bulletins de vote.

Le Monde

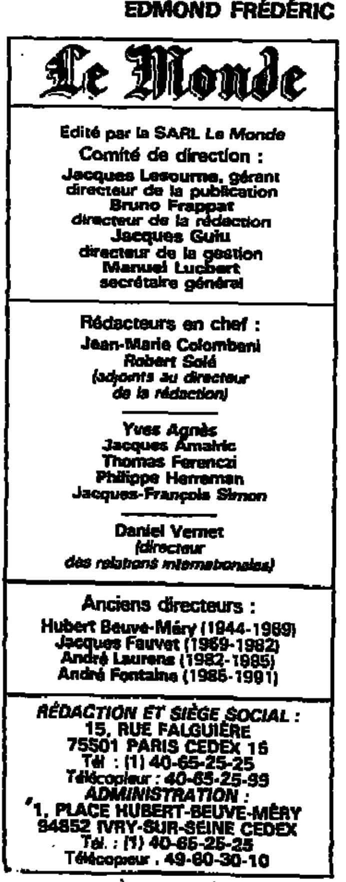
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

FONDATION ABBE PIERRE

POUR LE LOGEMENT DES DEFAVORISES

3 MILLIONS DE MAL LOGÉS EN FRANCE

La Fondation Abbé Pierre veut que des solutions soient enfin mises en œuvre.

1990: Place de la Réunion
1991: Quai de la Gare
1992: Esplanade du Château de Vincennes...

Des tentes plantées au hasard, des feux de fortune, des yeux hagards. Des centaines de personnes, des familles, des enfants, expulsés de leur logement du jour au lendemain, sans nulle part où aller... sauf la rue, alors qu'elles sont solvables et en situation légale. Des images qui nous ont frappés un soir, et que nous avons déjà oubliées... Des images destinées à se répéter car elles ne montrent que la pointe de l'iceberg: **il y a 2 500 000 mal logés et 400 000 sans abri encore aujourd'hui en France.**

Des chiffres effrayants qui pourtant ne peuvent pas rendre compte de la détresse de ces foyers surpeuplés, entassés dans des logements insalubres; de la souffrance de ceux qui se terrent dans des taudis, cachés aux yeux du monde; de l'angoisse des familles qui vivent dans la peur quotidienne de l'expulsion. **Des personnes tout à fait "normales" qui pourraient, qui devraient, "avoir leur chance" et que la société rejette tous les jours.**

Il suffit de cumuler un ou deux "handicaps" (manque d'emploi, d'éducation, de formation, de liens communautaires) pour risquer de tout perdre et de se retrouver "sans abri", sans aucun droit, même pas celui à la dignité humaine, car, faut-il le rappeler?, **LE DROIT AU LOGEMENT EST UN DROIT DE L'HOMME.**

Certes, le problème est très complexe: crise des banlieues, croissance à deux vitesses... toutes les facettes du phénomène ont été élucidées, du moins théoriquement, au point que nous avons oublié que les solutions peuvent être simples lorsqu'elles sont dictées par le coeur, lorsqu'on veut vraiment regarder, lorsqu'on commence par "vouloir savoir".

Il faut savoir qu'en 1991 on a construit en Ile de France 23 700 logements sociaux de moins qu'en 1990, alors qu'il existe 300 000 demandes dont 100 000 prioritaires; que la part du revenu national que la France consacre aux aides au logement est une des plus faibles en Europe.

L'Abbé Pierre a dit: ***"Pour que le coeur s'ouvre, ne faut-il pas commencer par "vouloir savoir", jusqu'à en avoir mal soi-même, savoir comment l'on souffre d'être sans logis et pas seulement dans les pays du Tiers Monde, mais aussi dans nos pays qui disposent pourtant des ressources et des moyens techniques pour guérir ce mal" ?***

La Fondation Abbé Pierre est là en premier lieu pour **"SAVOIR" ET "FAIRE SAVOIR"**, pour comprendre les causes et les effets de l'exclusion du logement et pour que les millions de personnes qui en sont frappées ne soient pas oubliées.

Elle se bat chaque jour pour que tout le monde sache qu'il peut, qu'il doit faire quelque chose; elle interpelle l'Etat, les collectivités locales, les élus, bien sûr, et aussi la conscience et la responsabilité de chacun de nous.

Mais après avoir"su" il faut **"AGIR"**.

Aujourd'hui, il ne suffit plus "d'assister"; le défi que les exclus du logement lancent à la société, et que la Fondation Abbé Pierre a repris pleinement, est celui d'une véritable intégration qui passe par la participation active des bénéficiaires, par la globalité de la démarche d'insertion, par le partenariat avec d'autres organismes.

En opérant dans cette perspective la Boutique Solidarité de Marseille a suivi, pendant sa première année d'existence, 700 sans abri environ, et le processus de réinsertion a pu aboutir pour 70 d'entre eux : d'autres sont à leur tour en voie de retrouver une place active dans la société.

Le même pari d'insertion semble tenu aussi pour le millier de personnes relogées dans les 330 logements réhabilités ou construits grâce à la Fondation.

Avec ses *réalisations*, la Fondation Abbé Pierre démontre qu'il est possible d'agir efficacement, intelligemment et généreusement au côté des mal logés, non pas "pour" eux, mais "avec" eux.

Et elle continuera de le faire en poursuivant la mise en place du réseau des Boutiques Solidarité dans d'autres villes (Toulon, Perpignan, Grenoble, Paris, Argenteuil, Angoulême et Saint-Denis de la Réunion); en construisant autour d'elles des lieux d'hébergement adaptés et en faisant aboutir le projet de création de 600 logements en Région Parisienne, accessibles aux plus défavorisés.

Un programme ambitieux mais loin d'être complet.

Les objectifs que la Fondation Abbé Pierre s'est fixés ne sont pas arbitraires, ils sont imposés par l'urgence du problème des mal logés, par la souffrance qu'ils éprouvent tous les jours, par notre dignité qui nous fait dire **"ASSEZ ! "**.

Tout échec serait intolérable, pour les familles qui se trouveraient sans logement et sans l'espoir d'en avoir, et pour nous qui n'aurions rien su faire pour elles.

Envoyez d'urgence vos dons pour les aider.

Comment vivre sans toit !
Abbé Pierre

FONDATION ABBÉ PIERRE
POUR LE LOGEMENT DES DEFAVORISES
B.P. 205 - 75624 Paris Cedex 13 - CCP 13.33 E Paris

COMMENT VIVRE SANS TOIT!

Je vous envoie, ci-joint,
un don de .... francs.
Je désire recevoir un reçu fiscal: ☐ oui ☐ non
Bon à retourner, avec votre don, à:
FONDATION ABBE PIERRE
BP 205 - 75624 PARIS CEDEX 13

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

Un colloque international à Lyon

La mémoire de la Résistance

Avec l'inauguration du Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation (CHRD), implanté dans l'ancienne école de santé militaire de Lyon, qui fut en 1943 et 1944 le siège de la Gestapo où sévit Klaus Barbie, et l'ouverture d'un colloque international, réunissant une soixantaine de personnalités, autour du thème « Résistance et mémoire », Lyon s'est posée, jeudi 15 octobre, en capitale du souvenir. Ce colloque est organisé par le mensuel *Passages* et l'Association des amis de *Passages*. Dans son allocution d'ouverture, le directeur de la publication, M. Emile Malet, a souligné que la Résistance est, à la fois, *« un acte noble, un acte de courage et un acte d'espérance »*.

LYON

de notre bureau régional

C'est une sorte d'anti-musée, sans objets, ou presque, mais non sans objet, un pur « lieu de mémoire » qu'ont inauguré conjointement, jeudi 15 octobre, MM. Michel Noir, maire de Lyon, Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre et Elie Wiesel, prix Nobel de la paix. En s'adressant à ses *« camarades »*, résistants, internés, déportés, largement associés à ces manifestations, le maire de Bordeaux, compagnon de la Libération, ne s'y est pas trompé : *« Le malheur des temps veut que des horreurs, que nous avions cru disparues, reparaissent. Il donne à ce centre une autre signification : celle de la résistance à l'oubli. »*

La mémoire comme un combat. Comme un « devoir » aussi. Selon l'expression qu'affectionne le maire de Lyon, pour qui le Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation (CHRD) (1) constitue la grande affaire. Symbolique, politique et cependant « intime ». Dans son discours, M. Noir ne manqua pas d'évoquer la mémoire de son père, et son quasi « autisme » après son retour de déportation. Il revint aussi sur l'indignation qui le saisit, vingt-cinq ans plus tard : *« Je n'en pouvais plus d'entendre parler des assassins de la mémoire faisant thèse de doctorat (...) de voir distribuer des tracts négationnistes. je n'en pouvais plus, enfin, de voir hésiter mes amis politiques sur leur propre attitude à l'égard du Front national ».* A ce rappel, M. Bruno Gollnish, député européen (FN), se leva pour polémiquer mais sa voix fut aussitôt couverte par celles du millier d'auditeurs : *« Dehors ! dehors ! »* Un jeune homme voulant joindre le geste au cri, une courte bousculade s'ensuivit.

Un musée d'histoire « impressionniste »

La sérénité était revenue lors de la visite inaugurale de ce qui constitue sans doute le premier musée d'histoire « impressionniste ». Le CHRD, dont la démarche muséographique et pédagogique paraît fort rigoureuse n'en fait pas moins autant appel à l'émotion et à la sensibilité qu'à l'intelligence. Le texte, le son, l'image, s'insèrent, en effet, ici dans un « décor » imaginé par un scénographe, M. Guy-Claude François. La collaboration de cet homme de « spectacle » avec les architectes – Felice Fanuele, Régis Masson et le cabinet lyonnais Girodet-Levasseur – permet au visiteur, isolé du monde par un casque à infrarouge qui, par des commentaires, des bruits, des musiques, sonorise ce qu'il voit, de l'immerger dans l'époque.

La vocation du CHRD – qui regroupe un auditorium, un centre de documentation (cinq mille livres, trois cents cassettes de témoignages), une salle d'expositions temporaires, aménagée dans les anciennes cellules du sous-sol, et un espace jeunes pour les scolaires – tient dans ce vers d'Eluard que le visiteur lit en émergeant de la nuit du temps : *« Si l'écho de leurs voix faiblit, nous périrons. »*

Deux voix de femmes

Après Eluard, c'est René Char et Willy Brandt que M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, cita dans son discours introductif au colloque dont la première journée était consacrée à l'évocation de la Résistance en France. Près de deux mille auditeurs se pressèrent ensuite aux deux tables rondes publiques simultanées.

Tandis que MM. Raymond Aubrac, ancien membre du mouvement « Libération », Léo Hamon, responsable du mouvement « Combat », Jean-Pierre Lévy, compagnon de la Libération, fondateur du mouvement « Franc-tireur », discutaient avec M. Dumas, l'historien Jean-Pierre Azéma, et un psychanalyste, des différentes formes d'engagement, et de l'évolution dans le temps d'un mouvement irréductible à des schémas – *« Sûrement jamais 40 millions de pétainistes mais beaucoup d'attentistes et jusqu'à un million sans doute de résistants, plus ou moins engagés »*, admit-on – l'autre « atelier » proposait d'autres témoignages. MM. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre et opposant au régime de Vichy, Daniel Mayer, membre du CNR, Louis Mexandeau, ministre des anciens combattants, Haroun Tazieff, « petit soldat » de la bataille du rail en Wallonnie, Jean Mattéoli, membre du réseau Navarre, confrontaient leur expérience vécue à celle de l'historien François Bédarida.

Dans ce concert tellement masculin, deux voix de femmes se firent entendre. Celles de Mmes Marie-Claude Vaillant-Couturier et Geneviève de Gaulle. Ces deux *« anciennes combattantes »* donnèrent la plus admirable leçon de vie et d'éthique en racontant des bribes de leur engagement – *« collectif »* insistèrent-elles, – mené par des chemins différents mais qui finit par converger. Marie-Claude est membre de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance que préside Geneviève (nièce du général) et, comme dans *la Rose et le réséda*, leurs sensibilités politiques contrastées ne les empêchent pas de se retrouver sur l'essentiel. Ni d'être amies. Belle leçon, aussi édifiante à sa manière que la succession de témoignages, déchirants, que propose le montage de quarante-cinq minutes d'extraits du procès Barbie, projetés à deux pas.

ROBERT BELLERET

(1) Inscrit en tête des priorités de son mandat, dès 1990, la réalisation de ce projet de « musée », vieux de dix ans, aurait été entièrement financée par la ville, pour 35 millions de francs, *« afin de ne pas perdre deux ans à rechercher d'éventuelles subventions »*.

ENVIRONNEMENT

Suscitant une nouvelle polémique

Les partisans des barrages sur la Loire reprennent l'offensive

Les inondations catastrophiques du Vaucluse et de l'Aude ont rendu l'espoir aux partisans des barrages sur la Loire, à commencer par M. Jean Royer, maire (non inscrit) de Tours et président de l'Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA). Lors d'une conférence de presse, mercredi 14 octobre à Paris, le maire de Tours a expliqué que la catastrophe de Vaison-la-Romaine, survenant douze ans après celle de Brives-Charensac (Haute-Loire), confirmait la nécessité des barrages prévus par l'EPALA pour écrêter les crues dans le bassin de la Loire. *« Plus que jamais, il est nécessaire de faire Serre-de-la-Fare »*, a-t-il martelé en faveur de ce projet de barrage en amont du Puy-en-Velay, qui avait été gelé en 1990 par le gouvernement Rocard, puis abandonné en 1991 sous le gouvernement Cresson.

Pour Chambonchard, l'autre projet annulé en amont de Montluçon, sur le Cher, M. Royer a prévenu : *« Nous ne paierons pas Rochebut »* – un barrage EDF sur un affluent du Cher que l'on se propose de surélever pour éviter un nouvel ouvrage. Mais il s'est, pour la première fois, déclaré ouvert à une révision en baisse de la capacité du barrage de Chambonchard. Et, tandis qu'il annonçait une prochaine entrevue à ce propos avec le premier ministre, le maire (PC) de Montluçon, M. Pierre Goldberg, sortait de sa poche une lettre de M. Bérégovoy adressée au président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie. Dans cette lettre, datée du 13 octobre, M. Bérégovoy annonce que le gouvernement va *« rouvrir le dossier de faisabilité du barrage de Chambonchard »*. M. Royer s'est alors déclaré surpris de ne pas avoir été prévenu de cette démarche, comme président de l'EPALA. *« Les deux barrages sont également prioritaires »*, a-t-il conclu. Le soir même, lors d'un point de presse au siège de Génération Ecologie, M. Brice Lalonde a dénoncé la *« magouille politicienne »* qui consiste à troquer le soutien du PC à l'Assemblée contre une promesse de barrage : *« Le gouvernement choisit la survie à court terme en se fermant des discussions d'avenir avec les écologistes. »* La polémique rebondissait encore le lendemain, jeudi 15 octobre, avec un communiqué de M. Antoine Waechter et une déclaration de Mme Ségolène Royal. Le porte-parole des Verts estime, lui aussi, que, *« pour satisfaire les communistes, M. Bérégovoy désavoue son prédécesseur et démontre l'extrême fragilité de ses convictions environnementales »*. Le ministre de l'environnement, Mme Royal tentait de mettre tout le monde d'accord en affirmant que *« le gouvernement ne revient pas sur la décision d'abandonner Chambonchard prise par l'ancien premier ministre Edith Cresson »*, mais qu'il *« a renoué le dialogue »*. Les auditions de la commission parlementaire pour l'aménagement de la Loire devant laquelle elle a récemment déposé, de même que *« les associations de protection de la nature et des personnalités comme Brice Lalonde, Jean Royer et Antoine Waechter »*, ont permis, dit-elle, de dégager une solution alternative en faveur d'un *« petit barrage »* à Chambonchard qui fera l'objet d'une étude. Le gouvernement se prononcera alors et choisira entre ce « petit barrage » de Chambonchard et le rehaussement de celui de Rochebut.

R. C.

La haine du samedi soir

Suite de la première page

Au cri de *« Rostock, Rostock ! »*, une certaine jeunesse de Paris, rassemblée dans la tribune « Boulogne », s'est trouvée trois causes à rallier : le football, la bagarre, le nationalisme. Certes, le phénomène n'est pas nouveau. Depuis une douzaine d'années, les incidents se multiplient dans le sillage de l'équipe de la capitale, aussi bien à domicile qu'en déplacement. La tribune « Boulogne » s'est forgée une réputation aussi indélébile que les graffitis xénophobes qui ornent son béton gris. Mais ces exactions sont longtemps restées le fait de quelques dizaines d'individus, parmi lesquels des skinheads d'extrême droite connus de la police.

« Un territoire 100 % nationaliste et blanc »

Ces « crânes rasés » ont presque tous quitté les travées. Ou portent désormais le cheveu un peu moins court, donc plus discret. Mais la violence, elle, n'a jamais atteint un tel degré de gravité. Et le football français, qui se flatte d'être à l'abri d'un phénomène solidement ancré chez la plupart de ses voisins (*le Monde* du 7 juin 1990), découvre l'ampleur des dégâts. La France, elle aussi, a ses « hooligans ». A l'issue du match de coupe d'Europe contre le PAOK Salonique, ils ont assailli les CRS aux abords du stade. Après la rencontre de championnat face à Metz, certains d'entre eux ont incendié deux véhicules et agressé trois immigrés (1). Quant au match contre Lens, samedi 17 octobre à Paris, il peut, comme tous les autres, être classé à « hauts risques », compte tenu des incidents qui avaient éclaté, la saison dernière, lors des matches entre les deux équipes. Ni le club (et son partenaire Canal Plus), ni la police ne savent comment stopper cette déferlante. Cette fois, en effet, il ne s'agit plus d'une poignée de marginaux mais bien d'environ quatre cents jeunes, âgés de quinze à vingt-cinq ans, originaires de tous les milieux sociaux. Répartis en petits groupes, sans « commandement unique » (*« rien n'est planifié mais cela viendra peut-être »*, affirment-ils), ils sont plus nombreux chaque semaine à vouloir en découdre avec la police ou les supporters adverses. Les plus âgés, très au fait des techniques de guérilla urbaine, montent au « front » suivis d'une horde de gamins, les yeux émerveillés devant tant de violence. *« Le football reste la priorité. Au moins dans le stade, nous aimons le PSG*, assure un étudiant de vingt-deux ans. *La bagarre à la sortie, c'est la cerise sur le gâteau, un moment de délire, un jeu dangereux mais excitant. »*

« Dangereux », ce jeu de haine l'est sans doute. Surtout pour les spectateurs antillais ou africains. Les « anciens » ont beau s'interposer lors des agressions racistes, ils ne parviennent pas toujours à éviter ce qu'ils qualifient de *« bavures peu glorieuses »*. Les bras tendus, slogans nazis et autres chants nationalistes le seraient-ils davantage ? *« La politique n'est pas un élément essentiel, nous ne venons pas au foot pour tenir meeting, c'est de la provocation »*, rétorquent-ils. Une *« provocation »* qui vide la tribune de ses spectateurs « indésirables » pour en faire, selon un habitué âgé d'une trentaine d'années, *« un territoire 100 % nationaliste et blanc, où les gars de banlieue expriment cette haine et ce sentiment d'injustice, qui montent en eux au cours de la semaine »*.

Des casseurs ordinaires

Si certains militent, à titre individuel, au sein de groupuscules extrémistes, l'ensemble du phénomène ne doit rien à une quelconque manipulation. La seule tentative de récupération signalée à ce jour – par les minuscules Jeunesses nationalistes révolutionnaires du skinhead parisien Serge Ayoub, alias « Batskin » – a échoué. Présenté comme un « leader hooligan » par les journalistes qui lui donnent complaisamment la parole, Ayoub ne représente que lui-même et une poignée de fidèles. Les jeunes de la tribune Boulogne ne se reconnaissent pas en lui. *« Notre principal point commun reste le foot, non la politique, même si nous sommes souvent beaucoup plus à droite que le Front national »*, affirme un étudiant en commerce. Ils se revendiquent donc supporters et casseurs à la fois. C'est ainsi qu'ils s'intéressent aux performances sportives des équipes étrangères tout autant qu'aux incidents provoqués par leurs « fans ». Certains se rendent fréquemment à l'étranger pour assister à des matches à risques. Ils échangent photos et cassettes vidéos (les scènes de violence sont très prisées) avec des correspondants étrangers et s'inspirent des « techniques » en usage dans les pays voisins. Quand ils ont affronté les CRS à l'issue du match contre Salonique, ils ont fait le tour du stade en silence avant de charger soudainement en hurlant *« Rostock, Rostock ! »*

C'est ainsi, également, qu'il n'est plus question pour eux de porter des écharpes aux couleurs du club ou encore d'arborer la « panoplie » trop voyante du skinhead. Ils n'ont pas leurs pareils, désormais, pour s'habiller correctement, se fondre dans la masse et disparaître sitôt leurs méfaits accomplis. L'Angleterre, « mère-patrie » du hooliganisme, a trouvé un nom pour ces casseurs ordinaires, si prompts à jouer les caméléons dans la foule des sorties de stade : les *« casuals »*, allusion aux tenues de « détente » (*« casual wear »* en anglais) qu'ils portent (jeans, vestes de survêtement à capuche, chaussures de tennis, blousons...).

Le désarroi de la police

Les hooligans du PSG, à l'image de leurs homologues anglais ou allemands, se targuent, eux aussi, d'être à l'avant-garde du hooliganisme : *« Nous ne sommes pas des voyous. Nous avons presque tous une vie normale pendant la semaine. Au foot, c'est autre chose. On se bat avec ceux qui veulent se battre, les CRS ou les supporters adverses, surtout en province, où l'on déteste les Parisiens. Nous allons avant tout voir un match, mais si l'occasion de cogner se présente, nous ne reculons pas. Question d'honneur, de réputation. »*

Les *« casuals »*, de Paris ou d'ailleurs – quelques bandes, très limitées, sévissent à Strasbourg et à Lyon (2), – sont aux stades ce que les « Zoulous » sont aux cités de banlieue : des fils du béton et de la rage, des adolescents fascinés par leur propre image. Entraînés dans l'engrenage d'une violence instinctive et ritualisée, ils vivent leur guerre des tribus comme la plus exaltante des aventures, sans se soucier des dangers encourus. *« On se dit que cela n'arrive qu'aux autres. Et puis, toute marche arrière est impossible. La castagne est entrée dans les mœurs, les gamins ont quinze ans, la relève est assurée »*, constate un jeune homme, livreur de profession. *« Un jour ou l'autre, cela va mal finir. Certains gars sont prêts à faire n'importe quoi, y compris à sortir les armes »*, regrette l'un de ses amis, plus modéré. Les dirigeants du Paris SG ne sont pas loin de faire le même constat. Ils rencontrent les responsables policiers, préparent les déplacements, conseillent aux « fans » adverses de ne plus venir à Paris, multiplient les réunions avec les différentes associations de supporters, rappellent que tous les partisans du club ne sont pas, loin de là, des casseurs (et c'est le cas). En vain. La violence gagne du terrain. Les présidents d'associations ne maîtrisent plus leurs troupes, souvent émoustillées par l'enivrant parfum d'émeute.

La police, elle, n'est pas toujours préparée à ce type de délinquance. La plupart des CRS présents dans le stade n'ont pas l'habitude de surveiller une foule de supporters de football et sont souvent inutilement nerveux. Dans les rues du quartier, ils en sont encore à chercher des « skinheads » de caricature quand les « hools » (abréviation de « hooligans ») d'aujourd'hui s'habillent en gentils lycéens. Enfin, si les mesures adoptées dans l'enceinte du stade – retrait des sièges en plastique qui servaient de projectiles, présence policière plus discrète sur les travées, etc. – sont relativement efficaces, elles ne changent rien au fond du problème : les exactions les plus graves sont commises à l'extérieur. Comme le reconnaît M. Lionel Dreksler, le délégué à la sécurité du PSG, *« nous faisons tout notre possible, mais le phénomène nous dépasse »*.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Un jeune homme de vingt-deux ans, militaire de carrière basé en Allemagne, a été interpellé le soir même à proximité du Parc des Princes. Sa culpabilité n'aurait pas encore été établie.

(2) Six jeunes gens, supporters de l'Olympique lyonnais et sympathisants néo-nazis, ont été interpellés, mercredi 7 octobre, dans le cadre de l'enquête sur la profanation du cimetière juif de La Mouche, à Lyon, le 13 septembre (*le Monde* du 15 septembre). Sur la montée du racisme dans les stades, lire *le Monde* du 21 janvier.

□ **FOOTBALL : Francis Borelli élu président de l'AS Cannes.** – Francis Borelli a été élu, jeudi 15 octobre, à l'unanimité, président du directoire de l'Association sportive de Cannes, club de deuxième division. Agé de soixante-deux ans, l'ancien président du Paris-Saint-Germain remplace Alain Pedretti, démissionnaire. Francis Borelli fera son entrée samedi lors de la rencontre Cannes-Mulhouse. Il retrouvera son ancien entraîneur, Erick Mombaerts, qui avait assuré au PSG la succession de Gérard Houllier, et celui qu'il considère comme son fils spirituel, l'ex-international de l'équipe de France Luis Fernandez.

MÉDECINE

La mort de Robert de Vernejoul

Le professeur Robert de Vernejoul, membre de l'Institut (Académie des sciences) et membre de l'Académie nationale de médecine, est mort dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 octobre, à l'âge de cent deux ans, à son domicile marseillais (*le Monde* du 16 octobre). *Spécialiste de la chirurgie cardiaque, il avait notamment fondé en* 1955 le centre de chirurgie cardiaque Cantini à Marseille, qu'il avait dirigé jusqu'en 1963. Il avait été président du conseil national de *l'ordre des médecins de 1956 à 1970.*

L'homme de cœur

par le docteur Escoffier-Lambiotte

Lorsqu'on lui demandait de définir le thème de son œuvre, il y a quelques années, Robert de Vernejoul répondait : *« Soulager et guérir. »* Puis, après un temps, *« la recherche en chirurgie cardiaque »*. Pour ce technicien de grande classe, qui contribua hautement au développement européen de la difficile chirurgie cardio-vasculaire, la tâche du médecin n'avait de sens, en effet, que par le service qu'il pouvait rendre à ses malades.

L'atténuation de la peine des hommes, le partage de leur souffrance furent le moteur essentiel d'une vocation qui a incité le très jeune Auvergnat qu'était le baron Robert de Vernejoul à entreprendre à Paris et à Marseille des études de médecine.

Il fonde, en 1955, le centre de chirurgie cardiaque Cantini à Marseille et le dirige durant dix ans. Le fait que ce soit à Marseille qu'ait été opéré en novembre 1968 et qu'ait vécu le doyen des greffés du cœur, M. Vitria, n'est, à ce titre, certes pas un hasard. Membre et ancien président de toutes les académies, de médecine, de chrirugie, des sciences, Robert de Vernejoul devient en 1956 président du conseil national de l'ordre des médecins, et il en reste le président d'honneur jusqu'en 1970.

Président du haut comité médical de la Sécurité sociale, ancien membre du Conseil économique et social, membre du conseil de *l'ordre de la Légion d'honneur* (il était grand-croix de cet ordre), le chirurgien bienveillant qui, durant quatorze ans, fut le garant de la dignité, de la moralité et de l'indépendance de la médecine, eut à affronter un certain nombre de tempêtes, dont celle de 1968. Dont aussi les missions diverses qui le conduisirent, à la demande de l'Elysée, en Algérie notamment.

« Mieux mourir que se ternir ». Telle était la fière devise de l'un des hommes les plus droits, les plus généreux, les plus dévoués qu'ait comptés la médecine française. Actif presque jusqu'au terme de son existence, Robert de Vernejoul aura, durant un siècle, défendu la bonté, cette bonté qu'il tenait pour la plus haute des vertus, cette bonté qui désarmait jusqu'aux plus actifs opposants de l'ordre qu'il incarnait.

[Né le 19 mars 1890 à Montcaret (Dordogne), Robert de Vernejoul a fait ses études secondaires au lycée Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, avant de commencer ses études de médecine à Marseille, qu'il termina à Paris. Devenu chirurgien des hôpitaux, il fut, jusqu'en 1963, titulaire de la chaire de clinique chirurgicale et chirurgie expérimentale à la faculté de Marseille. Il en était, depuis, professeur honoraire.

Avant la dernière guerre, le docteur de Vernejoul s'était orienté vers la chirurgie digestive. Mais, avec les progrès des techniques chirurgicales, un champ nouveau s'était alors ouvert à lui : la chirurgie cardiaque. Après la Libération, il partit pour les Etats-Unis pour mieux connaître les travaux américains en ce domaine. Il fonda alors, à la faculté de Marseille, un laboratoire de chirurgie expérimentale, puis, en 1955, le centre de chirurgie cardiaque Cantini, – qu'il dirigea jusqu'en 1963, – dans lequel furent réalisées plus tard les premières greffes cardiaques françaises. Robert de Vernejoul était aussi enseignant. Il avait fondé la première école de chirurgie française, réservée aux internes, et avait obtenu la création d'un certificat d'études spéciales de chirurgie.

Il assura pendant près de vingt-cinq ans, la présidence du conseil national de l'ordre des médecins. Pendant son mandat, il s'était tout spécialement occupé de la réforme de la Sécurité sociale, de la réforme hospitalière, et de celles des études médicales. Il avait aussi contribué à l'élaboration d'un enseignement médical continu, et multiplié les actions pour obtenir le rétablissement du ministère de la santé publique, et pour faire modifier l'article 63 du code pénal. Il fut président du haut comité médical de la Sécurité sociale, membre du Conseil économique et social de 1959 à 1974. En 1965, il était devenu membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, et membre des comités des programmes de radio et de télévision à l'ORTF, et, en 1973, membre du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. Membre de l'Institut, le professeur de Vernejoul était aussi membre des académies des sciences, de médecine et de chirurgie. Il était grand-croix de la Légion d'honneur.]

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès d'Yves Dandonneau devant la cour d'assises de l'Hérault

Le crime contre la faiblesse

Alors que les débats s'achèvent, les jurés de l'Hérault ne savent toujours pas précisément comment est mort Joël Hipeau, ce marginal qu'Yves Dandonneau a voulu faire mourir à sa place pour toucher près de 11 millions de la part des assurances-vie. Exceptionnellement, l'« arme du crime » reste ignorée et le geste fatal lui-même ne pourra être apprécié qu'à la lumière de l'intime conviction.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Au quatrième jour des débats, une seule chose paraît certaine : Yves Dandonneau et son ami infirmier, Daniel Blouard, avaient décidé de faire mourir Joël Hipeau avant de le placer dans une voiture pour simuler un accident près de Jonceis (Hérault). La voiture enflammée, Blouard est parti chercher du secours et c'est sous l'identité de Dandonneau que Joël Hipeau a été incinéré selon « ses dernières volontés ».

Blouard ne conteste pas avoir placé cinq ou six comprimés de Valium dans la bière offerte à Joël Hipeau, vers 23 heures, le 5 juin 1987. Mais ce fut manifestement un échec car, après avoir un peu dormi, le marginal réclamait, à nouveau, à boire. Au repas de midi, le lendemain, il aurait absorbé une bouteille et demie de vin et une demi-bouteille de whisky, et son décès aurait été constaté vers 17 heures.

Selon le médecin légiste, la dose de Valium n'était pas, à elle seule, suffisante pour provoquer la mort, même si on admet l'absorption d'une quantité bien supérieure. Dandonneau accuse Blouard d'avoir placé du Penthotal dans la bière vers 1 heure du matin. Mais cette affirmation ne convainc pas le spécialiste. Le Penthotal, très amer, est « imbuvable » à la dose indiquée et il suppose que la victime aurait immédiatement recraché une bière ainsi préparée. Et l'expert reste dans son rôle en refusant, comme le font de trop nombreux spécialistes, de se livrer à des supputations sur les multiples hypothèses que lui présentent les avocats. Pressé de questions, il répond seulement : *« Rien n'est clair dans cette affaire, ni les horaires ni les doses. Je ne peux pas répondre. »* Le rapport d'expertise souligne cependant : *« La dose d'alcool, sous forme de vin et de whisky, a pu, à elle seule, entraîner le décès de la victime par intoxication alcoolique aiguë, d'autant qu'elle survenait sur un terrain amoindri par un éthylisme chronique. »*

Le catamaran et la villa

Est-ce là l'arme du crime ? Il n'est pas certain qu'à ce stade des débats cette question conserve encore une réelle importance. Certes, juridiquement, le crime exige d'être mieux défini. D'ailleurs, la poursuite pour assassinat révèle que l'accusation n'est pas absolument convaincue que le Valium ait joué un rôle prépondérant puisqu'elle n'a pas utilisé la qualification d'empoisonnement prévue spécifiquement par la loi. Mais la cour d'assises, temple de l'« intime conviction », n'a pas besoin de ces subtilités juridiques.

Aussi les débats de jeudi portent-ils surtout sur la période qui a suivi l'accident. Sur les 10 900 000 francs de capital, les assurances ont payé 4 250 000 francs. Une grande partie a été récupérée mais le comportement de Dandonneau, réfugié à Cannes et à Marseille, montre que ses préoccupations immédiates étaient bien loin du rêve de la construction d'une école où les enfants seraient heureux. C'était pourtant cet idéal qui l'avait animé. Mais plusieurs autres projets étaient en cours et certains avaient même fait l'objet de négociations comme l'achat d'un catamaran de 18 mètres et d'une villa de 2 600 000 francs. Tout cela s'est écroulé car l'assemblée plénière des sociétés d'assurances contre les incendies et les risques divers (APS-AIRD), s'étonnant du nombre de contrats et de leurs caractéristiques, a chargé un enquêteur de vérifier les causes du sinistre. Celui-ci, un ancien gendarme, remonta tout le mécanisme, et Dandonneau fut arrêté le 15 janvier 1988 au Rouret, dans les Alpes-Maritimes.

« C'est un être intelligent et démoniaque, et l'on en venait à admirer son savoir-faire », soupire le bâtonnier Gérard Christole, conseil de l'épouse de la victime, en ouvrant le long cortège d'une série de quatorze plaidoiries. Désignant le box des accusés, l'avocat oppose Joël Hipeau à Yves Dandonneau : *« Il y a celui qui est là et celui qui n'est pas là. Le premier a voulu s'écraser dans ce que le système a de plus excessif : l'argent ! Le second était le contraire. Il avait fui tout ce qui étouffe nos libertés, nos tendresses et nos amours. Il fut appelé « le clochard ». Vous l'avez tué parce qu'il était inutile. Vous avez tué la faiblesse, la différence, la marginalité. »* Et, se tournant vers les jurés, il leur demande : *« Demain, vous direz que tout l'or du monde ne vaut pas le plus fragile, le plus petit d'entre nous. »*

MAURICE PEYROT

Devant le tribunal correctionnel de Lyon

M. Michel Noir est mis en cause par les anciens régisseurs de son journal électoral

Quatre hommes d'affaires, dirigeants ou collaborateurs de la défunte société parisienne d'éditions AIDP, MM. André Cohen, Sidney Lellouche, Léon Sillam et Samuel Haddad, ont comparu, jeudi 15 octobre, devant la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Lyon, présidée par M. Loïc Courtel. Régisseurs de l'ancien journal électoral de M. Michel Noir, qui avait déposé plainte contre eux, ils étaient poursuivis pour avoir effectué, en 1984, 1985 et 1986, des manœuvres frauduleuses, obtenu indûment des paiements par des annonceurs et réalisé des faux en écritures privées, sur papier à en-tête de l'Assemblée nationale. A l'audience, ils ont contre-attaqué en mettant en cause le maire de Lyon.

LYON

de notre bureau régional

La société AIDP assurait la régie publicitaire du journal *J'habite*, édité par une association présidée par M. Noir, alors membre du RPR, député du Rhône et simple adjoint au maire de Lyon, M. Francisque Collomb (non inscrit), dont il devait finalement triompher en 1989. C'est M. Noir, lui-même, qui, en qualité de président de l'association éditrice, déposa une plainte, le 5 novembre 1985, contre les collaborateurs d'AIDP, estimant, comme devait le déclarer son conseil, M[e] Gilles Piot-Mouny, que *« ses concitoyens ne devaient pas être roulés dans la farine »* par cette société, dont l'antenne lyonnaise était installée dans les locaux de sa permanence. L'association de M. Noir s'est constituée partie civile, estimant que le gérant d'AIDP a détourné 5,166 millions de francs *« à des fins personnelles »*.

A l'audience, les avocats de la défense ont soulevé, d'entrée de jeu, une exception de nullité de l'ensemble de la procédure. Invoquant le « privilège de juridiction », ils estiment que le magistrat instructeur, M. Jacques Chauvot, aurait dû interroger la Cour de cassation, dès lors que les noms de MM. Michel Noir et Jean-Pierre Pierre-Bloch, adjoint au maire de Paris, tous deux officiers de police judiciaire, apparurent dans son dossier en tant que « clients » d'AIDP. M. Pierre-Bloch a, depuis, reconnu avoir reçu des subsides d'AIDP et bénéficié d'une amnistie, tandis que les poursuites engagées par M. Noir continuaient.

Un versement de 400 000 francs ?

La défense s'est surtout employée à démontrer que M. Noir n'aurait pas été la victime d'AIDP mais, au contraire, le destinataire d'un versement d'argent liquide, pour un montant de 400 000 francs, devant un témoin qui ne fut, semble-t-il, jamais entendu. *« Nos clients,* résuma l'un des avocats, *n'ont été que les exécutants d'un plan arrêté par M. Noir en vue de son élection. »* Et d'affirmer que l'association éditrice aurait bénéficié indirectement du règlement de dépenses d'imprimerie aux sociétés Bérard, Imprimerie générale et Faurite, qui éditèrent des factures d'un montant surestimé.

M[e] Piot-Mouny s'est étonné de cette mise en cause du maire de Lyon alors qu'il est le plaignant : *« A supposer ces faits crédibles, quelle infraction pourrait-on reprocher à M. Noir ? »*, devait-il lancer. Les débats ont, de plus, été influencés par la publication, mercredi 14 octobre, dans *le Canard enchaîné*, d'une note manuscrite du juge Chauvot, figurant au dossier, sous le numéro D281, et indiquant que, *« de mars 1987 à septembre 1987, le parquet nous a demandé de surseoir à l'audition de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch par la police judiciaire (consigne de la chancellerie) »*.

Le tribunal s'est refusé à joindre sur-le-champ cet incident de procédure au fond de l'affaire. Après une suspension d'audience, le président Courtel devait finalement indiquer que le tribunal se prononcerait, le 29 octobre, sur les conclusions déposées par la défense et renverrait alors *« éventuellement »* à une audience sur le fond, déjà fixée au 7 avril 1993.

GÉRARD BUÉTAS

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Justicier de l'ombre

MAX FRÉROT, le vaillant justicier d'Action directe, le Zorro du peuple opprimé qui a récusé son avocat en l'accusant d'avoir choisi, je cite, le camp de la culture juive fasciste contre celui du communisme, passait cette semaine en cour d'assises. A la barre des témoins, une des victimes de la bombe déposée dans les toilettes, au quatrième étage de la brigade de répression du banditisme en juillet 1987. Un grand garçon en blouson, au regard sombre, déterminé, le cheveu dru, la moustache poivre et sel. Pascal Huche, trente-cinq ans.

Il est flic. Il a vu mourir son chef, son copain, Marcel Basdevant, un type épatant, un non-violent, surnommé « le vieux prof tranquille de la brigade ». Il ne comprend pas, alors il demande tout uniment à Frérot : Pourquoi t'as fait ça ? Pour venger un gamin victime d'une bavure commise par un autre ? Moi, si je voulais ta peau, j'irais pas tuer ta mère. Je ne suis jamais qu'un OS de la délinquance et, ton copain Vecchi, il est défendu par un gars du XVI[e] arrondissement. C'est en contradiction avec ta philosophie de nase. Où tu te situes politiquement ? Moi, je te vois à l'extrême droite antisémite et tout...

C'était tellement spontané, tellement sincère qu'à la suspension de séance je l'ai emmené prendre un verre, curieuse de savoir comment il s'était tiré de cette sanglante affaire. Mal. Très mal. Les tympans brisés par la déflagration, il a sorti ses copains comateux des décombres, il est resté des heures à leur chevet. Et très vite il a obtenu d'être muté à la sureté urbaine de Rennes.

– C'est là que j'ai débuté, à dix-sept ans, dans des locaux déjà dévastés, j'y étais, par le Front de libération de la Bretagne ! J'ai une maison dans les environs et je voulais pas que mes filles aillent au collège à Argenteuil, où les profs se font braquer quatre fois par semaine.

Il va de consultation en consultation : surdité de 80 % à l'oreille gauche, 40 % à droite, céphalées, bourdonnements, traumatisme crânien avec pertes de connaissance et vertiges, plusieurs opérations, prothèse auditive...

– Et personne pour régler les trois francs six sous de frais médicaux. Rennes me dit : C'est pas notre problème. Voyez avec Paris. Et Paris renvoie la balle à Rennes. Moi, je refuse de payer. Les terroristes arrêtés, eux, ils étaient soignés gratis. Résultat, on m'envoie les huissiers ! Un an plus tard, j'apprends, par hasard, l'existence d'un fonds de garantie. Du coup, ça y est, je suis indemnisé. Mais je n'accepte pas que les victimes d'un attentat, les camarades ça leur a fait pareil, soient en butte à la mesquinerie, à l'inertie des ronds-de-cuir de l'administration. Alors j'écris au ministre de l'intérieur. Vous voulez voir ma lettre ?

Et ce justicier dans l'âme, ce modeste, ce véritable redresseur de torts, tout le contraire de l'imposteur d'Action directe, me fourre sous le nez un énorme dossier constitué avec la patience et l'obstination d'une fourmi. Je le feuillette et je vois qu'il exige, question de principe, le remboursement des objets personnels qui se trouvaient dans son bureau rue de Gesvres. 550 F à verser à SOS-Attentats.

– Vous savez qui a fini par les payer, de sa poche ? Le préfet Broussard, il est formidable. Dire que, pendant que je me battais pour avoir enfin droit à un avancement de deux malheureux échelons et à une assistance judiciaire en vue du procès, les intellectuels, émus par sa grève de la faim, moi j'appelle ça un régime minceur, se mobilisaient en faveur de Nathalie Ménigon ! C'est quand même pas normal !

Oublié par sa hiérarchie, négligé par les syndicats, il n'en fait pas partie, il finira, à force de requêtes, de pièces justificatives et de certificats de bonne conduite, par obtenir gain de cause. Il s'en fout, il continue le combat :

– Pour des collègues en rade. Et attendez, c'est pas fini. En allant me constituer partie civile, qu'est ce que je constate ? Ni la préfecture ni le ministère n'avaient déposé plainte contre ce tueur, qui a fait un mort, plus de trente blessés, des millions de dégâts rien qu'à Paris. Il a encore fallu que ce soit moi qui les pousse au derrière ! Bon, c'est pas tout ça, l'audience a dû reprendre. On y va ?



On y est allé. Et je n'en suis pas revenue. Moi qui n'avais jamais mis les pieds au Palais, de voir, après ce que je venais d'entendre, la souriante courtoisie avec laquelle le président de la cour s'adressait à « Monsieur » Frérot, j'ai eu le choc de ma vie. Hallucinantes de froide précision, les dépositions faisaient voler les boiseries à l'ancienne du prétoire sous les charges explosives, les coups de feu, les balles tirées à bout touchant au cours d'un autre attentat rue Falguière, sur un cadre des éditions Robert Laffont. On nageait dans un bain de sang. Et le magistrat :

– Monsieur Frérot, l'avocat général vous a posé une question. Est-ce que vous voulez y répondre ?

– Je vous l'ai déjà dit, je n'ai rien à déclarer, vous ne comprenez pas le français ?

– Je me permets d'insister, monsieur Frérot. Vous ne tenez vraiment pas à ...

– ... non, j'ai rien à dire à ce débile.

– Bon, très bien. Nous allons appeler l'expert Untel... Vous jurez de parler en votre âme et conscience, de dire toute la vérité, rien que la vérité ?

Emouvante litanie de l'Etat de droit bafoué, sali par le sourire goguenard et les insultes de ce présumé innocent reconnu coupable le lendemain.

Il fallait se raisonner pour ne pas partager la fureur de Huche et d'un de ses camarades qui ont voulu se jeter sur lui à l'ouverture du procès. D'accord, elle a bon dos, la démocratie. Mais quoi, elle a les reins solides.

ÉDUCATION

Bien que les barrages routiers aient été levés

Les écoles restent fermées en Guadeloupe

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

Les barrages routiers qui ont paralysé pendant deux jours l'activité économique de la Guadeloupe ont été levés, jeudi 15 octobre, à la demande des syndicats d'enseignants du secteur public comme du secteur privé. Mais le mouvement « écoles fermées » qui touche, depuis le 29 septembre, la quasi-totalité des écoles publiques de l'archipel, soit environ 100 000 élèves, se poursuit cependant. Les enseignants protestent contre la mutation automatique en métropole des lauréats des concours internes de l'éducation nationale dans l'académie des Antilles-Guyane (*le Monde* du 15 octobre).

La levée inattendue des barrages est survenue à la suite de l'annonce de la création d'une mission de conciliation qui a été confiée par le ministère de l'éducation nationale à l'ancien recteur de l'académie Antilles-Guyane, M. Bertène Juminer. Le ministère a notamment chargé M. Juminer d'examiner *« les cas individuels »* des enseignants mutés en métropole et de formuler des propositions sur *« les problèmes d'ensemble de recrutement et d'affectation des enseignants des Antilles-Guyane »*. Destinées à être mises en œuvre en 1993, ces propositions pourraient aboutir à une *« régionalisation du mouvement des mutations »*.

Parallèlement, le conseil régional de la Guadeloupe, réuni en séance extraordinaire jeudi 15 octobre, s'est prononcé pour le maintien dans l'académie des enseignants qui devaient être mutés en métropole. Dans une motion adoptée à l'unanimité, les conseillers exigent le retrait de la circulaire de juin instaurant l'automaticité de la mutation des lauréats des concours internes de l'éducation nationale et souhaitent qu'*« une priorité soit dorénavant accordée, dans leur académie d'origine, aux originaires des départements d'outre-mer lors des mouvements nationaux »* de mutation.

EDDY NEDELJKOVIC

Après l'exclusion du SNES et du SNEP

La direction de la FEN propose de nouveaux statuts

Le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), M. Guy Le Néouannic, a rendu public, jeudi 15 octobre, son projet de modification des statuts qui seront discutés lors du congrès de Perpignan (Pyrénées-Orientales) les 2, 3 et 4 décembre.

Après l'exclusion définitive lors du congrès de Créteil (Val-de-Marne), le 6 octobre, des deux principaux syndicats minoritaires, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) (*le Monde* du 8 octobre), la direction de la FEN a désormais le champ libre pour engager son projet de restructuration interne. Le conseil national fédéral a ainsi proposé que les syndicats nationaux adhérents à la FEN soient désormais regroupés dans sept ou huit *« unions de syndicats »*, correspondant à des familles de métiers (enseignants, non-enseignants, chercheurs, etc.). Les sections départementales seraient en outre coiffées par des sections régionales qui n'existent pas actuellement. Le conseil fédéral national, instance dirigeante de l'organisation, serait composé des représentants des unions de syndicats et des sections régionales. Ainsi disparaîtrait la représentation par les « courants de pensée » qui caractérisait la FEN depuis sa création en 1947. Avant le congrès de Perpignan, un questionnaire sur ce projet sera adressé aux adhérents.

De leur côté, les exclus s'organisent en front commun. Le SNES et le SNEP représentent environ 81 000 syndiqués, et les minoritaires de l'ex-SNI-PEGC qui ne reconnaissent pas le nouveau Syndicat des enseignants (SE) créé par la direction de la FEN, revendiquent de leur côté 10 000 adhérents. Quant au SNETAA (enseignement technique), fort de 18 000 syndiqués, il devra décider, avant le congrès, s'il quitte la FEN ou s'il attend d'en être exclu. L'ensemble des minoritaires mis sur la touche le 8 octobre – huit syndicats, trois courants de pensée et une trentaine de sections départementales – ont d'ores et déjà constitué des Comités de liaison unitaires (CLU) qui seraient implantés dans une quarantaine de départements. Après le congrès de Perpignan, c'est quelque 120 000 membres de la FEN (sur un total affiché de 351 000) qui pourraient, *de facto*, quitter la fédération.

Ch. G.

EN BREF

□ **Une femme enceinte cliniquement morte est maintenue en vie par des médecins allemands.** – Des médecins allemands de la clinique universitaire d'Erlangen souhaitent maintenir artificiellement en vie une jeune femme de dix-huit ans enceinte de quatre mois et cliniquement morte depuis le 8 octobre à la suite d'un accident de la route, jusqu'à la naissance de son enfant, prévue pour le mois de mars. Les parents de la jeune mère auraient donné leur accord. L'affaire a suscité de nombreuses réactions, dont celle de M[me] Cornelia Schmalz-Jacobsen, député du Parti libéral, qui réclame un débat parlementaire sur l'aspect éthique, arguant que *« la médecine n'a pas le droit de faire tout ce qui est techniquement possible. »* – (AFP, UPI.)

□ **Journée mondiale du refus de la misère.** – La Journée mondiale du refus de la misère, samedi 17 octobre, doit permettre de mobiliser l'opinion autour de l'extrême pauvreté qui touche un milliard de personnes dans le monde, huit millions en Europe, deux millions et demi en France. Des manifestations auront lieu au Trocadéro, à Paris et à Noisy-le-Grand. Dans de nombreuses régions de France et dans le monde, d'autres événements sont programmés autour du mouvement ATD Quart-Monde. Afin de connaître le programme des manifestations, on peut consulter le Minitel (3615 code ATD) ou appeler le 16 (1) 30-37-11-11.

□ ***Rectificatif.*** – *Contrairement* à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 16 octobre, M. Georges Charpak, prix Nobel de physique 1992, n'est pas le onzième mais le dixième physicien français à avoir reçu cette prestigieuse récompense. M. Charles Guillaume, prix Nobel de physique 1920, est en effet de nationalité suisse.

AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉÂTRE (43-38-74-62). Une nuit de rêve : 19 h. Rel. dim., lun. L'amour est aveugle : 22 h. Rel. dim., lun. Un pour la route ; Scènes d'amour : mer., mar. (en anglais), jeu., ven., sam. (en français) 20 h 30.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Voix lointaines : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). Eté 86 chez les Pujols : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : ven., sam., mar. 21 h ; sam. 18 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Moulin rouge et noir : 20 h 30 ; sam., dim. 17 h. Rel. dim. soir, mar.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BASTILLE (43-57-42-14). Les Aventures de *Paco Gollard* : 19 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Weimarland : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Eh Joel : 19 h. Rel. dim., lun. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Portrait de groupe avec dames : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : mer., jeu., ven., mar. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXe (42-38-35-53). Les Mots en balade : mar., mer., jeu. 19 h. Sous un réverbère il n'y a plus d'étoiles : ven., sam. (dernière) 21 h. La Veuve espagnole : mar., mer., jeu. 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout! : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Rel. dim., lun. Qui vous savez : 22 h. Rel. dim., lun.
CARTOUCHERIE-ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Dalva : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉÂTRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). La nuit, la télévision et la guerre du Golfe : mar., mer., jeu. 20 h 30.
CARTOUCHERIE-THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Grand-peur et misère du IIIe Reich : ven., sam., lun., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h. Salle II. Les Petits Marteaux : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : ven., sam., mar. (dernière) 21 h ; dim. 15 h 30.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-36-15-64). Mais où est donc passé cet Oleg Alifanov? : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.
CENTRE D'ANIMATION PARIS-MERCUR (43-79-25-54). Y a-t-il une vie après le mariage? : sam. 21 h.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. Lebanslanglicht et Blaue Stunde (en allemand) : ven. 20 h 30.
CHATELET-THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Eugène Onéguine : sam., lun., mer. (dernière) 19 h 30.
LA CIGALE (42-33-43-00). Mortadela : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (47-97-77-62). Mademoiselle Julie : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Lecture de Roi moi : jeu., sam. 18 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : ven., sam., mer., jeu. 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : ven., sam. (dernière) 21 h.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Antigone : sam., dim., mer. 20 h 30. Bal masqué : mar. 20 h 30. Iphigénie : dim. (dernière) 14 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Épouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
DEUX ANES (46-06-10-26). Le Traité de ma triche : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.
DUNOIS (45-84-72-00). La Princesse du silence : ven. (dernière) 20 h 30.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim. Marianne mes amours : sam., dim. 14 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Yvonne, princesse de Bourgogne : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Il parlait à son balai : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Feu la mère de Madame : 20 h ; dim. 18 h. Rel. mer., dim. soir. Danse avec les fous : mer. 22 h ; jeu., ven., mar. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h. La Mouette : mer. 20 h ; sam. 21 h.
ESPACE PROCRÉART (47-53-73-61). La Salle n° 6 : ven., sam. 20 h ; dim. (dernière) 15 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. La Macabête : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. L'Echafaud d'orgueil : sam. 15 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (47-00-67-37). Piment cannibale II : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE FUNAMBULE THÉÂTRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Le Bösendorfer : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Hortense a dit Je m'en fous : dim., lun. 15 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Confidences pour clarinette : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Liberté, égalité, terminé : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Rendez-vous rue Watt : 19 h. Rel. dim. Les Larmes du crime : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. La comédienne est dans l'escalier : lun., mar., mer., jeu. 22 h 15. Violaine, morte de rire : ven., sam. (dernière) 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 20 h 30 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.
HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Ecole des femmes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Lautrec sur la Butte : 21 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Théâtre rouge. Il y a des matins difficiles : 18 h 15. Rel. dim. Les Soirs d'été : 21 h 30. Rel. dim. Adieu monsieur Tchekhov : ven., sam. (dernière) 20 h.
MADELEINE (42-65-07-09). Long Voyage vers la nuit : 20 h 30 ; sam. 16 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). Requiem for a Heavyweight (en anglais) : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h. Savage Love : ven., sam. (dernière) 21 h 15. Van Gogh : Vincent : ven., sam. (dernière) 19 h 15.
MARIGNY (42-56-04-41). Suite royale : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : 18 h 30. Rel. dim., lun.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h. Rel. dim.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : 20 h 30 ; mer., sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Marcel et la Belle Excentrique : ven., mar. 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Traversée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Les Enfants du silence : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ŒUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OLYMPIA (47-42-25-49). Guy Bedos et Muriel Robin : mar., mer., jeu. 20 h 30.
OPÉRA BASTILLE (44-73-13-00). Elektra : mar. 19 h 30. Les Noces de Figaro : sam. (dernière) 19 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez ! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : mer., jeu., ven., mar. 20 h 30 ; sam. 21 h ; dim. 15 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Les Emigrés : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. La Peau trop fine : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : jeu., ven., sam., lun., mar. 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Jeux de masques : 18 h 30. Rel. dim., lun. Exercices de style : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. La Troisième ligne : 22 h ; dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.
RENAISSANCE (44-63-05-00). Les mille et une nuits : sam., dim. 14 h.
ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). L'Illusion comique : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun. Les Amours de Jacques le fataliste : mer., ven., dim. 18 h 30. Comédiens du roy : jeu., sam., mar. 18 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SALLE BRASILIA (48-07-20-17). Dom Juan : 20 h 30 ; dim. 17 h.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). James Bean : 20 h 30. Rel. dim., lun.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Une et l'Autre : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉÂTRE 13 (45-88-62-22). Vagabondages : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉÂTRE CLAVEL (43-71-93-73). Les Deux Orphelines : mer., jeu. 20 h 45 ; ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
THÉÂTRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Imitator, le pire contre-attaque : 20 h 30. Rel. dim., lun. Célibataire : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.
THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Sganarelle ou le Cocu imaginaire, le Mariage forcé : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; jeu. 19 h ; dim. 15 h.
THÉÂTRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Journal d'une *femme insomniaque* : 20 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Une histoire de l'œil : 22 h. Rel. dim. Belle de Mai. La Belle Alphrède : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉÂTRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Ame Musume ou La femme qui attire la pluie : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). La Compagnie des hommes : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉÂTRE DE NESLE (46-34-61-04). Dérives : 19 h. Rel. dim., lun. Comme ci, comme ça : 20 h 30. Rel. dim. Eh ! Y a rien à faire : 22 h. Rel. dim.
THÉÂTRE DE PARIS (48-05-69-69). Chez moi, chez Claude : sam., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 18 h 30.
THÉÂTRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Dracula Show : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉÂTRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Tropique du Cancer : 22 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Gelsomina : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30. Maupassant : dim. 20 h 30.
THÉÂTRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Grande salle. Pablo Neruda viene volando (en espagnol) : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
THÉÂTRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). L'Enfant bâtard : 18 h 30. Rel. lun.
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Oh, les beaux jours ! : 21 h ; sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉÂTRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). La Valse des toréadors : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Hier à venir? : 20 h 30. Rel. dim., lun.
TREMPLIN-THÉÂTRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). L'Embarcadère : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.
LE TRIANON (45-23-01-92). Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas : mer., sam., dim. 14 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 21 h. Rel. dim.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Lili : 20 h 45. Rel. lun.

RÉGION PARISIENNE

ATHIS-MONS (CENTRE CULTUREL) (60-48-46-18). Je t'embrasse pour la vie : sam. 21 h ; dim. 15 h.
AUBERVILLIERS (THÉÂTRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Faust : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). Le Légataire universel : ven. 21 h.
BAGNEUX (THÉÂTRE VICTOR-HUGO) (47-35-58-78). Le Matagraal : ven. 20 h 30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Légendes de la forêt viennoise : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉÂTRE) (46-03-60-44). La Chatte sur un toit brûlant : sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.
CERGY-PONTOISE (THÉÂTRE DES ARTS) (30-30-33-33). Abubakari 2 : ven., sam. 20 h 30.
CHELLES (THÉÂTRE) (60-08-55-00). La Mégère apprivoisée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CLICHY (PETIT THÉÂTRE) (40-87-12-72). L'Onclomar : mer., jeu., ven., sam. 20 h 45.
CORBEIL-ESSONNES (M. J. C. FERNAND-LÉGER) (64-96-27-69). Comédies griffues : ven., sam. 21 h ; dim. 17 h.
COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Agnès de Dieu : sam. 20 h 45 ; dim. 15 h 30.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Le Funambule : ven., sam. 20 h 30.
ELANCOURT (LE POLLEN) (30-62-82-81). Jodelet ou le Maître Valet : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
ERMONT (THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). La Famille écarlate : sam. 21 h.
GENNEVILLIERS (SALLE YOURI-GAGARINE) (47-90-35-07). Joséphine la cantatrice ou le Peuple des souris : lun., mar., mer., jeu. 20 h 45.
GENNEVILLIERS (THÉÂTRE) (47-93-26-30). La Cerisaie : ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 17 h.
IVRY-SUR-SEINE (THÉÂTRE DES QUARTIERS) (46-72-37-43). Par les villages : mar., mer., jeu. 20 h.
JUVISY-SUR-ORGE (THÉÂTRE DE L'ECLIPSE) (69-21-60-34). Boulimos : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM 2) (49-60-69-42). Le Cœur gros : ven. 21 h.
MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-57-38-01). Le Cimetière des éléphants : mar., mer., jeu. 21 h.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-83). Cappuccetto rosso : sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). Villon la vie : ven., sam. 21 h ; dim. 16 h 30.
NANTERRE (THÉÂTRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. L'Eglise : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Autant ouvrir les portes de la mer : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30.
NOISIEL (GRAND THÉÂTRE DE LA FERME DU BUISSON) (64-62-77-77). Farces : ven., sam. 21 h.
ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-39-29). Trans-Amaranta : ven., sam. (dernière) 21 h.
LE PLESSIS-TRÉVISE (ESPACE PAUL-VALÉRY) (45-94-38-92). Jean-Marie Bigard : mar. 21 h.
RAMBOUILLET (THÉÂTRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). Les Amours de Don Perlimplin et Belissa en leur jardin : sam. 21 h.
RUEIL-MALMAISON (THÉÂTRE ANDRÉ-MALRAUX) (47-32-24-42). Les Monstres sacrés : ven. 20 h 45.
RUNGIS (ARC-EN-CIEL THÉÂTRE) (45-60-79-00). Amphitryon ; la Nuit au cirque : mar., mer., jeu. 21 h.
SAINT-DENIS (THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Salle J.-M. Serreau. La Ralentie ; Chaînes : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SALLE D'ARSONVAL) (48-89-99-10). Les Femmes savantes : ven., sam. 21 h ; dim. 15 h.
SAINT-MAUR (THÉÂTRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Lecoq plume les stars : mar., mer. 20 h 45. On ne badine pas avec l'amour : ven., sam. 20 h 45 ; dim. 25 h.
SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES-PRÉVERT) (60-63-28-24). Les Choses de ma vie et la vie de mes choses : sam. 21 h 15.
SÈVRES (SEL DE SÈVRES) (45-34-28-28). Marc Jolivet : ven. 20 h 45.
SURESNES (THÉÂTRE JEAN-VILAR) (46-97-98-10). La Cave de l'effroi : mar., mer., jeu. 21 h.
VANVES (THÉÂTRE LE VANVES) (46-45-46-47). Le Diable : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.
VERSAILLES (CHATEAU) (42-72-77-72). L'Amour Médecin : ven., sam., dim. 17 h.
LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). Les Monstres sacrés : sam. 21 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

LES AMOURS DE JACQUES LE FATALISTE. Roseau-Théâtre (42-71-30-20), mer., ven. et dim. 18 h 30 (7).
AUGUSTE ET CHAMBRE-A-AIR AU PAYS DES PIRANHAS. Le Trianon (45-23-01-92), mer., sam. et dim. 14 h 30 (7).
BRULTAVIE, MON AMOUR. Les Trois Mailletz (46-65-98-41) (lun., mar.), 20 h 30 (7).
DOM JUAN. Salle Brasilia (48-07-20-17) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (7).
EH JOEl. Berry-Zèbre (43-57-51-55) (dim., lun.), 19 h (7).
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, TERMINÉ. Grand Edgar (43-35-32-31) (dim., lun.), 20 h 15 ; sam. 18 h (7).
LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT. Opéra-Comique - Salle Favart (42-86-88-83), mer. 20 h (7).
LES SOIRS D'ÉTÉ. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 21 h 30 (7).
L'UNE ET L'AUTRE. Studio des Champs-Elysées (47-20-08-24) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; sam. 17 h 30 et dim. 15 h (7).
COMÉDIENS DU ROY. Roseau-Théâtre (42-71-30-20), jeu., sam. et mar. 18 h 30 (8).
GRAND-PEUR ET MISÈRE DU IIIe REICH. Cartoucherie-Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (8).
LA PEAU TROP FINE. Poche-Montparnasse (45-48-92-97) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h (8).
LE TRAITÉ DE MA TRICHE. Deux Anes (46-06-10-26) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h 30 (9).
ANTIGONE. Comédie-Francaise (40-15-00-15), sam., dim. et mer. 20 h 30 (10).
CHEZ MOI, CHEZ CLAUDE. Théâtre de Paris (48-05-69-69) (dim., lun.), 21 h ; sam. 18 h 30 (10).
LA COMÉDIENNE EST DANS L'ESCALIER. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 22 h 15 (12).
AMPHITRYON ; LA NUIT AU CIRQUE. Rungis (Arc-en-ciel Théâtre) (45-60-79-00) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 16 h (13).
GUY BEDOS ET MURIEL ROBIN. Olympia (47-42-25-49) (dim., lun.), 20 h 30 (13).
LES MOTS EN BALADE. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53) (dim., lun.), 19 h (13).
LA NUIT, LA TÉLÉVISION ET LA GUERRE DU GOLFE. Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium (43-74-99-61) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (13).
PAR LES VILLAGES. Ivry-sur-Seine (Théâtre des Quartiers) (46-72-37-43) (dim. soir, lun.), 20 h ; dim. 16 h (13).
LA VEUVE ESPAGNOLE. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53) (dim.), 21 h (13).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Histoire permanente du cinéma : Soirée Georges Méliès, 20 h 30.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Rétrospective Satyajit Ray : le Héros (1966, v.o. s.t.f.), de Satyajit Ray, 18 h 30 ; Des jours et des nuits dans la forêt (1969, v.o. s.t. anglais - traduction simultanée), de Satyajit Ray, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

La Cinéma polonais : Barbara Radziwillowna (1936, v.o. traduction simultanée), de Jozef Lejtes, 14 h 30 ; Attrapez le voleur (1961, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Zanussi, la Mort d'un provincial (1965, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Zanussi, la Structure de cristal (v.o. s.t.f.), de Krzysztof Zanussi, 17 h 30 ; Fausse Sortie (1992, v.o. s.t.f.), de Waldemar Krzystek, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-76-62-00)

VENDREDI

La Fureur de lire : les Misérables (1925) de H. Fescourt, 14 h 30 ; les Misérables (1925) de H. Fescourt, 16 h 30 ; Bande annonce : les Misérables (1933) de Raymond Bernard, les Misérables (1982) de Robert Hossein, 18 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14).
L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ANTIGONE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ARCHITECTURE DU CHAOS (Su., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BALLROOM DANCING (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).
BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44).
BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEETHOVEN (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
BOB ROBERTS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
BOOMERANG (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23).
LE CHÊNE (Rou., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
CHÈRE EMMA (hongrois, v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Barry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
CONTES (Can.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'ESPRIT DE CAIN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
FAIS COMME CHEZ TOI! (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
HORIZONS LOINTAINS (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 17 OCTOBRE

« Le parc de La Villette » (conférence plus promenade), 10 heures, Maison de La Villette, angle de l'avenue Corentin-Cariou et du quai de la Charente (Maison de La Villette).

« La Cour des comptes et son fonctionnement », 10 heures, 13, rue Cambon (E. Romann).

« Les sculpteurs du Musée d'Orsay et leurs chefs-d'œuvre au Père-Lachaise », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de chanoines », 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Maison de Victor Hugo, sa vie, ses amours, son œuvre. La place des Vosges. L'hôtel Sully, cours et jardin », 14 h 30, 6, place des Vosges (M. Brumfeld).

« Romantique Butte aux Cailles », 14 h 30, 2, rue Bobillot (Paris, capitale historique).

« L'œuvre de Picasso à l'hôtel Salé », 14 h 30, hall des guichets, dans la cour, à droite (Europ explo).

« La plaine Monceau et la folie du duc de Chartres », 14 h 30, métro Malesherbes (Connaissance de Paris).

« Versailles : les jardins autour du Petit Trianon, la nouvelle ménagerie, le jardin botanique et les glacières », 14 h 30, péristyle du Grand Trianon (Office de tourisme).

« Le parc Monceau, l'utopie, le romantisme », 14 h 45, métro Monceau, entrée principale du jardin (Regards).

« Les pagodes du bois de Vincennes », 14 h 50, métro Liberté, sortie avenue de la Liberté (C. Merle).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Les salons de l'hôtel de la Marine », 15 heures, 2, rue Royale (S. Rojon-Kern).

« L'ancien monastère, maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis (Office de tourisme).

DIMANCHE 18 OCTOBRE

« Le marché aux Puces de Saint-Ouen a cent ans. Les nouvelles installations. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Du Marais médiéval aux hôtels dix-septième siècle. Place des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Art et histoire).

« Le parc de Sceaux : un jardin à la française », 10 h 45, sortie RER Parc-de-Sceaux (Regards).

« Architecture art nouveau. Les constructions d'H. Guimard dans le seizième arrondissement », 14 h 30, avenue Mozart, métro Jasmin (A nous deux, Paris).

« L'œuvre de Rodin au Musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne (Europ explo).

« Jardins et ruelles du vieux Belleville, de la résidence des saints-simoniens au petit cimetière », 14 h 30, métro Pyrénées devant Twenty (C. Merle).

« La basilique de Saint-Denis. Architecture et tombeaux royaux », 14 h 30, entrée de la basilique (Office de tourisme).

« Deux siècles de chanson française au Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Les salons de l'hôtel de la Marine, ancien garde-meuble de la couronne » (carte d'identité), 15 heures, 2, rue Royale (Paris livre d'histoire).

« Les salons de l'ambassade de Pologne », 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Tourisme culturel).

« Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse des rois de France », 15 heures, devant le portail principal (Connaissance de Paris).

« La crypte archéologique du parvis de Notre-Dame. Maison romaine et maisons médiévales sur l'île de la Cité », 15 heures, entrée de la crypte, parvis de Notre-Dame (E. Romann).

« Académie française, Institut et curiosités du quartier », 15 heures, 23, quai Conti (D. Fleuriot).

« L'hôtel de Bourbon-Condé, ancienne ambassade de Perse », 15 heures, 12, rue Monsieur (I. Haulier).

CONFÉRENCES

SAMEDI 17 OCTOBRE

Maison des Associations, porte du Jour, Forum des Halles, 14 h 30 : « 1492. Anciens et nouveaux mondes : les jonques de l'Empereur », par C. Bourzat ; 16 heures : « Peuples de Chine du Sud », par C. Bourzat (Le Cavalier bleu).

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « L'installation en Canaan », par C. Marquant ; 16 heures : « La redécouverte de l'Antiquité romaine », par L. Olive (Clio).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Dessins et configurations en combinatoire : visualisation des formes », par G. Duchamp.

DIMANCHE 18 OCTOBRE

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Palenque et l'énigme du roi Pacal », par J.-C. Huet ; 16 heures : « La culture russe du dix-neuvième siècle : la rencontre avec l'Europe », par O. Medvedkovabroclain (Clio).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « La cité de Dieu d'après Saint-Augustin », par C. Gion ; « Les prophéties de la Vierge, avertissements pour notre temps », par Natya (Conférences Natya).

CULTURE

MUSIQUES

Puccini sans chinoiseries

La guerre des sexes fait rage dans « Turandot »

ANVERS

de notre envoyée spéciale

Ça pourrait être *Aïda* au pays des mandarins. Et c'est généralement, dans la grande tradition de Broadway; un péplum en vêtements de soie, avec reconstitution plus ou moins kitsch, plus ou moins riche, de la Cité interdite, et grand escalier obligé. Mais *Turandot* n'est après tout, bien cachée sous les fastes orientalistes, sous les harmonies «primitives», sous les rythmes «barbares», que la version puccinienne de la guerre des sexes, elle aussi d'une rare barbarie. A séduire les femmes-mères castratrices (et de surcroît une impératrice, en ce qui concerne Turandot), l'homme le plus héroïque risque sa vie.

On sait que Puccini n'y survécut pas et mourut avant d'avoir conclu son chant du cygne par un duo d'amour à la mesure de ses ambitions. Il le voulait digne de celui de *Tristan*. Petitement inspiré, Alfano prit le relais et préféra couper court. L'absence d'ultime nirvâna reste le gros défaut de l'opéra.

Selon que l'on y privilégie l'exotisme de pacotille ou l'archaïque sauvagerie, il y aurait donc une *Turandot* sœur de *Madame Butterfly* et une *Turandot* proche du *Sacre du printemps*. Robert Carsen a choisi la seconde et conclu, ce faisant, par un coup de maître la trilogie puccinienne que lui avait commandée l'Opéra flamand. Le premier volet fut la *Manon Lescaut* reprise en avril dernier à la Bastille : essai non transformé de stigmatiser l'aliénation féminine, dans des décors bien trop jolis pour cerner l'essentiel. Une *Tosca* suivit à Anvers. Nous ne l'avons pas vue. Mais des témoins dignes de foi ont parlé de relecture de l'œuvre puccinienne.

Il faut dire que Marc Clemeur, intendant de l'Opéra anversois, a eu l'idée qui s'imposait – mais qu'il fallait réaliser – de confier cette expérience en trois temps au même chef d'orchestre. Sylvio Varviso est suisse (nous lui avions par erreur attribué la nationalité italienne dans *le Monde* daté 14-15 avril 1991). Il a définitivement claqué la porte de l'Opéra de Paris pour incompatibilité d'humeur avec les musiciens du temps de Bernard Lefort. C'est un styliste, un rythmicien, un chef sans ostentation mais assez maître de son projet et de ses moyens pour obtenir des merveilles de formations de deuxième division comme l'orchestre et les chœurs d'Anvers.

L'entrejambe d'un totem asexué

Il y dirige un Puccini net, serré, véhément, sans gracieusetés. Il rend à *Turandot* toutes ses qualités : l'imbrication formidable des thèmes exotiques et d'une vocalité italienne; les audaces polytonales, polyrythmiques, si bien intégrées à la ligne dramatique; l'incandescence du détail qui fait vivre le gigantisme de l'ensemble; l'unité de lieu et de temps du livret qui force à l'urgence plutôt qu'au laisser-aller pour les tempos comme pour l'expression des sentiments.

Archaïque, psychanalytique, comme on voudra, cette *Turandot* se passe entièrement dans l'entrejambe d'un totem asexué noir et blanc dont la silhouette filiforme barre tout le rideau de scène. Dessous, on voit s'agiter une populace anonyme, réagissant bizarrement à d'obscures pulsions collectives. Ainsi, ils commencent par abandonner chaussures et costumes. Et les voici en sous-vêtements, sans plus d'indications ni de lieu ni de temps. Le prince Timur, le héros Calaf, Liu, la petite esclave, sont d'abord perdus dans cette foule. On ne devine leur présence qu'à leur chant. Un corps nu d'éphèbe marche au sacrifice.

Une chevelure éblouissante ondule fugitivement. Turandot? Juste le temps, pour Calaf, de tomber amoureux. L'impératrice sera absente, pour de vrai, jusqu'au second tableau de l'acte II, quand toutes les mises en scène la juchent banalement sur un trône. Le fantasme prend corps avant de s'incarner. Comme dit si bizarrement le livret, « *Turandot n'existe pas* »...

Il y a, comme dans *Alice au pays des merveilles*, des chaises toutes petites et un siège démesurément grand; il y a quatre armoires, dont une immense et noire, vrai sarcophage de géant. Il y a (comme dans *le Songe d'une nuit d'été* de Britten, par la même équipe, au Festival d'Aix) un grand lit supendu de guingois dans le ciel. Les trois petits lits des ministres Ping, Pang et Pong sont bleu saphir – bleus comme une orange, aurait dit Eluard. La scène des trois énigmes est lunaire, femmes en robes de mariées, hommes en hauts-de-forme et jaquettes gris perle, le chœur formant un grand cercle dans lequel Calaf et Turandot mènent leur lutte à mort, tantôt dedans, tantôt dehors. Eros et Thanatos. Très fort. Le duo final n'a que ce qu'il mérite et se tient sur l'édredon. Il y a enfin le Calaf de Frederic Kalt, ténor héroïque américain aux aigus aussi ensoleillés que ceux de Domingo à la grande époque. La Turandot de Johanna Meier a le vibrato un peu lourd, la Liu de Solina Simkina n'est pas inoubliable, Stefan Dimitrov est un Timur quasi aphone.


DR
Ping, Pang et Pong un trio abracadabrant, musicalement impeccable

Avec leurs lunettes, leurs bermudas à fleurs et leurs attachés-cases de fonctionnaires post-révolutionnaires, Ping (Russel Smythe), Pang (Randall Cooper) et Pong (Jan Caals) forment un trio abracadabrant, musicalement impeccable. Partout dans le monde, les décors de Nigel Lowery et la mise en scène de Carsen auraient fait hurler la salle. En matinée, à l'Opéra de Flandre, un public familial a battu des mains et des pieds. Anvers est vraiment digne de jouer son rôle, en 1993, de capitale culturelle de l'Europe.

ANNE REY

▶ **Prochaines représentations : Les 17, 20 et 22 octobre à 20 heures, le 25 à 15 heures. Tél. : 19/323-233-68-08.**

Keziah Jones, vagabond, idéaliste

En quelques mois, le Nigérian a imposé sa vision personnelle du rock. Il est en tournée en France

Keziah Jones a commencé sa carrière de musicien dans les rues. Le Nigérian vivait alors à Londres où, au grand déplaisir de son père, il délaissait de plus en plus ses études pour la guitare. Keziah Jones, coiffé de son drôle de haut-de-forme ratatiné en velours violet, discret dans sa flamboyance, se souvient : « *Dans la rue, rien n'est jamais acquis, les gens ne sont pas venus vous voir, il suffit d'une remarque dans la foule pour qu'elle se disperse.* » C'est là que le chanteur a appris à faire le spectacle. C'est comme ça qu'il a pu triompher quelques années plus tard, seul avec sa guitare espagnole, en première partie de Lenny Kravitz.

Keziah Jones, qui descend un peu de Jimi Hendrix, se méfie quand même de la guitare électrique. Il préfère taper ses six cordes en nylon, retrouver les vertus percussives de la caisse de bois. Cet emploi détourné de la guitare est à la base du son Keziah Jones. Lorsqu'il a fait ses débuts en France, lors des dernières Transmusicales de Rennes, en décembre 1991, on l'a vu apparaître tout armé, presque intimidant : accompagné d'un batteur et d'un bassiste, il jouait une musique déjà tellement définie, son univers poétique (à base de notions récurrentes, floues et sympathiques qui ne mangent pas beaucoup de pain : le *blufunk*, la libération de l'esprit) était si balisé, qu'on avait peur de le voir s'enfermer tout de suite dans un personnage. Inquiétude que son premier album, *Blufunk Is A Fact* (Delabel, distribution Virgin), n'avait pas tout à fait dissipée.

Mais les concerts donnés depuis (au New Morning, en mai, dans divers festivals l'été passé) ont mis les choses au point : Keziah Jones a changé de batteur, a introduit dans sa musique des espaces, des respirations qui appellent de nouveaux développements. Le succès vient petit à petit, grâce aussi au soutien de sa maison de disques.

Keziah Jones fut le premier artiste à signer sur Delabel, filiale française du groupe Virgin, dirigée par Emmanuel de Buretel, qui, du temps où il dirigeait les éditions musicales Virgin, fit beaucoup pour les Négresses Vertes ou Jean-Louis Murat. « *Il a fallu un Français pour me faire enregistrer. Je ne voulais pas faire de maquettes, faire la tournée des maisons de disques. Je ne corresponds à aucun format défini du marché anglais. Emmanuel de Buretel m'a fait confiance, m'a laissé une responsabilité écrasante.* »

Il a également fait profiter Keziah Jones de sa science de l'image, acquise, entre autres, aux côtés des Rita Mitsouko : c'est Jean-Baptiste Mondino qui a photographié le Nigérian, imposant sa silhouette longiligne, son chapeau et sa grâce, au point que Renault s'en est fortement inspirée (d'aucuns parlent d'emprunt sans autorisation) pour la campagne d'affichage de la Clio.

Grave contresens : Keziah Jones est tout le contraire d'un marchand, un idéaliste, vagabond par vocation. Il est parti d'Afrique, ne voudrait pas y retourner (« *Mon père ne voulait pas que je devienne musicien, et en Afrique on doit respecter les décisions de son père. C'est seulement maintenant qu'il commence à comprendre. Je veux garder une distance avec mes origines* »), mais sait qu'il ne sera jamais tout à fait chez lui en Europe. Son ambition, son plan de carrière : « *Avoir un groupe, faire des disques, des concerts.* » Il n'a que vingt-deux ans.

THOMAS SOTINEL

▶ **Les 19, 20 et 21 octobre à 20 heures à la Cigale, 120, bd de Rochechouart, Paris 18e. Le 23 octobre, Nice, Théâtre de Verdure, 20 h 30, 105 F. Le 24, Marseille, Espace Julien, 21 heures, 100 F. Le 25, Lyon, le Transbordeur, 20 heures, 110 F. Le 26, Toulouse, salle Ephémère, 22 heures, 105 F. Le 27, Bordeaux, Théâtre Barbey, 20 h 30, 90 F et 110 F. Le 28, Poitiers, Confort Moderne, 21 h 30, 100 F. Le 29, Saint-Brieuc, Cabaret d'Art Rock, 20 h 30, 90 F et 100 F (première partie : Mark Curry).**

THÉATRE

Serrault brise les scellés

Atteint de folie douce, le célèbre docteur de Jules Romains fait peur

KNOCK
à la Porte Saint-Martin

Knock, de Jules Romains, est la pièce française qui a été le plus souvent jouée dans le plus grand nombre de pays, et elle l'est encore (elle a été créée en 1923). C'est une comédie, conduite vite et bien, aux effets de bonne tenue mais sûrs, et la tête de Turc est la médecine, sujet en or. En France, elle n'a pas été jouée depuis des décennies, parce qu'elle est restée chasse gardée de Jouvet, même après sa mort. Chaque fois que Jouvet avait son compte au rouge, il reprenait *Knock*. Et c'est lui, bien sûr, qui tenait le rôle quand la pièce fut filmée.

Michel Serrault brise les scellés : il joue *Knock* aujourd'hui. Comment joue-t-il ? Il est illusoire de rendre compte d'une interprétation de Michel Serrault, tant il change de jeu d'un soir à l'autre. Liberté d'action. Le soir de la «générale», Serrault a joué en douceur, en finesse. Son docteur Knock est fou, mais c'est un cas, fascinant, de «folie douce». Il fait bien plus peur que celui de Jouvet, car Jouvet soulignait, montrait un truqueur arriviste.

Lorsque Michel Serrault, d'une voix calme, presque faible et enfantine, dit la phrase si simple « *vous avez encore votre père?* », il flanque une trouille bleue, il a presque l'air d'un assassin froid. Presque, car son docteur reste léger, un peu funambule. C'est très fort, et la pièce de Jules Romains y gagne une dimension de poésie, sans rien perdre de sa brusquerie, de son guignol. Mais, le soir de la générale, Serrault s'est privé de moments très forts de son art, par exemple sa façon de faire tout à coup un gros plan, bref mais intense, par le jeu d'un simple regard, d'un demi-sourire.

Serrault est, sur le plateau, assez seul. C'est une erreur d'avoir donné à Jacques Morel le rôle du docteur Parpalaid, que remplace Knock : Morel claironne, plastronne, joue extérieur et avantageux. La banalité de la mise en scène est contrecarrée par la réussite des décors de Roberto Plate, sobres, beaux, d'une présence affirmée, et par la réussite aussi des costumes de Jacques Schmidt et Emmanuel Peduzzi, stylisés sans trop, bien détachés. Décors et costumes situent énergiquement l'esprit du comique de Jules Romains, tenace, costaud.

Il y a quand même une erreur de costume énorme : pendant tout le premier acte, Michel Serrault est encastré dans un manteau et un chapeau qui le font disparaître. Il est caché. Il n'est plus là. Même sa voix, par un curieux effet d'optique, disparaît. Il faudrait changer tout de suite ce costume, laisser Serrault apparaître dès ce premier acte.

MICHEL COURNOT

▶ **Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinées, samedi 17h, dimanche 15h. Tél. : 42-08-00-32. Locathea : 42-72-48-48.**

ARTS

Un éclectique et ses doutes

Pincemin expose ses peintures récentes d'une déconcertante variété

La peinture aujourd'hui selon Jean-Pierre Pincemin? Toutes les peintures ensemble, de tous les styles, accrochées côte à côte dans un désordre adroitement agencé. Pour ceux qui se souviennent que Pincemin a été l'un des héros de Support-Surface et que ses monochromes d'alors poussaient loin le dépouillement, il expose des compositions strictement géométriques, carrés divisés en carrés, chacun dans une nuance de bistre, de brun ou de gris à peine coloré. Des lignes droites discrètement teintées tiennent lieu de cadres à ces découpages bidimensionnels exécutés sans vibration ni surprise, objets d'une perfection passablement mécanique.

Pour ceux que ces exercices pourraient un peu lasser, il peint tout autre chose. Par exemple, des enchevêtrements de courbes concentriques, des ovales et des spirales qui se superposent et s'interpénètrent, chaos d'ondes dans l'espace, vision mi-futuriste mi-tantrique, esquisse d'une cosmogonie dans laquelle planètes et satellites décriraient des orbites irrégulières. Ce sont là des tableaux élégants, ornés d'empâtements et de coulures noires qui accrochent la lumière et suscitent des reflets plaisants.

Dans le genre figuratif, dont il est moins familier, Pincemin pratique essentiellement la référence. Chaque toile se compose de l'agrandissement d'une gravure primitive, rhénane ou danubienne, chasse à l'ours ou martyr, que l'artiste a enluminé par larges touches qui recouvrent les contours avec ce qu'il faut de désinvolture. Des bleus, des jaunes, des roses sont posés sur le dessin, qu'ils brouillent en partie, mais sans compromettre sa lisibilité. Ces dernières œuvres sont assurément les plus déconcertantes de l'exposition, à défaut d'être les plus réussies. Mais elles surprennent moins par elles-même qu'en raison du voisinage de ces images pieuses magnifiées et d'abstractions plates radicalement dépourvues de sens.

Qu'entend suggérer Pincemin? Qu'il s'est engagé dans une évolution de plus en plus aventureuse, de plus en plus détachée des principes de Support-Surface? On a peine à le croire, tant l'accrochage privilégie les pièces les plus sévères. Veut-il alors affirmer, non sans provocation, qu'il prend autant de plaisir à peindre les unes que les autres? C'est plus probable – et guère plus satisfaisant, – car cet éclectisme, cette alternance de manières, qui se neutralisent plus qu'elles ne se complètent, laisse craindre que l'œuvre ne soit que virtuosité employée pour elle-même et l'effet de surprise.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Galerie Montenay, 31, rue Mazarine, 75006. Tél. : 43-54-85-30. Jusqu'au 30 octobre.**

EN BREF

□ **Annulation du concert de Gabriel Bacquier Salle Gaveau.** – Le concert que Gabriel Bacquier devait donner à la Salle Gaveau le 19 octobre à 20 h 30 est annulé. Il sera remplacé par Isabelle Vernet (soprano) et Marie-Jeanne Serero (piano), qui interprèteront des œuvres de Gabriel Fauré, Francis Poulenc, Reynaldo Hahn, Henri Duparc, Erik Satie, Maurice Ravel et Manuel Rosenthal.

▶ **Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07.**

□ **Des chorales au Zénith pour Vaison-la-Romaine.** – La fédération A cœur joie Ile-de-France organise, samedi 17 octobre à 20 h 30, au Zénith, avec le soutien de M. Michel Giraud, président du conseil régional, une opération de solidarité pour les communes sinistrées du sud-est de la France. M. Giraud dirigera lui-même le premier chant de cette soirée, qui devrait rappeler les fameuses Choralies de Vaison-la-Romaine.

هكذا من الاصل

CULTURE

CINÉMA

Dialogue Sud-Sud

Les Journées de Carthage ont scellé les retrouvailles du monde arabe et de l'Afrique noire

Les Journées cinématographiques de Carthage (JCC) ont été fondées par Tahar Cheriiâ en 1966, pour servir de vitrine et de lieu de rencontre aux cinémas arabes et africains. Elles ont vu leur impact baisser progressivement ces dernières années, les produits de l'industrie cinématographique égyptienne tendant à prendre la place des œuvres des cinéastes d'Afrique noire. Pour lui redonner dynamisme et prestige, le ministre de la culture a confié l'organisation de la session 1992 (la quatorzième, qui s'est tenue du 2 au 10 octobre) à deux professionnels : le producteur Ahmed Baha Eddine Attia et le réalisateur Ferid Boughedir (auteur d'*Halfaouine)*. Ils ont immédiatement annoncé la couleur : retour au cinéma d'auteur et aux échanges Sud-Sud. Ainsi, sur quinze films en compétition, huit venaient du monde arabe et sept du monde noir.

Le Tanit d'or est allé au Syrien Mohamed Malass pour *la Nuit*, évocation de la Palestine sous mandat britannique à travers la reconstitution de l'itinéraire du père du cinéaste. L'action est située à Qnaitra, ville du Golan détruite par les Israéliens en 1967. Mohamed Malass, qui est né à Qnaitra en 1945, dédie son film *« à ceux qui ont combattu pour la Palestine et sont morts à force de se taire »*.

Idrissa Ouedraogo a remporté le Tanit d'argent pour *Samba Traore*, ou l'histoire du retour au village d'un jeune homme devenu riche. Le village fait fête à Samba, généreux, chaleureux, drôle, qui tombe amoureux de la belle Saratou, qui le lui rend bien. Tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes s'il n'y avait une ombre dans le passé de Samba. Pour la première fois, Idrissa Ouedraogo mêle des acteurs professionnels – Irène Tassembedo et surtout Bakary Sangare, qui a travaillé au théâtre avec des metteurs en scène comme Peter Brook *(le Mahabarhata, Wozza Albert)* et Gabriel Garran *(le Maréchal Nnikkon Nnikku)* – aux comédiens amateurs. Lumière parfaite, rythme enlevé, c'est un plaisir, même si on comprend un peu trop tôt que cette belle histoire va mal finir.

Le Tanit de bronze a récompensé *les Yeux bleus de Yonta*, du Bissau-Guinéen Flora Gomes, comédie urbaine et sentimentale au parfum de fantastique, déjà présentée à Cannes. Le prix de la meilleure interprétation masculine est revenu à la grande vedette égyptienne Ahmed Zaki pour son rôle dans le mélo pamphlétaire *Contre le gouvernement*, et celui de la meilleure interprète féminine à la Marocaine Souad Farhati pour *la Plage des enfants perdus* (*le Monde* du 16 octobre). Le prix spécial du jury est allé au superbe *Rabi* de Gaston Kaboré, découvert à Venise.

Le palmarès a en revanche oublié *Mendiants et orgueilleux*, d'Asma El Bakri (Egypte), adaptation du splendide roman d'Albert Cossery. A l'occasion d'une enquête sur un assassinat, l'inspecteur Nour El Dine rencontre trois personnages des bas quartiers du Caire : Gohar, l'ex-professeur qui vit dans le dénuement le plus total, Yéghen, le poète fournisseur de hachich, et El Kordi, le fonctionnaire qui veut épouser une prostituée par conviction révolutionnaire. Face à ces trois hurluberlus hauts en couleurs, dérisoires et dignes à la fois, le policier passe de l'assurance au doute puis à la fascination.

Et, parce qu'ils ont été produits ou coproduits par CinéTéléFilms, la société du directeur général des JCC Ahmed Attia, plusieurs films ont été automatiquement retirés de la compétition. Ainsi *Bezness*, de Nouri Bouzid, et *la Guerre du Golfe, et après ?*, tout deux projetés pour la première fois à Tunis. Ils ont provoqué de véritables ruées mais, n'étant pas en compétition, ils n'ont pas été suivis de débats, au grand regret du public.

THÉRÈSE-MARIE DEFFONTAINES

□ **Palmarès des Rencontres de Dunkerque.** – A l'issue de la compétition qui a eu lieu du 7 au 12 octobre lors des sixièmes Rencontres cinématographiques de Dunkerque, le jury a attribué son Grand Prix à *A la recherche du lieu de ma naissance*, réalisé par le cinéaste belge Boris Lehman. Le prix de la mise en scène est allé au jeune réalisateur lituanien Sharunas Bartas pour *Trois jours* (*le Monde* daté 28-29 juillet 1991). Les prix des meilleures interprétations ont été décernés à Ann Gisel Glass et Pascal Greggory. La compétition est terminée, mais les Rencontres continuent jusqu'au 20 octobre.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Gulu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Ebats mécaniques

SEXES FAIBLES
de Serge Meynard

Le programme était alléchant : une actrice inédite au cinéma (Valérie Lemercier) avec un partenaire jusqu'ici étranger à la franche comédie (François Cluzet), dirigés par un metteur en scène qui avait, avec *l'Œil au beurre noir*, son premier film, laissé un souvenir léger mais plaisant (Serge Meynard). Mais *Sexes faibles* n'allongera pas la liste – très brève ces jours-ci – des occasions de rire au cinéma.

L'histoire est adaptée d'un roman du Britannique Tom Sharpe. A l'écran, elle se déroule dans le sud de la France, où un hobereau désargenté (André Wilms) intrigue pour faire passer le TGV sur les terres et dans la salle à manger du château de sa riche épouse (Valérie Lemercier) afin de mettre la main sur l'argent de l'indemnisation. Le médiateur nommé par le gouvernement, homuncule coincé (François Cluzet), se trouve sous le feu croisé des époux infernaux, qui n'ont jamais consommé leur mariage. Entre grosse farce, *nonsense* britannique et satire sociale, le film va et vient a un rythme saccadé, se cassant la figure sur de périlleuses ellipses. François Cluzet, qui a manifestement des idées précises sur la manière de jouer son personnage, voit ses efforts sabotés par un montage, des effets de caméra parasites. Et il faudrait inventer une nouvelle unité de poids pour mesurer le jeu de Valérie Lemercier.

Restent quelques plaisirs simples : revoir une Ami 6 à l'écran, suivre l'ascension sociale de Wilms, hier petit-bourgeois nordiste, encore plus odieux et ridicule en notable sudiste, retrouver Isabelle Nanty en hôtelière (de passe) nunuche, menant presque toutes ses scènes de main de maître : elle donne une idée de ce que le film aurait pu être.

T. S.

Du 19 au 25 octobre

La semaine et le Salon international de l'architecture

La quatrième Semaine de l'architecture se déroulera du 19 au 25 octobre 1992. Autour du thème « Architecture : art de ville », plus de deux cents manifestations seront organisées dans toute la France.

Certaines ont fait le succès de l'opération, comme « Un bus, un architecte » ; d'autres sont nouvelles telles que la journée portes ouvertes dans des agences d'architectes. (Tél. : 40-70-12-95. Minitel : 3616 TELARCHI).

Par ailleurs, le Salon international de l'architecture se tiendra à la Grande Halle de la Villette, du 24 octobre au 1er novembre 1992. Plus de cinq cents réalisations y seront présentées, à côté de tables rondes et de nombreuses expositions. (Tél. : 46-33-05-62).

Le Monde consacrera à ces deux événements une large partie de son supplément « Arts et spectacles » du 21 octobre (daté 22).

BILLET

Rénover la coopération

« La pauvreté touche aujourd'hui 228 millions de personnes en Afrique. Il est plus que temps de réorienter profondément la coopération française. » M. Pierre Victoria, député socialiste n'était pas seul à partager cet avis, mercredi 14 octobre, lors du colloque organisé à Paris, en présence de nombreuses personnalités, par l'association Survie, dont l'objectif vise depuis huit ans à réformer la politique française d'aide au développement. Cinq parlementaires s'étaient déplacés – représentant chacun son groupe – afin d'affirmer, d'une voix presque unanime, la nécessité de *« bâtir une coopération française efficace »*, thème du colloque qui les réunissait.

Les critiques ont fusé. M. Georges Colombier, député UDF, a demandé où allait l'argent des contribuables. *« Depuis des années, les projets passent à côté des besoins réels des pays en voie de développement »*, a souligné M. Richard Cazenave (RPR). *« Le monde est en train de perdre le défi sanitaire et social en Afrique »*, a pour sa part déclaré M. Jean-Paul Fuchs (UDC) alors que son homologue du Parti communiste, M. Robert Montdargent, a jugé que *« les vingt dernières années ont montré l'échec de notre politique »*.

Les intervenants avaient décidé de faire publiquement part de leur position commune, formulée dans deux propositions de loi, assez voisines, pour une réforme de la coopération française. La première, élaborée en 1989 par des parlementaires de quatre groupes, est sur le bureau de l'Assemblée nationale depuis trois ans déjà. La seconde, toute récente, présente la position de l'ensemble du groupe socialiste que M. Victoria s'apprête à déposer officiellement. Au total, environ 550 députés de tous bords auraient donné leur accord. Un beau thème fédérateur qui n'a pourtant pas retenu l'attention du gouvernement.

Les idées sont simples : réorganiser les structures jugées *« dispersées »* de la coopération pour aboutir à une *« agence unique »* ; assurer une évaluation *« critique »* de l'aide publique au développement, afin notamment d'*« imposer la transparence »* et *« répondre aux problèmes du terrain »*. Ce projet n'a pas manqué de recevoir le soutien des spécialistes présents. Après avoir souligné que, chaque heure, le Nord reçoit 6,5 millions de francs des pays du Sud, Mme Suzan George, écrivain américain spécialiste du tiers-monde, a rappelé la phrase de Winston Churchill : *« On finira par faire ce qu'il faut faire après avoir essayé toutes les autres solutions »*.

OLIVIER PIOT

Les grandes manœuvres du commerce international

Le textile européen face à la « forteresse Amérique »

Cent quarante mille emplois perdus en 1991... Deux cent mille si l'on ajoute les postes supprimés en ex-RDA. L'industrie textile des Douze a payé un tribut si lourd, l'an dernier, à la crise qu'elle suit avec anxiété les négociations commerciales en cours : GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce), Accord multifibres (AMF) et signature du traité créant l'Association de libre-échange nord-américaine (Alena) entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. La naissance d'une « forteresse Amérique » ?

A deux doigts. Et à contre-courant... Les industriels du textile-habillement ont, malgré l'avis contraire du CNPF, bien failli appeler à voter « non » au référendum sur le traité de Maastricht. Tant les exaspère, selon l'expression de M. Klaus Steilmann, PDG du premier groupe allemand de confection (1), *« l'absence de stratégie »* de *« la bureaucratie anonyme »* de Bruxelles, dans les grandes négociations commerciales internationales. De discrètes tractations avec le cabinet du président Jacques Delors, ont fait taire la fronde, M. Julien Charlier, président du groupe DMC et de l'Union des industries textiles (UIT), se contentant de déclarer au quotidien *la Tribune* : *« Je voterai oui avec des bottes de plomb »* (2).

La méfiance à l'égard de Bruxelles, pour ne pas dire l'animosité, reste pourtant la règle. Avec les négociations du GATT, de l'Accord multifibres *(voir encadré)* et la création de l'Alena (*le Monde* du 8 octobre), ce sont en effet l'essentiel des cartes régissant un commerce mondial textile d'environ 200 milliards de dollars (1 000 milliards de francs) qui sont aujourd'hui rebattues.

L'enjeu est d'autant plus important que l'industrie textile (avec l'habillement) représente toujours une part importante de l'activité des grands pays industrialisés. En 1989, le secteur pesait 428 milliards de francs et 3,3 millions d'emplois (9 % des effectifs manufacturiers) dans la Communauté, 250 milliards de francs et 1,8 million d'emplois aux Etats-Unis. Les Douze, avec 15 % du total, demeuraient le premier exportateur mondial, loin devant le Japon (6 %) et les Etats-Unis (4 %). Pour une bonne part, les exportations européennes prenaient la direction de l'Amérique : l'an dernier, par exemple, les Etats-Unis ont acheté pour 2 milliards de francs de produits textiles français, le Canada pour 420 millions et le Mexique 103. Un total non négligeable.

La règle de « la triple transformation »

C'est dire si la constitution d'un grand marché commun nord-américain peut affecter la vie de ce secteur. Dans ces grandes lignes (les détails ne seront définitivement arrêtés qu'après examen du texte par le Congrès américain), le traité prévoit l'élimination des barrières douanières entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique pour tous les produits fabriqués dans l'un de ces trois pays.

Mais, pour le textile-habillement, les industriels d'outre-Atlantique ont obtenu ce qu'il est désormais convenu d'appeler la règle de la « triple transformation ». *« Pour échapper aux droits de douane,* explique M. Jean-François Limantour, délégué général de l'Union française des industries de l'habillement (UFIH), *non seulement le tissu et le vêtement doivent avoir été faits sur place, comme c'est aujourd'hui le cas dans la Communauté européenne, mais le fil aussi ! »*. Voire, dans certains cas, les fibres d'origine, chimiques ou naturelles.

Un dispositif qui s'apparente fort à un verrouillage, les droits de douane appliqués par les Etats-Unis aux produits textiles étant sensiblement plus élevés que ceux de la Communauté : 19 % en moyenne pondérée pour les premiers, 11,5 % pour la seconde selon *The Economist Intelligence Unit*. Les conséquences sont faciles à imaginer. Il devient impossible à Devanlay, pour ne citer que cet exemple, de fabriquer ses fameuses chemises Lacoste au Mexique avec des tissus ou du fil français, si le groupe souhaite échapper aux droits de douane à l'entrée aux Etats-Unis.

« Les Américains ont toujours été protectionnistes et n'ont jamais hésité à jouer des barrières non tarifaires, explique M. Albert Boumendil, PDG du groupe de confection Claude Bert implanté outre-Atlantique. *Mais il s'agit, cette fois, de tout autre chose. De la tentative de recréer une filière textile de A à Z. Ces dernières années, leur « design » a rejoint celui des Européens. Leur manquaient une main-d'œuvre bon marché et la capacité à produire certains tissus ».*

La main d'œuvre bon marché, les industriels américains la trouveront au Mexique où la seule industrie du vêtement emploie déjà 214 000 personnes (165 000 en France) avec un salaire horaire de 2 dollars (10 francs), charges sociales comprises. Les tissus, la règle de la « triple transformation » devraient les inciter à les fabriquer à nouveau eux-mêmes, même si les textes prévoient certaines dérogations à l'importation pour l'industrie canadienne ou des produits très particuliers comme le cachemire, le « Harris tweed » ou les « micro-fibres »... Bref, l'Amérique vise désormais ouvertement l'autosuffisance.

Renforcée encore par la faiblesse du dollar, cette nouvelle règle du jeu semble si protectionniste, qu'en Asie du Sud-Est comme en Europe, certains s'efforcent déjà d'en mesurer la compatibilité avec les dispositions plus générales du GATT. *« Les Américains ont plutôt bien joué,* commente M. Georges Jolles, le directeur général du groupe Bidermann International. *Mais le risque n'est pas tant de voir décliner les exportations européennes – un déclin déjà bien entamé, – que de voir arriver en Europe des produits asiatiques initialement destinés au marché américain. Il s'agirait d'un véritable détournement des flux commerciaux dont nous ferions les frais et qui justifient nos craintes devant les renégociations du GATT et de l'Accord multifibres ».*

La parade ? Que l'Europe imite les Etats-Unis, commentent unanimement les professionnels. Qu'elle adopte les règles américaines sur la « triple transformation » et mette en place une véritable police des frontières pour lutter contre les importations illégales. Qu'elle privilégie enfin les pays qui lui sont déjà associés, comme les pays de l'Est ou du Maghreb. Des pays qui joueraient alors, pour la Communauté, le rôle du Mexique pour les Etats-Unis. *« La création de trois grands blocs économiques autour de chacun des pôles de la triade – Etats-Unis, Europe, Japon, – serait une bien meilleure contribution à la survie de notre industrie que toutes les politiques commerciales mondiales négociées dans le cadre du GATT »*, tranche M. Charlier. Le PDG de DMC n'est pas le seul à le penser.

PIERRE-ANGEL GAY

(1) *Le Monde l'économie* du 8 septembre.

(2) *la Tribune* du 14 septembre.

La résistance française

L'échec, lundi 12 octobre, des nouvelles négociations sur le GATT – échec aussitôt accueilli avec *« satisfaction et soulagement »* par le président de l'UFIH, M. Henri Weil, – a rendu toute son actualité aux négociations menées en parallèle sur la prorogation de l'Accord multifibres (AMF). La perspective d'un retour du textile et de l'habillement au sein du cadre général du GATT (régissant le commerce international) s'éloigne, en effet, avec l'espoir d'un règlement global. L'industrie textile, seule de son espèce, devrait donc rester régie par les dispositions actuelles de l'AMF définies en 1986 (« *Le Monde de l'économie* » du 21 avril).

Des dispositions prorogées déjà jusqu'au 31 décembre 1992 et dont la Commission de Bruxelles négocie, au nom des Douze, une nouvelle reconduction. Une reconduction qu'elle souhaitait accompagner d'un « geste » en faveur des pays en voie de développement en proposant une forte progression de leurs quotas d'importation. Cette idée, défendue par les pays du nord de l'Europe, a fait bondir les industriels échaudés par le déficit commercial qui se creuse, jour après jour, dans les pays développés, en général, et la Communauté, en particulier.

« Aux Etats-Unis, explique M. Dominique Jacomet (1), *le déficit du textile-habillement est passé de 771 millions de dollars en 1967 à 26 milliards en 1989. Celui de la CEE, bien que quatre fois moindre (...), a doublé depuis 1980. »* Quant au solde commercial français, il est négatif de 22 milliards de francs (38 % du solde total de l'industrie manufacturière). Appuyés par le ministre français de l'industrie et du commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn, les industriels demandaient un gel des importations.

Arbitré par l'Italie, l'Espagne et le Portugal, le conflit s'est soldé par un compromis. La Commission a reçu mandat de négocier avec les pays en développement une prorogation de deux ans de l'AMF avec une légère augmentation des quotas. Concession assortie d'une mise en garde contre les pratiques de dumping ou la contrefaçon.

« Nous avons évité le pire, assure M. Limantour. *En adoptant la proposition de la Commission, la Communauté aurait signifié aux pays du tiers-monde qu'elle était prête à ouvrir son marché sans contrepartie. »*

P.-A. G.

(1) D'après *les Textiles*, de Dominique Jacomet dans la collection « Cyclope » des éditions Economica.

Uruguay Round : M. Bush presse la CEE d'accepter les conditions des Etats-Unis

Une lettre du président américain, M. George Bush, adressée aux douze pays de la Communauté est parvenue dans les différentes capitales européennes, jeudi *15 octobre*, à la veille du sommet de Birmingham où les chefs d'Etat des pays membres doivent notamment évoquer les négociations en cours entre la CEE et les Etats-Unis sur le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Dans sa missive, M. Bush déclare qu'*« un accord substantiel est à portée de main sur l'Uruguay Round et les oléagineux »* et que cette *« occasion »* doit être saisie *« quelle que soit notre politique intérieure »*. Soulignant que les Américains ont *« fait preuve de souplesse »*, le président des Etats-Unis invite donc les responsables européens à *« saisir cette chance »* d'accepter ses propositions, tout en agitant en cas d'échec *« le spectre d'une escalade de conflits commerciaux »*.

Alors qu'en Allemagne, le ministre de l'économie, M. Jurgen Moelleman, avait déclaré la semaine dernière à Luxembourg, que la Communauté « n'aurait plus jamais d'accord à aussi bon compte avec les Etats-Unis », M. Ludolf von Wartenberg, directeur général de la puissante Confédération allemande de l'industrie (BDI), a souligné mercredi 14 octobre qu'*« une rupture avec Paris signifierait la fin de l'intégration européenne »*, le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, a déclaré, jeudi : *« J'ai toujours considéré que la Communauté européenne devait pouvoir dire « non » à son grand frère si elle a des arguments raisonnables à faire valoir ».*

De son côté, dans un entretien publié par le *Figaro*, M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, déclare : *« Même si l'Angleterre est aussi un pays céréalier (...), nous sommes les seuls à résister aux prétentions américaines. Mais peut-être certains Européens ne sont-ils pas mécontents de voir les Français se battre en première ligne. »*

En septembre

Le taux de chômage en Grande-Bretagne a dépassé 10 % de la population active

Pour la première fois depuis cinq ans, la Grande-Bretagne a vu en septembre son taux de chômage dépasser le seuil des 10 % de la population active. Selon les chiffres officiels publiés par le ministère de l'emploi – en données provisoires et corrigées des variations saisonnières, – le pays comptait à la fin du mois dernier 2 843 000 demandeurs d'emploi, soit une augmentation de 32 200 par rapport à août.

Le taux de chômage est ainsi passé de 9,9 % en août à 10,1 % en septembre (contre 8,7 % en septembre 1991.

Le cap des trois millions de chômeurs pourrait ainsi être atteint d'ici la fin de l'année. Les chiffres de septembre ne tiennent pas compte des 30 000 licenciements annoncés dans les charbonnages britanniques à l'occasion de la publication du programme de restructuration de ce secteur (*le Monde* du 15 octobre). Mme Gillian Shephard, ministre de l'emploi, s'est dit *« gravement préoccupée »* par la situation et a annoncé que plus de 2 milliards de livres de crédits budgétaires (environ 17 milliards de francs) seraient débloquées pour des programmes de formation et de recyclage.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Les spéculateurs enregistrant des pertes

«La bataille du franc est en train d'être gagnée»

déclare le ministre de l'économie, M. Sapin

« La bataille du franc est en train d'être gagnée », a déclaré M. Michel Sapin, ministre de l'économie, à l'occasion d'une rencontre avec la presse jeudi 15 octobre à Paris.

Le ministre a justifié son diagnostic par trois faits. Le premier est que, quatre semaines environ après les attaques exceptionnelles dont il avait été l'objet, *« le franc a retrouvé sa stabilité »*, fluctuant désormais à nouveau par rapport au deustchemark *« dans une fourchette normale. »*

Evoquant ensuite les sommes *« très importantes »* qui avaient été utilisées par la Banque de France pour défendre la monnaie nationale – le gouverneur de la Banque de France avait parlé la veille de 160 milliards de francs (*le Monde* du 16 octobre), – M. Sapin a indiqué que *« le retour de l'argent se fait à un rythme très soutenu, dans des proportions importantes et dans des conditions que nous n'avons jamais connues lors des crises passées »*.

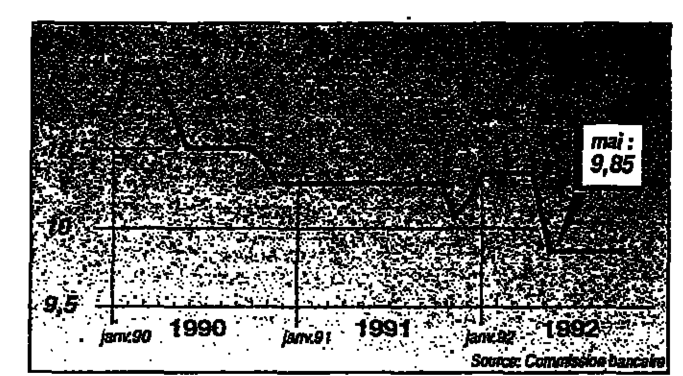
La France aurait récupéré plus de la moitié des montants mobilisés, ce qui lui aurait permis *« de rembourser une grande partie des facilités obtenues auprès des autres banques centrales »*, essentiellement la Bundesbank. A cet égard, le ministre a souligné que ceux qui avaient spéculé contre le franc sont obligés aujourd'hui d'enregistrer leurs pertes. La Banque de France, au contraire, réalise *« des gains de change spéculatifs »*. D'après certaines estimations, non confirmées à Bercy, ces gains de change pourraient dépasser le milliard de francs !

Troisième fait positif : l'évolution des taux d'intérêt. M. Sapin juge que dans ce domaine, *« après de fortes tensions sur les taux courts pendant quelques jours, ceux-ci baissent désormais »*. Dans ce domaine, *« les choses vont en s'améliorant progressivement mais avec beaucoup de détermination »*, a dit le ministre, qui affirme que l'on devrait revenir prochainement à une situation proche de celle qui prévalait avant la crise.

E. I.

Taux de base bancaire : les menaces s'éloignent

En un peu moins de deux ans, le taux de base bancaire (TBB) en France est revenu de 11 % à 9,85 %. Une baisse des taux vivement souhaitée par le gouvernement, à condition de ne pas affaiblir le franc. Cette politique s'est notamment illustrée en mai dernier par la forte diminution des réserves obligatoires, qui a permis aux banques françaises de faire baisser de 0,5 % leur TBB, de 10,35 % à 9,85 %.



Mais les remous monétaires depuis la mi-septembre et les hausses de taux d'intérêt à court terme ont mis les banques dans une position difficile, dans la mesure où elles ne les ont pas répercuté sur le taux de base. L'échec des attaques contre le franc a permis depuis quelques jours aux taux à court terme de revenir de 13 % à un peu plus de 11 %. Mais certaines petites banques ont déjà relevé leur taux de base (*le Monde* du 14 octobre).

Selon l'Association française des banques, les taux de base des banques ne seront pas augmenté demain. Les établissements peuvent tenir. Le seul véritable risque, c'est que la crise monétaire se prolonge et reprenne de l'ampleur.

Crise ouverte à la CFDT

M. Jean Kaspar remis en cause par des responsables du syndicat

Derrière la *« crise de confiance dans le management de l'organisation »* dont a fait état la commission exécutive de la CFDT (*le Monde* du 16 octobre) se joue le maintien de M. Jean Kaspar à la tête de la confédération. Une contestation axée sur la personnalité du secrétaire général.

Depuis que M. Jean Kaspar avait succédé à M. Edmond Maire au congrès de Strasbourg, en novembre 1988, on croyait la CFDT pacifiée. Après les coups d'éclat de son prédécesseur, la confédération s'était choisi – contre l'avis de ce dernier – un leader moins brillant mais jugé mieux à même de consolider sa conversion au syndicalisme réformiste. Symbole d'une CFDT au discours moins affirmé et plus conformiste, M. Kaspar peut malgré tout avancer un bilan qui n'a rien de catastrophique. La CFDT, qui ne cessait de perdre des adhérents, en a gagné 7 % ces trois dernières années et, lors des élections aux comités d'entreprise de 1991, elle est devenue la principale force électorale confédérale dans le secteur privé. Pourtant, la CFDT est en crise.

Celle-ci, reconnaissent d'emblée tous les protagonistes, n'a rien à voir avec l'orientation générale du syndicat. Ni l'accord sur la réforme de l'UNEDIC, en juillet, ni l'engagement en faveur du «oui» au référendum du 20 septembre ne sont en cause. Que reproche-t-on donc au secrétaire général ? *« Une foule de petites choses dans le fonctionnement quotidien. Il n'est pas adapté à la fonction qu'il exerce et ne s'est pas assez affirmé dans les débats »*, répond un responsable national. *« Ce n'est pas un animateur. Il est trop influençable et ne sait pas anticiper »*, ajoute un autre.

Le secrétaire général a pratiquement perdu tous ses soutiens. Déjà en mai – quelques semaines après le 42e congrès de la CFDT – le bureau national, qui s'est rangé derrière Mme Nicole Notat, numéro deux de la confédération, lui a donné un premier coup de semonce. En août, devant la commission exécutive, puis au bureau national de septembre, le débat sur le manque de leadership de M. Kaspar a été de nouveau posé. La dernière commission exécutive, le 12 octobre, a décidé de mettre le débat sur la place publique tout en repoussant l'heure des choix après les élections prud'homales du 9 décembre. Désormais, l'éviction de M. Kaspar est ouvertement envisagée.

« Une tentative de coup d'Etat »

« Kaspar paie l'hostilité que lui a toujours vouée l'appareil confédéral, auquel il a été imposé, le fait qu'il n'est pas un homme de conflits et qu'il a composé avec ses adversaires et joué la carte du tandem Kaspar-Notat plutôt que de les écarter », s'indigne un de ses proches, qui dénonce *« une tentative de coup d'Etat »*. *« Bien sûr, il y a des déçus. Mais ces reproches, on ne les a pas entendus lors du congrès. Ses adversaires sont incapables de l'emporter devant les militants et, franchement, je ne pense pas que Mme Notat, la plus mal élue de la commission exécutive, puisse faire mieux que Jean Kaspar, qui, lui, a été reconduit sans problème »*, poursuit le responsable d'une importante fédération.

Fidèles et adversaires du secrétaire général s'accordent au moins pour reconnaître que la controverse a atteint un point de non- retour et qu'il y aura *« des vainqueurs et des vaincus »*. De même, ils admettent que la crise reste, pour l'instant, largement incompréhensible pour la plupart des militants.

Dans ces conditions, M. Kaspar mise sur une pression légitimiste des fédérations sur le bureau national. Il est vrai que, traditionnellement, le poids de la direction confédérale est moins important à la CFDT qu'il ne l'est à la CGT ou à Force ouvrière. Reste que ce conflit en vase clos ne rehausse pas l'image d'une organisation qui s'est toujours voulue ennemie des logiques d'appareil. Surtout à quelques semaines du scrutin prud'homal.

JEAN-MICHEL NORMAND

Hostile au maintien de la présence patronale

M. Giral (CNPF) démissionne de la CNAMTS

M. Jean-Louis Giral, représentant du CNPF et vice-président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), a démissionné de ses fonctions, a annoncé jeudi 15 octobre l'organisation patronale. M. Giral, qui avait conservé son mandat après avoir été remplacé en avril par M. Jean Domange à la présidence de la commission sociale du CNPF, était hostile au maintien d'élus patronaux au conseil d'administration de la CNAMTS, compte tenu du poids de l'Etat (*le Monde* du 8 octobre).

Dans un communiqué, le CNPF *« regrette vivement le départ »* de M. Giral *« motivé par les dysfonctionnements de la CNAMTS, qu'il a toujours dénoncés »*. L'organisation patronale précise que le démissionnaire sera remplacé.

Après l'accord sur les dépenses de santé

Les syndicats de salariés restent vigilants

Si le PCF et la CGT ont émis des réserves sur la signature, mercredi 14 octobre, de l'accord tendant à maîtriser les dépenses de santé, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC se sont, au contraire, félicitées du compromis passé entre le gouvernement, les syndicats de médecins et les caisses nationales d'assurance-maladie (*le Monde* du 16 octobre).

Ces trois organisations estiment que cet accord *« va dans le bon sens »*, mais elles attendent de voir comment cette *« nouvelle philosophie »* sera mise en pratique, notamment à l'occasion de l'élaboration de la nouvelle convention médicale. Toutefois, pour la CGT, *« la vigilance s'impose à l'égard du projet de loi* [qui reprendra les termes de cet accord] *et qui continue de s'inscrire dans une volonté délibérée d'abaisser le niveau des dépenses remboursées »*.

Pour exprimer leur mécontentement

Les socioprofessionnels des Alpes-Maritimes lancent un chèque «anti-fisc»

NICE

de notre correspondant régional

A travers une association *ad hoc*, Entreprise-développement-emploi 06 (EDE), les socioprofessionnels des Alpes-Maritimes ont lancé une opération d'un genre inédit pour exprimer leur mécontentement. Cette association qui regroupe les principaux organismes patronaux du département, dont les syndicats du BTP qui sont à l'origine du mouvement, a donné comme mot d'ordre à ses adhérents de régler leurs dettes fiscales ou parafiscales à l'aide de chèques sur papier libre, de forme fantaisiste, sans code barre et qui ne peuvent donc être traités informatiquement. Au dos de ces chèques figurent des revendications propres à chaque secteur d'activité *«pour faire comprendre aux pouvoirs publics et aux élus que les socioprofessionnels des Alpes-Maritimes en ont assez de ne pas être écoutés»* et n'admettent pas *«qu'un grand nombre de projets soient freinés au mépris (...) de l'emploi»*.

Les promoteurs de l'opération soulignent la validité de ce procédé au regard du décret-loi du 30 octobre 1935. Il suffit que le document porte les mentions énumérées par la loi, dont le nom et l'adresse du tireur et du tiré, la date et le lieu d'émission, la signature manuscrite de celui qui l'émet, l'ordre de payer une somme déterminée et le mot «chèque» inséré dans le texte. Ce qui est le cas des chèques sur papier libre «anti-fisc» qui se présentent sous la forme d'ovales, de trapèzes voire d'octogones irréguliers avec des mentions dans tous les sens évoquant des tracts surréalistes. Ces titres peuvent, certes, être traités manuellement, mais si leur utilisation était massive, le fonctionnement des services qui les recevraient en paiement (percepteur, centre des impôts, URSSAF, ASSEDIC) en serait, certainement, perturbé. Selon les responsables d'EDE, il faudra six minutes pour traiter un chèque sur papier libre au lieu de six secondes pour un chèque normalisé. *«Nous avons calculé*, assurent-ils, *que les professionnels du BTP pourraient, à eux seuls, apporter une surcharge de travail de 20 % à l'administration.»* Parti, récemment, des Hautes-Alpes et relayé, pour la première fois, par un grand département, le mouvement – qui devrait également gêner les banques – pourrait être appelé à faire tâche d'huile... L'EDE craint toutefois en représailles des contrôles fiscaux accrus.

GUY PORTE

ÉCONOMIE

AFFAIRES

L'annulation de la vente d'Adidas à Pentland

BTF dans la main de ses banquiers

Dans un communiqué publié jeudi 15 octobre, M. Bernard Tapie s'est « félicité » de ce qu'Adidas « reste français ». Le groupe Bernard Tapie Finance (BTF), *dirigé* par M. Elie Fellous, se dit prêt à assumer le développement d'Adidas. La bonne fortune de BTF dépend plus que jamais du bon vouloir de ses partenaires, banques et compagnies d'assurances.

Le salarié d'Adidas et l'actionnaire de Bernard Tapie Finance n'auront pas été ménagés. En six mois, le premier aura appris que sa firme était à vendre deux ans après avoir été rachetée par le patron de l'Olympique de Marseille, devenu entre-temps et pour sept semaines membre du gouvernement français, puis ministre démissionnaire... entendant se consacrer à la politique et se retirer des affaires. Il aura vu le principal dirigeant du groupe, le président du directoire d'Adidas, M. René Jaeggi, se porter candidat à la reprise, s'opposer au groupe Bernard Tapie et annoncer son départ au 31 décembre 1992, tout en continuant à gérer la firme comme si de rien n'était.

L'actionnaire, lui, a compris en juin qu'Adidas allait être vendu au groupe britannique Pentland, que le titre BTF était suspendu dans l'attente du dénouement de la transaction, que les autres participations du groupe seraient cédées et que Bernard Tapie Finances deviendrait, selon les déclarations de son nouveau président, M. Elie Fellous, *« une grosse tirelire capable d'investir dans de nouvelles sociétés »*.

La défection de Pentland annoncée jeudi 15 octobre (*le Monde* du 16 octobre) remet les compteurs à zéro. Ce coup de théâtre n'a rien d'une péripétie mineure. La surprise semble avoir été totale pour BTF. Le groupe britannique, qui disposait déjà de 20,05 % de BTF Gmbh, le holding de contrôle d'Adidas, avait signé le 7 juillet dernier un accord au terme duquel il rachetait les 79,95 % restants pour un montant de 621 millions de deutschemarks (soit 2,11 milliards de francs). La cession devait être effective le 14 octobre, le paiement de la transaction devant intervenir le 7 novembre.

Le groupe dirigé par M. Stephen Rubin a justifié son retrait par la découverte *« de problèmes ignorés jusqu'à présent »*. La réalité de ces *« problèmes »* est contestée par les dirigeants d'Adidas. *« Les analyses de toutes les sociétés du groupe faites par Pentland depuis juillet ont confirmé les données économiques qui sont indiquées dans les bilans »*, précise un communiqué de la firme allemande. Elle est vivement démentie par BTF. Selon M. Elie Fellous, Pentland aurait réclamé une réduction du prix de 50 millions de deutschemarks et un allongement des délais de paiement, prétentions jugées *« inacceptables »* par BTF et ses principaux associés dans BTF Gmbh (le Crédit Lyonnais, les AGF et la banque Worms). Difficile d'y voir clair. Selon certains observateurs, M. Rubin aurait reconsidéré son achat au vu de la nouvelle donne monétaire. Les investissements à venir et la recapitalisation nécessaire de la firme d'Herzogenaurach en auraient été rendus plus coûteux.

Le Lyonnais suivra

Ce retrait contraint BTF à se recentrer sur Adidas et à réviser sa stratégie financière. Le produit de la cession d'Adidas devait être en partie affecté au désendettement du groupe, dont les prêts s'élèvent à 800 millions de francs. *« Sans échéance importante à court terme »*, indique M. Elie Fellous. Le crédit relais de 600 millions de francs obtenu l'été dernier pour rembourser les emprunts contractés lors du rachat d'Adidas ne serait exigible que dans trois ans.

Redevenu propriétaire d'Adidas, BTF a besoin du soutien de ses associés et de ses banquiers pour en assurer le développement. Celui-ci serait acquis, si l'on en croit le groupe. L'ensemble des actionnaires français d'Adidas s'y est engagé, affirme M. Fellous, qui prévoit de recapitaliser Adidas à hauteur de 150 millions de deutschemarks (510 millions de francs). M. Tapie sera mis à contribution. Le Crédit lyonnais a assuré qu'il devrait suivre. *« Les AGF étudieront la question le moment venu »* précisait-on laconiquement au siège de la compagnie d'assurances.

CAROLINE MONNOT

□ **M. Bernard Tapie souhaite consacrer tout son temps à l'action politique.** – *Dans un entretien* publié vendredi 16 octobre par *le Provençal*, au lendemain de l'annulation de la vente d'Adidas, M. Bernard Tapie déclare qu'il va désormais *« destiner tout* [son] *temps à l'action politique, dans le sud et à Marseille »*, et ajoute qu'il serait *« étonnant »* qu'il ne participe *« d'aucune manière »* aux prochaines élections.

Aux Etats-Unis

La SEC renforce les droits des actionnaires

La Securities and Exchange Commission (SEC), chargée de la surveillance et de la réglementation des marchés aux Etats-Unis, a annoncé jeudi 15 octobre une série de mesures renforçant les droits des actionnaires et la transparence des sociétés.

Les actionnaires ne seront désormais plus tenus de soumettre leur texte à la commission avant une intervention devant plus de dix autres actionnaires. En outre, les sociétés devront publier plus d'informations sur les rémunérations de leurs principaux responsables. Cette mesure était réclamée par la plupart des actionnaires choqués des rémunérations considérables des dirigeants de sociétés dont certaines sont en difficultés. Le salaire annuel moyen des principaux dirigeants des trente premières sociétés américaines est de 3,2 millions de dollars contre 525 000 dollars pour leurs homologues japonais.

Après la tentative de déstabilisation de son groupe

M. Lagardère veut faire la lumière sur les « agresseurs » d'Hachette

M. Jean-Luc Lagardère, PDG de Hachette, s'est engagé devant l'assemblée générale des actionnaires à faire toute la lumière sur le ramassage « sauvage » des titres du groupe entre le 5 et le 9 octobre. Il a également annoncé une remise à plat des NMPP et des résultats positifs en 1992.

Devant l'assemblée générale des actionnaires du groupe Hachette, réunis en session extraordinaire jeudi 15 octobre, M. Jean-Luc Lagardère, PDG, a dénoncé *« la rapacité de certains agresseurs »* et réaffirmé sa volonté de contrer leurs manœuvres. Après le raid boursier subi dans la semaine du 5 au 9 octobre par le groupe Hachette, M. Lagardère n'a pas renouvelé les accusations publiques portées par la direction d'Hachette contre le groupe Havas.

Dans l'entourage de M. Lagardère, certains réaffirment la responsabilité de M. Pierre Dauzier, PDG d'Havas, qui, appuyé sur des personnes (et non des groupes) extérieures à Havas, a tenté de déstabiliser Hachette et sa fusion avec Matra. M. Lagardère s'est déclaré confiant dans l'enquête que mène la Commission des opérations de Bourse (COB). Il a aussi ajouté que Hachette avait les moyens d'identifier les raiders. Un nouvel affrontement ne semble pas exclu par les dirigeants du groupe Hachette.

Au cours de cette assemblée générale, M. Lagardère a précisé que les trois étapes de la restructuration du groupe (recapitalisation d'Hachette, simplification juridique et absorption de Matra par Hachette, le tout chapeauté par une société en commandite par actions) seraient mises en œuvre simultanément. Cette opération multiple devrait être achevée avant la fin de l'année fiscale 1992. La parité d'échange entre les titres Matra et Hachette devrait être rendue publique à brève échéance. Les dirigeants du groupe Hachette semblent aussi confiants dans les conclusions du rapport que les experts du tribunal de commerce doivent remettre à la fin du mois d'octobre et qui est consacré à la gestion de La Cinq par Hachette.

Résultat positif en 1992

Pour le premier semestre 1992, M. Lagardère a annoncé une perte de 39,3 millions de francs pour le premier semestre de 1992. Compte tenu du caractère saisonnier de l'activité d'Hachette et des plus-values de cessions à venir, le groupe maintient sa prévision d'un résultat positif (entre 100 et 200 millions de francs) sur l'ensemble de l'exercice. Le chiffre d'affaires consolidé au premier semestre s'est établi à 14,5 milliards de francs, en recul de 2,4 %, mais en hausse de 3,8 % à structure comparable. Ce recul correspond à la cession des groupes Danel (imprimerie) et Krames (édition).

Au cours de cette même assemblée générale, M. Jean-Luc Lagardère a réitéré les propos qu'il avait tenus en septembre devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la presse et l'audiovisuel. Le président d'Hachette a ainsi indiqué qu'il souhaitait *« une remise à plat »* du fonctionnement des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP). *« Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis que les NMPP étaient essentiellement chargées de distribuer la presse quotidienne. Aujourd'hui les NMPP distribuent davantage de magazines que de quotidiens. »* Une commission composée de représentants d'Hachette, de la presse quotidienne et magazine va commencer de travailler à cette remise à plat.

YVES MAMOU

Dans le cadre de son plan de retour à l'équilibre

Air France envisage des modifications du statut de son personnel

La direction d'Air France devait préciser, vendredi 16 octobre, devant le comité central d'entreprise, le volet social de son plan d'économies. Il est prévu de supprimer 1 500 postes au sol en 1993, en plus des 2 500 déjà prévus pour la période 1992-1993. Le groupe n'exclut pas de procéder à des licenciements économiques, même si tout licenciement doit s'accompagner d'une offre de congé de conversion assorti d'une offre de reclassement externe. La CGT a appelé à la grève vendredi. Les autres organisations attendent d'en savoir plus et réclament l'ouverture de négociations.

Toutes les catégories de personnel devraient être touchées par le plan social du groupe. Un des objectifs est de réduire de 10 % le coût du personnel navigant, ce qui représente une économie de 750 millions de francs. Le groupe Air France envisage également de modifier certaines dispositions du statut du personnel au sol. L'article 50 qui définit les critères de licenciements économiques pourrait être révisé pour tenir compte davantage de l'aptitude professionnelle du salarié plutôt que de son ancienneté. Actuellement, les derniers arrivés sont *grosso modo* les premiers licenciés, ce qui ne correspond pas forcément aux besoins du groupe.

La direction d'Air France envisage également d'introduire un nouvel article (*25 bis*) dans les statuts de son personnel au sol qui assouplirait les règles de détachement dans les filiales. Aujourd'hui, le personnel de la maison mère peut être détaché dans une filiale pour une durée de deux ans renouvelable. La direction d'Air France devrait proposer des dispositions supplémentaires prévoyant un emploi dans une filiale après suspension du contrat de travail avec la maison mère.

هكذا من الاصل

VIE DES ENTREPRISES

Faute de commandes civiles et militaires

Le groupe Aérospatiale supprimera 1 145 emplois en 1993

Le groupe Aérospatiale devra supprimer quelque 1 145 emplois en 1993, à la suite de la réduction du carnet de ses commandes civiles et militaires. C'est ce que le nouveau PDG du groupe, M. Louis Gallois, a annoncé, jeudi 15 octobre, à l'issue d'un comité central d'entreprise convoqué pour étudier la situation économique et financière de la société. A l'heure actuelle, Aérospatiale occupe quelque 25 900 salariés, si l'on ne tient pas compte du personnel de l'activité «hélicoptères» réuni, aujourd'hui, au sein d'un consortium franco-allemand.

Selon la direction du groupe, *«les difficultés persistantes des compagnies aériennes et le tassement des budgets de la défense conduisent à revoir à la baisse les prévisions de prises de commandes entre 1992 et 1994. Les commandes, qui ont atteint 46 milliards de francs en 1990, ont décliné à 22 milliards en 1991 et elles devraient se situer à un niveau comparable en 1992 sous réserve des évolutions du dollar. S'il demeure substantiel, le carnet de commandes se réduit».*

Dans ces conditions, M. Gallois a annoncé que *«le potentiel de l'entreprise sera adapté»* grâce à une série d'initiatives. Outre que la mobilité professionnelle et géographique des personnels sera accrue, que des mesures de chômage partiel seront appliquées dès la fin de 1992 et que des limitations seront imposées à l'embauche, 1 145 emplois seront supprimés en 1993, soit environ 4,4 % des effectifs.

Ces départs résulteront d'une double volonté : celle de l'intéressé, autant que celle de la direction de l'entreprise. Dans un premier temps, ils relèvent du Fonds national pour l'emploi, de préretraites ou de mesures de travail à temps partiel. Ultérieurement, des conventions de conversion seront instituées, assorties de modalités de formation du personnel.

Le comité central d'entreprise, au cours duquel M. Gallois, qui a pris la succession de M. Henri Martre au début de l'été, a informé de ces différentes mesures les représentants du personnel, sera suivi, en novembre prochain, d'un autre comité central d'entreprise dit «de consultation» *avant l'application des décisions.* Les syndicats ont d'ores et déjà fait valoir leur opposition à toute éventualité de licenciements «secs».

JACQUES ISNARD

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PRIVATISATION

□ **Le Credito Italiano fera l'objet d'une mise aux enchères internationale.** – La grande banque publique italienne Credito Italiano fera l'objet d'une mise en vente aux enchères internationale, dont les modalités seront définies le 9 novembre. La privatisation du Credito Italiano, *3e banque publique et 5e banque italienne* – avec 700 agences et guichets et un montant total des dépôts (de clientèle et interbancaires) de quelque 75 000 milliards de lires (environ 290 milliards de francs), – a été décidée en septembre.

RÉSULTATS

□ **Résultats en hausse de 18 % pour CBC.** – Le groupe CBC (Compagnie générale de bâtiment et de construction) a réalisé au premier semestre 1992 un chiffre d'affaires de 3,31 milliards de francs, en hausse de 5,3 % par rapport à la même période de 1991. Le bénéfice net consolidé (part du groupe) atteint 61,3 millions, en progression de 18 %. Les commandes sont aussi en sensible augmentation malgré la mauvaise conjoncture dans le secteur. Employant quelque 5 000 personnes, CBC, filiale à 64 % de la Générale des eaux, est cotée à la Bourse de Paris depuis juin 1992 sur le marché au comptant.

□ **Philip Morris table sur une baisse de ses ventes de cigarettes aux Etats-Unis en fin d'année.** – Philip Morris, leader du tabac et deuxième groupe agro-alimentaire mondial, qui vient de prendre cette semaine le contrôle du chocolatier scandinave Freia Marabu, a enregistré une baisse sensible de ses cours à Wall Street, jeudi 15 octobre. En présentant ses résultats trimestriels (16,4 % de hausse des bénéfices à 1,3 milliard de dollars), la firme américaine a surpris les investisseurs en annonçant qu'elle prévoyait une diminution de 10 % de ses ventes de tabac et de cigarettes aux Etats-Unis pour les trois derniers mois de l'année comparés au dernier trimestre 1991. Or les ventes de cigarettes (principalement Marlboro) sont à l'origine de l'essentiel des profits de ce groupe *(le Monde* du 6 octobre).

□ **SCOA : perte nette semestrielle de 136,2 millions de francs.** – La SCOA, filiale de Paribas, a enregistré une perte nette part du groupe au premier semestre 1992 de 136,2 millions de francs contre un déficit de 74,6 millions durant la même période de l'an dernier. Les résultats au 30 juin 1991 incorporaient toutefois *«d'importantes plus-values de cessions»*, a précisé le groupe. Compte tenu des projections qui peuvent être faites sur le second semestre, la SCOA table sur une perte de plus de 200 millions (dont plus de la moitié pour l'informatique en Europe et l'automobile en France), et ce indépendamment de tout amortissement exceptionnel des survaleurs d'Omnilogic International. L'annonce de ces résultats a provoqué jeudi 15 octobre *une chute de 10,3 % des cours à* 11,75 F.

□ **Galeries Lafayette : perte au premier semestre.** – Les Galeries Lafayette ont enregistré une perte avant impôts de 94,7 millions de francs au premier semestre, alors qu'elles avaient été bénéficiaires de 43,5 millions, lors des six premiers mois de 1991. Les chiffres du premier semestre 1991 ont été retraités pour prendre en compte la consolidation des Nouvelles Galeries, dont les Galeries Lafayette détiennent désormais 99 % du capital. La conjoncture, jugée *«très difficile»*, pèse sur l'ensemble des magasins, notamment sur ceux récemment ouverts *«dont les chiffres d'affaires sont sensiblement inférieurs aux prévisions»*, reconnaît le groupe dans un communiqué.

RESTRUCTURATION

□ **American Airlines prévoit de licencier jusqu'à 1 000 cadres.** – La première compagnie américaine, American Airlines, a annoncé jeudi 15 octobre qu'elle allait licencier entre 500 et 1 000 cadres en 1993 pour diminuer ses dépenses. Le transporteur s'attend à des pertes importantes au troisième trimestre. *«Cette action reflète les conditions financières catastrophiques des transporteurs aériens et la nécessité absolue de trouver un meilleur équilibre entre coûts et revenus»*, a déclaré le président d'American Airlines, M. Robert Crandall. Par cette mesure, la compagnie espère économiser 300 millions de dollars en 1993 (soit près de 1,5 milliard de francs).

ACCORD

□ **Partenariat entre la CGM et deux compagnies étrangères.** – La Compagnie générale maritime (CGM) vient de conclure avec Blue Star Lines de Londres et avec la Compagnie maritime belge d'Anvers un accord pour regrouper leurs moyens navals dans la desserte des ports de la côte est de l'Amérique du Sud à partir de l'Europe du Nord. Cet accord prévoit la création d'une filiale commune dont le siège sera à Paris. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie de recherche de partenariat annoncée par le président de la CGM le 7 octobre *(le Monde* du 9 octobre).

□ **La centrale nucléaire d'Ignalina (Lituanie) arrêtée.** – Pour la deuxième fois en un mois, la centrale nucléaire d'Ignalina, en Lituanie, a été arrêtée jeudi 15 octobre, après une fuite de vapeurs radioactives cinquante fois supérieure au taux normal. Celle-ci ne représente aucun danger pour la population, a cependant précisé la radio lituanienne. Catastrophique pour l'équilibre écologique du grand lac qui sert à refroidir ses deux réacteurs de 1 500 mégawatts (les plus puissants du monde), la centrale d'Ignalina, du même type que Tchernobyl, ne sera pas fermée. Grâce à elle, la Lituanie a pu exporter en 1991 près de 12 milliards de kWh vers la Biélorussie et la Russie.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 16 octobre ↑

Nette reprise

Après deux séances de baisse sensible et plus de 2 % de pertes, la tendance était à la reprise vendredi 16 octobre pour la dernière séance de la semaine. En hausse de 0,13 % au début des échanges, les valeurs françaises affichaient deux heures plus tard un gain de 1,5 %. En début d'après-midi, l'avance se poursuivait et peu avant 14 heures, l'indice CAC 40 s'appréciait de 2 %.

Plus que les taux en lesquels les intervenants n'osent plus rien espérer, c'est surtout à l'aune des résultats et perspectives des sociétés qu'évolue la cote.

L'abaissement d'un point du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre sur le marché monétaire à 8 %, *soit le plus bas niveau depuis le mois* de juin 1988, pour stimuler l'activité économique a un peu ravivé – mais sans plus – l'espoir d'une détente plus générale des taux en Europe. Il s'agit du deuxième assouplissement de la politique monétaire britannique depuis la sortie de la livre du système monétaire européen (SME) le 16 septembre, qui fait tomber les taux d'intérêt britanniques au-dessous de ceux de l'Allemagne.

La petite reprise du dollar a également apporté un léger souffle d'oxygène au marché.

Parmi les valeurs, on relevait la vive baisse d'Eurodisney qui abandonnait à la mi-journée 4 % pour 291 000 titres. Selon les opérateurs, le titre réagissait vivement aux recommandations de vente faites par le *Daily Telegraph*. Cependant, ils relevaient que le titre avait tout aussi vivement réagi à la hausse en milieu de semaine à l'annonce de la volonté de Disney d'alléger les pressions financières de sa filiale à 49 %.

NEW-YORK, 15 octobre ↓

Poursuite du repli

Wall Street a accentué ses pertes jeudi 15 octobre, déprimé par l'annonce d'une perte nette de 2,8 milliards de dollars au troisième trimestre chez IBM. Le premier groupe informatique mondial a également fait part d'une perte de 4,87 dollars par action. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 174,68 points en baisse de 20,80 points (– 0,65 %). Le volume des transactions a été élevé avec quelque 205 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse ont toutefois été plus nombreuses que celles en baisse : 880 contre 814, alors que 637 actions sont restées inchangées. Quelque 6 millions de titres IBM ont changé de mains au cours de la séance à la suite de l'annonce de *résultats trimestriels encore plus mauvais* qu'attendu.

Les statistiques de la journée (faible hausse des prix à la consommation *– + 0,2 % – et baisse de 16 000 des* demandes hebdomadaires d'allocation chômage) n'ont pas eu d'impact sur la Bourse new-yorkaise qui les avait largement anticipées, ont noté des experts.

VALEURS	Cours du 14 oct.	Cours du 15 oct.
Alcoa	65 1/4	64 1/4
ATT	42	42
Boeing	36 7/8	37
Chase Manhattan Bank	21 1/2	21 3/4
Du Pont de Nemours	46 3/4	46 7/8
Eastman Kodak	42	42 1/4
Exxon	62 1/8	62 3/4
Ford	37 3/8	36 7/8
General Electric	75	75
General Motors	30 3/4	30 1/2
Goodyear	63	62 3/4
IBM	78	72 7/8
ITT	64 3/4	66
Mobil Oil	61 3/4	62 3/4
Pfizer	73 1/2	74 1/8
Schlumberger	67 1/2	68
Texaco	62 3/8	62 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	113	114
Union Carbide	13 1/8	13 1/8
United Tech.	47 1/4	48 1/2
Westinghouse	14 1/4	13 1/4
Xerox Corp.	78 1/8	77 5/8

LONDRES, 15 octobre ↓

Nouveau recul

Les valeurs ont clôturé en nette baisse jeudi 15 octobre au Stock Exchange. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 28,1 points (– 1 %) à 2 546,6 points, ayant cependant réduit ses pertes par rapport à une baisse de 38,1 points en début d'après-midi. Le volume des échanges a diminué à 475,1 millions de titres contre 485,7 millions la veille.

La tendance a été particulièrement affaiblie par la dissipation des espoirs de baisse immédiate des taux d'intérêt allemands et britanniques et par l'annonce d'un nouveau bond du chômage britannique à 10,1 % de la population active.

Ces mauvaises nouvelles ont accentué le pessimisme après l'annonce il y *a deux jours de la suppression de* 30 000 emplois chez British Coal.

TOKYO, 16 octobre ↓

Rechute

Les valeurs japonaises ont terminé en baisse vendredi 16 octobre sous l'effet de ventes liées aux contrats à terme. Au terme des transactions, le *Nikkei a cédé 258,68 points, soit* 1,47 %, à 17 369,81 points. Le volume des échanges s'est sensiblement étoffé puisque 220 millions de titres ont été échangés contre 180 millions jeudi.

Ce recul s'est effectué dans un marché peu actif de fin de semaine, qui attend les résultats de sociétés qui seront annoncés la semaine prochaine.

VALEURS	Cours du 15 oct.	Cours du 16 oct.
Ajinomoto	1 320	1 300
Bridgestone	1 160	1 110
Canon	1 270	1 260
Fuji Bank	1 830	1 790
Honda Motors	1 300	1 300
Matsushita Electric	1 180	1 130
Mitsubishi Heavy	574	583
Sony Corp.	4 130	4 080
Toyota Motors	1 460	1 420

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4500	4440
B.A.C.	23 70	....
Bque Vernes	675	675
Boiron (Ly)	520	511
Bosset (Lyon)	234	235
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	840	847
Calberson	210	209
Cardif	860	875
C.E.G.E.P.	154	154
C.F.P.I.	280	280
C.N.I.M.	977	970
Codetour	284 50	...
Conforama	....	....
Creeks	115	....
Dauphin	190	....
Delmas	981	980
Demachy Worms Cie	350	....
Devanlay	950	931
Deville	105	....
Dolisos	120	120
Editions Belfond	200	....
Europ. Propulsion	172	170 10
Finacor	115	...
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.L.M.	356	360
Gravograph	160	162
Guinsoft	720	....
I.C.C.	165	157
Idianova	48 85	....
Immob. Hôtelière	1008	1010
Internt. Computer	125	...
I.P.B.M.	53	.
Locamic	78	54 30
Matra Comm.	295 70	295 70
Molex	140	.
N.S.C. Schlumberger	770	..
Publ.Filipacchi	355	372 50
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Select Invest (Ly)	69	..
Seribo	155	158
Sopra	300	298
TF1	330	328
Thermador H. (Ly)	315	...
Unilog	255	258
Viel et Cie	92	95
Y. St-Laurent Groupe	658	639

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 109 180

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	109,06	109,62	109,92
Précédent	109,04	109,50	109,68

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Mars 93
110	0,49	1,27	1,54	1,90

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 10 944

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 665	1 681,50	1 685,50
Précédent	1 682	1 696,50	1 714

CHANGES

Dollar : 4,9665 F ↑

Le dollar reprenait un peu de terrain vendredi 16 octobre, mais dans un marché sans tendance précise. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 4,9665 F contre 4,9465 F la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	15 oct.	16 oct.
Dollar (en DM)	1,4514	1,4623
TOKYO	**15 oct.**	**16 oct.**
Dollar (en yens)	120,56	120,53

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (16 oct.) .... 11 1/8-11 3/16 %
New-York (15 oct.) .... 3 3/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	14 oct.	15 oct.
Valeurs françaises	96,70	95,70
Valeurs étrangères	83	81,80
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	451,40	447,30
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 667,93	1 650,82

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	14 oct.	15 oct.
Industrielles	3 195,48	3 174,68

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	14 oct.	15 oct.
100 valeurs	2 574,70	2 546,60
30 valeurs	1 877,90	1 858,20
Mines d'or	66,30	66,10
Fonds d'Etat	90,15	90,57

FRANCFORT

	14 oct.	15 oct.
Dax	1 458,53	1 453,43

TOKYO

	15 oct.	16 oct.
Nikkei Dow Jones	17 628,49	17 369,81
Indice général	1 326,65	1 313,27

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,9590	4,9620	5,8565	5,0635
Yen (100)	4,1200	4,1243	4,1966	4,2045
Ecu	6,6258	6,6325	6,6214	6,6383
Deutschemark	3,3957	3,3962	3,4127	3,4166
Franc suisse	3,7962	3,8030	3,8386	3,8494
Lire italienne (1000)	3,8500	3,8600	3,8102	3,8258
Livre sterling	8,3375	8,3450	8,3925	8,4078
Peseta (100)	4,7380	4,7455	4,6910	4,7110

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 7/8	4	3 11/16	3 13/16	3 5/8	3 3/4
Ecu	11 1/8	11 1/4	11 1/8	11 1/4	10 7/16	10 9/16
Deutschemark	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 1/2	8 3/4
Franc suisse	6 1/16	6 3/16	6 5/16	6 7/16	6 7/16	6 9/16
Lire italienne (1000)	15	15 3/4	14 7/8	15 3/8	14 3/4	15 1/4
Livre sterling	8 15/16	9 1/16	8 7/16	8 9/16	8 1/4	8 3/8
PESETA (100)	14 5/8	15 1/8	14 1/2	15	14 1/8	14 7/8
Franc français	11 3/16	11 3/8	11 1/16	11 1/4	10 5/16	10 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont *communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.*

□ **Lancement sur le MATIF d'un contrat «Franc long terme».** – Le MATIF (Marché à terme international de France) enrichit sa gamme de produits en se préparant à lancer, le 28 janvier 1993, un *nouveau contrat*, appelé «Franc long terme», destiné à couvrir les taux à long terme (quinze à trente ans). Elargissant la gamme du MATIF, il constitue le premier contrat à très long terme lancé en Europe du même type que l'US-TBond à trente ans.

هكذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 16 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4790	C.N.E 3%	4835	4825	4818	- 0 38
840	B.N.P. T.P.	789	794	791	+ 0 38
895	Cr.Lyon. T.P.	850	838	861	+ 1 29
1651	Renault T.P.	1629	1635	1623	- 0 37
1670	Rhone Poul. T.P.	1600	1591	1591	- 0 56
1010	Saint Gobain T.P.	1020	1024	1015	- 0 49
798	Thomson T.P.	771	790	780	+ 2 46
590	ACCOR	482 90	497	496	+ 2 71
740	Air Liquide	717	718	725	+ 1 12
655	Alcatel-Alsthom	599	600	616	+ 2 84
1540	Als.Superm.	1370	1490	1490	+ 8 76
240	A.L.S.P.I.	230	230	230	....
410	AGF Sté Centrale	381	376	377 50	- 0 92
110	Avenir H. Média	97 20	....	....	....
825	Axa (ex Cie Midi)	700	696	720	+ 2 86
164	Bafip	154	148 50	148 50	- 3 57
93	Bail-Equipem.	65 50	69 70	70	+ 6 87
675	Bail Investiss.	637	636	636	- 0 16
380	Bancaire	347 50	345	363	+ 4 46
680	Bazar H.-V.	655	641	640	- 2 29
1250	Berger (M)	1155	1200	1200	+ 3 90
395	Bertrand Faure	395	395	395	....
800	Bic	835	836	854	+ 2 28
1080	B.I.P.	1035	1035	1035	....
190	BIS	186	187	188 50	+ 1 89
375	B N P (Ci)	356	356 20	355	- 0 28
850	Bollore Tech.	555	548	540	- 2 70
3220	Bongrain	3020	3000	3000	- 0 66
510	Bon-Marché	463	469	468	+ 3 31
515	Bouygues	442 30	440	442	- 0 07
93	BP France	86	85 50	86	....
995	B S N	988	990	990	+ 0 20
1100	Canal Plus	1012	1012	1008	- 0 40
205	Cap Gem.S.	168 30	163	170 30	+ 1 19
177	Carnaudmetalbox	182 80	183 70	180	- 1 53
2170	Carrefour	2194	2190	2212	+ 0 82
140	Casino	132 60	132 50	134 90	+ 1 81
88	Casino ADP	92	90 80	91 50	- 0 54
445	Castorama D.I.	428	428	423 10	- 1 14
192	C.C.F.	183 60	182 20	191	+ 4 03
37	CCMC Ly.	34	....	....	....
380	C.D.M.E.	330	336	339	+ 2 73
135	C.E.G.I.D.	144	144	144	....
60	Centrest (Ny)	40	42	37	- 7 50
325	C.E.P. Comm.	290	286	290	....
90	Cerus	73	73	71	- 2 74
850	Cetelem	807	806	814	+ 0 87
225	CF Int.	194	194	194	....
270	CGI Info.	240	238	246	+ 2 50
990	C G I P	890	871	886	- 0 45
630	CGP	630	630	630	....
1230	Chargeurs S A.	1165	1160	1159	- 0 52
290	Christian Dior	265	255	263	- 0 75
520	C I C A (M)	538	539	539	+ 0 19
360	Ciments franc.	280	278	300	+ 7 14
595	Clarins	495	495	485	- 2 02
370	Club Méditer.	348 90	348	348 50	- 0 11
765	Colas	680	686	670	- 1 47
192	Cpt. Entrep.	200	199	199	- 0 50
1080	Compt Mod.	1080	1080	1080	....
225	CPR (Paris Réa.)	186 60	187 90	190	+ 1 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
865	Créd. Foncier	792	792	802	+ 1 26
285	Crédit Loc France	291 50	290	299	+ 2 57
500	Cr Lyon.(Ci)	458	465	462	+ 0 87
1000	Credit Nat.	1010	1001	1001	- 0 89
380	CSEE	384 80	355	355	- 2 69
3050	Damart	2951	2980	3080	+ 4 37
395	Dassault Aviation	335	348	335	....
164	Dassault Electro.	160	163 10	161	+ 0 63
1640	De Dietrich	1365	1410	1400	+ 2 56
65	Dév.P.d.C.(Li)	50	50	55	+ 10 0
81	Dév.R.Sud-Est	69	66	69	....
290	D M C	275	263	282	- 4 73
385	Docks France	388	365 10	366	....
140	Dynaction	131	131	131	....
2070	Eaux (Gle)	1850	1849	1860	+ 0 54
800	E.B.F.	783	780	760	- 2 94
390	Ecco	326	326	323 10	- 0 88
385	Elf Aquitaine	338 50	339	344	+ 2 23
1140	ElfSanofi(ExSanofi)	983	999	1020	+ 3 76
245	Emp-Ef (CenB)	236 90	238	238 50	+ 0 68
630	Eridania-Beghin	634	637	638	+ 0 63
395	Essilor	360	348	347	- 0 86
188	Essil.Inz.(DP)	167	166	167 50	+ 0 30
750	Esso	729	725	719	- 0 14
1130	Eurafrance	1032	1040	1038	+ 0 58
530	Euro RSCG	455	450	454	- 0 22
81	Eurodisneyland	74 45	72 90	71 65	- 3 76
805	Europe 1	839	840	825	- 1 67
35	Eurotunnel	31 10	31 10	31 50	+ 1 29
1450	Exor	1450	1450	1450	....
102	Finextel	101 10	101	100 90	- 0 20
285	Fives Lille	272	275	266	- 2 21
3290	Fromager. Bel	3100	3230	3250	+ 4 84
1950	Gal.Lafayette	1900	1760	1710	- 10 0
365	G.A.N.	294	291 50	292	- 0 68
495	Gascogne (B)	425 60	415	427	+ 0 35
1115 01	Gaz et Eaux	1006	1020	1020	+ 1 39
690	Geophysique	655	650	655	....
695	Groupe André SA	690	695	690	....
510	Groupe Cité	436	429	430	- 1 38
380	GTM-Entrep.	278	279 90	279 90	+ 0 68
1390	Guyenne-Gas.	1445	1486	1445	....
110	Hachette	124	123	126 10	+ 1 69
445	Havas	368	368 50	374 80	+ 1 85
275	Idia	245	240	243	- 0 82
300	Imétal	291 20	291	295	+ 1 30
115	Immob. Phénix	103 60	103	102 10	- 1 35
85	Ingénico	82 10	83 50	84 50	+ 2 92
7400	Inst. Mérieux	7700	7680	7660	- 0 52
385	Interbail	380	378	380	....
585	Intertechnique	480	468	468	- 2 50
835	J. Lefebvre	699	700	695	- 0 43
475	Klepierre	465	461	461	- 0 86
665	Labinal	537	520	508	- 5 40
290	Lafarge	265	265 20	268 70	+ 1 40
270	Lebon	314	310	301	- 4 14
4260	Legrand	3790	3770	3750	- 1 06

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2180	Legrand (DP)	1980	1959	2040	+ 3 03
260	Legris Industries	191 60	194	180	- 6 01
640	Locindus	658	659	658	....
3940	L.V.M.H.	3500	3492	3628	+ 3 66
625	Lyon.Eaux/Dumez	465	467 10	477	+ 2 58
62	Majorette Ly.	58	53	52 10	- 6 96
275	Mar. Wendel	266	274	265	- 0 38
183	Matra	164 50	165	170 50	+ 3 65
78	Metaleurop	66 15	66 10	66 90	+ 1 13
31	Métrologie In.	32	32	33	+ 3 13
199	Michelin	172 50	172 80	174 80	+ 1 33
158	Min. Salaig (Ny)	0 90	....	....	....
82	MMB	83 05	83 10	83 10	+ 0 06
111	Moulinex	90	85	81 60	- 9 33
755	Navig. Mixte	799	810	810	+ 1 38
119	Nord-Est	102 90	101 80	101	- 1 85
205	Nordon (Ny)	216 50	....	....	....
76	Olipar	73	....	....	....
1000	Oréal	896	900	908	+ 1 34
355	Paribas	294	295	306 80	+ 4 35
177	Pechiney Int.	176 20	176 50	179 90	+ 2 10
260	Pechiney (CIP)	252	245	244 50	- 2 98
465	Pernod Ricard	393 50	397	407 90	+ 3 66
590	Peugeot	488 70	488 50	498 90	+ 2 09
320	Pinault	320	312	313	- 2 19
750	Plastic-Omn.	758	759	756	- 0 26
230	Poliet Ex.Lamb.Fr.	175 50	176	180	+ 2 56
770	Primagaz	749	738	741	- 1 07
660	Printemps	780	780	780	....
555	Promodès	582	580	579	- 0 52
400	Radiotechn.	280	285	277 50	- 0 89
5680	Redoute (La)	5650	5640	5620	- 0 53
156	Remy Cointreau	150	156 80	150	....
650	R. Poulenc CIP	511	512	534	+ 4 50
52	Rochette(La)	48 20	47 70	48 10	- 0 22
420	Roussel Uclaf	406 50	401	401	- 1 35
2760	R. Impé.Ly*	2890	2800	2800	- 3 11
156	Sade (Ny)	155	156	155	....
2020	Sagem	2090	1985	2010	- 3 83
545	Saint Gobain	466 60	457	480	+ 2 87
1110	Saint Louis	1015	1010	1026	+ 1 08
1150	Salomon Ly.	1315	1328	1320	+ 0 38
280	Salvepar (Ny)	270	280	280	+ 3 70
1410	S A T	1519	1519	1515	- 0 26
215	Saul. Chât.	202	201 70	201 70	- 0 15
980	Saupiquet (Ns)	910	945	944	+ 3 74
615	Schneider	512	515	518	+ 1 17
13 50	SCOA	11 75	10 90	11	- 6 38
310	Scor s.a.	313	305	302	- 3 51
415	S.E.B.	331 90	325	324 50	- 2 23
370	Sefimeg	384 90	385	380 10	- 1 25
119	Selectibanque	119	119	118 10	- 0 76
153	Sexmet A.	115	115	118	+ 2 61
650	S F I M	650	....	....	....
170	S.G.E.	146	148	147	+ 0 69
395	Simco	398	395	397	- 0 25
590	Sk. Rossignol	570	566	566	- 0 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
390	Sigos	319	318 50	318 50	- 0 16
535	Société Géné.	523	525	534	+ 2 10
46	Sodexco(B)	45	45	44	- 2 22
95	Sodero(Ns)	89 80	91 60	90	+ 0 22
975	Sodexho	943	939	923	- 2 12
72	Sogenal(Ny)	73	73	73	....
390	Sogerap	375	....	....	....
1260	Som-Allib.	1075	1080	1085	+ 0 93
365	SOPHIA	370	370	375	+ 1 35
755	Sovac	785	785	786	+ 0 13
270	SPEP	230	230	235	+ 2 17
275	Spie-Batignol.	240	240	234	- 2 50
670	Strafor Facom	575	575	560	- 2 61
260	Suez	221	220	224 10	+ 1 40
1080	Synthélabo	1052	1065	1060	+ 0 76
135	Thomson CSF	117 20	116 50	116 40	- 0 68
225	Total	215 50	217 60	222 70	+ 3 34
154	– (certif.)	146	145	144	- 1 37
156	Traffaut Fin.	157 40	157	158 80	+ 0 89
445	U.A.P.	372	362 50	384	+ 3 23
225	U F B Locab.	178	180	174 50	- 1 97
185	U.G.C. DA (Robur)	170 10	....	....	....
515	U I C	471	475	470	- 0 21
400	U I F	415	415	406	- 2 17
735	U I S	708	710	710	+ 0 28
365	Unibail	370	383 80	370	....
765	Valéo	620	623	625	+ 0 81
146	Vallourec	124 50	124 20	128	+ 2 81
210	Via Banque	205	210	204	- 0 49
225	Worms et Cie	237	237	235	- 0 84
1240	Zodiac	1170	1135	1161	- 0 77
940	Elf Gabon	900	900	900	....
89	Amax	76	76 50	76 10	+ 0 13
160	Amer. Barrick	145 10	145 80	148 50	+ 2 34
112	Amer. Express	101 20	102 20	101 50	+ 0 30
220	A.T.T.	212	209	209	- 1 42
113	Anglo Amer.C.	86 90	86 90	87	+ 0 12
205	Amgold	171	....	....	....
192	Banco Santander	162	169	170 50	+ 5 25
730	B.A.S.F.	687	698	698	+ 1 60
905	Bayer	855	837	834	- 2 46
44	Blenheim Plc	41	42	42	+ 2 44
23	Buffelsfont.	23 10	22 35	22 40	- 3 03
111	Chase Manh.	105 20	108 90	107	+ 1 71
2140	Daimler Benz	1780	1795	1611	- 10 0
67	De Beers	53	55	54 70	+ 3 21
2220	Deutsche Bank	2201	2210	2217	+ 0 73
1190	Dresdner Bank	1196	1200	1200	+ 0 33
49	Driefontein	37 40	38 70	38 60	+ 3 21
245	Du Pont-Nem.	230	232	232	+ 0 87
225	Eastman Kodak	207	209 30	208 30	+ 0 63
10 50	East Rand	9 60	9 40	9 65	+ 1 58
33	Echo Bay	26 10	27 05	27 20	+ 4 21
190	Electrolux	140	131 50	132 10	- 5 64
111	Ericsson	96 20	96	96	- 0 21
325	Exxon Corp.	309	311 20	309 70	+ 0 23
205	Ford Motor	171	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
31	Freegold	23 65	24 15	24 15	+ 2 11
14	Gencor	11 10	11 15	11 35	+ 2 25
395	Gén. Elect.	373	374 80	379	+ 1 61
170	Gén. Motors	150 50	152	152 80	+ 1 53
305	Gén. Belgique	294 50	280 10	271 30	- 7 88
39	Gd. Métropol.	31 30	32	32 50	+ 3 83
48	Guinness	45 10	45	45 50	+ 0 89
19	Hanson PLC	17 95	18	18 05	+ 0 56
11	Harmony Gold	9 40	9 50	9 40	....
300	Hewlett Packard	278 10	271 40	271 40	- 2 41
32	Hitachi	30 90	31	30 50	- 1 29
830	Hoechst	736	744	745	+ 1 22
69	Homestake	62	62 05	62 05	+ 0 08
103	I.C.I.	90	87 70	87 50	- 2 78
425	I.B.M.	360 50	361 20	361 70	+ 0 33
320	I.T.T.	318	326 70	325 70	+ 2 42
182	Ito Yokado	161	160 70	161	....
49	Matsushita	47 40	46 05	45 95	- 3 06
225	Mc Donald's	208 10	213 10	211 20	+ 1 49
235	Merck	210 10	217	216 10	+ 2 86
510	Minnesota M.	486	....	....	....
38	Mitsubishi	34 90	35	35	+ 0 29
335	Mobil corp.	307	....	....	....
315	Morgan J.P.	306	307 20	307 10	+ 0 36
3970	Nestlé	3720	3725	3765	+ 1 21
116	Norsk Hydro	103	103	105 20	+ 2 14
70	OFSIL	57	58 55	58 50	+ 2 63
1420	Pétrofina	1271	1275	1263	- 0 63
440	Philip Morris	395	397 50	399 20	+ 1 06
71	Philips	67	68	66	- 1 49
55	Placer Dome	54 80	54 80	54 80	....
245	Procter Gamble	252 60	250 10	250 10	- 0 99
169	Quilmès	155	163 50	155	....
15	Randfontein	12 90	12 50	12 55	- 2 71
250	Rhone Poul. Rorer	230 50	232	231	+ 0 22
445	Royal Dutch	428	430	431 80	+ 0 84
53	R T Z	51	48 90	49 60	- 2 75
13	Saat.& Saatchi	11 60	11 55	11 60	...
20	St Helena	18 65	18 65	18 80	+ 0 80
345	Schlumberger	332 20	337 40	336	+ 1 14
46	Shell transp.	44 05	44 10	45	+ 2 16
2000	Siemens	1858	1860	1857	- 0 05
175	Sony	166	166 90	165 20	- 0 48
74	Sumitomo Bank	65	....	....	....
155	T.D.K.	134	140 20	140 20	+ 4 63
50	Telefonica	44 30	44 10	44 30	....
26	Toshiba	23 80	23 76	24	+ 0 84
570	Unilever	550	552	555	+ 0 91
250	Unit.Techn.	226	230 50	230 10	+ 1 81
169	Vaal Reefs	142 50	145	143	+ 0 35
1050	Volkswagen	905	....	....	....
275	Volvo	196	....	....	....
79	Western Deep	52 20	53 10	53 10	+ 1 72
395	Xerox Corp.	361	382 30	382 30	+ 5 90
107	Yamanouchi	104	103 40	103 80	- 0 38
4 35	Zambia Cop.	3 77	3 90	3 80	+ 0 80

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	101 90	7 24
Emp.Etat 13,4%83	104 05	10 98
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	103 55	6 12
OAT 10% 5/2000	108 75	3 89
OAT 9,9% 12/1997	104 80	8 33
OAT 9,8% 1/1996	102 90	6 96
PTT 11,2% 85	106	8 97
CFF 10,30% 86	102 60	6 83
CFF 10,25% nov 90	108	6 63
CNA 10 % 1979	100	5 90
CNB Bques 5000F	98 10	2 49
CNB Paribas 5000F	95	2 49
CNB Suez 5000F	....	2 49
CNI 1/82 5000F	....	2 48
CNT 9 % 86	....	4 26
CRH 10,90% déc.85	108 40	7 80
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1060 10	....
Cens	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	613	....
Ly. Eaux cv 6,5%	769	....
Thoms. cv 9,2% 86	699	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1532	1539
Arbel	410	400
Bains C.Monaco	900	900
B.Hypoth.Europ.	300	....
B.N.P. Intercont.	321 50	329
Bénédictine	2382	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	1265	....
B T P	36 90	38
Cambodge	945	950
Carbone Lorraine	324	324
Case Poclain	3 50	....
C.B.C.	228	230
C.E.G.F (Frigor.)	659	650
Centenaire Blanzy	330	330
Caragen	36 70	....
Champex Ny	43	....
CIC (CP)	140	140 20
C.I.M.	602	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2800	....
Comiphos	480	....
Cie Industrielle	3700	3700
Cpt Lyon Alemand	315	313
Concorde	425	408
Constr.Méc.Prov.	14 20	14
Crédit Gén.Ind.	53	....
Cr Universel (Cie)	370	370
Darblay	644	....
Degremont	1710	1715
Delmas Vieljeux	2001	....
Didot Bottin	585	....
Eaux Bassin Vichy	2901	2901
Ecia	250	242
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Eridania-Béghin Ci.	480	479
Fidei	372 80	376
Finalens	299 70	299 70
F.I.P.P.	69 55	....
F.N.A.C.	1690	1770
Foncière (Cie)	400	401
Fonc.Lyonnaise	481	490
Foncina	305	305
Fougerolle	790	786
France I.A.R.D.	390	....
Francé SA (La)	1298	1280
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	395	380
Genelin	220	219
Gévelot	450	....
G.F.C.	316	316
Groupe Victoire	700	700
G.T.I (Transport)	187	....
Immobail	305	305
Immobanque	540	545
Im.Marseillaise	4400	....
Invest.(Sté Cle.)	3100	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	894	870
Locafinancière	406	....
Louis Vuitton	698	705
Louvre	2090	2055
Lucia	385	....
Machines Bull	22 60	22 60
Mag.Uniprix	178	189 70
Magnant	640	....
Métal Déployé	379	....
Mors	53 90	54
Navigation (Nle)	180	....
Optorg	254 30	246
Oréal (Ci)	472	470
Origny-Desvroise	548	548
Palais Nouveauté	1300	....
Paluel Marmont	550	....
Parfinance	155	....
Paris France	238	....
Paris Orléans	192 10	192
Parthena Invest.	253 10	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	975	....
Porcher	375	....
Promodès (Cl)	350	....
Publicis	549	549
Rochefortaise	110 50	109 80
Rosario	148	141 60
Rougier	195 80	190
S.A.C.E.R.	430	430
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	157	....
Saga	362	358
Saint Dominique (F.)	107 80	107 80
Salins du Midi	499	504
Savoisienne M.	143	....
S.C.A.C.	690	....
Senelle	395	380
S.Etud.Part. (M)	130	130
Sile	504	515
Sinvim	95	94
S.I.P.H.	118	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	500	....
Soffo	214	....
Sofical	980	980
Softam (ex Satam)	85	....
Sofragi	2101	2150
Soudure Autogène	801	603
Sovabail	310	300
Stemi	521	....
Taittinger	1960	1960
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	227	....
Ufiner	1003	1001
Vicat	460	460
Viniprix	1500	1500
Virax	120	....
Maroc Sté Brasserie	232 80	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	....
Akzo Nv Sico	403 10	400
Alcan Aluminium	77 25	77 25
American Brands	238	....
Arbed	440	....
Asturienne Mines	78 10	....
Banco Popular Espa.	420	430
B.Reglementa Int.	20500	20600
Can.Pacifique	58 50	60
Chrysler Corp.	114	....
C I R	3 20	....
Commerzbank	801	....
Dow Chemical	262	....
Fiat	15 40	....
GBL (Brux Lamb)	398	395
Gevaert	825	....
Glaxo Holdings Ltd	68	69 50
Goodyear Tire	290	....
Grace and Co (WR)	179	....
Honeywell Inc.	356	....
Johannesburg	42 10	....
Koninklijke Pakhoed	80 70	....
Kubota	23 80	....
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	70	70
Olivetti priv.	5 05	....
Pfizer Inc	360 50	359
Ricoh	24	23
Robeco	285	286 20
Rodamco NV	127 20	127 20
Rolinco	269	268 10
Saipem	4 75	....
Sema Group	22 10	....
SKF Aktiebolaget	63	63
Tenneco Inc	165	....
Thorn Electrical	60 50	....
Toray Ind.	24 65	....
West Rand Cons.	3 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	600	....
Calciphos	70	....
C G H Cogedhor	8	....
Coparex	576	576
Drouot Assurances	....	....
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	78	78
Europ Soudres Ind.	12 20	....
Gachot S.A.	49 90	....
Guy Degrenne	354	....
Lecteurs du Monde	160	....
Nicolas	1000	1050
Particip. Parcier	325	....
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	228	228 20
St-Gobain-Emballage	1600	1600
Schlumberger Ind.	555	555
S.E.P.R.	2050	....
S.M.T. Goupil	0 61	....
S.P.R. act. B	291	....
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 16/10	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats Unis (1 usd)	4 946	....	4 7	5 2
Ecu	6 650	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 850	....	328	348
Belgique (100 F)	16 505	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 800	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 840	....	3 4	4 1
Danemark (100 krd)	87 880	....	82	90
Gde-Bretagne (1 L)	8 359	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 612	....	2 3	3
Suisse (100 f)	390 360	....	367	387
Suède (100 krs)	90 020	....	85	93
Norvège (100 k)	83 210	....	78	86
Autriche (100 sch)	48 310	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 752	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 815	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	3 959	....	3 7	4 1
Japon (100 yens)	4 099	....	3 9	4 1

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/10
Or fin (kilo en barre)	54500	54900
Or fin (en lingot)	54600	54950
Napoléon (20f)	320	318
Pièce Fr (10 f)	300	....
Pièce Suisse (20 f)	316	318
Pièce Latine (20 f)	311	311
Souverain	416	415
Pièce 20 dollars	1925	1990
Pièce 10 dollars	1120	1120
Pièce 5 dollars	580	....
Pièce 50 pesos	2035	2035
Pièce 10 florins	335	325

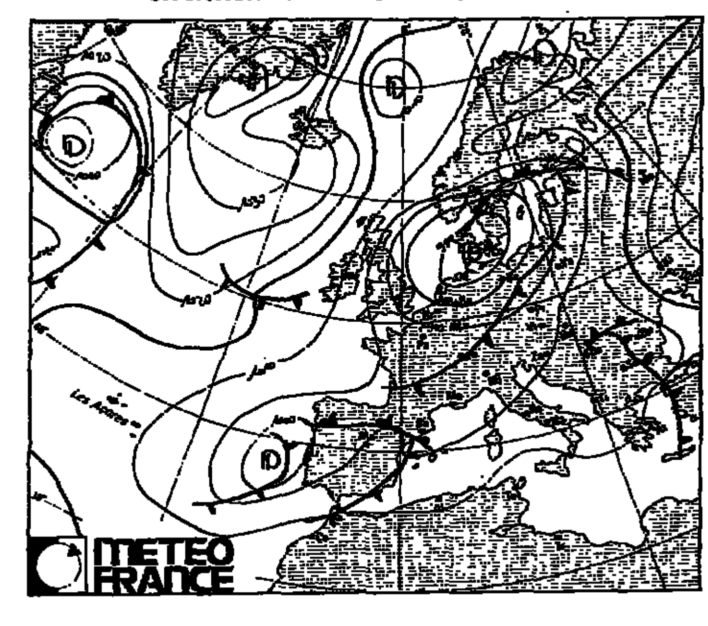
SICAV (sélection) 15/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	180 15	176 33	Fructi-Associations	36 48	36 48	Priv'Associations	30491 55	30491 55
Améri-gan	6672 50	6415 87	Fructi-Capi	43 40	42 78	Proficias	852 48	929 25
Amplitude	583 70	566 70	Fructidor	237 76	234 25	Quartz	124 32	121 29
Associc	1133 12	1133 12	Fructifrance action C	841	820 49	Réalvalor	847 99	835 28
Atout Futur	391 45	381 90	Fructifrance action D	821 62	801 58	Rentacic	161 66	159 27
Aurecic	1029 75	999 78	GAN Rendement	5186 72	5110 07	Revenus Trimestr.	5318 90	5266 24
Avenir Alizes	1690 19	1657 05	Gestilion	15288 90	15212 84	Revenu-Vert	1158 60	1130 34
Axa Capital	173 30	168 25	Gest.Associations	163 17	159 68	St Honoré Vie & Santé	930 54	888 34
Axa Court Terme	8235 40	8235 40	Horizon	1150 06	1116 56	St Honoré Bons du Tr.	11629 04	11565 21
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	858 91	833 89	HLM Monétaire	14444 95	14444 95	St Honoré Global	219 99	210 01
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargne	739 31	717 78	Indicia	939 34	920 78•	St Honoré Invest.	723 79	690 97
Axa Europe	121 09	117 56	Indust.Fse.Court.T.	1525 66	1525 66	St Honoré Pacifique	542 20	517 61
Axa Investissements	100 13	97 21	Interepar	106482 89	103381 45	St Honoré PME	469 76	448 46
Axa NPI	105 14	102 08	Interoblig	13826 87	13655 75	St Honoré Réel	15523 21	15461 38
Axa Ob.Fr.Extrêmes	143 05	138 88	Intersélection Fce	486 61	477 07	Sécuricic	1802 86	1802 86
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	127 32	123 61	Japacic	137 24	133 24	Sécuri-Gan	13239 52	12979 92
Axa Prem.Ex.Agepre.	117 77	114 34	Jeunepargne	290 65	286 35	Sécuritaux	1439 56	1439 56
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	142 86	138 70	Latitude	2331 32	2327 83	Sicasden	715 64	705 06
Axa Valeurs PEE	114 08	110 76	Leumi C.T.	12999 90	12999 80	Sicav Associations	1908 19	1908 19
Cadence 1	1039 02	1018 65	Leumi L.T.	6521 27	6331 33	SR-CMP Asser	613 83	595 95
Cadence 2	1046 95	1026 42	Lion Association	11597 06	11597 06	S.G. Fr. oppor. C et D	1048 28	1027 73
Cadence 3	1038 51	1018 15	Lion Institution	30481 16	30405 15	Sicav 5.000	410 27	399 29
Capimonétaire	6518 55	6510 04	Lionplus	1009 68	989 88	S.I. Est	1231 28	1195 42
Capioblig	6582 12	6453 06	Lion Trésor	2175 08	2153 54	Silvafrance	656 47	638 90
Capisacic	1364 61	1334 59	Lion 20 000	27149 94	27149 94	Silvarg	370 33	360 42
Cosmis	1357	1323 90	Livret Bourse Inv.	521 55	506 36	Silvarente	210 95	206 81
Comptavalor	3638 73	3633 28	Livret Portefeuil.	657 56	638 41	Silvinter	402 33	391 56
Convertimmo	312 85	306 72	Méditerranée	155 44	150 91	S.N.I.	1043 44	1013 05
Creditor	409 85	397 91	Mensuel CIC	10150 27	10049 77	Sogenfrance C et D	1043 64	1023 18
Credit Mutuel Capital	1318 49	1292 64	Monéden	70538 61	70538 61	Sogeparge	298 73	292 87
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	691 90	691 90	Mone.J	37567 23	37567 23•	Sogevar	902 13	884 44
Cred.Mut.Ep.Indus.	88 92	86 54	Monévalor	85038 13	85038 13	Soginter	1187 71	1164 42
Cred.Mut.Ep.J.	72028	72028	Mutualité dépôts	13884 41	13856 70	Soleil Investissements	536 73	516 09
Cred.Mut.Ep.long.T.	185 38	180 42	Natio Court Terme	294630 00	294630	Solstice	2206 78	2201 28
Créd.Mut.Ep.Monde	1055 29	1027 05	Natio-Epargne	18219 48	18039 09	State Street Act. Eur.	8243 99	7965 21•
Cred.Mut.Ep.Quatre	1083 97	1064 69	Natio-Ep. Ret.	118 21	115 05	State Street Act. Frce	9371 33	9098 38
Dieze	1278 24	1247 06	Natio Eparg.Trésor	8037 02	8020 98	St. Str. Act.Japon	9958 85	9622 08
Drouot France	793 99	770 86	Natio-Fran.index	909 56	885 22	State Street Emer. Mkt	10120 31	9633 76•
Drouot Sécurité	212 68	206 49	Natio-Imm.	1026 30	996 83	St.Street OAT Plus	10540 78	10334 10
Ecocic	1039 09	1007 85	Natio-Inter.	1414 72	1376 86	Stratégie Actions	794 97	764 39
Ecupar	122 24	118 68	Natio-Monétaire	26189 39	26189 39	Stratégie Rendement	1447 86	1402 29
Ecureuil Capitalisation	2632 15	2606 09	Natio-Opportunités	973 87	947 81	Technocic	858 08	830 17
Ecureuil Géovaleurs	2251 90	2186 31	Natio-Patrimoine	1281 54	1256 97	Techno-Gan	5183 37	4984 01
Ecureuil Invest.	141 91	137 78	Natio-Perspectives	960 12	934 42	Thesora	678 01	671 30
Ecureuil Monepremiere	89589 22	68589 22	Natio-Placements	65211 55	65211 55	Trésor Plus	1326 13	1313
Ecureuil Monétaire	40785 11	40785 11	Natio-Revenu	1035 52	1025 27	Trésor Trimestriel	1039 51	1029 22
Ecureuil Trésorerie	2514 78	2514 78	Natio Sécurité	12483 09	12483 09	Trésoricic	134798 96	134798 96
Ecureuil Trimestr.	2023 69	2003 65	Natio-Valeurs	805 68	784 12	Trilion	5136 20	5070 29
Elancial	100 39	97 47	Nippon-Gan	4449 29	4277 20•	UAP Investissement	392 99	378 78
Energia	260 94	238 56	Nord Sud Dévelop.	1583 02	1579 86	UAP Actions France	541 78	522 20
Eparcic	3734 09	3734 09	Obli-Associations	155 44	154 89	UAP Act. Select.	587 25	546 75
Eparcourt-Sicav	4442 71	4431 63	Oblicic-Mondial	2811 61	2673 01	UAP Aedificandi	498 16	480 15
Epargne Associat.	26194 66	25896 41	Oblicic-Régions	1043 79	1028 36	UAP Alizé	199 16	191 96
Epargne Capital	11060 38	10950 87	Oblifutur	2913 97	2842 90	UAP Alto Sicav	160 87	155 06
Epargne Croissance	1590 13	1547 57	Oblig. très crté	178 16	175 53	UAP Moyen Terme	144 30	139 08
Epargne Obligat.	199 12	193 79	Oblilion	1362 46	1349 97	UAP Premiere Cat.	11101 89	10700 71
Epargne Premiere	14753 81	14643 98	Oblisécurité Sicav	13388 75	13388 75	Uni-Associations	128 87	128 87•
Epargne-Unie	1201 44	1172 14	Oraction	954 44	931 16	Uni-Foncier	1116 76	1089 51
Epargne Valeur	408 36	398 40	Orator	6918 79	6783 13	Unifrance	539 92	526 75
Eufi Cash capi	8204 03	8204 03•	Paribas Capitalisation	1531 50	1506 87	Uni Régions	1231 83	1201 79
Eufinvest capi	567 94	551 40•	Paribas Opportunités	115 78	111 06	Univar	243 74	243 74•
Euroco Solidarité	1047 77	1037 40	Paribas Patrimoine	544 26	522 07	Univers Actions	1140 88	1113 05
Eurocic Leaders	950 03	922 36	Patrimoine Retraite	229 57	225 07	Univers Obligations	1756 76	1713 90
Eurodyn	1075 19	1048 97	Parvalor	586 82	575 31	Valorg	2117 29	2115 17
Euro Gan	5713 84	5494 08	Placement A.	1387 49	1360 28•	Valrem	55209 32	55181 73
Europe Nouvelle	484 33	462 37	Placement J.	7483 11	7478 15•			
Fonsicav	14954 66	14954 66	Placement M.	69531 82	69393 03•			
France-gan	9065 95	8717 26	Placement Nord	863 89	846 95•			
France Garantie	267 95	267 42•	Plénitude	128 26	124 52			
France Obligations	482 90	478 12	Poste Croissance	22504 21	22481 73			
Francic	418 26	406 08	Poste Gestion	68239 22	68239 22			
Francic Pierre	90 44	87 81	Première Oblig.	10916 83	10905 92			
Francic-Régions	1094 76	1062 87	Prévoy. Ecureuil	113 78	112 66			

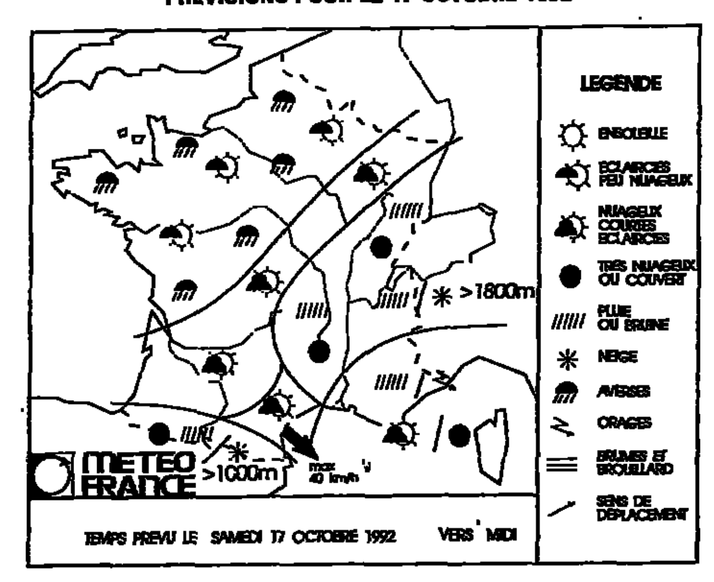
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



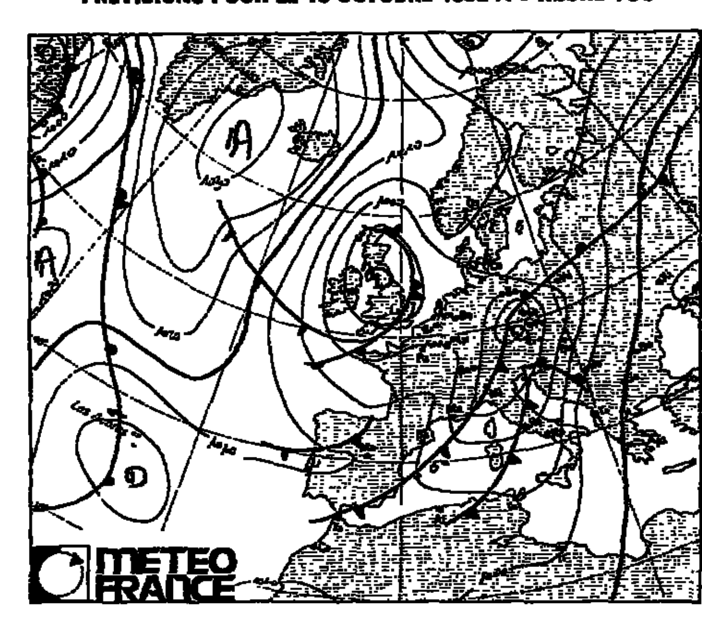
PRÉVISIONS POUR LE 17 OCTOBRE 1992



Samedi : pluies sur le Sud-Est, **averses et fraîcheur au Nord-Ouest.** – Au matin, du sud de l'Aquitaine à l'Auvergne ; à l'Alsace et jusqu'au bassin méditerranéen, le ciel est chargé et pluvieux. Les pluies seront abondantes près de la Méditerranée et sur les reliefs. Il neigera sur les Pyrénées et les Alpes, localement à 1 000 mètres l'après-midi. En cours de journée, ces pluies s'évacueront vers le sud-est et n'affecteront plus que l'est du Rhône en soirée. La tramontane et le mistral dégageront le ciel sur le Languedoc-Roussillon. Les températures minimales s'étendent de 10 à 14 degrés sur le pourtour méditerranéen, 4 à 8 degrés dans l'intérieur. L'après-midi, elles atteindront 9 à 13 degrés, 15 à 18 degrés près des côtes.

Sur les régions du Nord et de l'Ouest, les éclaircies et les nuages alterneront. Des averses se produiront dès le matin près des côtes de la Manche. Elles s'étendront dans l'intérieur en cours de journée. Les températures minimales sont comprises entre 2 et 5 degrés près des côtes, entre −2 et 2 degrés dans l'intérieur. Elles atteindront 6 à 10 degrés l'après-midi.

PRÉVISIONS POUR LE 18 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 16-10-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 15-10-1992 à 18 heures TUC et le 16-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE				TOULOUSE	15	10	P	LOS ANGELES	21	17	D
AJACCIO	21	15	P	TOURS	10	8	B	LUXEMBOURG	8	6	C
BIARRITZ	15	11	P	POINTE-A-PITRE	33	22	–	MADRID	13	10	P
BORDEAUX	16	9	C	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	28	15	N
BOURGES	11	4	C	ALGER	23	16	C	MEXICO	21	10	N
BREST	12	3	N	AMSTERDAM	10	4	P	MILAN	13	10	C
CAEN	12	3	N	ATHÈNES	23	17	D	MONTRÉAL	12	5	C
CHERBOURG	12	−1	–	BANGKOK	52	24	C	MOSCOU	4	2	C
CLERMONT-FER	15	6	P	BARCELONE	18	11	C	NAIROBI	25	14	C
DIJON	11	4	N	BELGRADE	11	4	N	NEW-YORK	22	13	D
GRENOBLE	15	8	C	BERLIN	9	3	C	OSLO	–	–	–
LILLE	11	2	D	BRUXELLES	10	2	D	PALMA-DE-MAJ	22	18	C
LIMOGES	10	4	–	LE CAIRE	34	21	D	PÉKIN	16	5	D
LYON	15	8	C	COPENHAGUE	10	6	A	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
MARSEILLE	17	11	C	DAKAR	30	24	N	ROME	20	17	C
NANCY	9	3	N	DELHI	35	20	D	SEVILLE	18	15	C
NANTES	13	2	C	DJERBA	–	–	–	SINGAPOUR	32	26	C
NICE	23	11	C	GENEVE	12	9	C	STOCKHOLM	7	3	N
PARIS-MONTS	13	3	D	HONGKONG	–	–	–	TOKYO	18	16	N
PAU	16	10	P	ISTANBUL	18	15	D	TUNIS	24	15	N
PERPIGNAN	17	11	D	JÉRUSALEM	31	19	D	VARSOVIE	13	5	C
RENNES	13	1	B	LISBONNE	16	15	C	VENISE	14	10	N
ST-ETIENNE	14	6	C	LONDRES	10	0	D	VIENNE	10	4	C
STRASBOURG	12	2	C								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Décès

– Une messe sera célébrée le mardi 20 octobre 1992, à 9 h 30, en l'église de la Sainte-Trinité, Paris-9e, à l'intention de

Mme Maurice ADAM,
née Gisèle Payrou,
au théâtre Gisèle Szeben,
artiste lyrique,
professeur d'art dramatique,

décédée le 18 septembre.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière ancien de Libourne, dans la plus stricte intimité.

– Téhéran. Paris. Londres.

Au nom de Dieu le Miséricordieux,

Mme Minou Amir-Aslani,
née Keshavarz,
sa femme,
Ardavan et Arsia Amir-Aslani,
ses fils,
ont l'immense tristesse de faire part de la disparition de

Amir-Hussein AMIR-ASLANI,
chef de la famille Amir-Aslani,

le dimanche 11 octobre 1992.

Que ceux qui l'ont connu ou qui connaissent les membres de sa famille prient pour son âme.

– La direction
Et l'ensemble du personnel,
Les professeurs
Et les chercheurs,
Les étudiants
Et les anciens élèves du groupe ESC-Lyon,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain CLEMENCEAU,
directeur du MBA-Cesma,
et des Mastères M.S. ESC-Lyon,

survenu le 3 octobre 1992, et expriment toute leur sympathie à sa famille.

Alain Clemenceau avait intégré le Groupe ESC-Lyon en 1987 comme professeur au département management de la technologie. Il avait été promu directeur des Mastères ESC-Lyon en 1990 et venait de prendre récemment la direction du MBA-Cesma.

Auparavant Alain Clemenceau avait occupé différents postes de direction générale dans des filiales de multinationales en France et à l'étranger, notamment chez Black & Decker.

Alain Clemenceau avait quarante-sept ans, il était diplômé des Arts et Métiers, titulaire d'un DES sciences économiques et d'un MBA de finance *internationale de l'université de Berkeley.*

Marié et père de cinq enfants, il était fortement impliqué dans l'association humanitaire Partage en faveur des enfants déshérités.

Homme de projets, Alain Clemenceau a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont côtoyé pour ses qualités humaines, son professionnalisme, sa capacité à se remettre en cause et à relever des défis.

– *Mme Gilles Déchery,*
son épouse,
Mlle Solange Déchery,
sa sœur,
Mme Jeanne Sarron,
sa belle-mère,
M. et Mme Jacky Bonnier
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 14 octobre 1992, de

Gilles DÉCHERY,

dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 19 octobre, à 10 h 30, en *l'église Notre-Dame-de-l'Assomption,* Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue de la Cure,
75016 Paris.

– M. Charles GARCIN

s'est endormi dans la Paix du Seigneur, le 14 octobre 1992.

Ses obsèques auront lieu le lundi 19 octobre, à 14 h 45, en la basilique Saint-Denys d'Argenteuil.

De la part de
Mme Charles Garcin,
née Séjourné,
son épouse,
Odile et Bernard Heude,
Monique et Philippe Bonnet,
Anne et Rémi Heude,
Yves Garcin et Catherine Taillandier,
Chantal et Claude Favier,
Christine et Jean-Pierre Gravier,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sa famille
Et ses amis,

3, boulevard Mirabeau,
95100 Argenteuil.

– Clichy. Marcellaz-en-Albanais.

M. et Mme Yves Letournel,
ses beau-frère et sœur,
Xavier et Christine Christin,
Patrick Letournel,
Bertrand et Véronique Letournel,
ses neveux et nièces,
Yves Mairet,
son ami,
font part de la disparition de

Janick GUILLARD,
professeur agrégé de mathématiques
au lycée Condorcet à Paris,

victime du sida, décédé le 9 octobre 1992, à l'âge de quarante-quatre ans.

Il a été inhumé le 14 octobre, au cimetière de Saint-Jean-la-Poterie (Morbihan).

Des dons au service du professeur *Gentilini Crepats. CCP 1625689 J* Paris.

– M. et Mme André Isnard
et leur fille Julie,
M. et Mme Jacques Isnard
et leurs filles Hélène et Raphaëlle,
M. et Mme Bernard Grosland
et leurs fils Sébastien et Vincent,
Mme Héliane Grevet,
Mme Liliane Isnard
et sa fille Emmanuelle,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu le mardi 13 octobre 1992 à Belin-Beliet (Gironde), de

Mme Mireille ISNARD,

dont les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité le vendredi 16 octobre à Eguilles (Bouches-du-Rhône).

– M. Lazare Waksmann,

Le docteur et Mme Jacques Waksmann,
Mme Roberte Bennaïm,
M. et Mme Michel Gutenmacher,
M. et Mme Ramon Lameda,

Leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lazare WAKSMANN,
née Léa Fraida Tyszblat,

survenu le 14 octobre 1992, dans sa *quatre-vingt-cinquième année.*

L'inhumation aura lieu le vendredi 16 octobre, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

35, rue des Appenins,
75017 Paris.

– Mme Charles Rispail,
Ses enfants et petits-enfants,
ont *la profonde tristesse de faire part* du décès, survenu le 11 octobre 1992, de

M. Charles RISPAIL,
trésorier-payeur général honoraire.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

30, chemin Font-Coutéou,
06530 Peymeinade.

Remerciements

– Mme Roger Elbaz
Et ses enfants,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Roger ELBAZ,
fondateur du *Courrier du Parlement,*

adressent leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– Il y a deux ans, le 17 octobre 1990, le

docteur
Solange BENISTI-SARFATI

disparaissait.

Tous ceux qui l'ont aimée et estimée auront une pensée pour elle et se *recueilleront dans le souvenir.*

Joseph CUNY

aurait eu soixante-dix ans aujourd'hui.

Que ceux qui l'ont aimé aient une pensée.

– Il y a deux ans, le 17 octobre 1990,

Chuna GRINBAUM,
dit Charles,

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu et aimé auront pour lui une pensée.

Son épouse,
Sa famille,
Ses amis.

– *17 octobre 1992.*

Abraham-SULHEFER,
[illegible]
en notre cœur.

Sa famille,
Ses amis.

Avis de messe

– L'association

LES AILES BRISÉES

vous prie d'assister au service religieux qu'elle fera célébrer le samedi 17 octobre 1992, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire des membres du personnel navigant de *l'aéronautique civile et militaire et des* parachutistes tombés en service aérien.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Dimanche 18 octobre

Drouot-Richelieu, 14 h : tableaux modernes, arts contemporains, estampes, dessins, archéologie, arts de la table, art nouveau-art déco, affiches, bijoux, argenterie, vins, alcools.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 17 octobre

Compiègne, 14 h : mobilier, tableaux ; **Corbeil,** 14 h : mobilier, objets d'art.

Dimanche 18 octobre

Argenteuil, 10 h : fourrures ; 14 h 30 : argenterie, bijoux ; **Chartres,** 10 h 30 : documents sur la tauromachie ; 13 h 45 : art publicitaire ; **Fontainebleau,** 15 h : automobiles de collection ; **L'Isle-Adam,** 14 h 30 : *mobilier, tableaux* ; **Saint-Germain-en-Laye,** 14 h 30 : instruments de musique, partitions ; **Versailles** (Chevau-légers), 14 h : tableaux modernes, mobiliers, objets d'art, orfèvrerie ; **Versailles** (Rameau), 14 h : tableaux et sculptures modernes.

PLUS LOIN

Samedi 17 octobre

Aix-en-Provence, 14 h 30 : livres ; **Autun,** 14 h 30 : mobilier, tableaux ; ***Belfort,*** *14 h : tableaux,* objets d'art ; **Bordeaux,** 9 h 30 : jouets ; 14 h : timbres, jouets ; **Brest,** 14 h 30 et 21 h : archéologie ; ***Cahors,*** *10 h et 14 h : mobilier,* objets d'art ; **Gien,** 15 h : livres ; **La Baule,** 14 h 30 : livres.

Dimanche 18 octobre

Avignon, 14 h : argenterie, bijoux ; **Avranches,** 14 h 30 : livres, cartes postales ; **Doullens,** 14 h 15 : *céramiques, étains* ; ***Limoges,*** *14 h :* mobilier, objets d'art ; **Lons-le-Saunier,** 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Lyon** (Jules Ferry), 15 h : mobilier, *tableaux* ; ***Marseille*** *(hippodrome* de Mont-de-Vivaux), 15 h : véhicules de collection ; **Montélimar,** 14 h 30 : tableaux, objets d'art.

LES FOIRES ET SALONS

Paris (boulevard Blanqui et mairie du 3e), **Marseille, Lyon, Villeurbanne, Bordeaux-Lac, Rouen, Colmar, Perpignan, Aix-les-Bains, Limoges, Auxerre, La Roche-sur-Yon, Maisons-Laffitte.**

PHILATÉLIE

Les catalogues n'en finissent pas de paraître...

Gérard Lhéritier publie la seconde édition de *Ballons montés,* un catalogue consacré à l'histoire postale de la guerre franco-prussienne de 1870-1871 (1). Cette nouvelle version raconte les aventures de six de ces ballons et de leurs aérostiers censés transporter, au gré du vent, des sacs de courrier au-delà des lignes ennemies. Une quarantaine de pages sont réservées aux boules de Moulins, des modules immergés dans la Seine, en amont de Paris, conçus pour délivrer aux Parisiens assiégés les plis qu'ils contenaient. Les cotations s'efforcent de refléter les tendances du marché à l'aune des résultats des ventes.

Avec *Collect Chess on Stamps* (2), Stanley Gibbons s'adresse aux nombreux philatélistes amateurs du jeu d'échecs. Ce *fascicule de quarante-huit pages* pointe, par pays, les dizaines de timbres émis sur ce thème. Les Français y retrouveront, par exemple, Philidor et *Karpov.*

L'*Europaïsche Blocks* de Sieger (3) recense uniquement les blocs et feuillets de timbres émis par les postes européennes. Les blocs, en général, se distinguent (en dehors de leurs formes originales) par leurs valeurs faciales plus élevées. Ils bénéficient souvent de tirages plus limités. Ce catalogue répertorie et cote 3 200 références.

Impressionnant, le *Catalogue des timbres de France sur lettre 1900-1949* dû à Robert Baillargeat, édité par Bertrand Sinais (4). Il s'agit de la première cotation systématique de 7 000 pièces différentes, réalisée en fonction de cinq critères : la rareté du timbre, le document, la durée d'application du tarif postal en vigueur, le marché et l'engouement actuel pour certains types de timbres. Ce catalogue austère, pour philatélistes avertis, qui se présente sous la forme de tableaux, consacre la collection du timbre seul sur lettre.

P. J.

(1) Valeur philatélique, 6, rue de Paradis, *06000 Nice. 304* pages, *120 illustrations* en couleurs, 310 F (port inclus).

(2) Stanley Gibbons, 399 Strand, London WC2 OLX, Angleterre. 48 pages, *illustrations noir et blanc, 5 livres (plus* port).

(3) Sieger-Verlag, 7073 Lorch/Württemberg Allemagne. 480 pages, illustrations en couleurs, 26,50 deutschmarks.

(4) Bertrand Sinais, 7, rue de Châteaudun, 75009 Paris. 316 pages, format 21 x 29 cm, pas d'illustration, 355 F (port inclus).

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
le Monde des philatélistes,
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 Ivry-sur-Seine Cedex.
Téléphone : (1) 49-60-33-28.
Télécopie : (1) 49-60-33-29.
Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

• **Paul-Emile Victor à la carte.** – Un album-répertoire *des cartes postales* dessinées par Paul-Emile Victor pour les Expéditions polaires françaises (EPF) depuis 1958 sera publié courant novembre (format 21 x 29 cm, 32 pages, reliure spirale, en souscription au prix de 200 F port inclus, chèques à l'ordre de Paul-Emile Victor). Renseignements, commandes : Paul-Emile Victor (personnel), 47, avenue du Maréchal-Fayolle, 75016 Paris.

• **Jeux olympiques de 1994 à Lillehammer, c'est parti.** – La Norvège a émis, *le 9 octobre, les deux premiers* timbres, d'un ensemble qui en comptera une dizaine,



sur le thème des Jeux olympiques de 1994 qui se dérouleront en Norvège, à Lillehammer (renseignements : Postens Frimerketjeneste, Postboks 9350, N-0135 Oslo, Norvège).

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Un clip Barbie ?

Soudain, dans tous les journaux télévisés, le profil rapace et l'œil vide de Barbie à l'instant du verdict. La justice vient d'autoriser la diffusion télévisée des quelques secondes finales du procès de Lyon, celles du prononcé de la sentence. Qu'y voit-on ? Pas grand-chose. Des juges en robe rouge entrent, s'asseoient. Dans la salle, des avocats, beaucoup d'avocats. On ôte les menottes de l'accusé. Gros plan sur le visage de Barbie, quand on lui annonce la réclusion criminelle à perpétuité. Et c'est tout. On coupe, avec aussi peu de ménagements que pour un prix Nobel de physique. Images froides, neutres, dans lesquelles toute émotion est soigneusement gommée.

Derrière ce feu vert judiciaire anticipé à la diffusion d'images qui devaient rester cachées quelques décennies encore, on sent évidemment les exigences de la mémoire, principale justification du procès lui-même. Mais alors, pourquoi en autoriser si peu ? Quel choc attendre, notamment chez les plus jeunes, de la vue de ces robes rouges et noires, alors que mille stimuli, spontanés ou fabriqués, sollicitent chaque soir la compassion, la générosité ou le dégoût ? Pourquoi ne pas autoriser la diffusion du procès tout entier, et notamment des témoignages des rescapés, qui en furent les instants les plus pathétiques ?

La prudence de la justice trahit son embarras face au Minotaure de la télévision. Offrant *ces images aux chaînes*, elle sent confusément qu'elle les lance sur la grande foire aux souffrances, dans le grand *concours lacrymal qui tient lieu*, aujourd'hui, d'éducation civique et historique télévisée. Qu'elle place donc le produit « procès Barbie » à l'éventaire, quelque part entre la Somalie, la Bosnie et le sida. Est-ce une bonne chose ? Et si oui, faudra-t-il le placer un jour à armes égales avec ses concurrents ? Laisser à chaque chaîne la liberté de monter les séquences dans l'ordre le plus efficace, avec ralentis et musique d'ambiance ? A la limite, d'en faire un clip ? Les questions se poseront plus vite qu'on ne pense.

A propos de « l'affaire Charpak », PPDA a réitéré au journal du soir des excuses à l'évidence sincères, pour avoir laissé interrompre le prix Nobel par la pub. Très bien. La Deux n'avait pas manifesté tant d'égards pour Simone Veil. Mais pourquoi persister dans une version enfantine de la goujaterie ? C'est à présent *« un enchaînement de problèmes techniques »* – (*sic*) – qui en serait à l'origine. A quand *un « Droit de savoir » sur* cette ténébreuse affaire ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 16 octobre

TF 1

- **20.45** *Magazine :* **Les Marches de la gloire.** Présenté par Laurent Cabrol.
- **22.30** **Les Médailles de la gloire.** Par Laurent Cabrol.
- **22.45** **Magazine : Ciné stars.** Présenté par Michel Drucker. Invité : Michel Galabru.
- **23.55** **Divertissement : Arthur, émission impossible.**

F 2

- **20.50** **Série : Nestor Burma.** Le soleil naît derrière le Louvre, de Joyce Bunuel.
- **22.20** *Visages d'Europe.*
- **22.25** **Magazine : Sportissimo.**
- **23.35** **Journal des courses, Journal et Météo.**
- **0.00** **Cinéma : Prick up your Ears.** ■ Film britannique de Stephen Frears (1987) (v.o.).

F 3

- **20.45** **Magazine : Thalassa.** Moscou ne répond plus. *La base scientifique de Krenkel, station polaire créée en 1957 dans l'archipel François-Joseph.*
- **21.45** **Magazine : Caractères.** Du livre au cinéma. Invités : Jean-Jacques Beineix (*37°2 le matin*) ; Henri Verneuil (*Mayrig*) ; Jean-Paul Rappeneau (*Cyrano de Bergerac*) ; Claude Miller (*l'Accompagnatrice*) ; Richard Morgiève (*Fausto*) ; François Weyergans (*la Démence du boxeur*).
- **22.50** **Journal et Météo.**
- **23:10** **Traverses.** Amériques 500, à la redécouverte du Nouveau Monde, de Pierre Dupont, Claude Lortie et German Gutierrez. 1. Les dieux américains.

CANAL PLUS

- **20.30** **Sport : Boxe.** En direct du stade de Coubertin, Championnat du monde lourds-légers WBC : Anaclet Wamba (France)-Andrew Maynard (Etats-Unis) ; Championnat d'Europe poids welters : *Ludovic Proto* (France)-Gary Jacobs (Ecosse).
- **22.55** **Flash d'informations.**
- **23.00** **Cinéma : *Pretty Woman.*** ■ Film américain de Gary Marshall (1990).
- **1.00** **Cinéma : La vieille qui marchait dans la mer.** ■ Film français de Laurent Heynemann (1991).

ARTE

- **20.40** **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte.
- **22.10** **Présentation du Succès.**
- **22.15** **Téléfilm : Le Succès.** De Franz Seitz (3e partie.)
- **23.45** ▶ **Documentaire : Charlotte, vie ou théâtre ?** de Richard Dindo.

M 6

- **20.45** **Téléfilm : La Jeune Fille au pair.**
- **22.30** **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
- **23.30** **Magazine : Emotions.**
- **0.30** **Magazine : Rapline.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30** **Radio-archives.** Crébillon fils.
- **21.30** *Musique :* **Black and Blue.** Serge Chaloff, le grand frère du baryton bop.
- **22.40** **Les Nuits magnétiques.** La fabrique de l'homme occidental. 4. Le pouvoir généalogique de l'Etat.
- **0.05** **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Jean Roudaut.
- **0.50** **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30** **Concert** (donné le 14 mai à Athènes). Ouverture des Maîtres chanteurs de Nuremberg, de Wagner ; Concerto pour clarinette et orchestre nº 1 en fa mineur, de Weber ; Don Juan, poème symphonique op. 20, Till Eulenspiegel, poème symphonique op. 28, de R. Strauss ; Ouverture de Rienzi, de Wagner, par l'Orchestre symphonique de la Mitteldeutscher Rundfunk.
- **23.09** **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa, à Paris : Jacky Terrasson, piano ; *Antoine Roney, saxophone* ; Clarence Ceey, contrebasse ; Cindy Blackman, batterie.
- **1:05** **Papillons de nuit.**

Samedi 17 octobre

TF 1

- **13.15** **Magazines : Reportages.** Etat de stress, de Jane Lagier et Franz-Yves Marescot.
- **13.55** *Jeu : Millionnaire.*
- **14.20** **La Une est à vous.**
- **17.20** **Divertissement : Mondo Dingo.**
- **17.55** *Magazine :* **Trente millions d'amis.**
- **18.25** **Série : Premiers baisers.**
- **18.55** **Divertissement : *Les Roucasseries.***
- **19.20** **Divertissement : Vidéo gag.**
- **19.45** **Divertissement : Le Bébête Show.**
- **19.50** **Tirage du Loto** (et à 20.40).
- **20.00** **Journal, Tiercé et Météo.**
- **20.45** **Divertissement : Histoires d'en rire.** Présenté par Roger Zabel.
- **22.35** **Magazine : Ushuaïa.** Au Kazakhstan (1re partie) ; *L'Arbre creux*, de Jean-Albert Lièvre ; Hardi couguar, de David O'Dell ; Kok-Touygoune, de V. Belialov ; Le Grand Pont des petits hommes, d'Eugène W. Castle.
- **23.40** *Magazine :* **Formule sport.** Football ; Boxe.

F 2

- **13.25** **Magazine : Géopolis.** Le Québec.
- **14.05** **Magazine : Animalia.** Présenté par Allain Bougrain-Dubourg.
- **14.45** **Magazine : Sport passion.** Rugby : Test-match France-Afrique du Sud ; Cyclisme : Tour de Lombardie ; A 16.45, Tiercé, en direct d'Auteuil.
- **18.10** **Série : Matt Houston.**
- **18.55** **INC.**
- **19.00** **Magazine : Frou-frou.** Invité : Pierre Perret.
- **20.00** **Journal, Journal des courses et Météo.**
- **20.50** **Magazine : La Nuit des héros.** Le naufragé du gouffre ; La foudre tueuse ; Benjamin sauvé des neiges ; La sale petite vipère.
- **22.30** **Visages d'Europe.**
- **22.35** **Magazine : Double jeu.** Spécial Intellos.
- **23.50** *Journal et Météo.*
- **0.10** **Magazine : La 25e Heure.** Les meilleurs moments de la nuit des publivores.

F 3

- **14.00** **Série : Matlock.**
- **16.30** **Série : Brigade criminelle.**
- **18.00** **Magazine : Montagne.** Iandegaia 55e sud.
- **18.30** **Jeu : Questions pour un champion.**
- **18.55** **Un livre, un jour.** *Montaigne*, de Stefan Zweig ; *la Vie de Montaigne*, de Jean Prévost.
- **19.00** **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.55, le journal de la région.
- **20.06** **Film d'animation : Les Fables géométriques.** Le Héron.
- **20.15** **Divertissement : Yacapa.**
- **20.45** **Série : Puissance 4.** Jeux de vilains, de Charles Bitsch.
- **22.15** **Journal et Météo.**
- **22.40** **Magazine : Zanzi bar.** Présenté par Christophe de Ponfilly. Liban, des balles et des ballons.
- **23.35** **Magazine : Salut Manu.** Présenté par Manu Dibango. Invité : Cheb Khaled.
- **0.20** **Continentales club.**

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14.00 —

- **14.00** **Concert : Dire Straits.**
- **16.05** **Les Superstars du catch.**
- **17.00** *Sport :* **Football américain.** Match de championnat de la NFL.

— En clair jusqu'à 20.30 —

- **18.00** **Dessin animé : Les Razmoket.**
- **18.25** **Décode pas Bunny.**
- **19.30** **Flash d'informations.**
- **19:35** **Le Top.** Présenté par Yvan *Le Bolloc'h.*
- **20.30** **Téléfilm : Le Retour d'Eliot Ness.** De James Contner.
- **22.00** **Flash d'informations.**
- **22.05** **Spectacle : Cargo 92.**
- **23.00** **Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 11e journée de Championnat de France de D1.
- **23.30** **Cinéma : Danger haute tension.** ■ Film américain de Paul Golding (1988).
- **1.00** **Cinéma : La Double Vie de Véronique.** ■■■ Film franco-polonais de Krzysztof Kieslowski (1991).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

- **17.00** **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte (rediff.).
- **18.30** **Magazine : Via Regio.** L'Europe à la façon suisse.
- ***19.00*** *Documentaire :* **Histoire parallèle.** Actualités françaises et britanniques de la semaine du 17 octobre 1942 (v. o).
- **20.00** **Magazine : Fernsehen TV.** Meilleurs moments des émissions de la semaine.
- **20.30** ***8 1/2 Journal.***
- **20.40** ▶ **Documentaire : Apartheid.** De Jean-Michel Meurice.
- **22.40** ***Cinéma d'animation :*** **Egoli.** De Karen Kelly.

- **22.50** **Magazine : Macadam.** Stephan Eicher.
- **23.50** **Documentaire : *Ainsi vont les choses.*** De Peter Fischli et David Weiss.
- **0.25** **Série : Monty Python's Flying Circus.**

M 6

- **13.55** **Série : Supercopter.**
- **14.50** **Série : L'Incroyable Hulk.**
- **15.40** **Variétés : Matchmusic.**
- **16.55** **Magazine : Culture rock.**
- **17.25** **Série : Amicalement vôtre.**
- **18.20** **Série : Les Têtes brûlées.**
- **19.10** **Magazine : Turbo.** Spécial Tuning, à Los Angeles.
- **19.54** **Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00** **Mode 6.**
- **20.05** **Série : Papa Schultz.**
- **20.35** **Magazine : Fun glisse.**
- **20.45** **Téléfilm : Parfum de bébé.** De Serge Meynard.
- **22.20** **Téléfilm : Itinéraire d'un voyou.** De Georg Stanford Brow.
- **0.00** **Musique : Flashback.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30** **Photo-portrait.** Bruno Fortier, architecte et historien de l'architecture.
- **20.45** **Nouveau *répertoire* dramatique.** Meurtres de la princesse juive, d'Armando Llamas.
- **22.35** **Musique : Opus.**
- **0.05** **Rencontre au clair de la nuit...** Raphaël Cohen, poète, écrivain et prophète.

FRANCE-MUSIQUE

- **19.30** **Soirée lyrique.** Opéra (donné en août 1991 lors du Festival de Musique ancienne) : Xerxès, de Haendel, par l'Ensemble Sol Sol La Sol, dir. Howard Arman ; sol. : Thimothy Wilson , Patri- zia Rosario, Julia Gooding, Christopher Robson, Gloria Banditelli, Michael Schopper, Frederick Martin.
- **23.35** **Le Magazine de la guitare.** Par Robert J. Vidal.
- **0.30** **Cabaret.**

Dimanche 18 octobre

TF 1

- **11.00** **Magazine : Téléfoot.** 11e journée du championnat de France ; *Eliminatoire de la* Coupe du monde 1994.
- **11.58** **Météo.**
- **12.00** **Jeu : Millionnaire.**
- **12.25** **Jeu : Le Juste Prix.**
- **12.53** **Météo et Journal.**
- **13.15** **Côté enfants** (et à 17.55).
- **13.20** **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
- **14.15** **Série : Tom Bell.**
- **15.10** **Série : Columbo.**
- **16.35** ***Divertissement :*** **Rire en boîte et boîte à rire.**
- **16.55** **Disney Parade.** Une étoile de canard.
- **18.00** **Série : Starsky et Hutch.**
- **19.00** **Magazine : 7 sur 7.** Invité : Valéry Giscard d'Estaing.
- **20.00** **Journal, Tiercé et Météo.**
- **20.40** **Cinéma : Witness.** ■■ Film américain de Peter Weir (1984).
- **22.45** **Magazine : Ciné dimanche.**
- **22.50** **Cinéma : Femmes de personne.** ■■ Film français de Christopher Frank (1983).

F 2

- **11.00** **Messe.** Célébrée en la basilique Notre-Dame de Dole (Jura).
- **12.00** **Magazine : L'Heure de vérité** Invitée : Ségolène Royal, ministre de l'environnement.
- **12.59** **Journal et Météo.**
- **13.20** **Dimanche Martin** (et à 15.50).
- **14.55** **Série : Tequila et Bonetti.**
- **17.30** **Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.** Le Trésor englouti.
- **18.25** **Magazine : Stade 2.** Football ; Basket-ball ; Rugby ; Cyclisme ; Automobile ; Handball ; Boxe.
- **19.30** **Série : Maguy.**
- **20.00** **Journal, Journal des courses et Météo.**
- **20.50** **Cinéma : La Guerre des polices.** ■ Film français de Robin Davis (1979).
- **22.30** **Visages d'Europe.**
- **22.35** **Magazine : *Bouillon de culture.*** Présenté par Bernard Pivot. La télévision et les pouvoirs. Invités : Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication ; Marie-Eve Chamard et Philippe Kieffer (*la Télé : dix ans d'histoires secrètes*) ; Albert du Roy (*le Serment de Théophraste*) ; Patrick Poivre d'Arvor (*l'Homme d'image*) ; Cyril Collard (*les Nuits fauves*).

F 3

- **11.00** **Magazine : Musicales.** L'œil écoute... Séville (*2e volet*), *de Jean Lefait.* Œuvres de Granados, Tarrega, Sarasate, Turina, Serrano, Albeniz.
- **12.00** **Flash d'informations.**
- **12.05** **Télévision régionale.**
- **12.45** **Journal.**
- **13.00** **Expression directe.** FEN ; UNAPL.
- **13.20** **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
- **13.50** **Jeu : Au pied du mur.**
- **14.20** **Magazine : Sports 3 dimanche.** François Migault, de la F 1 au championnat IMSA des voitures de tourisme ; Magazine Sports inf'eau ; A 15.30, Basket (Championnat de France) : Antibes-Gravelines, en direct ; A 16.30, Tiercé, en direct de Longchamp.
- **17.30** ***C'est Lulo !*** Les Enquêtes de Chlorophylle ; Jeu : les Mondes fantastiques.
- **18.15** **Magazine : A vos amours.** Invitée : Arielle Dombasle.
- **19.00** **Le 19-20 de l'information.** De 19.05 à 19.35, le journal de la région. Grand témoin : André Santini, député, maire d'Issy-Les Moulineaux.
- **20.06** **Divertissement : Téléchat.** De Roland Topor.
- **20.15** **Série : Benny Hill.**
- **20.45** **Spectacle : Les Grands Magiciens du monde en Italie.**
- **22.05** **Magazine : Le Divan.** Invité : Michael J. Solomon, *responsable de Warner* Bross Television.
- **22.30** **Journal et Météo.**
- **22.55** **Dessins animés.** The Cat that Hated People et Little Rural Riding Hood. De Tex Avery (1948-1949) (v.o.).
- **23.05** **Cinéma : Gabriel over the White House.** ■■ Film américain de Gregory La Cava (1933) v.o.).
- **0.30** **Musique : Portée de nuit.** La musique espagnole. *Nuits dans les jardins d'Espagne,* de De Falla par l'Orchestre symphonique de Montréal.

CANAL PLUS

- **10.30** **Cinéma : Pretty Woman.** ■ Film américain de Gary Marshall (1990).

— En clair jusqu'à 14.00 —

- **12.30** **Flash d'informations.**
- **12.35** **Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.
- **13.30** **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
- **14.00** **Téléfilm : Sept morts par coïncidence.** *De Jud Taylor, avec Richard* Crenna, Susan Blakely.
- **15.30** **Magazine : 24 heures.** Présenté par Erik Gilbert (rediff.).
- **16.20** **Documentaire : Les Requins, anges ou démons.** De Michael de Gruy et Mimi *Armstrong.*
- **17.05** **Dessin animé : Les Razmoket.**
- **17.30** **Magazine : Cascades et cascadeurs nº 20.** Présenté par Marc Toesca.
- **18.00** **Cinéma : Deux drôles d'oiseaux.** ■ Film américain de Michael Apted (1981).

— En clair jusqu'à 20.35 —

- **19.35** **Flash d'informations.**
- **19.40** **Ça cartoon.** Présenté par Philippe dana.
- **20.25** **Magazine : Dis Jérôme ?** Présenté par Jérôme Bonaldi.
- **20.30** **Le Journal du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano.
- **20.35** **Cinéma : Les Amants *du Pont-Neuf.*** ■■ Film français de Leos Carax (1991).
- **22.35** **Flash d'informations.**
- **22.40** **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled.
- **1.10** **Cinéma : Acte d'amour.** □ Film italien de Pasquale Squitieri (1990) (v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

- **17.00** **Téléfilm : Le Succès.** De Franz Seitz, avec Bruno Ganz, Franziska Walser (3e partie, rediff.).
- **19.00** **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier. VRP, Kevin Ayers.
- **19.50** **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor.
- **20.00** **8 1/2 Journal.**
- ***20.10*** ▶ ***Soirée thématique :*** **Liverpool.** Soirée proposée par Philippe Pilard et présentée par Margi Clark.
- **20.30** **Documentaire : You'll Never Walk Alone.** D'Evelyne Ragot et Jérôme de Missolz.
- **21.45** ***Documentaire :*** **Liverpool Today, Yesterday.**
- **22.05** **Portrait : Beryl Bainbridge, écrivain.** De Philippe Pilard.
- **22.20** **Court métrage : Spare Time.** De Humphrey Jennings.
- **22.30** **Documentaire : Football in Liverpool.** De Philippe Pilard.
- **22.40** **Cinéma d'animation : Girls Nigth Out.** De Joanna Quinn.
- **22.45** ***Documentaire :*** **Terence Davies, cinéaste.** De Philippe Pilard.
- **22.55** **Cinéma : Distant Voices, Still Lives.** ■■ Film britannique de Terence Davies (1988).

M 6

- **11.15** **Magazine : Turbo** (rediff.).
- **12.00** ***Série :*** **Mariés deux enfants.**
- **12.25** ***Série :*** **Jamais deux sans trois.**
- **13.00** **Série : *Equalizer.***
- **13.50** **Série : Le Joker.**
- **14.45** **Série : Hongkong connection.**
- **15.40** **Magazine : Fréquenstar.** Elsa à Rome.
- **16.35** **Musique : Flashback.** Sony & Cher, Nino Ferrer, Martha & The Vand llas, Adamo, Aphrodite's Child...
- **17.10** **Série : L'Heure du crime.**
- **18.05** **Série : Devlin connection.**
- **19.00** **Série : O'Hara.**
- **19.54** **Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00** **Mode 6.**
- **20.05** ***Série :*** **Madame est servie.**
- **20.35** **Magazine : Sport 6.**
- **20.45** **Téléfilm : Zone interdite.**
- **22.25** ***Magazine : Culture pub.***
- **22.55** **Téléfilm : Joy à Hongkong.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30** **Atelier de création radiophonique.** Memento libri.
- **22.35** **Musique : Le Concert** (donné le 16 octobre dans la chapelle de l'Observatoire, à Paris). Les écrivains et la musique. Œuvres de Hahn, Schubert/Liszt, Debussy, Poulenc, Fauré, Gounod, Delibes, Boucourechliev.
- **0.05** **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.35** **Concert** (donné les 21 et 22 juillet lors de la Grande Parade du jazz de Nice) : Le Rebirth of The Cool, par le Gerry Mulligan Tentette (Art Farmer, flumpet ; Mike Mossman, trompette ; Rob McConnell, trombone à pistons ; Rob Routch, cor ; Bill Barber, tuba ; Lee Konitz, saxophoniste alto ; Kender Soder Blom, saxophone *ténor, clarinette* ; Gerry Mulligan, saxophone baryton ; Ted Rosenthal, piano ; Dean Johnson, basse ; Ron Vincent, batterie) et l'Orchestre symphonique de *Houston.*
- **22.33** **Auto-portrait.** Par Vio laine Anger. Paul Méfano.
- **23.35** **L'Oiseau rare.**
- **1.00** **Les Fantaisies du voyageur.** Par François Picard. Inde.

Le Monde

A deux mois des élections professionnelles

Des syndicalistes policiers de la FASP entrent en dissidence

Tandis que la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les policiers en tenue) annonce des « Etats généraux de la police parisienne », mercredi 21 octobre, une crise secoue le Syndicat général de la police (SGP), son organisation sur le ressort de la Préfecture de police de Paris. Le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) est également secoué par une crise interne, confortant ainsi l'image d'un syndicalisme policier de plus en plus éclaté et divisé.

Deux ans après l'éviction brutale, en septembre 1990, d'un secrétaire général à la forte personnalité, M. Bernard Deleplace, la FASP, qui fut le principal soutien de la gauche dans le monde policier, semble vivre une nouvelle crise qui pourrait la fragiliser à deux mois des élections professionnelles, fixées à la mi-décembre. Ce n'est certes pas l'avis de M. Richard Gerbaudi, le successeur de M. Deleplace, qui ne voit là qu'un épiphénomène et se déclare confiant sur l'issue de la consultation : *« Le microcosme syndical s'agite. Mais, à la base, les policiers veulent des revendications résolues. Notre ligne d'autonomie et d'indépendance nous a renforcés. Le problème, c'est qu'à Paris des responsables n'ont pas fait leur travail et n'ont pas répondu aux attentes des gens qui ne veulent pas d'un syndicalisme technocratique. »*

MM. Christian Castagnet, Francis Marsanet et Yannick Danio, les trois « dissidents » du SGP font évidemment un constat radicalement inverse. Brandissant le drapeau de la révolte contre une gestion de leur fédération qu'ils n'hésitent pas à qualifier de *« dictature »*, ils agitent la menace d'une liste dissidente sur la région parisienne. Tous trois membres du bureau du syndicat parisien, élus du personnel et, jusqu'au début de ce mois, responsables de la FASP sur Paris, ils affirment avoir réuni une centaine de *délégués parisiens, le 9 octobre*, qui les ont mandatés pour exiger un congrès extraordianire. Ils ont, de plus, déposé les statuts d'une association intitulée *« Défense de la démocratie et du droit d'expression dans le syndicalisme policier du SGAP* [secrétariat général pour l'administration de la police] *de Paris »*.

Menaces et dépôt de plainte

Présentant cette association, ils accusent les treize membres du bureau du syndicat parisien de la FASP de *« définir eux-mêmes la politique syndicale »* et d'être *« à la fois pouvoir exécutif et législatif » : « Concrètement, treize personnes décident pour 25 000 policiers. Il n'y a pas de conseil d'administration pour définir la politique syndicale : les 500 délégués syndicaux n'ont pas leur mot à dire. »* L'énigme de cette querelle de famille est que le « leader » de cette fronde, M. Castagnet, était encore, il y a deux semaines, le « directeur de cabinet » du secrétaire général de la FASP et, donc, l'un de ses principaux collaborateurs. De plus, cette polémique désormais publique oppose des policiers qui *ont souvent les mêmes attaches politiques*, M. Castagnet ne faisant pas mystère de son engagement au Parti socialiste.

Tout a commencé le 2 octobre, lors d'une réunion houleuse du bureau du SGP durant laquelle M. Castagnet assure avoir fait l'objet d'agressions verbales et de menaces de *mort, contre lesquelles il a d'ailleurs* déposé plainte auprès de ses collègues du commissariat de police de La Villette. Estimant que, par ce geste, il choisissait, ainsi que ceux qui le soutenaient, *« une voie extérieure au syndicat »*, M. Gerbaudi a remis à disposition de l'administration MM. Castagnet et Danio, qui ont depuis reçu notification de leurs affectations dans des services de sécurité publique, en région parisienne pour l'un et en province pour l'autre.

Selon les dissidents, qui affirment être sanctionnés par leurs camarades *« pour excès de bilan »*, l'enjeu de cette crise touche à l'orientation du syndicat que sa direction entraînerait sur une orientation plus radicale, sur fond de reclassement lié aux difficultés internes du PS et à ses batailles de courants : *« La ligne « autonomie et indépendance »*, explique M. Castagnet, *est bien en théorie, mais fabrique en pratique de plus en plus de flics d'extrême droite. »* M. Gerbaudi réplique : *« La seule façon de me déstabiliser, c'est de m'entraîner sur le terrain politique et de faire croire que je veux gauchir la ligne. Ce n'est pas vrai! »* En fait, cette crise semble recouvrir tout à la fois des rivalités entre socialistes, liées aux inquiétudes à l'approche d'une nouvelle alternance, et une ligne de fracture entre policiers parisiens et policiers provinciaux, sensible au-delà de la FASP.

Conflit entre parisiens et provinciaux

Une autre crise vient en effet de secouer le syndicat majoritaire chez les inspecteurs avec l'exclusion, le 8 octobre, du responsable régional pour l'Ile-de-France du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), M. Michel Michaud. Le conflit reflète avant tout, et jusqu'au paroxisme, les traditionnelles tensions existant chez les inspecteurs entre les « parisiens » et les « provinciaux ». La direction du SNAPC a en effet reproché à M. Michaud *« les velléités d'indépendance qu'il a manifestées depuis un an, sortant à diverses reprises de la ligne syndicale »*, affirme ainsi M. Alain Brillet, secrétaire général du SNAPC.

C'est la récente diffusion d'un tract par les « parisiens » qui a fait déborder le vase : le document indiquait *en substance* que l'application aux inspecteurs des accords « Durafour » sur la fonction publique correspondrait à une dévalorisation du corps ; le tract laissait aussi entendre que les inspecteurs de Paris et de la région parisienne risquaient de se voir fermer toute possibilité de mutation en province. Autant de sujets sur lesquels les inspecteurs ont une sensibilité à fleur de peau. Or, pour M. Brillet, il s'agissait d'une manœuvre de *« désinformation »* de la part du principal responsable du SNAPC en Ile-de-France.

Contestant les conditions de son exclusion, confirmée par les instances statutaires du syndicat, M. Michaud a déposé une plainte en référé contre cette mesure. Une première audience s'est tenue, jeudi 15 octobre, au tribunal de grande instance de Paris, et le dossier a été renvoyé pour être plaidé sur le fond. *Dans le même temps, un ex-adjoint* de M. Michaud a déposé plainte pour « voies de fait » après que la porte de son bureau eut été fracturée au siège du SNAPC et l'enquête a été confiée à la police judiciaire parisienne. La direction du SNAPC s'efforce de désamorcer la crise en effectuant une série de visites dans les services de Paris et de la région parisienne.

EDWY PLENEL

Comme en Suède

La crise bancaire s'aggrave en Finlande

STOCKHOLM

de notre correspondante

Les cinq plus grandes banques d'affaires *finlandaises ont présenté* jeudi 15 octobre, le « jeudi noir » redouté, leurs résultats pour les huit premiers mois de l'année. Il s'agit de pertes record dans l'histoire bancaire de la Finlande. *Les résultats* d'exploitation totalisent des pertes de *6,6 milliards de markka* (6,2 milliards de francs), qui devraient atteindre 12 milliards à la fin de l'année.

Les pertes sur crédit, actuellement de 5,6 milliards, pourraient atteindre 16 milliards pour l'ensemble de 1992. La demande intérieure décroît sans cesse, les faillites de PME se multiplient et les crédits à risques devraient s'élever à 30 milliards de markka pour 1992. Les fusions attendues, qui auraient permis de réduire la surcapacité du système bancaire, ne sont pas encore à l'ordre du jour. En début de semaine, les négociations entre le holding Unitas et la SKOP, sous tutelle de l'Etat depuis plus d'un an, avaient échoué.

L'Etat va donc assurer un contrôle de plus en plus serré des activités bancaires à travers le Fonds de sécurité, « bouée de sauvetage », qu'il a créé. Sur les 20 milliards de markka qui lui avaient été réservés à cet effet, 9 ont déjà été utilisés, et le Parlement devrait voter une extension des ressources. *Jeudi, le Fonds* a fixé les conditions de l'aide aux banques en détresse en leur interdisant de faire faillite.

En Suède, où la crise bancaire s'aggrave aussi rapidement, les pertes sur crédit devraient atteindre 100 milliards de couronnes (90 milliards de francs) pour l'année 1992. *La SE-Banken affiche ainsi* 7 milliards de pertes sur crédit pour les huit premiers mois de l'année et un résultat d'exploitation dans le rouge de 2,6 milliards de couronnes.

FRANÇOISE NIÉTO

A nos lecteurs

Depuis le début de la semaine, en raison d'un conflit social lié à une réorganisation du service de diffusion de notre journal décidée par la direction, la distribution du *Monde* est fortement perturbée. Des cadres et des employés du journal observent, chaque jour, deux heures d'arrêt de travail entre treize heures et quinze heures, c'est-à-dire au début du tirage du journal sur nos rotatives d'Ivry (Val-de-Marne). Il en résulte d'importants retards dans l'approvisionnement des kiosques et nombre d'abonnés ne reçoivent pas le journal en temps voulu. La direction du *Monde* tient à faire savoir aux diffuseurs et aux lecteurs qu'elle est la première à regretter cette situation et qu'elle s'emploie à trouver une solution à ce conflit.

EN BREF

□ **COMORES : une mutinerie dans *l'armée aurait fait au moins cinq morts.*** – De sources sûres, on a indiqué, *vendredi 16 octobre*, que des affrontements entre des soldats loyalistes et des mutins qui avaient attaqué mardi le camp de Kandani, près de Moroni, pour tenter de libérer leurs camarades incarcérés après la tentative de coup d'Etat du 26 septembre, ont fait cinq ou six morts, dont quatre au moins du côté des forces régulières. Selon des déserteurs, le bilan pourrait même atteindre *quinze morts, alors que*, de source officielle, il n'y aurait que deux victimes. – *(AFP.)*

□ ***ÉGYPTE : un survivant a été* dégagé des décombres au Caire.** – Alors que le bilan, toujours provisoire, est de 520 morts et plus de 5 300 blessés, un homme a été dégagé, vivant et pratiquement indemne, des décombres d'un *immeuble de quatorze étages* d'Héliopolis (nord-est du Caire), tôt dans la matinée du vendredi 16 octobre, soit près de quatre jours après le séisme du 12 octobre. Il avait été repéré par les chiens des sauveteurs français *envoyés au Caire.*

□ **JAPON : explosion dans une raffinerie de pétrole à Tokyo.** – Une explosion a eu lieu, vendredi 16 octobre, dans une raffinerie de pétrole, près de Tokyo. Un premier bilan fait état de sept morts, deux blessés et six disparus. La raffinerie appartient au complexe pétrochimique *de Sogegaura, situé dans* la baie de Tokyo, à une trentaine de kilomètres du centre de la capitale du Japon. – *(AFP.)*

M. Alphandéry invité du « Grand Jury RTL - *le Monde* »

M. Edmond Alphandéry, *député CDS de Maine-et-Loire*, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 18 octobre de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Alphandéry, spécialiste des questions économiques et budgétaires au groupe centriste, répondra aux questions d'Erik Izraelewicz et d'André Passeron du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de *Jeanine Perrimond* de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 16 octobre 1992 a été tiré à 484 449 exemplaires.











هكذا من الأصل

Le Monde

SANS • VISA

Calcutta, le médecin des trottoirs

Depuis treize ans, un médecin anglais, le docteur Jack Preger, soigne les plus pauvres des plus pauvres habitants de Calcutta, dans sa clinique installée sur un trottoir de Middleton Row. Un jeune photographe suisse, Benoît Lange, lui a consacré un livre. Rencontres.



PHOTOS BENOIT LANGE

EN dix minutes, la rue s'est remplie d'un trottoir à l'autre. L'eau monte. Jusqu'à la cheville, jusqu'au genou. Une voiture passe très doucement en faisant des vagues, hoquète. Un scooter disparaît jusqu'à la selle. La voiturette du marchand de glace passe, comme un bateau. Deux *rickshaws* tirés par des hommes-chevaux se croisent. L'éventaire d'un marchand de fruits s'est répandu, et des gamins bloquent, dans le courant, des concombres, des citrons, des poires et les apportent tout luisants au resto voisin, quelques mètres plus loin en aval. L'eau inonde tout, passe sous les portes, pénètre dans les boutiques pourtant surélevées. Ceux qui vivent sur le trottoir tentent de trouver une position plus élevée sur des *telegari* arrêtés, ces chariots à deux roues de plusieurs mètres de long qui peuvent porter plusieurs tonnes de marchandises. Accroupis sur des marches, recroquevillés sous une couverture, ils semblent accrochés là comme des insectes gris.

Les embouteillages de la ville ont laissé la place à une rivière de détritus de toutes sortes qui passent dans le courant : coques de noix de coco, écorces de citrons, cartons, épluchures, cadavres indéterminables ; un préservatif flotte. Les rats s'enfuient en famille. Un homme met sous son bras son grand parapluie noir et plonge sous une grille pour rentrer chez lui. Une fois de plus, le chantier du métro, qui, depuis quinze ans, éventre nord-sud la ville, n'est plus qu'un fleuve de boue. Devant le Park Hotel, sous l'œil intéressé du gardien en uniforme, des garçons tendent une étoffe pour arrêter les poissons qui sont sortis du fleuve. Un peu partout, les grenouilles qui coassent font une musique insolite au milieu des immeubles. La pluie ralentit. Dans la chaleur de l'été, tout est rafraîchi, non pas lavé, mais tempéré. Dans quelques heures, l'eau sera partie, évaporée, laissant sur les chaussées de la boue et des immondices.

C'est la mousson à Calcutta... Qu'on vit non pas comme une catastrophe, mais comme la neige en hiver. La vie continue, les boutiques sont ouvertes. C'est le meilleur moment de l'année pour les tireurs de *rickshaw* qui courent dans l'eau et sont, pour quelques heures, le seul moyen de locomotion de la ville. Les bureaucrates cravatés, pantalon retroussé jusqu'aux cuisses, vont au travail. On s'active devant les autos immobiles, le capot ouvert.

Dans le centre, près des magasins, des salons de thé et des meilleurs restaurants, à quelques mètres du consulat de France, « la » clinique où un médecin anglais, le docteur Preger, soigne depuis treize ans, six jours sur sept, les plus pauvres sur un trottoir. Gratuitement. Middleton Row est une rue plutôt bourgeoise avec, à l'entrée, les vitrines du magasin de souvenirs pour touristes devant lesquelles le lépreux vous arrête immanquablement en vous mettant son moignon sous le nez. Au fond, une église blanche, catholique, près de l'entrée de Loreto School, le meilleur collège pour jeunes filles que dirigent les sœurs de Lorette ; à droite, le Royal Turf Club *« for members only »*. A gauche, sur le trottoir devant le presbytère Saint-Thomas, la file des patients se reflète dans les flaques. Les jeunes collégiennes, en sari ou en tenue européenne, qui arrivent à pied ou en voiture, ne semblent pas les voir. Comme s'ils étaient invisibles.

Ils sont plusieurs centaines qui viennent là pour être soignés, pour consulter le médecin des rues, dont ils ont appris l'existence par le bouche à oreille. Quelques bâches, qui protègent du soleil ou de la mousson, pas très différentes de l'éventaire voisin du marchand de thé ou du marchand de *chapatis*, signalent cette initiative impressionnante d'un homme seul, discret, entêté, qui, malgré les entraves administratives infinies, poursuit son œuvre sur quelques mètres carrés de toile plastique posée à même le sol de la rue. Le docteur Jack Preger s'enorgueillit de ce titre de médecin des trottoirs. Il serait sans doute resté inconnu de l'Occident s'il n'y avait eu, à la fin de 1991, la publication chez un éditeur suisse d'un album qui ne ressemble à aucun autre, *Dans Calcutta, le médecin des oubliés*, de Benoît Lange (1). Des images inoubliables, en noir et blanc, qui vous plongent, même à votre corps défendant, dans le monde de la maladie et de la misère, mais sans misérabilisme

Benoît Lange ne serait peut-être jamais devenu photographe professionnel s'il n'avait rencontré le docteur Preger. Né en 1965 à Morgins, dans le Valais suisse, après des diplômes de cuisinier et de boulanger-pâtissier, il avait vingt et un ans quand il est parti pour l'Inde en 1967, avec quelque quatre-vingts kilos de médicaments, dans l'intention de travailler pour les Missionnaires de la charité de Mère Teresa. En arrivant à Calcutta, il a trouvé une ville totalement différente de celle à laquelle il s'était préparé. *« On m'avait parlé de la pauvreté, de la misère, des mendiants, des vols,* dit-il. *On ne se prépare pas à Calcutta, on vit Calcutta au jour le jour. Il y a trop de préjugés sur cette ville, on la dépeint trop noire et trop triste et on dépeint cette misère d'une manière cruelle. Moi, je n'ai pas senti la misère d'une manière agressive. Je l'ai sentie colorée, vivante, plus vivante dans ce pays misérable que ce qu'on sent en Europe. Ça bouge plus, ça vit plus et ça survit plus. On se bat beaucoup plus pour la vie. »*



Le docteur Jack Preger.

Après avoir travaillé pendant quelques semaines au mouroir de Mère Teresa à Calcutta, il a décidé d'aller voir cette clinique de la rue dont on lui avait parlé. *« Ça a été le choc. Cet homme qui déroulait chaque matin son bout de plastique pour soigner les gens, cela m'a impressionné. En 87, cela faisait sept ans qu'il était là. Il était encore le seul médecin, avec huit volontaires occidentaux et une dizaine de Bengalis qui travaillaient avec lui. Et il y avait là deux ou trois cents personnes qui venaient se faire soigner. »* D'avoir rencontré le médecin anglais a donné un sens à son voyage, a donné un sens à sa vie. Il a commencé par travailler avec lui pendant près de deux ans sur différents voyages. C'est là qu'il a rencontré sa femme, Valérie, venue comme volontaire chez Mère Teresa.

Le problème crucial de la clinique, dont dépend sa survie, repose sur l'approvisionnement en médicaments et sur le soutien financier. *« J'ai pensé qu'il fallait se battre pour permettre que le docteur soit connu. Mes premières images n'ont pas du tout été faites pour percer dans la photographie. J'avais besoin d'un support. Je n'étais pas du tout photographe en partant, j'avais un tout petit compact, comme tout le monde et, en repartant pour la deuxième fois, en 1989, avec un gros transport de médicaments, je me suis rendu compte qu'il fallait quelque chose de concret pour soutenir le docteur, peut-être des images, des cartes postales pour collecter de l'argent. »* Pour faire entrer en Inde les huit cents kilos de médicaments qu'il a obtenus gratuitement en plusieurs mois de collecte, il va passer neuf jours en douane, six jours à Bombay et trois à Calcutta. Dans ses bagages, un Nikon F2.

Il se souvient : *« Il y a eu les premières images : la maman qui embrasse son bébé sur la bouche, ça a été une des toutes premières photos que j'ai faites en 89. J'avais fait dix films la première année dont trois sont devenus des posters et des cartes postales. En rentrant, ces images qui n'étaient pas tristes ont bien plu, et on a vendu plus de 100 000 cartes postales en Europe, principalement par des adresses que le docteur m'avaient données, par des gens qui voulaient soutenir la clinique, par le bouche à oreille. Tout est bon pour vendre des cartes pour soutenir la clinique. »* Depuis, il s'est pris de passion pour la photo et il est devenu professionnel. Il a remporté le premier prix du concours international des Journées de l'image professionnelle pour les vingt ans de Médecins sans frontières, à Arles, en 1991.

De notre envoyée spéciale
Nicole Zand

Lire la suite page 28

(1) *Dans Calcutta. Le médecin des oubliés*, par Benoît Lange et Valérie Eyre. Olizane éditeur, Genève, 1991. (Diffusion Vilo).

AU SOMMAIRE



Les roses rouges de la Neva

SAINT-PÉTERSBOURG

UNE gerbe de glaïeuls à la main, l'homme au béret et à la gabardine mastic se précipite vers le bagage de la jeune femme. De la foule émergent des bouquets de roses rouges et leurs corolles de cellophane. Les Russes ont fière allure.

Le hall de l'aérogare, grandiose, avec son fronton néoclassique et sa fresque pompier, est, en vérité, tout petit. A peine plus grand qu'une piscine olympique. Meublé de bancs en bois sombre et d'un comptoir à bagages désuet. A l'extérieur, les Volga et Lada, carrossées dans les années 50, couleur crème, rouge ou vert pomme, stationnent en double file, moteurs arrêtés. Dans chaque voiture, deux passagers occupent la banquette avant. *Ils attendent. On se croirait* à la cinémathèque.

Première séquence à Saint-Pétersbourg. Elle aurait pu être tour*née après-guerre*. Quelques détails, repérés à bord du Tupolev 154, datent l'époque et le système D qui en découle : un cure-dent et un élastique plat pour maintenir une tablette à rabat ; la pub, pleine page, dans le *Petersburg News*, vantant les produits de première consommation, réfrigérateur, aspirateur, lave-linge ; enfin l'odeur aigre, mélange de renfermé, d'humidité, de graillon, de choux et de crasse, si caractéristique des années de pénurie.

Dix heures du soir, sur la piste du Pulkovskaya, un grand hôtel de la banlieue, les couples, tendrement enlacés, dansent le disco, la valse et le tango. Les chevelures blondes ondulent sur les blouses immaculées. Talons aiguilles, jupes fourreaux, lèvres carmin et yeux peints, les « nouvelles » riches exhibent leurs atouts avec une exquise féminité. Les hommes sont plus lourdauds, mais pleins d'entrain. *« Nous vivons une époque fantastique, le moment est venu de nous réaliser. Le peuple slave ne se relève que lorsqu'il est à terre »*, affirme, en guise d'introduction, Macha, ex-responsable des guides de l'agence officielle Intourist. Sans doute pour prévenir, à mots couverts, de l'état des lieux, avant de présenter la plantureuse Tatiana, chargée de dévoiler, avec érudition et passion, les secrets de la ville impériale ruinée.

Est-ce la même raison qui a poussé Tatiana à décrire, d'emblée, le *« malheureux climat »* de Saint-Pétersbourg ? Voulait-elle préparer le visiteur à recevoir de plein fouet la poignante mélancolie des palais sur les bords de la Neva, où tout est humide, gris et brumeux. *« On a coloré les façades pour donner la joie de vivre au peuple »*, dit-elle. En vérité, ce décor magistral, imaginé par Pierre Iᵉʳ, qui rêvait de Versailles, semble privé de vie. Le long des canaux, un pâle soleil d'automne ravive les ocres, les rouges, les verts pistache et les roses thé de l'Empire russe. On songe à Rome, à Amsterdam, à Vienne et à Prague, perspectives démesurées en plus, douceur en moins. Et, derrière ce rideau de scène pompeux, le délabrement général fait mal. La ville nouvelle, bâtie en 1703 sur des marais, face à la Baltique, part en lambeaux, faute d'entretien. *« C'est l'argent qui nous manque, pour payer tout ce qui a été détruit par soixante-six ans de pouvoir bolchevique »*, résume Tatiana.

Les autorités clament sans détour leur désarroi et tendent la sébile. Anatole Tomiline, physicien, écrivain et vice-maire, faux airs de Dirk Bogarde, décrit l'état déplorable des bibliothèques, les chaussées défoncées et les innombrables bâtisses qui demandent à être réparées. *« Mais l'hiver Russe est difficile. Il nous faut résoudre en priorité les questions de combustible, d'eau, de nourriture. La rénovation de la ville passe après la résolution d'un problème de bananes et de pommes de terre. Sans aide extérieure, je crains que la « fenêtre sur L'Europe » demeure masquée par des planches, et que ses carreaux brisés empêchent de voir au travers. »*

Sur la perspective Nevski – *« la grande ligne de communication pétersbourgeoise (...), il n'y a rien de plus beau »*, écrit Gogol en 1835, – la tension sous-jacente impressionne. La foule, uniformément grise, rôde. Elle est à l'affût. Elle marche à grands pas ou stationne en sentinelle le long des trottoirs éventrés, devant des vitrines opaques de poussière. Elle est postée à l'entrée du Fauchon *local devenu magasin* d'Etat, Yeleseiev, qui détaille, depuis 1903, dans une débauche de lustres et de lumières, l'épicerie fine. C'est-à-dire des tomates étiquetées 40 roubles le kilo, des pommes, des bananes, des gâteaux ou des chewing-gums, la première chose que réclament tous les gamins. Immobiles, silencieux, jeunes et moins jeunes attendent, avec une grande dignité, de vendre une ou deux bricoles, pour acheter quelques saucisses ou un paquet de tabac. Ici, une femme d'âge mûr propose trois assiettes d'occasion, sa voisine une boîte de ragoût et du lait concentré. A côté, un jeune homme expose, sur une caisse, un téléphone noir usagé et la biographie de Stefan Zweig. Dans le pas*sage souterrain, nouveau refuge* des bandes d'adolescents, une jeune femme tient deux chatons. Son voisin, un chiot. Les changeurs au noir ont épinglé sur leur blousons des morceaux de carton sur lesquels on peut lire le sigle du dollar, devenu monnaie courante.

Ils rôdent, les traits tirés et les yeux fiévreux. Le salaire mensuel moyen est de 2 500 roubles par mois : 10 dollars au cours du 29 septembre, seulement 8 le 2 octobre. La veille, les prix ont doublé, l'essence est passée de 6 à 24 roubles le litre. *« On avait l'espérance d'un paradis futur, on vit l'enfer »*, soupire un professeur de français. Elle parle avec inquiétude de l'emprise grandissante de la mafia sur le commerce, de l'instabilité qui appelle *« le retour de la main forte, la nostalgie du « bon père », d'un Pierre le Grand, d'un Joseph (Staline), d'un homme à poigne. On est mal dans cet univers du chacun pour soi. Le Russe a toujours eu besoin de vivre en communauté. Si on trouve un autre paradis, on supportera toutes les difficultés comme on les a déjà supportées »*.

Au numéro 10 de la rue Pouchkinskaia, au cœur de la ville, à deux pas de la perspective Nevski, trois immeubles délabrés, voués à la démolition, entourent une cour jonchée d'ordures et une vieille carcasse de voiture. Une centaine d'artistes peintres, sans logement ni atelier, regroupés en fondation culturelle, « squattent » depuis cinq *ans appartements* et cages d'escaliers qu'ils ont recouverts de fresques pour crier leur révolte, leur détresse et leurs quêtes. Rejoints *par des groupes de rock*, des compagnies de télévision libres, des troupes de théâtre, des drogués et de jeunes *« businessmen »*, tous cohabitent fraternellement, avec la bénédiction, récente, de la mairie. Les « nouveaux riches » de la société Alternative (quinze personnes, moyenne d'âge vingt-cinq-trente ans) payent mille fois le loyer de leur voisin, le peintre sibérien Sacha Lotsman, qui règle sa facture mensuelle – 20 roubles – quand il a de l'argent. Alternative vend fax, ordinateurs et téléphones sans fil aux firmes pétersbourgeoises, mais aussi *« tout ce dont les gens ont besoin : jeans, blousons, lingerie et vodka »* dans les baraques ambulantes, installées aux carrefours et aux sorties de gare et de métro.

A la pointe de l'île Vassilevski, face à la forteresse Pierre et Paul, des mariés descendent d'une Volga turquoise brinquebalante. Le tableau de bord est tapissé de roses. Elle porte une robe blanche vaporeuse. Lui, une bouteille de champagne. Ils viennent se faire photographier devant le plus majestueux des panoramas sur la Neva. En contrebas, sur la berge du fleuve, un athlète, en slip, se bouchonne après un plongeon glacé. Un autre géant essaie d'écouler d'une main son lot de T-shirt estampillé en cyrillique « Hard Rock Cafe », de *l'autre un* portrait de Lénine. Les Russes ont du caractère.

De notre envoyée spéciale
Florence Evin



CARL DE KEYZER/MAGNUM

Guide

● **Partir.** Trois heures de vol direct sans escale de Paris à Saint-Pétersbourg. La neige, dès novembre, pose un voile sur la misère et la ville retrouve l'éclat de l'Empire. Le mercure plonge en janvier et en février : –8 °C.

Comment. Les meilleurs tarifs sont commercialisés par les *voyagistes ayant négocié les prix* avec les hôteliers et les compagnies aériennes, Aeroflot et Air France. Clio (34, rue du Hameau, 75015 *Paris, tél. : 48-42-15-15*) propose, en association avec Mondotours pour la partie technique, une découverte très culturelle de l'ancienne capitale impériale, mêlant à une visite intelligente et fouillée du patrimoine historique une vision complète des faits et changements politiques qui l'ont façonnée. Voyages particulièrement riches grâce à l'érudition et à la remarquable maîtrise de la langue française d'une guide russe qui fait parler les fantômes de la ville, en émaillant la balade d'anecdotes empruntées à la littérature et à *l'histoire. Plusieurs départs* chaque mois. Cinq jours à Saint-Pétersbourg (vol Aeroflot) : de 4 500 F à 5 130 FF, selon les *dates et le nombre de participants* en hiver. Huit jours, de 5 200 F à 6 200 F. Les départs pour les fêtes de fin d'année et de printemps-été sont un peu plus chers. Chez les autres voyagistes, on trouve forfaits et week-ends à la carte. Nouvelles Frontières annonce un vol chaque dimanche (1 800 F aller-retour sur Aeroflot, chambre chez l'habitant : 1 250 F pour deux par semaine, ou 1 180 F par personne à l'hôtel Pulkovskaya). Mondotours propose 4 jours, tout compris, de 3 390 F (hôtel Pulkovskaya) à 4 650 F (hôtel Astoria). Voir aussi les offres de Jet Tours-Vacances autrichiennes - Europe centrale (3 jours à l'hôtel Europa : 4 490 F), Transtours, Pharest, Lepertours et Wagons-Lits Tourisme.

Voir. Hormis une visite « historique » dont on choisira les étapes dans les guides (notamment Guide Bleu, Hachette), il est très intéressant de voir le palais d'Été de Paul Iᵉʳ, fils de la Grande Catherine, Pavlovsk, pur joyau dix-huitième, remarquablement restauré, qui a conservé son mobilier intact. En ville, obligatoire : l'Ermitage, l'un des plus riches musées du monde ; la der*nière maison de Pouchkine* ; la mairie installée dans l'ancien Institut Smolny, pensionnat des jeunes filles de la noblesse, pour *sa salle des fêtes où Lénine* annonça, le 26 octobre, la prise du pouvoir par les soviets. Un ballet avec la danseuse étoile sous les lambris dorés de l'Opéra Mariinski, ex-Kirov.

Restaurants. De nombreux petits restaurants populaires servent une cuisine simple pour quelques roubles (10 à 15 francs) : Café Iveria (35, rue Marata), Café Siever (sur Nevski, décor art nouveau et orchestre le soir) ; plus sophistiqué le Café *Literatoumaïa* ou Café *Pouchkine* (angle Nevski et canal Moïka), violon et piano à midi, poésie le soir. Enfin le Tchaiaka, canal Gribojedova.

Lire. *La Dame de Pique*, de Pouchkine (Livre de Poche). *Récits de Pétersbourg* et *le Révizor*, de Gogol (GF-Flammarion). *Crime et châtiment* et *l'Eternel Mari* (« Folio ») de Dostoïevski. *On nous a volé nos vies*, document (Ed. du Griot).

Savoir. Ne pas changer trop de roubles. Avoir des dollars, en petites coupures, trop souvent exigés. Les taxis officiels des hôtels demandent 12 dollars l'heure. De nombreux automobilistes offrent leurs services pour moins. Certains cafés-restaurants *n'acceptent que les devises*. Par exemple, l'établissement, tenu par des Allemands, sur Nevski (numéro 40) qui rend la menue *monnaie dans la devise avec* laquelle on a payé l'addition. Méfiez-vous des vols dans les chambres d'hôtel. ●

Alliance dans la baie

Il était une fois deux hauts lieux touristiques qui portaient des noms de saints, à savoir Malo et *Michel*. Deux lieux bénis des dieux, donc, et sur lesquels pleuvaient écus, devises et autres francs. Des valeurs sûres, fortes l'une de son port et de sa citadelle, vaisseau de pierre qui vit passer sous ses remparts moult marins et corsaires intrépides, l'autre de son abbaye, de son archange, de ses grandes marées, omelettes baveuses et agneaux de prés-salés. Deux lieux dont on pouvait penser qu'ils se satisferaient longtemps de leur splendide isolement. D'où l'étonnement qui saisit la région lorsque, en 1990, le comité d'action touristique local, animé par les maires desdits lieux, René Couanau et Eric Vannier, entreprit de bâtir une sorte de Sainte Alliance qui non seulement abolissait les frontières entre Bretagne et Normandie, mais conviait les cités vivant dans l'ombre des stars à accrocher leur wagon aux *deux locomotives* locales, passant ainsi des coulisses au-devant de la scène. Invitées à s'asseoir à la table des grands, ces *cités délaissées – Fougères (et sa* forteresse médiévale), Dinan (et sa couronne de remparts), Granville (et son patrimoine architectural), Avranches (mémoire du débarquement), – habituées jusqu'ici à se contenter des miettes du festin touristique, se posèrent des questions. Soudain courtisé, l'arrière-pays cherchait fébrilement les arrière-pensées d'une pareille générosité. C'était mal connaître les rouages de l'industrie touristique. Choyés, certes, Saint-Malo et le Mont-Saint-Michel (le site le plus visité de France) se désolent, néanmoins, de la brièveté du séjour de visiteurs qui disparaissent aussi vite qu'ils sont venus. La solution : leur concocter un menu plus consistant qui les obligerait à digérer plus longtemps sur place, sous-entendu là où la capacité d'accueil est la plus large et la plus séduisante. Finalement convaincus que chacun trouverait son intérêt dans l'affaire, les trois départements concernés (la Manche, *l'Ille-et-Vilaine et les* Côtes-d'Armor) décidaient, au printemps 1991, de lancer une action d'envergure visant à promouvoir de concert une vaste zone de richesses touristiques et culturelles joliment baptisée « de monts en merveilles ». Dans le but de convaincre *les visiteurs qu'il* faut « plus d'un jour pour en faire le tour ». Un petit miracle dans une France frileuse, trop souvent prisonnière de ses clochers, et qui accouchait ainsi d'une petite mais dense brochure présentant, outre six lieux de séjour privilégiés, six circuits alléchants musardant de l'un à l'autre et figurant sur une carte de la région. Une aubaine également pour, de rivages en bocages, découvrir des lieux trop souvent *délaissés tels* que Dol-de-Bretagne (belles demeures du douzième), Cancale (Musée de l'huître), Combourg (le château de *Chateaubriand*), *Rothéneuf* (le manoir de Jacques Cartier), les falaises de Champeaux (le plus beau kilomètre de France, dit-on), Villedieu-les-Poêles (la cité du cuivre) et le menhir de Champ-Dolent, l'un des plus beaux de Bretagne. Sans oublier l'aéroport de Granville, à Bréville-sur-Mer, où l'on déguste Chez Simone (tél. : 33-50-24-24) les meilleures moules de la région. Un regret en ce qui concerne la *brochure : la petitesse* des caractères qui rend difficile la lecture des guides pratiques et des itinéraires. Se munir d'une loupe et, *pour tout complément* d'informations, s'en remettre aux offices de tourisme dont les adresses (en gros caractères, elles) *figurent dans le catalogue*. Renseignements auprès des offices de tourisme de Saint-Malo (99-56-64-48) et du *Mont-Saint-Michel (33-60-14-30)* ou au CODECOM (99-40-21-31). En attendant que la précieuse brochure soit disponible à la *Maison de la Bretagne, 17, rue de* l'Arrivée, 75015 Paris (tél. : 45-38-73-15).

Sélection établie
par Patrick Francès et Danielle Tramard.

Croisière aérienne

Survoler les civilisations en survolant terres et mers d'un bout à l'autre de la planète. S'offrir vingt et un jours de dépaysement et parcourir 44 000 kilomètres avec, au menu, escales de rêve et palais des mille et une nuits. Du sultanat d'Oman à Orlando (Disneyworld) en passant par Katmandou, Chiangmai et le Triangle d'or thaïlandais, Singapour, Bali, Sydney l'australienne, les geysers de Nouvelle-Zélande, le paradis tahitien, les mystérieuses statues de l'île de Pâques et les pyramides aztèques du Mexique. C'est ce que propose le voyagiste Jean-Maurice Ravon et TMR France, un producteur-distributeur spécialisé dans l'organisation de voyages thématiques. On embarque à bord d'un avion spécialement réservé, dont le service « classe club » est assuré par un équipage de dix-huit membres complété par une équipe d'accompagnateurs expérimentés comprenant médecin et conférencier. Exceptionnelle, cette croisière aérienne *autour du monde* est commercialisée au prix, lui aussi exceptionnel, de 84 000 F par personne, forfait « tout compris » *de Paris à Paris avec hébergement* en hôtels haut de gamme. Inabordable ? La cinquième édition avait affiché « complet » de même *que la sixième, qui a lieu du 8 au* 29 novembre. D'où ce septième périple, du 10 au 31 janvier, pour permettre à cent quatre-vingts nouveaux globe-trotters argentés d'effectuer le voyage de leur vie. Renseignements auprès de TMR France, 349, avenue du Prado, 13010 Marseille, tél. : 91-71-92-10.

La mémoire d'une citadelle

Pendant la Grande Guerre, la Citadelle de Verdun, lieu où le corps du Soldat inconnu a été choisi, s'est transformée en une véritable ville souterraine avec, outre deux canons de 120 mètres de long et des magasins à poudre et à munitions, un central téléphonique, une ventilation électrique et un chauffage à vapeur, un hôpital équipé d'une salle d'opération, une chapelle, un mess, une coopérative, une salle des fêtes (où se produisit, entre autres, Sarah Bernhardt), des cuisines, douze moulins, une boulangerie (28 000 rations alimentaires quotidiennes), et une boucherie *(30 000 rations par jour)*. Au total, 7 kilomètres de galeries où travaillèrent 3 000 hommes. Une « ville » qui hébergea jusqu'à 10 000 soldats pour *lesquels elle* fut, à la fois, l'« antichambre » des combats et un lieu de repos et d'oubli après la bataille.

En partenariat avec la ville, le département et la région, l'office de tourisme local a investi plus de 10 millions de francs pour réaliser une reconstitution destinée à rendre sa mémoire à la Citadelle, grâce à un parcours qui fait appel aux technologies les plus modernes dans les domaines du cinéma (images virtuelles), du son et lumière, du théâtre et de la muséologie. Pas question de faire un spectacle mais de restituer la réalité de la vie *quotidienne dans la Citadelle*. Un travail méticuleux, le petit film montrant la vie dans une tranchée ayant, par exemple, mobilisé une centaine de figurants en uniformes d'époque, des artificiers, une véritable équipe de cinéma et la reconstitution de 30 mètres de tranchées. Transporté dans des nacelles accueillant huit personnes, le visiteur partage la vie du capitaine Emile Roussel dans la Citadelle, au fil d'un parcours de *quinze « espaces »* autonomes, les trois dernières étapes (de novembre 1916 à novembre 1920) s'effectuant à pied. Un « voyage » de *30 minutes (mis en scène par* Bruno Cohen sur une musique originale d'Alexandre Desplat) présenté en six langues et où l'on passe *successivement d'un hall* de gare aux champs de bataille de Verdun, d'une chambrée à l'infirmerie, des tranchées à la salle des fêtes, etc. Ouvert *tous les jours* de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Prix d'entrée : 30 F pour les adultes, 25 F pour les groupes et 20 F pour les enfants. Renseignements à l'Office de tourisme de Verdun, tél. : 29-86-14-18.

Rien



Rien de rien à déclarer

Direction régionale des douanes de Besançon : « La Cure, c'est loin du monde, c'est une frontière que nous tenons dans le respect des règles communautaires. Nous sommes là-haut les gardiens de la frontière communautaire. » Voyage dans la brume et les sapins.



DIDIER RUEFF

Le poste-frontière franco-suisse de La Cure. ***« On ne peut pas dire que la surveillance se relâche, mais on ne peut pas dire qu'elle s'accroît. »***

BONAPARTE, l'estomac dans les talons, fit halte, dit-on, un soir de mai à La Cure. On était en 1800, à la veille de la seconde campagne d'Italie. Un paysan, qui demandait le prix fort pour quelques pommes de terre, avait été traîné devant lui. *« Sont-elles donc si rares dans ce pays ? »*, avait questionné, l'œil noir, l'Excellence guerrière. *« Non, pas les pommes de terre, mais les Premiers Consuls »*, avait répondu le montagnard impertinent, conduit bien vite au cachot. La Cure, habituée aux bruits de bottes, a connu des passages plus discrets. Celui que firent les négociateurs du FLN, venus rencontrer secrètement durant l'hiver 1961-1962 dans un chalet, à quelques mètres à l'intérieur du territoire français, les émissaires du général de Gaulle, peu avant la conclusion définitive des accords d'Evian. Le préfet Pierre Aubert a raconté dans un livre (1) ce qui fut, semble-t-il, un des secrets d'Etat les mieux gardés de la Ve République, malgré les efforts des journalistes. Le préfet, qui est à l'époque en poste à Lons-le-Saunier, explique comment, suite à un mystérieux coup de fil du sommet de l'Etat, il décide de choisir, partant du principe que ce qui saute aux yeux ne se voit pas, comme théâtre des rencontres, un gros chalet des ponts et chaussées, nommé le Yéti, construit en bordure de la RN 5 à la sortie du village des Rousses.

Tout est monté minutieusement dans la plus belle tradition barbouzarde. Tous les protagonistes ont un nom de code. De Gaulle est « le Grand », les deux négociateurs français, Louis Joxe et Bruno de Leusse, « Duchemin » et « M. Kay ». Les Algériens sont désignés sans complexe par « les olivâtres » ou « les basanés » ou encore « les teintés ». Le franchissement de la frontière de ces derniers, sans éveiller l'attention des renseignements généraux et des gendarmes du poste, n'est pas l'un des moindres problèmes.

Il est 13 h 30, ce 9 décembre 1961, au poste de La Cure, du côté français. Il n'y a que très peu de circulation. A proximité du poste se trouve l'hôtel-restaurant Arbez, à cheval sur la frontière, une curiosité locale, une moitié « sur France », une moitié « sur Suisse », comme on dit là-haut sur le plateau des Rousses. Ce qui veut dire qu'on peut entrer dans l'hôtel par une porte, en France, et ressortir par une autre, en Suisse. On peut ainsi aller faire quelques achats de l'autre côté, et cela dans les deux sens, sans passer par la douane. Et comme ce petit trafic ne va pas très loin – quelques tablettes de chocolat ou quelques cigarettes – en principe la douane ferme les yeux, indique lui-même le préfet, qui un moment a peut-être songé à organiser la négociation dans cet établissement peu ordinaire.

Avant de descendre de sa voiture, le préfet Aubert a dit aux personnes qui l'accompagnent : *« Suivez-moi, vous allez voir comment je vais faire passer les gens venant de l'autre côté sans avoir recours au « truc » de l'hôtel, et sans qu'on leur demande quoi que ce soit. »* La petite troupe se dirige vers la barrière française. Les doigts se figent sur la visière des képis. Les gendarmes les premiers ont reconnu le préfet. On se serre la main. Le préfet explique qu'il est venu attendre des amis en provenance de la Suisse avec une grosse voiture américaine, et qu'il souhaiterait qu'on leur facilite le passage. A nouveau, on rectifie la position : *« Cela va de soi, à vos ordres, Monsieur le Préfet ! »* En effet, débouchant des arbres sur la route de Nyon, apparaît une grosse voiture, qui franchit le poste suisse après un très court arrêt ; à l'intérieur, des policiers helvétiques encadrent les deux « soit-disants » algériens (c'est le nom de code que les Suisses ont donné aux délégués du FLN...). Quelques minutes plus tard, les voitures stoppent derrière la façade du Yéti. Les deux responsables algériens s'essuyent les pieds sur le paillasson, l'air inquiet ; sans doute redoutent-ils qu'on ne leur refasse le coup de Ben Bella. Il y a là Saad Dahlab, qui a la migraine et s'est enroulé la tête dans un cache-nez, et Ben Yayia, *« visage émacié, regard insaisissable »*, qui *« ne crânait pas du tout »*, remarquera encore le préfet Aubert.

Ainsi débuta la première des six rencontres secrètes qui se déroulèrent du 9 décembre 1961 au 19 février 1962, et qui débouchèrent sur les accords d'Evian le 18 mars suivant. Mais le plus extraordinaire sans doute fut qu'Edgar Faure, incontournable souverain des lieux, et qui passait à l'époque son agrégation de droit, ne fut pas au courant. Ce qui donna lieu quelque temps plus tard à un savoureux dialogue entre le préfet, soudain pris de remords, et l'ancien président du Conseil :

« Monsieur le Président, vous ne vous êtes pas rendu compte qu'il y a de très nombreux va-et-vient de voitures dans le département ?

– Oui, et alors ?

– Mais enfin, Monsieur le Président, nous avons une frontière commune entre le département et la Suisse...

– Oui, et alors ? ... (encore un temps de réflexion) *Vous ne me direz tout de même pas qu'il s'agirait de ces fameux entretiens secrets dont on parle ?*

– Mais si, justement, Monsieur le Président ! C'est incroyable, vous avez deviné !

– Et qui a poussé le gouvernement à choisir le département du Jura ? ... Est-ce à cause de moi ? »

Il fallut ramener le puissant personnage à de plus simples évidences...

Le passage d'une frontière réveille le clandestin qui sommeille en chacun de nous ; il ravive des états seconds que l'on croyait engloutis. Le voyageur se surprend à faire les rêves de contrebande les plus fous, et en même temps semble prêt à toutes les docilités. Il y a peu encore, le candidat au passage organisait de subtiles mises en scène, anticipait le cheminement du regard du douanier. Dans les voitures, à l'approche de la frontière, au retour d'une excursion sur les bords du Léman gagnée par des enfants sages, se tenaient des conseils de guerre ; c'était la mobilisation générale, les mères pensaient à leur progéniture, et les précautions prises étaient inversement proportionnelles avec l'ampleur du larcin, si larcin il y avait. Après une dernière répétition, et de sévères recommandations aux plus jeunes pour éviter les provocations, le condamné, en état virtuel de péché mortel, pour quelques tablettes de chocolat en trop, allait se livrer d'une façon nonchalante devant son juge, avançant son véhicule vers la barrière fatale.

De telles stratégies n'ont plus cours aujourd'hui, semble-t-il, en ces temps d'œcuménisme européen. Le passage devant le grand inquisiteur n'est plus une épreuve. *Il n'est même plus une formalité.* Les barrières restent levées, incitant à tous les péchés. Le stop est à peine marqué. Il faut deviner à travers la vitre le signe de plus en plus évanescent du fonctionnaire, assis dans sa guérite, qui semble avoir testé votre virginité par voie télépathique. Et l'on se sent presque frustré de n'avoir pas pu répondre par la négative au traditionnel *« Vous n'avez rien à déclarer ? »* qui ne vous a pas été posé.

Avec ses grands arbres qui engloutissaient naguère les contrebandiers, leur ballot sur l'épaule, la frontière des Rousses en ce début d'automne, où s'est aventuré un brouillard qui ne s'y risque guère habituellement, en rajoute sur l'atmosphère, prête à jouer un de ces innombrables *remakes* du rideau de fer sur fond de crachin et de pavés luisants. Mais le décor, les képis, les uniformes ne semblent là que pour la façade, pour faire peur aux enfants, leur rappeler les grandes parties de gendarmes et de voleurs qui se jouaient autrefois sous les sapins tordus par la neige et la bourrasque. C'était le temps où les hommes rusaient entre eux, mais pas avec la nature. C'était le temps où l'homme, à l'approche de la tempête, et lorsque les flocons commençaient leur folle sarabande, redevenait le *« guetteur inquiet des temps disparus »*. Ils étaient là, au magasin du Jules, ou à celui de la Zoé, au Bois d'Amont, à remplir leurs ballots de montres et de chronomètres du Locle ou de la Chaux-de-Fonds, de jeux de cartes, de dentelles du Piémont, de poudre de chasse ou de tabac à priser ou en carottes pour la chique : le grand Léon, et puis l'Evariste, et l'Emile qu'on appelait le Prudent, tous de solides gaillards, coureurs de morilles, écumeurs de grenouilles et d'écrevisses dans les ruisseaux. Alors ils s'évanouissaient en bon ordre de bataille, les plus lestes en premier avec des sacs moins chargés et des marchandises de moindre coût, au cas où on aurait à en découdre, happés par la forêt, glissant de leurs pas de velours, disparaissant comme des fantômes à la moindre alerte, comme s'il y avait partout des portes dérobées.

***« Dans une famille,** il y a toujours eu un contrebandier et un douanier »*, glisse-t-on avec un sourire sur le plateau. L'un secrète l'autre, à moins que cela ne soit l'inverse. En somme les deux professions se sont toujours épaulées. A présent, on a remisé les ballots dans les greniers, on en ferait plutôt des objets de musée. Il est plus tentant, en tout cas beaucoup moins fatigant, de passer à travers la douane qu'à travers la montagne.

« La frontière va se mettre en pointillé », observe le maire des Rousses, André Lizon-A-Lugrin. *« Déjà elle tend à s'atténuer. Regardez : les douaniers ne regardent plus les étiquettes sur les manteaux de fourrure. »* Un responsable remarque : *« On ne peut pas dire que la surveillance se relâche, mais on ne peut pas dire qu'elle s'accroît. »* Et à la direction régionale des douanes à Besançon : *« La Cure, c'est loin du monde, mais c'est une frontière que nous tenons dans le respect des règles communautaires. Nous sommes là-haut les gardiens de la frontière communautaire. »* Pas question donc de baisser les bras, c'est-à-dire de lever les barrières, de sombrer dans une espèce d'euphorie européenne, même si les Suisses – et un récent sondage à Genève vient encore de le confirmer – semblent vouloir goûter à l'espace économique européen. Alors les douaniers, qui se sentent mal dans leur peau et qui se demandent parfois à quelle sauce ils vont être « redéployés », brusquement sortent leurs griffes, fondent à l'improviste sur les voyageurs, entament des danses soupçonneuses autour des véhicules, soulèvent des capots, et leurs proies perdent de leur arrogance et de leur superbe.

Les fraudeurs ayant toujours une technique d'avance, les douaniers se sont faits ici skieurs – c'est bien la moindre des choses sur ce plateau des Rousses où le ski a fait le premier son apparition en France, – et puis aussi vétérinaires. Après le temps des ballots, il y eut celui des trafiquants de vaches laitières, puis de sperme, la semence française ayant, paraît-il, excellente réputation chez les éleveurs suisses. Aujourd'hui, ici comme ailleurs, la drogue, les espèces animales protégées par la Convention de Washington, et l'immigré clandestin qui lui n'a pas la chance d'être protégé, sont au « menu » quotidien. Des perroquets frigorifiés sortent des capots. A La Cure, on parlerait bien volontiers au coin d'un bon feu de bûches de ces prises mémorables, de ces voitures décortiquées, et qui finissaient par rendre leurs secrets au petit matin.

La Cure vit au rythme de ses frontaliers, près de 1 500, qui plongent ensuite sur Nyon ou la vallée de Joux, mais franchissent aujourd'hui la frontière le visage angoissé, la Suisse n'étant plus épargnée par la crise. La Cure en ce début d'automne vit aussi au rythme de la « désalpe ». Les troupeaux, après quelques mois de villégiature dans les pâturages français, regagnent leurs étables suisses. Revigorés par le bon air du Jura, les bêtes, toupins autour du cou, décorées comme des œufs de Pâques, entourées par des bergers sortis de Jean-Jacques Rousseau, passent fièrement le poste frontière.

A l'hôtel Arbez, où la frontière traverse le bar, la bouteille est bien française. Ici le général de Gaulle et bien sûr Edgar Faure ont fait halte. Edifié en un tournemain (le toit fut posé en une nuit, ce qui empêcha toute destruction) au moment de la rectification de la frontière en 1862, sans que les administrations des deux pays aient eu le temps de réagir, par un paysan de génie, nommé Ponthus, qui voulait en faire en quelque sorte le palais idéal du contrebandier, l'établissement connut surtout des heures chaudes durant l'Occupation, la situation se compliquant par le fait que la ligne de démarcation entre la France occupée et la zone libre passait à quelques mètres. Les Allemands occupaient la partie française de l'hôtel. Les Suisses, de leur côté, tenaient évidemment à ce que les Allemands respectent scrupuleusement la frontière à l'intérieur de l'établissement. En conséquence, les Allemands ne pouvaient monter à l'étage, car si le départ de l'escalier était en France, à la septième marche on était en Suisse. De même pour la cave, dont les premières marches étaient en Suisse et les dernières en France... Situation exceptionnelle qui permit à de nombreux réfugiés et résistants de passer en Suisse, si l'on en croit un petit livre (2) de la famille Arbez qui avait succédé aux Ponthus dans ces murs au début de ce siècle.

Dehors les douaniers se frictionnent les mains, en humant l'air vif du Risoux. Leurs collègues suisses, le béret bien calé sur l'oreille, tentent d'effacer à grands coups de seaux d'eau les traces des passages des troupeaux. *« A quoi serviront-ils dans dix ans ? »*, répète le maire des Rousses dans son bureau. *« Qu'importe*, répond un Rousseland, *la neige est blanche des deux côtés »*.

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

(1) *Le Secret des Rousses*, de Pierre Aubert, Lettres du Monde, 1985.

(2) *L'Arbézie*, avec une préface de Paul-Emile Victor, Agence Vue Besançon, 1991.

هكذا من الاصل

Calcutta, le médecin des trottoirs

Suite de la page 25

Il ne faudrait pas croire que les autorités, que le ministère de la santé du Bengale, accueillent favorablement l'action de Jack Preger, le médecin qui vit à Calcutta depuis plus de douze ans, et qui a refusé le statut de missionnaire qui l'obligerait à travailler dans les projets du gouvernement. Il a toujours dit qu'il n'était pas là pour convertir les gens mais pour les soigner, pour le droit universel de chaque être humain d'être soigné. Son itinéraire est compliqué, comme s'il avait voulu vivre plusieurs vies. Juif, fils d'émigrants venus de Pologne, il s'est converti à la religion catholique. Il est né à Manchester en 1930 et il a été juif pratiquant, communiste, il a étudié l'économie, la science politique, l'agronomie et le développement des zones sous-développées, il est parti dans un kibboutz, il a été fermier pendant huit ans au pays de Galles, puis a vendu la ferme et, à trente-quatre ans, s'est fait baptiser pour répondre à l'ordre de devenir chrétiens donné aux juifs par saint Paul dans l'*Epître aux Corinthiens*.

A trente-cinq ans, il a su qu'il devait devenir médecin. C'est son côté docteur Schweitzer. Il rit : *« Moi, je ne joue pas d'orgue... C'est vrai que je lui avais écrit à Lambaréné un an avant sa mort, en 1964, pour lui demander si je devais faire ma médecine en Angleterre ou dans le tiers-monde. Il m'a répondu une lettre qu'il avait dictée : « Etudiez en Occident. Et partez. »*. Jusqu'en 1972, il fait des études de médecine et de chirurgie à Dublin où on a bien voulu accepter ce vieil étudiant. Il a un contrat pour partir à la Jamaïque à l'automne quand il entend à la radio un appel pour le Bangladesh que la guerre a laissé en lambeaux. *« A Dublin, je ne savais même pas où était le Bangladesh. Et quand je suis arrivé à Dacca, en 1972, je n'ai pas compris. »* Il va travailler dans les camps de réfugiés, dans un hôpital d'enfants. En 1975, à la demande des familles, il proteste contre des disparitions d'enfants pour un trafic d'adoptions. On en retrouvera sept en Hollande ; vingt-sept enfants ne seront jamais retrouvés. Cette protestation est insupportable pour le gouvernement qui l'expulse du Bangladesh en 1979 vers Singapour. Il refuse d'être ainsi « déporté » et revient à Calcutta où, après quelques mois chez Mère Teresa, il reçoit la disposition d'un petit bâtiment dans le presbytère Saint-Thomas à Middleton Row. Bâtiment qui devient bien vite trop petit. Il s'installe donc sur le trottoir.

Extraordinaire personnalité de cet homme qui a choisi le dénuement tout en sachant qu'il y a bien plus pauvre que lui. Elégant, cultivé, plein d'humour, religieux sans prosélytisme ni exclusion, se tenant informé pour ne pas être coupé du monde, brillant sans forfanterie, effacé sans être modeste, séduisant, séducteur, il ne se veut ni apôtre ni saint. Tellement discret que vous pouvez passer plusieurs jours à la clinique sans savoir que c'est lui, le docteur Preger. *« Si vous ne connaissez pas son visage, vous ne saurez pas que c'est lui*, disent Benoît et Valérie. *De même, si vous travaillez à la clinique, vous ne saurez pas de quelle confession il est. Il n'est pas là-bas pour une confession, il n'est pas là-bas pour une œuvre humanitaire, il n'est pas là-bas pour un pays, il est là pour l'homme, uniquement pour l'homme. Et il aime tellement ce peuple de la rue qu'il est devenu bengali avec les Bengalis, bangladeshi avec les Bangladeshis, et assami avec les gens qui viennent de l'Assam, et il y a aussi énormément de gens qui viennent du désert du Bihar et il est devenu bihari avec eux. »*

S'il avait mis en avant une éthique religieuse, les gens qui seraient autour de lui seraient certainement différents. La clinique, vous venez un matin, vous commencez à soigner et si vous voulez, vous continuez le lendemain matin ou vous arrêtez. Personne ne va vous demander quoi que ce soit. Même si vous n'avez pas de diplômes. *« J'avais commencé fin novembre 1987*, se souvient Benoît Lange ; *au début, j'ai fait ce qu'on faisait faire à tous les nouveaux volontaires, j'ai roulé des boules de coton pour la désinfection des plaies. Jusqu'à ce que je me sois rendu compte que je pourrais essayer d'aller soigner un patient. Pour quelqu'un qui a toujours eu peur du sang, les premiers jours ça a été un peu difficile. Il y avait une infirmière anglaise, Mary, qui m'a appris, je me suis occupé de Bijoy, un réfugié du Bangladesh qui avait un cancer assez dur, un cancer de l'anus, et qui était soigné sur le trottoir depuis plusieurs mois. Il est mort six mois plus tard. Puis j'ai appris à désinfecter les plaies des lépreux. »* On grimace d'abord devant les lépreux puis on s'habitue à voir enlever la peau morte, qu'on débride avant de mettre une pommade cicatrisante et un pansement.

« Ce n'est pas répugnant, explique Benoît Lange. *Les lépreux font partie d'un monde tellement impressionnant pour nous que, quand on peut un tout petit peu rentrer dans ce monde-là, on est assez émerveillé parce que ce sont des gens très joyeux, qui sont toujours en train de rigoler, de se faire des plaisanteries. On n'imagine pas, on voit cela d'une façon beaucoup plus morbide. Ceux que vous, touriste, rencontrez dans les rues, tendent leur moignon, prennent leur air le plus triste, le plus misérable et ils savent que plus ils seront misérables, plus leurs plaies seront répugnantes, plus vous paierez. Tandis qu'à la clinique, les rôles sont complètement inversés : c'est quelqu'un qui a une maladie, qui le sait, qui la gardera toute sa vie, qui pourra être stoppée grâce aux médicaments et aux soins, mais c'est une maladie avec laquelle il va falloir vivre.*

» C'est le touriste qui sécrète les mendiants, qui ne se trouvent que dans les quartiers riches, près des beaux hôtels. Mais si vous allez dans les banlieues, dans les slums, *il n'y a pas de mendiants. Il y a le petit vieux qui habite au fond du bidonville, qui est lépreux, à qui on donne de temps en temps quelque chose à manger, mais qui n'est pas considéré comme un mendiant, il est considéré comme quelqu'un de moins riche que les autres que l'on soutient. Il n'y a pas là de mendiant professionnel, rançonné par la mafia omnipuissante. Car toutes les rues de Calcutta appartiennent à la mafia, qui est hyper-organisée. Par exemple, la mafia détient une partie de la clinique au bord du fleuve. Et certains jours, la mafia décide que la clinique restera fermée. »*

Cette clinique au bord de l'Hoogly, l'affluent du Gange qui traverse Calcutta, le docteur l'a ouverte en 1989, pour des plus pauvres encore, dans un quartier très déshérité, sous des bâches, sur les marches de Nintala Ghatt. Contiguë, par le plus pur des hasards, au crématorium où, il y a juste cinquante ans, on a dressé le bûcher de Rabindranath Tagore. Ici on soigne. Ici on meurt. Ici on réduit les corps en cendres. Presque en même temps, il a voulu aussi créer une école et il a loué une maison dans le nord de Calcutta, près de Central Avenue : une maison pleine d'enfants, joyeuse et chaleureuse, où l'on amène chaque jour, en deux services, quelque quatre cents enfants des bidonvilles de trois à treize ans (l'âge où ils iront « travailler » dans les rues !). Là, on les nourrit, on les suit médicalement, on donne des habits aux plus démunis et on leur apprend à lire, à écrire, à compter, mais aussi à coudre, à tricoter, à dessiner, à faire des marionnettes, à chanter, à danser.

Maintenant, ce sont les Bengalis qui font marcher ce qui ne sera jamais une institution. Pour les deux cliniques et l'école, une quinzaine de médecins, une centaine d'employés qui aident à monter la clinique, porter les caisses, distribuer les médicaments et la nourriture. Ainsi qu'une trentaine de volontaires occidentaux qui ne sont pas payés. Financée essentiellement d'Europe par des petites associations éparses, qui collectent


PHOTOS BENOIT LANGE

هكذا من الاصل



de l'argent, en France, en Suisse, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande et qui, ensemble, arrivent à collecter assez d'argent pour faire tourner la clinique qui a besoin de près de 200 000 F par mois, pour vivre. Depuis deux ans, la clinique est enregistrée, elle est reconnue, mais pas au nom du docteur Preger, elle est reconnue en tant que « Calcutta Rescue », l'association d'entraide aux plus pauvres (2). Il y a un administrateur, un Bengali, à qui appartient la clinique.

Chaque matin, on dresse les pieux de bambous, on déroule les bâches sous lesquelles on transporte les caisses de médicaments, les sacs de nouriture, les fichiers qui ressemblent à des boîtes à chaussures dans lesquels sont conservés les dossiers de tous les patients (30 000 à Middleton Row, 17 000 à Nintala Ghatt). Chaque matin, le docteur arrive à Middleton Row vers 9 heures, son sac de sport sur le dos, il vient à pied toujours. Il habite à dix minutes de là, Kyd Street, une chambre trou à rats dans un hôtel misérable pour moins de 200 roupies par jour (moins de 20 F). Sans réfrigérateur. *« Le réfrigérateur, c'est le début de l'hédonisme,* sourit-il. *Comparé à beaucoup de gens de Calcutta, je vis d'une façon confortable. »* Il se met dans un coin, regarde des radios, regarde des cas graves. Mais il n'a plus le droit de soigner. *« Les médecins étrangers ne peuvent pas exercer au Bengale,* s'indigne-t-il. *Un scandale. »* Il n'est pas prêt d'abdiquer, malgré les entraves que le gouvernement et les syndicats n'ont jamais cessé de lui opposer : procès, emprisonnements, une condamnation à cinq ans de prison, pas de permis de résidence, pas de passeport. Pendant huit ans, il n'avait pas quitté Calcutta, exigeant le droit de sortir et de revenir. *« Ils peuvent me jeter n'importe quand. »*

Et, chaque soir, toutes les boîtes sont remises dans des caisses, les caisses rangées dans un garage, les bâches roulées, les pieux de bambou démontés. Le docteur veille à ce que tout soit débarrassé. Et que, sur le trottoir, il ne reste rien. *« Vous aimez Calcutta ? – Non. J'aime le travail. »*

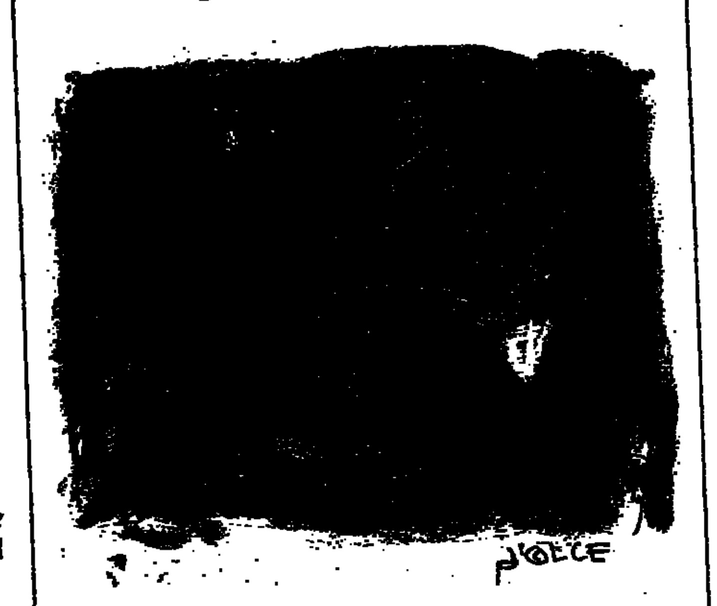
De notre envoyée spéciale
Nicole Zand

(2) Pour la France, association Calcutta-Espoir France, 3, rue de Rimbach, 67100 Strasbourg.

► Une exposition des photos de Benoît Lange a lieu, jusqu'au 10 novembre, à la Bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence, dans le cadre des « Ecritures croisées » bengalies.



« Sauvages » d'hier et de demain



« JE foule l'avenida Rio-Branco où s'élevaient jadis les villages tupinamba, mais j'ai dans ma poche Jean de Léry, bréviaire de l'ethnologue », écrit Claude Lévi-Strauss dans son grand livre, *Tristes Tropiques.* Il n'a d'ailleurs jamais manqué de souligner que ses influences les plus fortes furent, outre Saussure et Rousseau, Jean de Léry, auteur du seizième siècle, lui infiniment moins connu du grand public que les deux premiers. Quant à l'ouvrage de Jean de Léry, que Lévi-Strauss porte sur lui, si nostalgiquement, c'est son *Histoire d'un voyage en la terre du Brésil.*

A quoi tient le prestige de Jean de Léry ? Frank Lestringant, professeur de littérature française de la Renaissance, qui vient de diriger une réédition de cet ouvrage, écrit dans sa préface que Jean de Léry *« invente un regard »* (1), avec cette *Histoire d'un voyage,* parue en 1578, où il est beaucoup question de l'Indien nu et anthropophage.

Mais quel regard ? Le contraire du regard froid. Un regard qui brûle les clichés, réveille la tendresse, donne des ailes à la fraternité, appelle la sympathie. On le baptiserait presque le « regard des droits de l'homme » si ces hommes du Brésil ne mangeaient pas leurs ennemis ! Mais Léry nous dit qu'il a vu pire, lui, en France, en Europe. Et nous donc, depuis, au cours du vingtième siècle ! Car ce regard si tolérant prend naissance dans les persécutions dont Jean de Léry lui-même et tant d'autres eurent à souffrir durant l'horreur des guerres de religion. Quand il gagne le Brésil, en 1557, il n'est pas encore prédicateur, mais seulement cordonnier, homme de peine, il a tout juste vingt-trois ans ; calviniste, il espère ardemment aider ceux qui sont déjà installés sur cette terre d'asile, acquise à la cause des huguenots, l'île de Coligny, à l'entrée de la baie du rio de Janeiro, une éphémère mini-colonie française en terre de Brésil, où il séjourne jusqu'en 1558, depuis laquelle il fait de nombreuses incursions en pays indien (2).

C'est vingt ans plus tard qu'il rédige et publie l'histoire de ce voyage qui connaîtra de son vivant six éditions successives ; pasteur émérite désormais, il exerce en Bourgogne et se rend souvent à Genève, c'est aussi un homme qui a souffert de déboires conjugaux – son ouvrage en porte la trace alors qu'il évoque la « polygamie » des Brésiliens et ironise sur le « diable familier » qu'une épouse selon lui peut devenir, voire une « sucrée », aux délicatesses feintes.

Avant tout, Léry enseigne à ses lecteurs, à l'aide de multiples détails, vus vivants, que les « sauvages » sont des êtres humains, que leur cœur bat, qu'ils sont charitables, connaissent la pitié, aiment leurs enfants – parfois mieux que nous ! Qu'on peut, des mœurs de ces anthropophages, tirer des leçons ! Celle-ci, par exemple, de la bouche d'un vieillard brésilien à qui Léry prête ces paroles : *« Français, êtes de grands fols, vous endurez tant de maux pour amasser des richesses. La terre qui vous a nourris n'est-elle pas suffisante ? Nous avons des parents et des enfants, lesquels, comme tu vois, nous aimons et chérissons, mais parce que nous assurons qu'après notre mort la terre qui nous a nourris les nourrira. »*

Ah, son regard fouille partout ! On sait – c'est écrit – comment ils *« pissent »*, où ils vont pour *« faire leurs excréments »*, comment ils dégustent d'un joyeux appétit leurs adversaires. Et pourtant ces sauvages demeurent toujours aussi humains ! Mais surtout, alors que ses convictions religieuses lui enseignent que ces primitifs forment *« un peuple maudit et délaissé de Dieu »*, irrécupérable, appartenant à la race honnie de Cham, Léry découvre – parce que toujours il en croit ses yeux – qu'il y a chez eux une *« essence de religion »* qui *« bourgeonne et ne peut être éteinte en eux »* !

Si ce livre est le *« bréviaire de l'ethnologue »*, c'est bien pour sa liberté de ton, de regard, d'émotion. Et sa nostalgie d'un temps perdu. *« Je regrette souvent que je ne suis parmi les sauvages. »*

On songe, en le lisant, non seulement à Montaigne et Rousseau, mais à des auteurs et des ouvrages bien postérieurs et presque plus proches de ce modèle : *Tristes Tropiques*, bien sûr, mais également *l'Afrique fantôme*, de Michel Leiris, *le Cercle des feux*, de Jacques Lizot, *le Vaudou haïtien*, d'Alfred Métraux... Ces ouvrages d'ethnologues témoignent d'une errance, d'un regard affectueux, et légèrement blessé ; leurs auteurs disent « je », et quand ils ne l'écrivent pas, leur « moi » ne cesse d'être omniprésent. Il donne au texte son statut littéraire. En ce sens, le « je » de Jean de Léry, inséparable de son regard, en fait aussi un précurseur.

Mais faut-il encore se désoler autant si la pureté de ce passé n'est plus ? En Australie ou dans le Grand Nord canadien, on peut rencontrer, depuis quelque vingt ou trente ans, des initiés qui déambulent quelquefois dans nos grandes villes ; vêtus comme nous, ils entrent dans nos fast-food, visitent nos musées. Puis sourient largement quand on s'inquiète pour eux. Joe Ben Junior, un Indien Navajo, nous disait récemment : *« Savoir si nous sommes spoliés, c'est notre affaire ; la mienne et celle de mon peuple ; les Occidentaux n'ont pas à nous expliquer ce qui est bien pour nous et ce qui ne l'est pas. A Phoenix, où je vis, je me lève très tôt chaque matin avec ma famille pour saluer le soleil. »* Autrement dit, nos habits ou nos voitures ne feraient pas automatiquement de ces « sauvages » des êtres impurs ou pervertis. Mais que voilà une question vaste et nouvelle !

Jean-Pierre Barou

(1) Aux éditions Max Chaleil, dans son intégralité *Histoire d'un voyage en la Terre du Brésil*, de Jean de Léry, 263 p., 150 F.

(2) *Cf.* concernant la vie de Jean de Léry, *le Huguenot et le Sauvage*, de Frank Lestringant, aux Amateurs du livre, 1990.



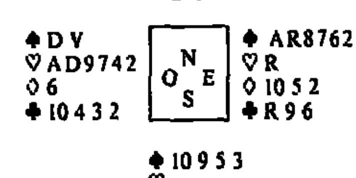
Bridge

n° 1506

LA MÉDAILLE D'OR DES FRANÇAIS

Ceux qui n'ont pas assisté aux quatre-vingt-seize donnes de la finale des Olympiades ont pu être étonnés que les Français aient battu aussi largement (251 à 171) les Américains, qui étaient favoris. Mais nos adversaires ont souvent pris de trop grands risques et, comme la chance ne leur a pas souri, surtout à la fin, les pénalités ont souvent été sévères. De toute façon, si la qualité du jeu a été supérieure à celle des précédentes Olympiades (Venise 1988), elle a été loin d'atteindre celle des Olympiades de Valkenburg.

Il y a eu cependant à Salsomaggiore des donnes fort bien déclarées et jouées. Ecoutons par exemple le journaliste italien Carlo Grignani, qui a assisté au match des éliminatoires entre la France et les Etats-Unis : *« Il y a eu des choses brillantes, mais aussi quelques erreurs sérieuses. Ainsi, après une donne où les USA ont perdu 800 alors qu'il n'y avait pas de manche dans la ligne adverse, les Français ont déclaré un « grand » contrat de 5 Carreaux la donne d'après... »*



♠ 4
♡ V 10 8 6 5 3
◇ D 7 3
♣ D 8 7

♠ D V
♡ A D 9 7 4 2
◇ 6
♣ 10 4 3 2

N / O E / S

♠ A R 8 7 6 2
♡ R
◇ 10 5 2
♣ R 9 6

♠ 10 9 5 3
♡ —
◇ A R V 9 8 4
♣ A V 5

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Hamman	Levy	Wolff	Mouiel
passe	passe	1 ♠	2 ◇
2 ♡	passe	2 ♠	passe
passe	3 ◇	passe	4 ♣
passe	5 ◇	passe	passe...

Ouest entama la Dame de Pique restée maîtresse, et il contre-attaqua le 6 de Carreau (mais c'était déjà trop tard). *Comment Mouiel en Sud a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse :

Sud prit, puis il coupa un Pique avec le 7 de Carreau et joua le 3 de Cœur sur lequel Est fournit le Roi de Cœur (certainement sec) qu'il coupa, puis il coupa un autre *Pique* avec la Dame de Carreau et joua le 7 de Trèfle pour le 6 et le Valet de sa main. Enfin, il tira ses atouts tout en reconstituant la main d'Est qui avait *la distribution 6-1-3-3. La situation* était la suivante :

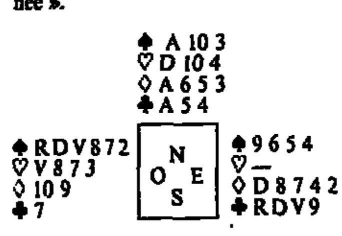
♡ V ♣ D 8 / ♠ 10 ♣ A 5 — ♠ R ♣ R 9

Est dans les trois dernières cartes dut garder le *Roi de Pique*, le Roi et le 9 de Trèfle. Alors Sud *lui donna la main à Pique* pour l'obliger à jouer Trèfle...

LES OLYMPIADES DAMES

Après avoir terminé en tête d'une des deux poules éliminatoires (de 17 équipes féminines chacune), les Françaises Elisabeth Delor, Colette Lise, Daniele Avon, Anne de l'Epine, Sylvie Willard et Véronique Bessis *(capitaine Ph. Cronier) ont été* battues de peu par les Autrichiennes en demi-finale, mais elles ont remporté la médaille de bronze. Ce sont les Autrichiennes qui ont gagné la médaille d'or grâce à une victoire par 266 à 218 IMPs dans la finale de quatre-vingt-seize donnes... contre les Britanniques.

Quelques mois plus tôt, ces deux *équipes rivales s'étaient rencontrées*, et les Britanniques avaient gagné de 8 IMPs grâce à la réussite de ce chelem qui a reçu le prix Solomon de « la donne la mieux jouée de l'année ».



♠ A 10 3
♡ D 10 4
◇ A 6 5 3
♣ A 5 4

♠ R D V 8 7 2
♡ V 8 7 3
◇ 10 9
♣ 7

N / O E / S

♠ 9 6 5 4
♡ —
◇ D 8 7 4 2
♣ R D V 9

♠ —
♡ A R 9 6 5 2
◇ R V
♣ 10 8 6 3 2

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Mc Gowan	Korus	Penfold	Erhart
1 ♡	2 ♠	contre	4 ♠
5 ♣	passe	6 ♡	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Pique, *comment Liz Mac Gowan en Sud a-t-elle gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ces enchères sont logiques et elles ont été presque les mêmes à *l'autre table*, où le chelem a chuté :

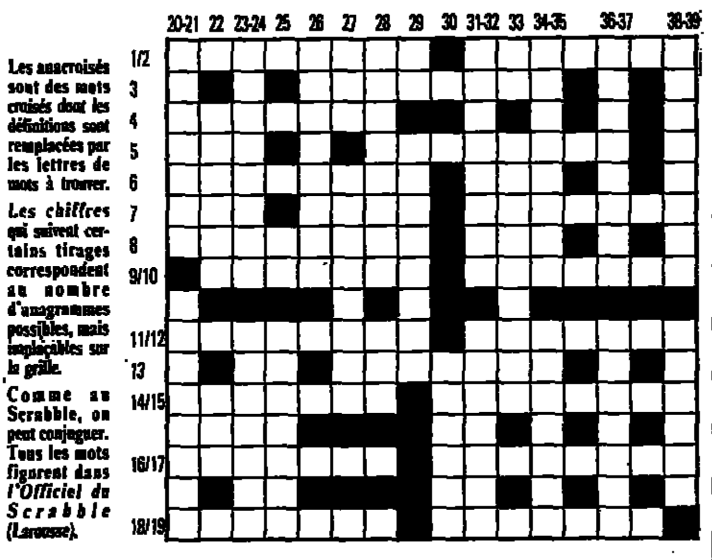
Sud	Ouest	Nord	Est
Fischer	Landy	Weigk.	Handley
1 ♡	2 ♠	contre	4 ♠
4 SA	passe	6 ♡	passe

L'enchère de « 4 SA » montrait un bicolore avec la couleur la plus longue à Cœur.

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

n° 737



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AADEGLUV. – 2. EELRRUV. – 3. EEHPORST (+ 1). – 4. EEELNSY. – 5. ADEINOPT (+ 3). – 6. AEHIRRTT. – 7. EEIRRST (+ 3). – 8. DEEIINQU (+ 1). – *9. AIRRTTU. – 10. EEIINSS.* – 11. ACMOORUU. – 12. ACEILRT (+ 2). – 13. AEIRRST (+ 10). – 14. CEIINOS. – 15. CEEEGNOT. – 16. AAEFIRR (+ 1). – 17. ACEGIIMN. – 18. EEINOSS (+ 1). – 19. LNOOSST.

VERTICALEMENT

20. ADEGPRU. 21. ACEINOSR (+ 6). – 22. AIILRT. – 23. AEEILRTY. – *24. CEELRSU (+ 4). – 25. CEEIMNO.* – 26. AAEIPRTU. – 27. AINQRSTU (+ 2). – 28. ADENORTU (+ 1). – 29. ADEELRTU (+ 3). – 30. ACEIMS. – 31. ADELOPRS (+ 2). – 32. ACEINRT (+ 8). – 33. AEILLRTU+T. – 34. EEIINNTV. – 35. AACILOS (+ 1). – 36. AAINRRSU. – 37. EEHINRT (+ 1). – *38. CEEORSUU (+ 3).* – 39. EEHINT (+ 1).

SOLUTION DU N° 736

1. COLOMBIN. – 2. ACCROCS. – 3. OPINION. – 4. COCOTIER. – 5. PNEUMOS. – 6. THRILLER. – 7. TANNAMES. – 8. AISEES (ESSAIE). – 9. ENTERINE (INTERNEE RETIENNE). – 10. BOETTES (BOTTEES). – 11. TALISMAN (STAMINAL). – 12. INCONNU. – 13. DEGLUAT. – *14. HUATES (HAUTES).* – 15. ALUETTE (TALUTEE). – 16. FUMISTE. – 17. APATHIE. – 18. FIOULS (FILOUS). – 19. GOGUETTE. – 20. AISSEAU. – 21. URETERE. – 22. ENCENSE. – 23. COMPTEUR (COMPUTER). – 24. DAMAGE. – *25. OPINANT (PIONNAT PITONNA).* – 26. HELIPORT. – 27. LITENT. – 28. LAGUNAGE. – 29. UNETELLE. – 30. MARABOUT. – 31. BOGOMILE, membre d'une secte religieuse bulgare. – 32. ATTITRE. – 33. SENILITE. – 34. MECHEUX. – 35. CHABANOU. – 36. CHORION. – 37. NANIFIEE, vt traiter une plante pour l'empêcher de grandir. – 38. COTISE (COITES COTIES SCOTIE). – 39. DUETTOS. – 40. OMELETTE. – 41. RESEAUX (ERSEAUX). – 42. FISSURE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 407

LAROUSSE RETROUVE LA LIGNE

L'an passé, tout en appréciant les couleurs du nouveau Petit Larousse illustré, nous regrettions que ce dernier ait, une fois encore, pris un embonpoint qui le faisait ressembler au bréviaire de Gargantua : celui-ci *« pesait tant en graisse qu'en fermoir et parchemin, poids plus, poids moins, onze quintaux six livres »*. Nous sommes désormais comblés par la version compacte du PLI 1993, identique au PLI classique, mais pesant un kilo et demi au lieu de deux kilos et demi : le format et le confort de lecture sont identiques, mais la reliure et le papier sont allégés. Autre bonne nouvelle, alors que dans l'alimentation le *light* est plus cher que le « naturel », la version compacte du *PLI* est économique : 195 F contre 235 F pour le traditionnel et 315 F pour le « grand format ».

Voici maintenant l'habituelle panerée de mots nouveaux, que, bien entendu, vous ne devrez pas utiliser *avant le 1er janvier 1994*, date à laquelle ils seront incorporés à l'ODS 2 : « atypisme » – « cladisme », étude des parentés par clades – « coéditer » – FLASHER, déjà jouable, *devient transitif* dans le sens de photographier – « flashage », procédé utilisé en PAO – « graff », graffiti pictural – « graffeur(euse) », auteur de graffs – « labéliser », attribuer un label à – *« nida », matériau à structure* alvéolaire – « oxymore », alliance de deux mots contradictoires (OXYMORON est déjà ODS) – « péritel » – « prion », particule infectieuse capable de se multiplier – « scanner », lire un code-barres – « supion », petite seiche – « surligner ». Certains de ces mots ou certaines flexions de ces mots ont une anagramme que vous pouvez d'ores et déjà jouer ; il vous obvient (!) de les retrouver :

« labélisa » (1 anagramme) – « labélise » (3 ana.) – « péritel » (2 ana.) – « surligna » (1 ana.).

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : LABIALES - ABEILLES, BAILLÉES, ISABELLE - REPTILE, TRIPLÉE - GALURINS.

Club de la Boucle, mairie de Saint-Maur, juin 1991. Tournois les 1er, 3e et 5e vendredis, à 20 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la *référence* d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. *Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

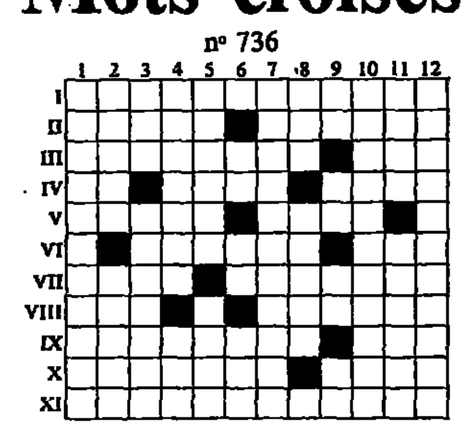
N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	RAAOPUF			
2	AP+EIVEN	FROUA	H 4	24
3	E+TEDSR ?	EPARVIN (a)	5 E	48
4	OEHIZEV	(O)ERSTED	L 2	81
5	EHIV+REI	OTEZ	6 K	35
6	EII+RUDJ	HIVER	I 4	44
7	DI+MBPUR	JURIEZ	N 1	44
8	DMRU+ENB	BIP	9 G	22
9	BDMRU+AM[illegible]	EN	[illegible]	35
10	–FOSMEOEX	EMBRUMA	2 [illegible]	22
11	ELLM+TAI	OXO	N 8	25
12	ENDWAEA	MAILLET	12 C	80
13	ADEN+SIE	REDOWA	8 J	48
14	AERODFS	DENIAMES	C 7	76
15	OD+SIUEK	FRASE (b)	J 10	27
16	IOU+SNEY	DESK	15 H	51
17	IU+OELNI	NOYES	L 11	46
18	IINU+TAL	YOLE	13 I	26
19	ILU+CNTL	ENTAI	13 C	26
20	IL+HCTIQ	CULENT	O 10	27
21	ILQT+US?	HIC	B 8	31
22	LS+AGGTU	QUI (E) T	A 4	75
23	GGLU	QATS	4 A	22
		PU	F 5	11
				926

(a) ou EPERVIN, tumeur du jarret du cheval. (b) faisant MAILLETA, cloua la carène d'un navire.

1. Ph. DIRINGER, 919 ; 2. J.-M. DEBILLE, 909 ; 3. F. PETIT et J. CONTROU, 905.

Mots croisés

n° 736



HORIZONTALEMENT

I. Pour son surprenant retour il n'a pas choisi le meilleur lieu. – II. Pleure la nuit. Il va finir par se lasser. – *III. Ce qu'il fera après s'être creusé les* méninges. Un col délaissé. – IV. Dans l'auxiliaire. On y voit la corde. Toujours en compagnie. – V. Trouve toujours matière à rire. Devient un saint quand il est doublé. – VI. Le repos du chevreuil. Montre le portail. – VII. Un passage qui n'est pas pour tout. Doit être vigilant. – VIII. Un passage pour tous. Est resté à l'abri. – IX. Ainsi elle participe au jeu. Mer. – X. Est bien loin de l'enthousiasme. On ne lui demande pas de délicatesse. – XI. Charment.

VERTICALEMENT

1. A changé de nom depuis Courteline. – 2. Corps gras. Pour un Louis. – 3. Ne sont plus dans les chopes. Peuvent se prendre pour des aigles. – 4. Dissimulent souvent des richesses. Un début pour un jeune. – 5. Se tient comme un chêne. S'ouvre en Bretagne. – 6. Préposition. Comme une lettre à la poste. Un des quatre. – 7. N'est pas dans la norme. – 8. Le Channel y est, bien sûr. Va se cramponner à ce qu'elle rencontre. – 9. Sur la carte. Grecque. Dans la nuit. Banque. – 10. Une action indispensable. – 11. En haut du mât. Signal d'alarme. – 12. Remettent dans le bon chemin.

SOLUTION DU N° 735

Horizontalement

I. Rez-de-chaussée. – II. Abordées. Camp. – III. Venues. Scampi. – IV. Ana. Nation. Oc. – V. Legs. Res. Date. – VI. Etain. Baden. – VII. Mes. Pétrole. – VIII. Em. Aîné. Finir. – IX. Nippones. Sève. – X. Traîne-savates.

Verticalement

1. Ravalement. – 2. Ebène. Emir. – 3. Zonages. Pa. – 4. Dru. St. Api. – 5. Eden. Apion. – 6. Césarienne. – 7. Hé. Tentées. – 8. Assis. Sa. – 9. Co. Bof ! – 10. Scandalisa. – 11. Sam. Adenet. – 12. Empoté. Ive. – 13. Epicentres.

François Dorlet

Echecs

n° 1509

(Mémorial M. Tal, Moscou, 1992)
Blancs : M. Krasenkov.
Noirs : E. Sveshnikov.
Défense semi-slave.

1. Cf3	d5		13. 0-0-0 (g)	Cf6	
2. d4	Cf6		14. Fd3!	0-0 (h)	
3. ç4	é6		15. Tg2	Cxé4 (i)	
4. Cç3	ç6		16. Fxé4	Df6	
5. é3	Cb-d7		17. Cé5	Td8 (j)	
6. Dç2 (a)	Fd6 (b)		18. Cg4! (k)	Dé7 (l)	
7. g4 (c)	Cxg4 (d)		19. Fxf5	éxf5	
8. Tg1	Ch6 (é)		20. Ch6+! (m)	Rh8 (n)	
9. é4! (f)	dxé4		21. Txg7!! (o)	Rxg7	
10. Cxé4	Fb4+		22. Tg1+	Rh8 (p)	
11. Fd2	Fxd2+		23. Dé2!! (q)		
12. Dxd2	Cf5		abandon (r)		

NOTES

a) Les Blancs évitent ainsi le « système de Méran » (6. Fd3, dxç4 ; 7. Fxç4, b5).

b) Récupération logique de la case é5.

c) Un étonnant gambit, à peine expérimenté depuis une année, qui tranche sur les suites positionnelles en vigueur, 7. Fd2, 0-0 ; 8. 0-0-0 selon une recommandation de Taimanov ou 7. Fé2, 0-0 ; 8. 0-0, é5 ; 9. çxd5, çxd5 ; 10. dxé5, Cxé5 ; 11. Td1, Cxf3+ ; 12. Fxf3, Dç7 (Karpov-Kasparov, Linarès, 1991) *ou 7. b3, 0-0 ; 8. Fb2* (méthode Najdorf). Le grand maître Sabalov, qui joue volontiers ce sacrifice, a commencé par imaginer la variante 7. h3, 0-0 ; 8. g4, ce qui donna une partie animée (contre Sveshnikov, Torcy, 1991) 8. ..., é5 ; 9. g5, Cé4 ; 10. çxd5, Cxç3 ; 11. dxç6, Cd5! ; 12. çxd7, Fxd7 ; 13. dxé5, Cb4! ; 14. Dd1, Tç8 ; 15. Fé2, Fb8 ; 16. Rf1, Dé7 avec la nullité au cinquantième coup.

d) Refuser le gambit par 7. ..., 0-0 ne semble pas être une bonne idée ; par exemple, 8. g5, Ch5 ; 9. Fd2! menaçant 0-0-0 et é4 (Sirov-Thorhallsson, Reykjavik, 1992). 7. ..., h6 est peut-être jouable : 8. Fd2, Dé7 ; 9. h3, é5 ; 10. *çxd5*, Cxd5 ; 11. *Cxd5, çxd5* ; 12. dxé5, Cxé5 ; 13. Cxé5, Fxé5 (Pein-Kraidman, Tel-Aviv, 1992) ou aussi 8. Fd2, Cxg4 ; 9. Tg1, Cxh2 ; 10. Cxh2, Fxh2 ; 11. Txg7, Df6 ; 12. Tg2, Fd6 ; 13. 0-0-0 avec un jeu compliqué. Kasparov, avec les Noirs, répondit un peu curieusement *contre Adams* (Dortmund, 1992) *7. ..., dxç4*. Après 8. é4 (8. g5 valait mieux, 8. ..., Cd5 ; 9. Fxç4), é5! ; 9. g5, éxd4! ; 10. Cxd4, Cg4! ; 11. h3, Cg-é5 ; 12. Fé3, Cç5 ; 13. *0-0-0, Cé-d3+* ; 14. Rb1, Dé7! ; 15. Tg1, g6! le champion du monde sortit de l'ouverture en s'emparant de l'initiative.

é) Ou bien *8. ..., Cxh2* ; 9. Cxh2, Fxh2 ; 10. Txg7, Rf8 ; 11. Tg2, *Fd6* ; 12. Fd2 avec une position difficile à apprécier, ou encore 8. ..., Cxh2 ; 9. Cxh2, Fxh2 ; 10. Txg7, Cf8 ; 11. Tg2, Fç7 ; 12. é4! (Djurhuus-Grönn, *Oslo*, 1992) *ou aussi 8. ..., h5* ; 9. h3, Ch6 ; 10. é4, dxé4 ; 11. Cxé4, Fb4+ ; 12. Fd2, Fxd2+ ; 13. Dxd2 (Sirov-Akopian, Oakham, 1992) ou également 8. ..., f5 ; 9. h3, Cg-f6 ; 10. Txg7, *Cé4*.

f) Et non 9. Txg7 ?, Dxf6 ; 10. Txh7, Txh7 ; 11. *Dxh7, Cf8 !*

g) L'avance de développement des Blancs est-elle une compensation suffisante pour le pion sacrifié ?

h) Après 14. ..., Cxd4 : 15. Txg7!!, Cxf3 (ou 15. ..., Rf8 ; 16. Dh6!) ; 16. Df4, Rf8 ; 17. Dh6! les Blancs gagnent.

i) Et non 15. ..., Cxd4 ? ; 16. Cxf6+, Dxf6 ; 17. Cxd4, Dxd4 ; 18. Fxh7+ et 19. Dxd4.

j) L'attaque du pion d4 semble forte alors qu'il s'agit d'un coup perdant, mais encore faut-il le démontrer. 17. ..., g6 était nécessaire.

k) Les Blancs gagnent en cinq coups ! *La combinaison n'est* cependant pas visible à l'œil nu.

l) Et non 18. ..., Dxd4 à cause de 19. Ch6+!, Rh8 ; 20. Cxf7+ et 21. Cxd8 ou 19. ..., Rf8 ; 20. Db4+.

m) A quoi peut bien servir cet échec ?

n) Même variante si 20. ..., Rf8 ; 21. Txg7!!

o) Ce sacrifice de T est d'autant plus beau qu'on n'en aperçoit pas immédiatement la raison.

p) Forcé. Si 22. ..., Rf6 ; 23. Dg5+, Ré6 ; 24. Té1+ et si 22. ..., *Rf8* ; 23. *Tg8* mat. Mais après 22. ..., Rh8, que peut-il bien se passer ?

q) Ah la jolie pointe finale !

r) En effet, si 23. ..., Dxé2 ; 24. Cxf7 mat ; si 23. ..., Té8 ; 24. Dxé7, Txé7 ; 25. Tg8 mat ; si 23. ..., *Df6* ; 24. *Dé5!* et 23. ..., Fé6 ; 24. Cxf7+!, Dxf7 ; 25. Dé5+ suivi du mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1508
V. KIRILLOV et N. RIABININE (1991)

(Blancs : Rd3, Tb7, Fé8 et Pg7. Noirs : *Ra3, Dh2, Fé1, Pé2, é5*, f2.)

1. Ff8+, Ra2 ; 2. Rç2!, Dh7+! ; 3. Txh7, Fa5! ; 4. Ff7+, Ra1 ; 5. Fa3!, é1=C+! ; 6. Rb3, f1=D ; 7. Fb2+, Rb1 ; 8. Fg6+, é4! ; 9. Fxé4+, Cd3 ; 10. Th1!, Fé1 ; 11. Fg6!, Dé2 ; 12. Txé1+, Dxé1 ; 13. Fxd3 mat.

Si 2. Ff7? +, Ra1 ; 3. Rç2, Dh7+.

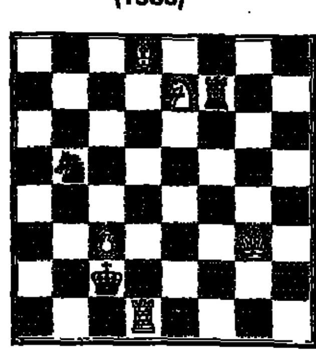
Si 2. ..., Fa5? ; 3. Ff7+ et 4. Tb1 *mat.*

Si 5. ..., Fç3 ; 6. Fç4.

Si 8. ..., *Dd3* ; 9. Fxd3+, Cxd3 ; 10. Th1+, Fé1 ; 11. Fç3, Cç1+ ; 12. Rç4 ; Ff2 ; 13. Fd2.

Si 11. Txf1, pat. Si 11. Ra3?, Df8+.

ÉTUDE n° 1509
N. MICU (1989)



Blancs (5) : Rg3, Td1, Fd8, Cé7, Pç3.
Noirs (3) : Rç2, Tf7, Cb5.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine





SANS ♦ VISA

TABLE

Cuisinez le roquefort

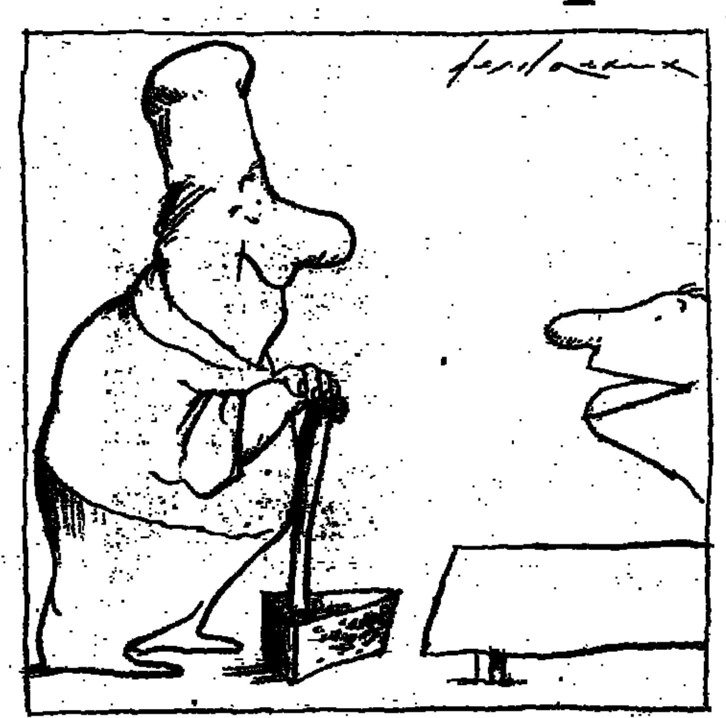
C'EST probablement le roquefort le plus ancien des fromages français. Pline l'Ancien nous apprend qu'à Rome on estimait particulièrement les fromages venus des Gaules, et surtout ceux du mont Luzare (Lozère) et du pays des Gabales (Gévaudan). Il est vrai qu'alors il était préparé uniquement au lait des brebis du pays, seule espèce animale à vocation laitière capable de trouver sa subsistance sur ces plateaux désolés des causses, alors qu'aujourd'hui le lait provient souvent des départements voisins montagneux, voire de Corse.

Mais l'ancien adage (cité par Henri Pourrat dans son *Aventure du roquefort*) reste valable : *« Beurre de vache, caillé de chèvre, fromage de brebis ! »* Et, de toute façon l'essentiel du fromage (il tire son nom, notons-le, d'une petite commune d'à peine un millier d'habitants : Roquefort-sur-Soulzon) vient de son affinage en des caves naturelles en contact permanent avec l'extérieur grâce à des cheminées par où passent des courants d'air chargés d'humidité et de spores de la flore spécifique desdites caves (ces courants d'air sont appelés là-bas *« les fleurines »*) dont la température (+ 7 °C) permet un affinage lent et progressif des fromages. Ceux-ci ayant été préalablement piqués pour permettre aux fleurines de pénétrer leur masse et assurer ainsi le développement de moisissures du *Penicilium roqueforti* qui, au bout de trois mois, assouplit la pâte et la sème des veinures bleues que l'on connaît.

Sans doute est-on loin, aujourd'hui, du roquefort des « vrais caussenards » décrits par Henri Pourrat : *« Le fermier descendu du Larzac apportait sur son âne quelques douzaines de pains* [fromages] *que le marchand à toque de fourrure rangeait sur des tablettes établies dans des couloirs raboteux et suintants menés dans la roche brute. »* Les caves sont devenues salles de pesée, saloirs, magasins à sel, salles des machines, forges, menuiseries, salles d'emballage et d'expédition, entrepôts et frigos, dit encore l'auteur de *l'Aventure du roquefort*. Mais les amateurs connaisseurs trouvent encore des fromages qui, tout autant que ceux d'autrefois, pourraient bénéficier des lettres patentes obtenues au quatorzième siècle. En 1860, les caves étaient dix fois ce qu'elles étaient trente ans avant. Et le marquis de Vauvert *en rimait* l'éloge :

Paste de lait, masse caillée
Gasteau cresmé, morceau royal
Superbe mets et sans égal...

Mais imaginait-il que l'on puisse le cuisiner ? Curnonsky se régalait, au dessert, de « poires Savarin », bien mûres, coupées en deux, évidées au centre et emplies de roquefort malaxé de crème fraîche. Le bon chef A. Gamon, au *Coq de la Maison Blanche* (37, boulevard Jean-Jaurès, 93400 Saint-Ouen ; tél. : 40-11-01-23), prépara un jour une épaule d'agneau gratinée au roquefort ; à *L'Ambassade d'Auvergne* (22, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris-3e ; tél. : 42-72-31-22), vous trouverez une soupe aux choux au roquefort ; à *La Ferme des Mathurins* (11, rue Vignon, Paris-8e ; tél. : 42-66-46-39), une épaule d'agneau farcie de mie de pain et roquefort ; au *Merisier* (28, rue Jean-Mermoz, Paris-8e ; tél. : 42-25-36-06), des côtes d'agneau au gratin de roquefort (le mouton retrouvant ainsi le lait maternel ?). Et puis encore, au *Paris-Passy* (3, place de Passy, Paris-16e ; tél. : 42-86-15-19), le pavé de bœuf au roquefort ; chez *Laudrin* (154, boulevard Pereire, Paris-17e ; tél. : 43-80-87-40), une crème de roquefort à l'armagnac. Enfin, à *La Ferme Saint-Hubert* (21, rue Vignon, Paris-8e ; tél. : 47-42-79-20), Henri Voy songe à proposer l'andouillette au roquefort.



En bon maître fromager, Henri Voy fait venir son fromage d'un artisan du roquefort, M. Jacques Carles. Ce dernier fournit également Marie-Anne Cantin (12, rue du Champ-de-Mars, Paris-7e ; tél. : 45-50-43-94), tandis que M. Alléosse, lui aussi grand maître fromager parisien, chante les mérites du Vieux Berger.

La Reynière

Semaine gourmande

A. Beauvilliers

Encore un anniversaire 92 ! C'est en effet en 1975, il y a dix-sept ans, qu'Edouard Carlier achetait une boulangerie « lépreuse », pour ne pas dire pourrie, et qu'il la transforma avec amour (et bien bon goût !) en ce qu'elle est à présent, à l'enseigne d'un célèbre officier de bouche du dix-huitième siècle, Antoine Beauvilliers (qui nous a laissé un excellent *Art du cuisinier*). C'est là une maison « à part », un appartement ouvert aux amis gourmets, des petits balcons-terrasses dominant le bas de Montmartre, des tables dressées à l'ancienne, des fleurs et encore des fleurs. Et surtout, et avant tout, une cuisine. Ayant un grand-père et un papa cuisiniers, Edouard revint aux talents ancestraux après de brillants essais dans le graphisme. Il eut successivement des cuisiniers à ses côtés (aujourd'hui installés chez eux en Province, et que Bocuse appelle *« les petits Doudou »*). Mais il reste le chef d'orchestre, selon le mot de Jean Piat, et, ici, la cuisine c'est lui... Il est actuellement secondé par *Gilles Renault, venu chez Gérard* Boyer à Reims. Il y a la carte, bien sûr (compter 600 F-700 F). Mais aussi deux menus-déjeuners en semaine, à 185 F et 300 F, ce dernier boissons comprises (apéritif, vins, eaux minérales et café).

Un grand choix d'entrées dont je ne citerai que la persillade de lapereau en gelée d'herbes et émulsion de moutarde ancienne, cinq ou six plats de poisson (comme le pavé de morue concassé de tomates et quenelle de mousseline) et de viandes (comme les cervelles d'agneau enrobées de pétales de bacon et escortées de triangles farcis d'épinards frais), avec aussi un hachis parmentier traditionnel et succulent. Les fromages et de bons desserts. J'ai apprécié, dans les vins blancs, le chardonnay du Château Grezan ; dans les rouges, le gamay de Touraine de Jacques Rouet. Et le beaumes-de-venise ! Remarquable café pur arabica. Service « confortable ».

► A. Beauvilliers, 52, rue Lamarck, 75018 Paris ; tél. : 42-54-54-42. Fermé dimanche et lundi midi. Parking : 50, rue Custine. Salon : 12 couverts. CB - EC.

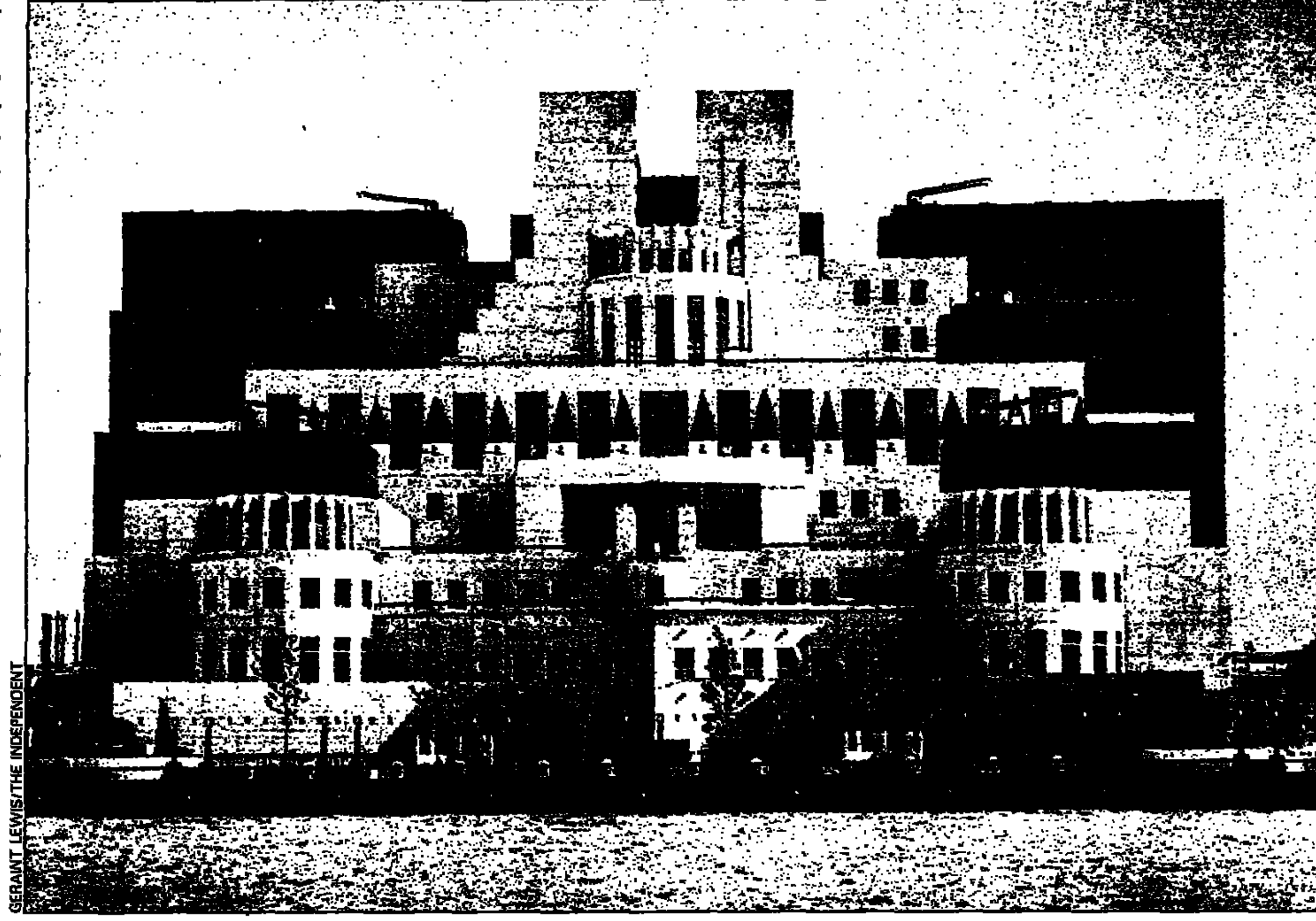
Le Bistrot d'Albert

J'ignore qui est Albert, mais Mme de Beynac, propriétaire de cette petite maison (bistrot chic), a trouvé en J.-P. Anselem un bon chef sachant préparer « bistrotement » l'assiette canaille, la salade de lentilles, les harengs pommes à l'huile, l'andouillette paysanne, l'entrecôte maître-d'hôtel et même le tiramisu du dessert. La « cuvée bistrot » est à 80 F, la « fillette » de vin du Lyonnais à 62 F, et l'addition vous conduira honnêtement à 175 F-200 F si vous avez bon appétit.

► Le Bistrot d'Albert, 150, boulevard Pereire, 75017 Paris ; tél. : 48-88-93-68. Fermé samedi midi et dimanche. CB - AE.

هكذا من الامل

Tout bouge, même l'Intelligence Service. A Londres, pourtant, c'est à boulets rouges qu'on tire sur le nouveau siège du MI 6 en invoquant la figure des grands anciens.


GERAINT LEWIS/THE INDEPENDENT

La site choisi en 1991 pour le nouveau siège des services secrets britanniques, près de Vauxhall Bridge, sur la rive sud *de la Tamise, est assez proche du centre de la vie politique* londonienne, Whitehall et Parliament Square. De nombreux projets s'étaient succédé à cet endroit avant que l'affaire soit confiée à Terry Farrell, architecte en vogue depuis les oukases du prince Charles contre les « modernes ». Terry Farrell est un « postmoderne », un briseur de formes qui manie volontiers le mélange des styles, et ne craint ni les gags décoratifs ni les couleurs. Le genre « voyant ». Peu de modifications ont été *apportées à l'aspect extérieur de ce qui devait être au départ* un simple immeuble de bureaux (les travaux d'aménagement intérieur dureront encore un an) : les fenêtres des deux premiers niveaux ont été supprimées et un fossé, maquillé en jeux d'eaux, a été ménagé autour de la « forteresse », comme l'appelle les Londoniens.

Changement d'adresse à l'Intelligence Service

COMME si la mise aux normes de l'ex-empire soviétique, et du coup, le sort réservé aux espions de Sa Majesté, ne suffisaient pas à semer le trouble dans l'âme inquiète des Britanniques, voilà que la chose architecturale viendrait aujourd'hui confirmer la fin sans rémission de la guerre froide... et de toute la littérature, bonne et moins bonne, qui s'y attachait. La presse d'outre-Manche, qu'un rien amuse et que tout dérange, s'est mise récemment à faire les gros yeux au très respecté Secret Intelligence Service pour le choix du nouvel immeuble où il entend désormais loger son quartier général, à Vauxhall Bridge, sur les berges de la Tamise. Grosse affaire.

« *Discret the new MI 6 headquarters is not.* » Des mots sévères suivent sur l'édifice et ses épaules à la Schwarzenegger, ses pectoraux, et sa mauvaise façon de dire qui il est et ce pourquoi il n'est pas fait. Mais, principalement, ce qui trouble les chroniqueurs, c'est ce que George aurait bien pu penser de tout ça. George, le gardien des joyaux du renseignement ; George auquel Le Carré avait demandé de résister à toutes les tentations et de rendre à la Grande-Bretagne un peu de cet honneur perdu, parti froissé en roubles dans les valises des grands transfuges des années 60. Eux sont nets : « *George Smiley would have hated it.* », titrait *The Independent* en septembre. Impossible pour lui d'aimer ça. Impossible pour nous, donc, de *ne pas faire semblant* de regretter l'époque où, du fond de ses repaires, l'Angleterre lançait ses gerfauts cravatés aux couleurs de clubs de circonstance, sur les traces de Lawrence – le pur et dur espion – et fomentait ses coups tordus dans l'ombre de sociétés anonymes hâtivement meublées en vrai Chippendale : bandits, mais Anglais.

Misère ! voilà maintenant que le *monde du renseignement se farde* aux couleurs du temps et fait de la musculation au grand air, laissant les confidences et les murmures du « chiffre » patauger dans des revues d'architecture. Pauvre Smiley, et pauvres de nous qui avions assisté impuissants à sa mise à la retraite anticipée et à son déménagement des locaux du « Cirque », lieu magique que croyaient protéger notre curiosité énervée et le chaud brouhaha de Soho. Il était parti avec la photo jaunie de Karla, son vieil homologue et ennemi du KGB – qu'il avait tout de même fini par posséder, en le *faisant sauter du côté de l'Ouest* dans une nuit froide de Berlin – et ne reviendrait plus dans ce bureau de tous les doutes s'interroger sur la fuite du temps et l'éclat sombre que l'infidélité donne aux femmes. Comme Conan Doyle avec Holmes, John Le Carré mettait son héros au rancart, le jetant avec l'eau d'un bain que les années de « transparence » qui s'annonçaient à l'Est, n'arrivaient plus à réchauffer.

D'autres agents, d'autres « cerveaux » viendraient chausser les bottes de Smiley et de sa fine équipe, mais rien ne serait plus comme avant. Le mastodonte multicolore de Vauxhall Bridge vient de porter le coup fatal aux membres de l'Association de défense du « Cirque » qui ne pourront plus croire un seul instant que c'était des bords de cette *même* Tamise que s'articulaient les fines et savoureuses combines de l'un des sports les plus authentiquement inimitables de l'âme britannique : l'*espionnage*.

Smiley était un monument en cela que son esprit et sa silhouette faisaient partie du paysage. A Paris – ville trop primesautière pour servir jamais de cadre à tout ce qu'une troupe d'agents secrets batêlent en eux de farce et de tragédie de composition, – seul Maigret sait laisser sur son passage des trilles d'accordéon et des parfums de ticket de métro. *Sa femme* prépare le bœuf gros sel et le fricandeau à l'oseille ; il habite boulevard Richard-Lenoir, travaille *quai des Orfèvres et pose chaque* matin son chapeau sur les ailes d'un perroquet de chez Lévitan. Presque toute la capitale est là, serrée *en quelques gestes, piquée* en quelques images. Un peu plus robuste à décrypter, un peu moins commode à tutoyer, Smiley marche dans la ville parmi d'autres Smiley. Le reconnaître, le distinguer est déjà une faute de goût qui peut coûter cher si l'on veut en savoir plus sur le bonhomme : il est Londres, cette ville excentrique qui n'accepte qu'on l'interroge que si l'on sait garder le secret. Quels secrets ?

La très belle trouvaille de Le Carré avait été de donner à ce grand commis élevé à la dure les *couleurs du passe-muraille* en même temps qu'il l'affublait de tous les tourments et de toutes les prétentions que les Britanniques disent *ressentir* à être *Britanniques*. Un homme de l'ombre nous donnait les clés, pourrait-on dire, de cette lumière si particulière composée d'intelligence et de morgue, de souplesse et de brutalité, de sang-froid et d'abandon, toute cette chimie d'humour têtue ; ce faux *esperanto* que le reste du monde sait confusément ne jamais pouvoir correctement parler un jour. Là était le trouble. Un personnage simple et éminemment compliqué tentait de nous faire comprendre toute la rouerie et la duplicité dont étaient capables quelques-uns des esprits les plus éveillés d'un pays martyrisé par sa propre idéologie, écorché par un système éducatif aussi retardataire qu'avant-gardiste, heureux et déprimé d'avoir vu pousser ses racines sur un coin de terre qui *resterait pour toujours la seule île* fréquentable de la planète. Lourd travail pour George...

Le succès fut énorme. Des Anglais s'entre-déchiraient pour le bien de l'Angleterre, tout en essayant de colmater dans les défenses de l'OTAN les brèches laissées *béantes par les meilleurs* et les moins sûrs de leurs agents. Dans cette affaire, Smiley servait à la fois de médiateur et d'enquêteur, *de parrain et de juge suprême*. A quoi ressemblait un traître élevé dans le sérail et de quelle secrète rancœur tirait-il la constance de *son parjure* ? Démocrate, humaniste – pessimiste les jours de beau temps, – Smiley cherchera à comprendre le sens tourmenté des *signaux que lui envoyait* l'espion-espion avant de passer aux actes de répression et de livrer les aveux du renégat au feu du scandale.

La Grande-Bretagne s'est-elle jamais tout à fait remise de ce tour de passe-passe que certains des membres de son *establishment* sortirent de leur chapeau pour quitter la scène et sauter à pieds joints et liés sur les berges de la rive est ? En visite à Moscou, en 1987, Le Carré ne donna pas suite à une proposition de rencontre que lui lançait Kim Philby, l'un des fildeféristes qui, en 1963, avec Guy Burgess, Donald Mac Lean et Anthony Blunt, avait réussi le grand passage. « *J'ai été intrigué, mais je lui ai fait répondre que, puisque j'allais être l'hôte de l'ambassadeur, représentant la reine d'Angleterre, je n'avais pas vraiment envie de rencontrer celui qui l'avait trahie* (1). » L'ombre de Smiley continuait de rôder.


KIPA/INTERPRESS

Alec Guinness dans l'adaptation du roman de John Le Carré, *la Taupe*, série télévisée produite par la BBC.

Il était naturellement tentant de donner une réalité à ce George. De nous dévoiler ses planques, de nous montrer la dégaine de ses sicaires, la profondeur de ses cicatrices et le rugueux des cilices dont il s'arrondissait le torse dans ses moments de tranquillité. John Le Carré avait une exigence, la seule qu'un romancier très sûr de son coup puisse se permettre de présenter à un producteur : faites aussi bien que moi. La BBC – on restait dans la famille – proposa à Alec Guinness, à Sir Alec Guinness, de tenir le rôle. Il dit oui. Le Carré dit oui aussi en se demandant si Smiley allait bien comprendre ce qui n'allait pas manquer de lui arriver. George encaissa la rencontre avec résolution et fatalité. « *Il était étrange,* dira Le Carré, *de sentir que Guinness pourchassait Smiley tout comme je l'avais fait, et de voir que cette chasse était aussi intense pour lui, dans son domaine, qu'elle l'avait été pour moi dans le mien.* » Guinness devint l'espion parfait, et Smiley un comédien exemplaire.

La « taupe » que traquait le patron du « Cirque », avait installé ses galeries au cœur du dispositif et jusque dans la tête même de Smiley, *étant devenu, pour rendre* sa trahison plus radicale, l'amant de sa femme. Ann et « *l'embarrassante franchise* » de son désordre amoureux, qui laissait traîner des feuilles de papier à lettres où n'apparaissait que le mot « *chéri* », ne « *sachant peut-être pas*, pensait Smiley, *à quel chéri l'adresser* ». Ann, tourment léger et ineffaçable pour cet homme de fidélité qui abandonnait sa jalousie et laissait dériver son désenchantement vers l'amer constat qu'il n'y avait sans doute d'amour à partager qu'avec ses vrais ennemis. La façade de briques de Cambridge Circus, le mobilier sombre et le « *labyrinthe de couloirs dickensiens* » avaient servi de cadre à l'intrigue, si proche de la plus rocambolesque et à la fois de la plus banale des réalités, que l'on conçoit le désappointement des Anglais, mis brutalement, avec la nouvelle vitrine que s'offre le MI 6, devant un décor et un changement d'époque désobligeamment nouveaux. L'heure serait donc venue d'être Britannique à plusieurs et d'apprendre à partager même ce genre de secrets-là ?

Smiley, lui, reste de marbre. Son temps est fini. Seules quelques réflexions issues de sa longue expérience... Dans une conférence que Le Carré lui fait tenir devant une promotion de louveteaux de son ancien service (2), on l'entend murmurer : « *Le pire que vous puissiez faire serait de nous imiter... Je n'ai jamais trouvé les institutions dignes de leur membres... Je me suis toujours moqué des idéologies, sauf de celles qui étaient démentes ou malfaisantes... L'Histoire garde ses secrets plus longtemps que la plupart d'entre nous...* » Silence très respectueux. La Russie actuelle ? « *L'Ours est écœuré par son passé... L'Ours est désargenté, paresseux, volage, incompétent, insaisissable, dangereusement orgueilleux, dangereusement armé, parfois génial, souvent inculte...* » Cependant « *oui* », en vérité, je vous le dis : « *nous pouvons accorder notre totale confiance à l'Ours qui ne l'a jamais autant méritée.* » Merci mon père. Un fond de verre de cognac, une poignée de main à Ned, le stratège malchanceux de *la Maison Russie*, et sortie de George Smiley. Définitive.

Jean-Pierre Quélin

(1) Interview au magazine *Mensuel*, avril 1991.

(2) *Le Voyageur secret*, Robert Laffont, 1991.